NEUCHATEL J. A.

FAN

Neuchâtel — No 88 (36 pages) Un numéro 40 centimes Vendredi 17 avril 1970

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

PAGE 3

N 5 : les autorités contre les « 5000 » à Neuchâtel

Tragédie en pleine nuit en Haute-Savoie

L'avalanche du plateau d'Assy a fait 72 morts

Un glissement de terrain a emporté l'aile d'un sana pour enfants

ASSY (AP). — Cinquante-cinq garçons, jeunes malades pulmonaires de 6 à 15 ans, et 17 adultes ont été engloutis peu après minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans une avalanche de neige, de boue et de rochers qui a balayé l'aile gauche du sanatorium de Roc-des-Fiz, au plateau d'Assy.

Dès l'arrivée des premiers secours, sept adultes, qui se trouvaient dans un pavillon situé en contrebas ont été retirés blessés et parmi eux, une aide puéricultrice de 25 ans, Mlle Michèle Porte, qui a été admise à l'hôpital de Sallanches.

Depuis, les quelque 500 sauveteurs qui s'activent sur les lieux de la catastrophe, avec l'aide de chiens d'avalanches et des moyens mécaniques considérables, n'ont retiré que des corps affreusement mutilés. Etant donné l'amas de rochers, de terre et de neige à déblayer, il faudra plusieurs jours avant que tous les corps aient pu être retrouvés.

L'AVIS DES EXPERTS

La mort a frappé les victimes en plein sommeil. Rien ne laissait prévoir une telle tragédie. Il y avait bien eu, le 4 avril, une petite coulée de neige au même endroit, et par mesure de précaution, les enfants avaient été regroupés dans le bâtiment principal épargné par l'avalanche de cette nuit. Mais des experts, consultés, avaient estimé qu'il n'existait plus aucun danger et les petits malades furent admis à regagner les dortoirs du second étage de l'aile gauche.

En fait, il s'agit plus que d'une avalanche de neige. Selon le spécialiste de la montagne Roger Frison-Roche, la fonte des neiges aurait bien pu provoquer une poche d'eau qui a entraîné un véritable glissement de terrain.

COMME DES BÉLIERS

Lorsque la coulée, après avoir rebondi sur la paroi d'un couloir rocheux, est venue s'abattre sur l'aile gauche du bâtiment réservée aux garçons, la maçonnerie se disloqua et des débris furent projetés à plus de 100 mètres en contrebas.

La masse de neige et de rochers avait balayé des dizaines de sapins qui agirent également comme autant de béliers, défonçant murs et cloisons. Les pavillons touchés culbutèrent les uns sur les autres et s'écrasèrent finalement en un amas dantesque. Une religieuse qui dormait dans une chambre a été projetée à une quarantaine de mètres hors de la pièce, par la fenêtre. Elle a miraculeusement survécu.

Les sauveteurs s'affairent dans les ruines de l'aile gauche du sanatorium du « Roc des Fiz » qui a été emportée par l'avalanche (Téléphoto AP)

Curieux refus

ZURICH (ATS). — Les autorités françaises ont décliné une offre d'aide de la Garde aérienne suisse de sauvetage qui avait proposé d'envoyer des hélicoptères et des chiens d'avalanches sur les lieux de la catastrophe d'Assy, près de Saint-Gervais, en Haute-Savoie. Les moyens de secours qui se trouvent sur place sont suffisants, a-t-il été dit dans la réponse donnée à l'organisation suisse de sauvetage.

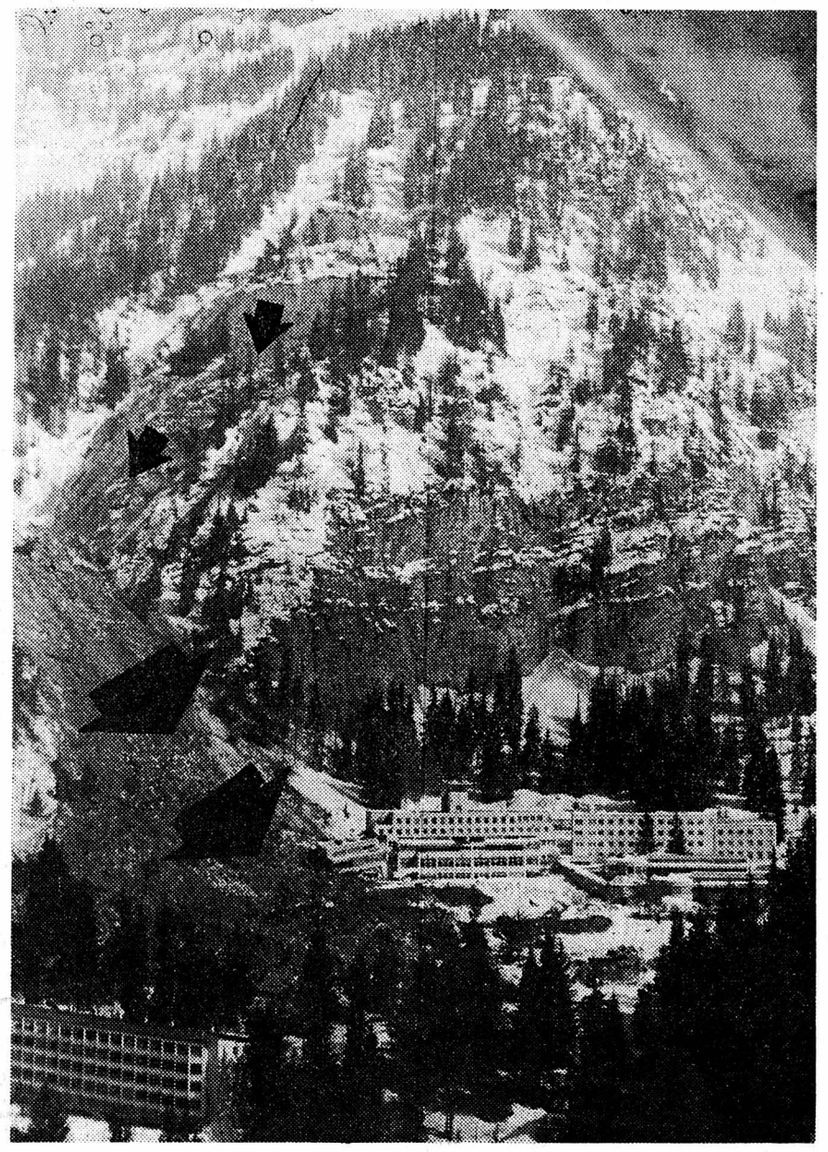

Plateau d'Assy : une vue générale de l'endroit où s'est produit la catastrophe (Interpresse)

Soudain, la mort frappa

Il y avait eu un « avertissement » le 4 avril

(D'un envoyé spécial)

LE PLATEAU D'ASSY (AP). — Une quinzaine d'énormes bulldozers et de pelles mécaniques remuent le magma de boue, de roches et de neige, sous lequel sont ensevelies les victimes de l'avalanche qui a détruit trois pavillons du sanatorium du Roc des Fiz, et 500 sauveteurs fouillent le sol mètre par mètre.

« Il n'y a pas d'espoir de retrouver des survivants sous ces masses de neige et de boue », a déclaré un lieutenant de gendarmerie.

Un chauffeur-mécanicien, M. Ernest Gras, 60 ans, a décrit ainsi la catastrophe : « J'étais allongé sur mon lit et je lisais un roman policier, car je ne pouvais pas dormir. Soudain, vers 0 h 10 — je venais de regarder ma montre à minuit — j'entendis une gigantesque explosion. On aurait cru le tir d'un énorme canon. La pression de l'air enfonça la porte de ma chambre, puis la lumière s'éteignit.

QUATORZE JEUNES FILLES

« Je sautai du lit, pris une lampe électrique et allai voir ce qui se passait à l'extérieur. Je me rendis vers la gauche du bâtiment et j'entendis des cris. Ils provenaient d'une partie du bâtiment où quatorze jeunes filles furent sauvées.

Elles appelaient à l'aide, mais il n'y avait pas de panique ; les pièces étaient emplies de poussière. Je pouvais à peine respirer. Nous avons alors emmené les filles vers une autre partie du bâtiment. J'avais été le premier sur les lieux, mais d'autres personnes vinrent très rapidement m'aider. Les équipes de secours arrivèrent en vingt minutes.

» Je tentai alors d'aller vers les autres pavillons, mais ce n'était pas possible. Tous les couloirs les reliant au bâtiment central étaient obstrués par des roches. Il n'y avait rien à faire pour passer.

» C'était terrible. il faisait nuit noire. Seule une faible lueur de la Lune éclairait la scène. Et surtout le silence était terrifiant. Je suis sûr que tous ceux qui se trouvaient là ont été tués sur le coup.

» La plupart des autres enfants, dans les autres parties du bâtiment, ne se sont pas réveillés malgré le bruit de l'avalanche. Ils n'ont été réveillés que dans la matinée, lorsqu'on est venu les chercher avec des petits cars. » Les fillettes serraient leurs poupées dans leurs bras.

POURTANT...

« C'est un désastre terrible, a poursuivi M. Gras, mais il y avait déjà eu un avertissement. Le 4 avril, en effet, il y avait eu une petite coulée, d'environ 200 mètres cubes à mon avis. Rien n'a été endommagé et personne n'a été blessé, mais cela a suffi à faire peur à ma femme.

» Un de mes collègues avait dit qu'il ne voulait plus coucher dans le chalet du personnel, mais il est resté et maintenant il est mort, ainsi que sa femme. Mais, évidemment, personne ne pouvait prévoir une catastrophe de cette ampleur. »

Des débris des pavillons ont été projetés à une centaine de mètres en contrebas.

Une religieuse qui dormait dans une chambre a été projetée à une quarantaine de mètres hors de la pièce, par la fenêtre. Elle a miraculeusement survécu.

Les pavillons sont situés au pied du roc-du-Fiz, qui culmine à 700 mètres au-dessus d'eux. On estime que l'avalanche s'est déclenchée à 200 mètres au-dessus des pavillons.

LE PLATEAU D'ASSY

Adossé à la chaîne des Fiz, au pied de l'aiguille de Varan (2541 m) et de la pointe de Plate (2533 m), le plateau d'Assy s'étage entre 800 et 1500 mètres face à la chaîne du Mont-Blanc, de l'autre côté de la vallée de l'Arve.

Il est parsemé de très nombreux établissements sanatoriaux appartenant à des ordres religieux, comme celui de Roc-des-Fiz, ou à des organismes publics — entreprises nationalisées et sécurité sociale.

Plusieurs milliers de malades pulmonaires y sont en traitement, enfants et adultes. Le village par lui-même, qui dépend de la petite commune de Passy, ne compte que quelques commerces fréquentés par les malades pendant leurs heures de sortie ; son église, décorée par les plus grands peintres modernes, attire chaque année de nombreux touristes.

APOLLO : ON LES ATTEND A 19 H 07

Mais il reste bien des difficultés à vaincre

HOUSTON (AP). — Enfin, les astronautes sont sur la bonne voie. Ils ont réussi une correction de trajectoire, la dernière, en principe, qui les fait plonger tout droit dans l'étroite « lucarne » qui seule leur permettra de pénétrer dans les couches denses de l'atmosphère terrestre aujourd'hui vers 18 heures. Sans cette correction, la cabine aurait « manqué » la terre de 167 kilomètres.

La manœuvre a eu lieu à 5 h 32 (heure suisse), soit quelques minutes plus tôt que prévu, car Houston avait laissé à l'équipage le soin de choisir le moment qui lui semblait optimum pour l'allumage du moteur du LEM, qui servait ainsi pour la troisième fois.

Pour la circonstance, le chef de bord, Jim Lovell, avait pris les commandes, tandis que ses deux compagnons, Fred Haise et John Swigert, surveillaient les instruments. Le moteur de descente du LEM, mis en route manuellement par Lovell, a rempli une fois de plus fidèlement son office. La combustion a duré quinze secondes. Tout de suite, les astronautes ont su qu'ils étaient sûrement dans la bonne direction : « Ça paraît bon, beau travail », a aussitôt annoncé Houston.

LA « COMBINE »

La fusée du LEM avait freiné correctement la course du vaisseau, lui donnant un angle d'attaque plus plongeant des couches de l'atmosphère.

« J'espère que les gars d'en bas ont bien combiné ça comme il fallait », avait déclaré Lovell avant de prendre les commandes. Effectivement, la « combine » était bonne, mais il aura fallu plusieurs heures aux techniciens de Houston pour confirmer la bonne nouvelle. Ils désiraient faire plusieurs relevés radio-télémétriques pour déterminer avec précision les nouveaux paramètres de la trajectoire, et voir si une fuite d'hélium qui était survenue à bord du train spatial pouvait la modifier.

NOUVEAUX ENNUIS

Quelques heures avant la manœuvre, Lovell, Haise et Swigert avaient une fois de plus connu de nouvelles difficultés.

Ce fut tout d'abord un voyant lumineux qui s'alluma, indiquant qu'il y avait surchauffe dans une des six batteries du module lunaire. Mais ce n'était qu'une fausse alerte. Il se révéla, d'après les contrôles au sol, que c'était le système d'alerte lui-même qui était défaillant. Après avoir été un moment mise hors circuit, la batterie devait de nouveau fonctionner normalement.

Et puis, il y a eu le froid, dans le module de commandement-chambre à coucher dont l'électricité, par souci d'économie, avait été coupée.

« Je ne sais pas si nous pourrons dormir là-haut, a dit Swigert ; il doit y avoir entre 2 et 5 degrés, mais nous y sommes en général à deux et ça ne paraît pas si froid. »

Au sol, les techniciens ont confirmé que leurs appareils de mesure donnaient à peu près les mêmes températures que celles relevées par Swigert.

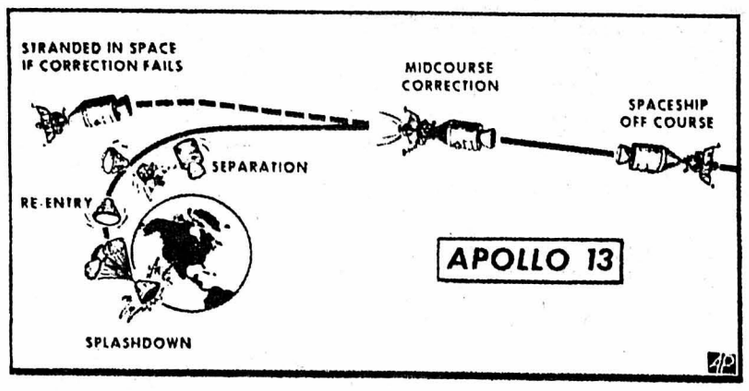

L'ultime manœuvre qui permettra aux astronautes de se séparer du module défaillant, puis du LEM (Téléphoto AP)

Les points critiques

MANŒUVRE CAPITALE À 13 H 30

A une journée de leur amerrissage prévu dans le Pacifique à 19 h 07, voici la situation telle qu'elle se présente à bord :

Dans le module de commandement, les astronautes disposent d'une réserve intacte d'électricité pouvant débiter 99 ampères-heure et qui sera branchée au début des opérations de rentrée. Le directeur du vol M. Griffin estime que 70 à 80 ampères-heure seront alors nécessaires au bon fonctionnement de la capsule.

L'eau pour le refroidissement des appareillages électroniques du LEM et l'oxygène paraissent être les deux points les plus critiques. Jeudi matin, de bonne heure, M. Griffin a indiqué que les trois hommes ne disposaient plus que d'une marge de 19 heures. Par contre, l'eau potable ne leur fait pas défaut.

Au point de vue électricité, ils disposent, grâce au LEM, d'une marge de 500 ampères-heures si besoin.

Maintenant, une autre phase délicate attend les trois hommes : l'opération de rentrée proprement dite qui aura certainement lieu, comme prévu, dans le Pacifique sud, le cyclone « Hélène » qui menaçait la zone de récupération s'étant dissipé.

GRACE A VERSEAU

Vendredi, les trois hommes d'équipage pénétreront dans le module de commande vers 13 h 30 et mettront sous tension tous ses appareillages. Deux heures plus tard, ils se sépareront de leur module de commandement défaillant à 15 h 24 grâce à l'utilisation des boulons explosifs et aux moteur du module lunaire. Ensuite à 17 h 23, ils fermeront le couloir qui les relie au LEM et ils le pressuriseront suffisamment pour qu'une heure avant leur rentrée dans l'atmosphère ils puissent s'en séparer sous le seul effet de la pression, pour économiser jusqu'au dernier moment leur électricité.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9
La vie économique : page 13
Le tour du monde de quatre Neuchâtelois : page 16
Pour vous, Madame : page 19
Chronique philatélique : page 21
Les sports : pages 25 et 29
L'homme aux frontières de l'inconnu : page 27
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses : page 33
L'actualité en Suisse : page 35

En avant-dernière page :

Visite au Groupe Dassault, par Eddy Bauer

Mystère à Conthey, après la disparition d'un enfant

Haut-Valais : chantier dévasté par l'avalanche

LA MONTAGNE SANS PITIÉ

Nous sommes saisis d'épouvante, de stupeur et de tristesse, au spectacle du désastre qui, en un clin d'œil, a écrasé septante-deux vies humaines au Plateau d'Assy. Val d'Isère, Reckingen, Assy : en deux mois la montagne nous a avertis par trois fois combien elle sait être cruelle, combien sauvagement elle entend châtier ceux qui se réfugient sur ses flancs pour y vivre, pour s'y reposer ou y recouvrer leur santé.

Par moments, on dirait que la montagne se plaît à défier les hommes. A justifier cette sorte de haine aveugle que lui vouent beaucoup de gens qui lui préfèrent la plaine et la mer. Pourtant, la plaine et la mer savent à leur manière faucher les hommes et rentrer leurs sanglantes moissons de victimes humaines. Infiniment plus nombreuses, en réalité, que celles qui tombent sous le fracas des avalanches.

C'est que l'avalanche et le glissement de terrain en montagne sont tellement plus spectaculaires par leur soudaineté, leur ampleur et leur brutalité. Rien ne les arrête. Le plus souvent même, nul indice ne permet de les prévoir.

Néanmoins, l'on cherchera sans doute maintenant des responsables, voire des coupables, à Assy, comme on l'a fait hier à Reckingen et à Val d'Isère. Mais, pour l'instant, devant l'effroyable mort des dizaines de filles et de garçons gisant, écartelés, dans leur gigantesque cercueil de neige, de roches et de forêt fracassée, nous ne songeons qu'au deuil de leurs pauvres parents. Et, si proche de cette vallée de Saint-Gervais frappée par le malheur, la Suisse s'incline devant leur peine et leur chagrin.

Peut-être le cataclysme d'Assy eût-il été évité si partout, mais surtout en montagne, le printemps n'était pas en retard d'un mois. Le péril, de ce fait, persiste ailleurs, dans nos Alpes et même, quoique dans une moindre ou une faible mesure, dans d'autres régions montagneuses de Suisse.

Avant-hier matin, nous avons publié l'avertissement de l'Observatoire du Weissfluhjoch sur Davos, informant tous ceux qui se trouvent en altitude du danger croissant d'avalanches, en particulier sur les versants nord et est des Grisons et du Valais. Souhaitons que la mise en garde soit partout entendue et, au besoin, suivie de mesures préventives.

R. A.

AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

DÉLIT DE FUITE ET RÉCIDIVISTE

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mme R. Schaer-Robert et de M. J. Ruedin, assistés de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

DÉLIT DE FUITE

Le 6 février 1970, R.S. circulait au volant de sa voiture sur la route de Neuchâtel à Cressier en direction ouest. Dans cette dernière localité, il croisa un camion qui le serra d'un peu près. Le prévenu concentra alors toute son attention vers le milieu de la chaussée. Tout à coup, il vit le coin d'une maison sur sa gauche. Ce bâtiment arrivait en effet à franc bord de la chaussée. Aussitôt, S. freina pour éviter le choc. Ce faisant, son véhicule glissa sur la chaussée verglacée et finit sa course dans l'angle de la bâtisse. Lors du heurt, il défonça également le tuyau de descente pour eaux pluviales. Dans l'accident, la femme du conducteur fut projetée dans la glace, ce qui la commotionna légèrement. De plus, la voiture de S. était passablement endommagée à l'avant ; en particulier un des phares était hors d'usage. Au lieu de s'annoncer immédiatement, soit à la police, soit auprès du propriétaire de la maison, le prévenu alla directement au garage de l'endroit pour y faire procéder à une remise en état sommaire de son véhicule. Puis, il reprit la route en direction de son domicile dans le canton de Vaud.

Un mois plus tard, il fut retrouvé et interrogé par la police de son domicile. Il reconnut immédiatement sa faute et indemnisa sans discuter le propriétaire de la maison endommagée. A l'audience, le prévenu n'a pas contesté les faits. Il a désiré être entendu devant le tribunal pour expliquer les circonstances dans lesquelles il a omis d'annoncer l'incident. L'accident s'étant passé en fin de journée, le prévenu désirait profiter des dernières lumières diurnes en raison de son phare endommagé. De plus, sa femme n'était pas bien et il ne voulait pas allonger son voyage de retour. Il pensait s'annoncer auprès du propriétaire, lors de l'un de ses fréquents passages dans la région.

La présidente ne peut retenir que partiellement cette argumentation, en observant toutefois qu'il s'est passé un mois entier entre l'accident et la découverte de son auteur sur les indications d'un témoin oculaire qui avait relevé le numéro des plaques. Pour tenir compte de tous les arguments invoqués, la présidente n'inflige au prévenu que 100 fr. d'amende et 30 fr. de frais alors que le procureur général demandait 200 fr. d'amende.

R.M. est un récidiviste connu des tribunaux et pour lequel les méandres de la procédure pénale n'ont plus de secret... ou presque. Au moment des infractions pour lesquelles il est renvoyé en justice, il bénéficiait encore des effets d'une libération conditionnelle. On lui reproche d'avoir conduit sans permis les 17 et 23 janvier 1970, la voiture de A.R. qui savait que R.M. n'avait pas de permis.

Au cours de sa promenade du 17 janvier, le prévenu a aussi dépassé une ligne de sécurité. A l'audience, il n'a pas contesté les faits et comme il l'a dit « avec un casier comme le mien je suis obligé de les reconnaître ». Finalement, le juge le condamne à 20 jours d'arrêts sans sursis et à 200 fr. d'amende, les frais de la cause restant à sa charge. Pour sa part, A.R. se voit infliger 100 fr. d'amende et une part des frais. En sortant du tribunal, R.M. se rend vers le gendarme en lui disant : « Voilà, alors je vous suis ». Terrible habitude du cheval de retour qui croyait que le seul chemin pour sortir d'un tribunal était celui de la prison ! Quelle aubaine, pour une fois que ce n'était pas le cas pour R.M. !

Le 17 février 1970, A.C. circulait au volant d'un trolleybus à la rue de l'Evole en direction de la ville. Sur le trajet du bus se trouvait une voiture stationnée en deuxième position. A.C. s'apprêtait à dépasser ce véhicule. A ce moment, survint en sens inverse une voiture pilotée par J.-P.M. Ce dernier conducteur crut qu'il ne pourrait pas passer entre le mur de droite et le bus. Il freina mais son véhicule glissa sur la chaussée enneigée, zigzagua, heurta le bus et sous l'effet du choc fut déporté contre le mur de droite. A l'audience, les deux prévenus ont contesté les faits et leur responsabilité dans l'accident. Au vu de la complexité de certains problèmes, le président renvoie le prononcé de son jugement à une date ultérieure.

Stationnements illicites : P.J. est condamné à 30 fr. d'amende et à 15 fr. de frais ; D.P. écope de 30 fr. d'amende et 15 fr. de frais ; pour avoir laissé sa voiture sans plaques sur la voie publique, C.R. est condamné à 20 fr. d'amende et à 15 fr. de frais.

Collisions : en sortant d'une place de parc, le véhicule de G.S. est entré en collision avec un véhicule qui roulait correctement sur la chaussée qu'allait emprunter le prévenu ; il est condamné à 40 fr. d'amende et à 15 fr. de frais. G.H. est condamné à 90 fr. d'amende et M.B. est acquittée des fins de la poursuite pénale dirigée contre elle.

Une lecture de jugement : R.T. est condamné à 30 fr. d'amende et à 230 fr. de frais et T.T. est libéré.

La Société de banque suisse va célébrer le cinquantenaire de son arrivée à Neuchâtel

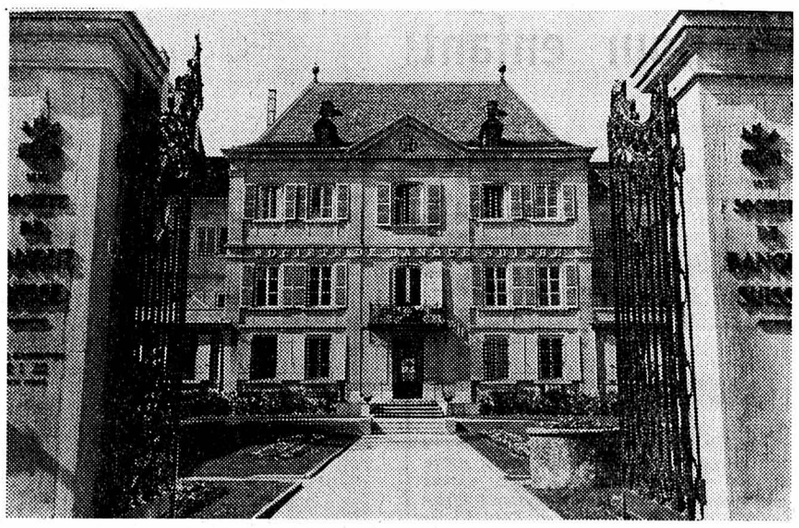

Reprenant la veine qui plusieurs fois déjà lui a si merveilleusement réussi, Marcel North, à l'occasion du cinquantenaire de la Société de banque suisse à Neuchâtel, nous présente le Pays de Neuchâtel à travers les siècles. S'il a pris la peine de nous le conter, ce qui a exigé de sa part des recherches savantes, il l'a aussi illustré, et là il lui suffisait de se livrer à son imagination et à sa fantaisie.

C'est ce qu'il fait, par exemple, lorsqu'il dessine sur les bords de la Thielle la ville que rêvait de fonder Henri II de Longueville. Mais ce projet, ayant suscité la colère des Neuchâtelois, n'eut pas de réalisation, et tout ce qu'il en reste, c'est un joli dessin de Marcel North, avec des naïades grassouillettes (en attendant, à la fin de la plaquette cet autre dessin évoquant la brillante illumination nocturne de la Raffinerie de Cressier).

Dans les temps anciens, les Neuchâtelois étaient des gens très sérieux, comme en témoigne Pierre Daviti, qui les disait ingénieux en toutes sortes d'arts, grands et forts, et tous bons soldats, allant à la guerre avec les Suisses par toute l'Europe. Quant aux femmes, elles étaient « graves et modestes ».

Au milieu du XVIIIe siècle, l'industrie se développe rapidement : horlogerie, dentelles, toiles peintes. On voit s'ouvrir alors l'ère des grands négociants qui parcourent l'Europe, l'Asie, et qui fondent des colonies au Nouveau monde. « Si un juif, disaient les jaloux, roule facilement six chrétiens, un Neuchâtelois roule six juifs. » Et Marcel North conclut spirituellement : « Ce qui, tout bien calculé, ferait quarante-deux personnes bernées, pour une seule à se frotter les mains. »

En fait, les Neuchâtelois devaient leurs succès à leur honnêteté et à leur sobriété autant qu'à leur esprit d'entreprise. Tel Jacques-Louis de Pourtalès, fils de ce Jérémie qui avait construit un bel hôtel au faubourg de Neuchâtel ; sobre, sagace, très économe, il avait le génie du négoce. En 1765, il acheta, face à l'hôtel paternel, une coquette maison, avec jardin donnant sur le lac ; il y ajouta un étage et deux ailes, avec sculptures et fers forgés, ce qui lui conféra grande allure.

C'est aussi l'époque où l'esprit s'affine. Gibbon remarquait que les Neuchâtelois ont en général plus de vivacité que les Suisses. La mondanité commence à fleurir, sous l'égide d'Alexandre DuPeyrou, nabab des Indes néerlandaises et grand ami de Jean-Jacques Rousseau. Milord Keith, maréchal d'Ecosse, gouverne le pays au nom du roi de Prusse, et Mme de Charrière s'y installe.

Le frère de cette aimable Néerlandaise note alors : « J'ai été chez une madame de Pourtalès, qui est encore à la campagne aux environs de Colombier. C'est une jeune femme de 24 à 25 ans, qui est très jolie et qui a un mari de 60 ans, qui n'est presque jamais avec elle à cause que c'est peut-être un des plus grands négociants de l'Europe. Le soir, Mme de Pourtalès nous donna un superbe bal où tout le beau monde était invité... Il est frappant pour un petit endroit comme Neuchâtel de voir un si grand nombre de femmes comme il faut, qui sont presque toutes jolies, et montées sur un ton d'élégance auquel on ne s'attendrait pas. »

Devant le nouvel hôtel de Pourtalès, les joyeuses cavalcades animent la petite ville qui prend un aspect cosmopolite. Mais Jacques-Louis de Pourtalès a aussi le sens de la générosité et de la charité ; il donne 600,000 francs de France pour fonder un hôpital à la Maladière. Et il s'éteint, en 1814, à l'âge de 92 ans.

Marcel North parle ensuite du XIXe siècle et du développement de nos industries. En 1880, la banque Pury achète le bel hôtel de Pourtalès, qui avait accueilli l'impératrice Joséphine, le roi de Prusse et la reine Hortense, mère du jeune Louis-Napoléon Bonaparte, futur empereur des Français. Puis en 1920, grâce à Léopold Dubois, qui la dirige à Bâle, c'est la Société de banque suisse qui s'y installe. Si l'intérieur subit des transformations considérables, l'espect extérieur ne change pas ; il n'a fait que s'améliorer.

Marcel North en arrive ensuite au XXe siècle. On y voit un Montherlant attendri par le déferlement quotidien de la jeunesse écolière sur nos quais. Et enfin, c'est le bruit, le mouvement, la grande prospérité d'aujourd'hui, ce qui n'empêche pas les Neuchâtelois de cultiver toujours leurs vignes avec dévotion. On a dit : « Le plus grand défaut du vin de Neuchâtel, et dont les Neuchâtelois paraissent tout consolés, c'est qu'il ne soutient pas l'eau. »

Autrefois, c'était l'eau qui soutenait le vin en l'acheminant en barque vers les gosiers soleurois et autres. Aujourd'hui, les Neuchâtelois ont pris « la clef des champs, dont ils ont ouvert la porte toute grande, vers le large et les vastes perspectives ».

P.-L. BOREL

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 16 avril 1970. Température : moyenne 10,1 ; min. : 2,5 ; max. : 16,8. Baromètre : moyenne 728,8. Vent dominant : direction : nord-est ; force : calme à faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux ; soir nuageux.

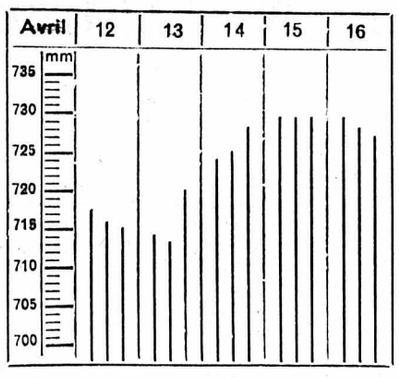

Température de l'eau (16 avril 1970) 6 ½ °

Niveau du lac, 16 avril 1970 à 6 h 30: 429.31

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera en majeure partie ensoleillé. L'après-midi, la nébulosité augmentera lentement à partir de l'ouest. La température en plaine, comprise entre zéro et 5 degrés en fin de nuit, atteindra 15 à 20 degrés l'après-midi. Dans le Valais central, le maxima sera de 22 degrés. Les vents seront d'abord faibles du secteur nord, puis s'orienteront vendredi au secteur ouest.

Evolution probable pour samedi et dimanche. — Au nord : samedi, augmentation de la nébulosité par l'ouest. Dimanche, en majeure partie très nuageux à couvert et, régionalement, quelques précipitations. En montagne, fœhn temporaire.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

BOUTONS

toutes les dernières nouveautés au

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 — Neuchâtel

Théâtre de Neuchâtel

Ce soir et demain soir à 20 h 30

MARIONNETTES SICILIENNES

Vente des billets : TPN - Centre de culture, Pommier 9, tous les jours dès 13 h 30 et à la caisse du théâtre. Prix d'entrée : 6 fr.

Places non numérotées.

Réductions habituelles.

Ecole Moderne

REPRISE DES COURS

lundi 20 avril.

Français pour élèves de langues étrangères, 14 heures.

Cours du soir, 20 heures.

HOTEL DE LA PAIX - CERNIER

Ce soir

DANSE

Sténodactylo

à mi-temps

est demandée par entreprise de Neuchâtel

Tél. 5 37 21

BOUDRY - Salle des spectacles, ce soir, après « La Servante d'Evolène »

DANSE Prolongation d'ouverture autorisée

XAMAX FC

Stade de Serrières

Samedi 18 avril à 17 heures

XAMAX - GRANGES

CHAMPIONNAT LIGUE B

Match des réserves à 15 heures

En présentant le programme, les DAMES bénéficient de l'ENTRÉE GRATUITE

Naissances

Monsieur et Madame Gabriel RUEDIN-NICOLLERAT et Joëlle ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

FLORENCE

16 avril 1970

Maternité des Cadolles — Fontaines

VILLE DE NEUCHATEL

LE PAYS DE NEUCHÂTEL À TRAVERS LES SIÈCLES

CONTÉ ET ILLUSTRÉ PAR MARCEL NORTH

C'est en effet en 1920, au moment où l'économie mondiale subissait les profonds remous de l'après-guerre, que l'un de nos principaux instituts de crédit helvétique ouvrait son siège de Neuchâtel. Prenant la succession de MM. Pury et Cie, dont l'importance et l'excellente réputation dépassaient largement notre ville, la Société de banque suisse s'installait d'entrée dans l'une des plus élégantes demeures de la cité où elle sut contribuer pour une large part au développement économique de la région, à laquelle elle a eu le mérite de s'intégrer.

DES BUREAUX ACCUEILLANTS

Avant même que ne se déroule la manifestation officielle de cet anniversaire, la direction de cet établissement a tenu à convier la presse à une visite détaillée de ses bureaux. Sous la conduite de M. René Favre, directeur, et de ses adjoints, MM. E. Vouga, D. Rumley et F. Jacot, un tour de maison a fait ressortir combien heureusement les locaux érigés au XVIIIe siècle ont été habilement aménagés pour répondre aux exigences de la technique d'une banque moderne, sans altérer la belle ordonnance de l'immeuble. L'introduction de l'électronique a seule permis de tenir dans des murs inextensibles sans adjonctions disgracieuses, malgré le développement réjouissant des affaires. Ce lien entre la banque et le public présente aussi le mérite d'effacer la légende de l'austérité et du cérémonial réfrigérant qui préside aux opérations financières ; l'accueil chaleureux des maîtres de céans et le confort simple des locaux de réception des créanciers et des débiteurs contribuent à créer un climat de confiance.

Ce bon esprit est encore confirmé par la remarquable stabilité du personnel dont l'activité dépasse souvent vingt années parmi les cent et quelques employés du siège de Neuchâtel. Le directeur insiste aussi avec raison sur le fait que sa banque fournit à l'industrie, au commerce et à l'artisanat neuchâtelois des crédits qui dépassent les dépôts de la clientèle neuchâteloise.

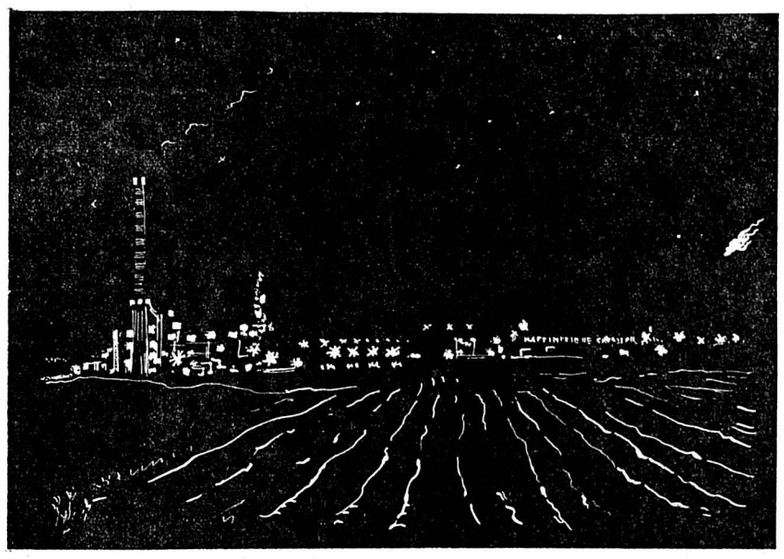

Une des illustrations de Marcel North : la raffinerie de Cressier.

UN MAJESTUEUX HOTEL BICENTENAIRE

C'est en 1765 que Jacques-Louis de Pourtalès acquérait une modeste maison, entourée d'un jardin, pour la remplacer par une riche demeure composée d'un bâtiment principal, flanqué de deux ailes. Son propriétaire, l'un des promoteurs de l'industrie des « indiennes », dota aussi sa ville natale de l'hôpital qui porte son nom. Ses descendants y donnèrent de somptueuses réceptions dont l'éclat est attesté par le passage de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense, en 1810, ainsi que du roi de Prusse Frédéric-Guillaume, en 1814.

En 1882, MM. Pury et Cie, banquiers, achetèrent cet hôtel et y aménagèrent leurs bureaux, contribuant à l'essor économique de notre canton et au développement de l'industrie horlogère.

En 1920, la Société de banque suisse y ouvrit son siège de Neuchâtel en respectant scrupuleusement l'aspect extérieur de cette belle construction, classée monument historique.

Fidèle et dynamique pendant cinquante années, cette banque entretient les meilleures relations avec les autres établissements de crédit de la place. Souhaitons-lui un avenir digne de son passé.

E.D.B.

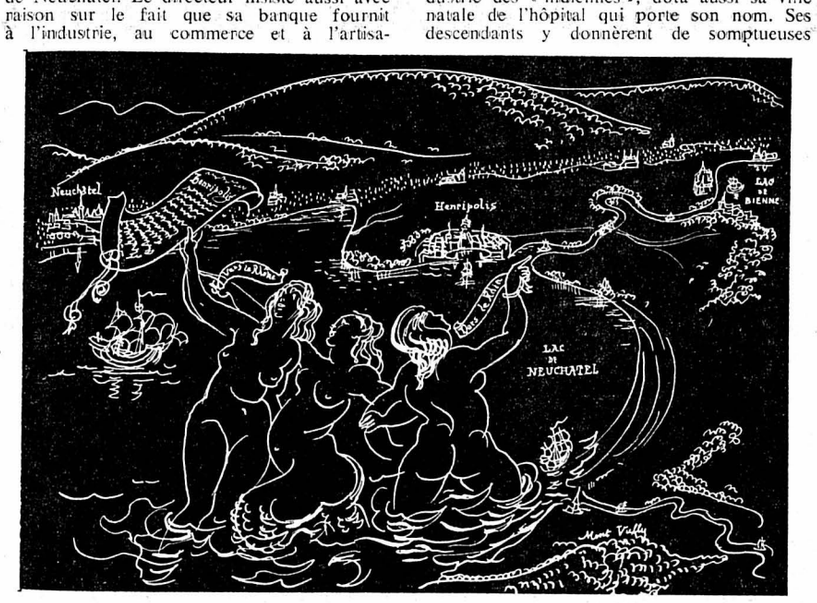

Les naïades grassouillettes de Marcel North.

Collision à Chaumont

HIER, Mme V. M., de Neuchâtel, circulait en voiture à Chaumont lorsque le véhicule de M. K. S., de Neuchâtel ,lui coupa la route au cours d'une manœuvre sur la place de parc. Les deux voitures ont subi quelques dégâts.

Suisse et... Suisse romande !

● Le titre de l'article paru mercredi au sujet des bibliothécaires a été amputé d'un mot, ce qui en changeait le sens. Nous devions dire que Neuchâtel était la seule ville de Suisse romande (et non de Suisse) avec Genève, à former des bibliothécaires.

Home de Champréveyres : les étudiants apprennent la responsabilité

Les quelque 80 étudiants étrangers du home de Champréveyres, près de Neuchâtel, l'une des réalisations des Chantiers de l'Eglise neuchâteloise, font depuis quelque temps l'apprentissage du partage des responsabilités. La maison n'a pas échappé aux effets de la contestation estudiantine, ce qui a amené son directeur, M. Pierre Pipy, professeur, à répartir toujours davantage ses responsabilités.

Trois équipes se partagent actuellement la direction de la maison : un conseil d'étudiants nommé par l'assemblée des pensionnaires, qui veille au bien-être de tous et organise les activités de toute nature ; un conseil de direction formé de quatre étudiants et du directeur qui affronte les problèmes de gestion et le groupe des assistants francophones qui veille à l'intégration de l'étranger dans la cité et aux relations des Suisses avec la maison.

D'autre part, un bar s'est ouvert avec l'appui de la ville de Neuchâtel afin de compléter l'équipement du home par un lieu de rencontre et de discussion. Entièrement géré par les étudiants qui fournissent le personnel et les marchandises, il répond pleinement à ce qu'on en attendait.

COMMUNIQUÉS

La Foire suisse d'échantillons 1970

Différentes raisons, telles que le progrès scientifique et technique, l'intégration européenne et la pénurie de personnel provoquent d'importants changements dans notre économie. En période de rapide évolution telle que la nôtre, la Foire suisse d'Echantillons répond à un besoin encore plus impérieux que les autres années.

Pour la 54me fois, l'économie suisse expose à Bâle ses réalisations extraordinairement variées. Dans une présentation impressionnante, nous pouvons faire la connaissance de nouveaux produits et d'autres, déjà éprouvés, mais qui ont subi de nombreuses améliorations. Ce condensé de l'offre est intéressant au premier chef pour les acheteurs du pays et de l'étranger. Pourtant, chacun se renseignera avec profit sur la situation et les tendances de l'économie, sur les résultats du travail intensif, dans les entreprises, d'hommes de science et d'ingénieurs imaginatifs, d'entrepreneurs doués d'initiative, comme aussi d'ouvriers et d'employés qualifiés. La Foire d'échantillons imprime des impulsions durables à l'ensemble de l'économie suisse ; c'est un service particulièrement appréciable de sa part. Tant la comparaison entre les marchandises exposées que les désirs des nombreux visiteurs sont des facteurs qui incitent à parfaire les produits et à créer de nouveaux articles propres à satisfaire tel ou tel besoin des producteurs ou des consommateurs. C'est pourquoi, je souhaite que la Foire suisse d'échantillons 1970 connaisse un vif succès.

Hans Peter Tschudi
Président de la Confédération

Soirée théâtrale à l'Armée du salut

Un groupe théâtral de Vevey présentera samedi 18 avril, en la salle de l'Ecluse 20, une pièce en trois actes de R. Rombeau : « Les noces de Chabris ».

Cette soirée est organisée en faveur du nouveau centre salutiste neuchâtelois. Chacun est cordialement invité.

Le magasin spécialisé en

RÉPARATION
CONSERVATION
TRANSFORMATION

Valérie FOURRURES

MOULINS 45 — 2000 NEUCHATEL

Tél. (038) 4 35 17

PLATEAU DE DIESSE

LIGNIÈRES

Bûcheron blessé par un sapin

Hier, vers 17 heures, M. Francis Schertenlieb, domicilié à Lignières, travaillait dans la forêt située entre la Neuveville et Lignières, en compagnie de son père, M. Robert Schertenlieb. Alors que le fils était occupé à abattre un sapin, sur un rocher, l'arbre tomba sur son père situé une dizaine de mètres en contrebas. M. Robert Schertenlieb, souffrant d'une commotion et de blessures au visage, a été transporté à l'hôpital de la Providence.

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Albert BEUCHAT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Cortaillod, avril 1970.

La famille de
Monsieur Gottfried HÄNNI

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Fontainemelon, avril 1970.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur Daniel VUILLIOMENET

incapable de répondre à chacun personnellement, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée lors de son grand deuil.

Neuchâtel et Berne, avril 1970.

Très émue par les nombreux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Josué BURGAT

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Les Prises-de-Montalchez, avril 1970.

Avis mortuaires

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.

Prov. 19 : 22.

Madame Walther Muster-Gerber ;
Monsieur et Madame Walther Muster-Freiburghaus et leurs enfants Michel, Eric et Eliane, à Corcelles ;
Madame et Monsieur René Bula-Muster et leurs enfants Viviane, Mireille et Thierry, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Raymond Muster-Domi et leurs enfants Pierre et Lucas, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Marcel Muster-Stauffer et leur fils Boris, à Neuchâtel ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Walther Muster-Debrot ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Gerber-Stähli,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Walther MUSTER

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 67me année, après une courte maladie.

Cormondrèche, le 16 avril 1970.

(Grand-Rue 49)

Je lève mes yeux vers les montagnes,
D'où me viendra le secours ?
Mon secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121 : 1-2.

L'ensevelissement aura lieu samedi 18 avril.

Culte à la chapelle de Corcelles, à 13 h 30.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil de la Confrérie des vignerons de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Walther MUSTER

son dévoué membre actif pendant 43 ans.

Pour le jour et l'heure du service funèbre, prière de se référer au faire-part de la famille.

Le comité de la *société de musique l'« Echo du Vignoble », de Peseux,* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Marie de SOUSA

mère de son dévoué membre actif, Monsieur Francisco de Sousa.

L'ensevelissement a eu lieu le 16 avril, au Portugal.

Très touchée et réconfortée par les nombreux témoignages de sympathie reçus,

Madame Maurice VUILLEUMIER-DUBOIS

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, avril 1970.

VILLE DE NEUCHATEL

N 5 : la commission spéciale du Conseil général s'en prend au Mouvement des « 5000 »

Elle précise qu'elle a pris sa décision à l'unanimité, au terme de ses travaux

Toute la presse romande — en tout cas les quotidiens les plus importants — était à l'hôtel de ville, hier matin. Une vingtaine de personnes se pressaient dans le « Réduit » exigu de la commune pour prendre part à une conférence de presse.

Elle était organisée par le service de l'information du Conseil communal, à la demande de la commission législative spéciale de la N 5.

D'emblée, le directeur de l'information, le conseiller communal Jean-Claude Duvanel, qui présidait cette réunion, mit les choses au point :

La commission législative a demandé une conférence de presse pour deux raisons : d'une part elle a terminé ses travaux, d'autre part elle a pris son avis à l'unanimité de ses quinze membres, qui représentent tous les groupes politiques du Conseil général.

Cette commission, devait dire ensuite son président, M. Charles Perrin (rad), représente non seulement tous les partis, mais numériquement, plus du tiers du Conseil général. Il est assez symptomatique de constater que la décision finale — contenue dans un rapport d'une dizaine de pages qui sera présenté au Conseil général le 4 mai — a été prise sans qu'une seule voix ne s'oppose ou qu'un seul membre ne s'abstienne ! A l'unanimité, comme l'avait souligné M. Duvanel.

Le président de cette commission a eu soin de dire que le travail de cette dernière est le fruit de consultations nombreuses de quatre commissions consultatives : celles de la circulation, d'urbanisme, des travaux publics, du port et des rives. Chacune a émis un certain nombre d'avis autorisés en comparant objectivement les deux projets existants, par le centre de la ville ou par le sud. Dans toutes ces commissions, il n'y a eu qu'une seule abstention au moment du vote !

Il est rare, devait préciser le président Perrin, qu'une telle unanimité surgisse au sein d'une commission appelée à se prononcer sur un problème aussi important.

Hier, à l'hôtel de ville, il n'a pas été question du fond du problème. Il est convenu que le contenu du rapport d'information de la commission législative ne doit être connu en premier lieu que des conseillers généraux.

En revanche, on a beaucoup parlé des efforts inlassables des commissaires pour se décider en toute connaissance de cause, pour que leur choix soit le plus judicieux pour la cité, et fait sans contrainte aucune pour que ce soit le choix non pas de technocrates, mais de simples citoyens soucieux de concilier les exigences du trafic motorisé et de la beauté de la ville.

Les commissaires unanimes, ajouta M. Perrin, ont la certitude d'avoir pris une décision « valable », au plus près de leur conscience. Ils ont tenu compte des réalités et le choix du Conseil communal sera basé sur les conclusions de la commission, après qu'il se sera inspiré du débat du prochain Conseil général.

Précisons, à cet égard, que le débat du Conseil général s'achèvera sans vote. Il appartient au seul Conseil communal de se prononcer, et il aurait fort bien pu le faire sans instaurer un débat au législatif.

M. Charles Castella (soc), vice-président de la commission, par souci d'un vocabulaire exact et pour que la population ne soit pas induite en erreur, a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une route au bord du lac, mais d'une tangente sud qui n'est à aucun moment « au bord du lac » sauf sur des tronçons déjà existants.

M. Blaise Junier (lib) ne voit pas pourquoi les commissaires auraient été assez stupides pour choisir la solution la plus bête ! Ils ont assez de conscience de s'être prononcés dans l'intérêt public.

LA PÉTITION DES « 5000 »

La pétition du Mouvement contre la route au bord du lac ?

Pour les commissaires de la N5, elle n'a, juridiquement, aucune valeur. Mais moralement, oui.

Sur le plan des réalités, a-t-il été dit hier, ce n'est pas la commune, ni l'Etat mais bien la Confédération qui décide du tracé. Après consultation des autorités cantonales qui, elles-mêmes, prennent l'avis de la commune de Neuchâtel.

Que risque-t-il de se produire ? M. Castella a trouvé qu'il était incorrect pour les promoteurs de la pétition d'alerter l'opinion publique alors que toutes les données du problème pour une appréciation objective et intelligente, n'étaient pas connues.

Il est en tout cas une évidence, a-t-on entendu dire : si les Neuchâtelois du chef-lieu sont divisés, par conséquent incapables de prendre une décision à propos de cette autoroute, le Service fédéral des routes et des digues pourrait être amené à décider lui-même (il en a la compétence) du tracé, sans trop s'embarrasser de considérations urbanistique et esthétique. Ce pourrait bien être la route sud, au bord du lac, au niveau des quais. Car, dans de tels cas, la Confédération a toujours choisi la solution la moins coûteuse !

Il est clair que la décision finale appartient, constitutionnellement, à la Confédération. Pour changer cet état de choses, il faudrait qu'une initiative fédérale soit lancée. Pour modifier la Constitution précisément !

Si, naguère, a précisé le conseiller communal Rémy Allemann, directeur des travaux publics, l'intervention des « 5000 » a eu une heureuse conséquence, aujourd'hui l'autorité locale veut prendre sa décision en complète objectivité. Pour cela, elle attendra le débat du Conseil général.

C'est ce que n'ont pas fait les promoteurs de la pétition, a conclu M. Perrin, car ils risquaient ainsi, en prenant de lourdes responsabilités, de diviser la population.

G. Mt

Les lecteurs de la rubrique neuchâteloise auront sans doute été surpris en lisant le texte concernant la N 5, publié hier, de trouver à la fin trois paragraphes qui semblaient ne pas être à leur place.

Or, normalement, ces vingt-neuf lignes auraient dû être chapeautées d'un titre qui est malheureusement tombé à la mise en page. Ce titre était : « Lettre aux signataires de l'appel contre la N 5 sud. »

Une voiture se retourne sur la route des Falaises

● UNE VOITURE bernoise conduite par M. S. G., de Bienne, qui circulait à vive allure hier à 2 h 10 sur la route des Falaises, a heurté le trottoir de la sortie du virage du Red-Fish. Sous l'effet du choc, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est retourné et a parcouru 160 m sur le toit. M. S. G. n'a pas été blessé, mais sa voiture est hors d'usage.

Vol d'un motocycle

● UN MOTOCYCLE léger, marque Mars 23 DS, vert, NE 272, a été volé dans la nuit du 15 au 16 avril près du garage Waser.

Cinquante ans de mariage

● *AUJOURD'HUI, M. et Mme Hermann Rieser-Pauroux, domiciliés rue Louis-Favre 9, à Neuchâtel, fêtent le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. Rieser est certainement le mécanicien qui a le plus de Tours de Romandie et de Suisse à son actif. Il est un des anciens mécaniciens de la maison « Allegro ».*

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

RN 5 : «La controverse rebondit»

Monsieur le directeur de la Feuille d'avis de Neuchâtel,

Nous avons lu avec étonnement la page parue sous le titre « La controverse rebondit », le mardi 14 avril 1970. Le ton utilisé pour exposer le problème de la traversée de la ville par les rives justifie de notre part une mise au point.

Les observations qui suivent n'engagent d'ailleurs ni nos groupes, ni nos partis respectifs, quant au choix qu'ils pourraient être appelés à prendre en la matière.

Pour autant qu'une controverse soit judicieuse au sujet d'un problème aussi délicat, qui a nécessité des années de réflexion et d'études, elle exigerait du moins une condition sine qua non pour qu'elle soit positive : l'objectivité. Or, l'argumentation présentée au sujet de la solution sud comporte des erreurs manifestes ; par ailleurs, le texte paru sous le titre « Les réponses des auteurs du tracé sud » ne peut avoir été rédigé par une personne qui a réellement opéré un choix en faveur du tracé sud ; les arguments présentés sous cette rubrique semblent plutôt avoir été « fabriqués » par un opposant au tracé en question.

La phrase parue dans la même page : « Ce projet est contraire aux intérêts de la population » pose la question de la loyauté des autorités dont les membres n'ont qu'un souci, celui de recourir à une formule conforme à l'intérêt public. Il est donc bien mal venu de tourner en ridicule le sérieux du travail effectué depuis une dizaine d'années par l'Etat, le Conseil communal, le Conseil général et une centaine d'ingénieurs, architectes et urbanistes qui se sont longuement penchés sur le problème.

Nous renonçons ici à entrer dans le vif du sujet ; l'orientation de la population se fera à une autre occasion.

En espérant pouvoir compter sur votre journal pour une orientation complète et objective de la population dans ce domaine, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à notre considération distinguée.

Blaise Junier
président du groupe libéral
du Conseil général

Walther Zahnd
président du groupe radical
du Conseil général

Jean-Pierre Ghelfi
président du groupe socialiste
du Conseil général

La lettre que nous reproduisons ci-dessus de notre bon vouloir était accompagnée d'un mot d'un des signataires disant que ceux-ci souhaitaient qu'elle soit publiée dans la FAN « sans allusion ironique à leurs dépens ». Que nos correspondants se rassurent sur ce point : il n'est pas question d'ironiser mais de proclamer bien haut notre INDIGNATION. Alors que rien ne nous obligeait à présenter les arguments des partisans du tracé sud, nous l'avons fait par souci d'objectivité et nous sommes allé consulter les auteurs mêmes du projet, MM. Hirsch et Jeanneret, tous deux ingénieurs. Et voilà que trois hommes politiques se permettent de mettre en doute la probité du rédacteur qui a écrit le reportage en l'accusant d'avoir « fabriqué » les réponses des personnes interrogées.

Les trois signataires posent la question de la loyauté des autorités à l'égard du public. Et ils font bien. En effet rappelons que le mouvement des opposants est né en 1964 alors que le Conseil communal de Neuchâtel d'alors se proposait déjà de « liquider » une affaire capitale pour l'avenir de Neuchâtel, par un simple rapport d'information au Conseil général lui annonçant qu'il allait donner son préavis à l'Etat en faveur du projet dit Waltenspühl qui n'était qu'ébauché. C'est l'explosion du mouvement populaire d'alors qui avait fait échec à cette tentative.

Or tout ce qui s'est passé depuis le dépôt du dernier projet — débat escamoté au Conseil général, aucune exposition publique des projets et des maquettes, information tardive, etc. — pouvait faire redouter à juste titre que le mauvais coup de 1964 ne soit réédité cette année. Nous conseillons vivement à MM. Ghelfi, Junier et Zahnd de méditer sur ce proverbe populaire qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu ! M. W.

VIGNOBLE

Vers l'inauguration du stand de tir de Peseux

(c) Les travaux d'aménagement du stand de tir de Peseux avancent bon train. Depuis des semaines, voire des mois, les tireurs se relayent pour mener à chef les détails nombreux qui résultent de cette importante transformation entreprise par les autorités communales avec la collaboration active de la Société de tir. Les nouvelles installations comprenant l'agrandissement du stand et de la ciblerie équipée d'un système de cibles électroniques, seront mises officiellement à la disposition de la Société de tir par les autorités communales au cours d'une manifestation qui aura lieu le samedi 25 avril et qui réunira les membres de la société, les autorités ainsi que les représentants de l'Association cantonale de tir et du département militaire. Auparavant, les installations seront reconnues par l'officier fédéral de tir et mises à l'épreuve ce week-end déjà. Enfin, comme cela a déjà été annoncé dans notre journal, au cours des deux premiers weeks-ends de mai, Peseux verra affluer un nombre impressionnant de tireurs venant de tout le pays pour participer au grand tir d'inauguration, soigneusement organisé par un comité présidé par M. Claude Bétrix, conseiller communal.

Cours pour sapeurs-pompiers

(c) Aujourd'hui et demain se déroulera à Peseux, sous la direction du capitaine Blaser, un cours de formation de chef d'engins destiné aux sous-officiers des corps de sapeurs-pompiers du district de Boudry. Ce cours sera suivi par une cinquantaine de participants.

Démission à la commission du feu

(c) M. Marcel Hofmann, commissaire radical à la commission du feu de Peseux, vient de faire parvenir aux autorités communales sa démission de ladite commission.

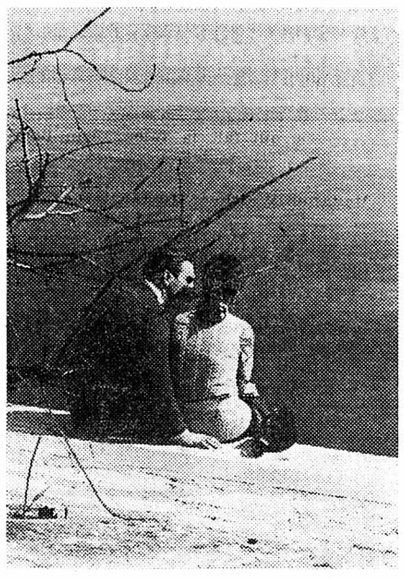

Ces amours printanières qui devront, plus tard, affronter l'hiver...

Les religieuses, elles aussi, ont éprouvé le besoin du soleil.

Les petits bateaux du port étaient à l'heure du rendez-vous.

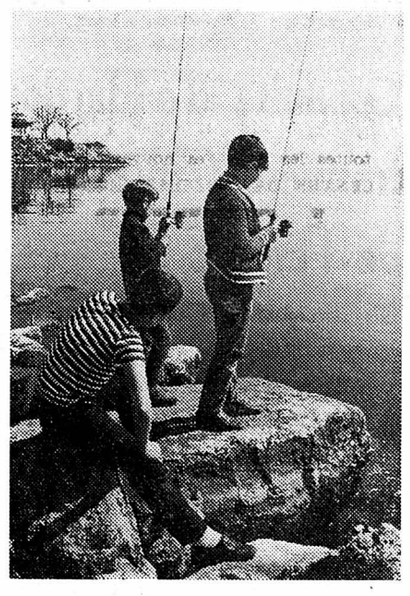

Les poissons viennent voir le soleil et... hop !

Mort de l'hiver le plus long ? Il n'a pas dit son dernier mot...

Tout d'un coup, c'est le printemps : deux journées radieuses, dont on avait perdu jusqu'aux parfums.

L'hiver le plus long depuis cinquante ans est-il fini ?

C'est ce qu'on se demande, à la montagne surtout, où la couche de neige est impressionnante, causant de sérieuses inquiétudes dans les milieux agricoles.

Les mauvais jours ont commencé en novembre déjà. Depuis, au-dessus de 800 mètres, constamment, le sol a été couvert de neige : il en est tombé des mètres sur les hauteurs, et tout récemment encore, il a neigé abondamment sur le Jura et les Alpes, chose que l'on n'avait pas vue depuis des décennies.

L'hiver, selon les spécialistes, et notamment Albert Simon, la grenouille d'Europe No 1, n'a pas dit son dernier mot. Il y aura du mauvais temps, des jours froids, des avalanches de dégel, conséquence de l'enneigement exceptionnel. Les Alpes, qui ont déjà payé un lourd tribut à l'hiver, risquent de voir se produire de nouvelle c ulées de fond tout aussi graves que les avalanches de la période hivernale.

Le réseau routier, partout, fait pitié.

La neige et les chasse-neige, le gel, puis le dégel, le sel, le calcium et, pour couronner le tout, les pneus à clous lui ont porté des coups mortels.

Le long de nos routes, ce n'est que plaies et bosses. La réfection entraînera des dépenses très élevées. Il y a des tronçons qu'il faudra restaurer de fond en comble. La valse des crédits routiers va recommencer !

Il est juste de dire que la plupart des routes du pays n'ont pas été conçues en fonction du trafic actuel. Si l'hiver s'en mêle...

La nature, dit-on, a un mois de retard. Les êtres humains sont surmenés par six mois de mauvaise saison. Aussi le soleil de ces deux jours a-t-il redonné de l'espoir à tout le monde.

Les terrasses sont réapparues devant les bistrots, les bateaux à rames et les voiliers ont repris du service sur le lac, les promeneurs ont retrouvé le chemin des quais, la Société de navigation a offert ses premières courses dimanche passé.

Gens et bêtes reprennent goût à l'existence ! Bientôt, les villages engloutis par la neige réapparaîtront.

Avec une semaine de soleil, le retard de la nature sera vite comblé. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'en temps ordinaire, les cerisiers de la Béroche sont en fleurs à mi-avril, les pommes de terre plantées, les jonquilles resplendissent...

Où est le printemps d'antan ?

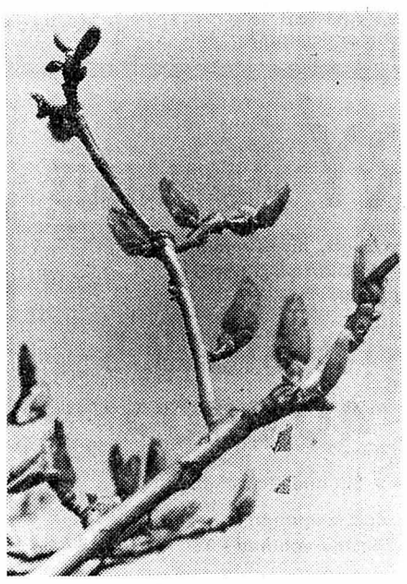

Les bourgeons n'attendaient que ce moment pour éclater.

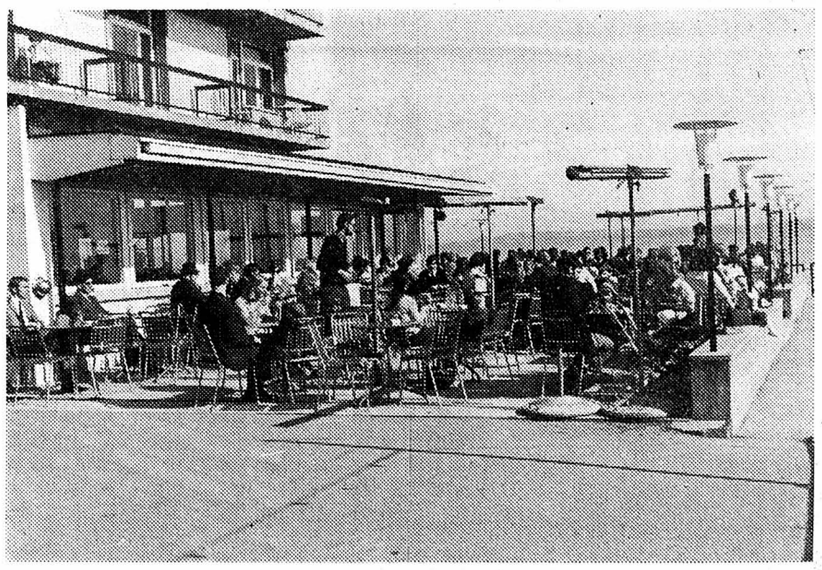

Bientôt, les places manqueront sur les terrasses.

Les enfants ne sont pas encore habitués au printemps.

La marche redevient un plaisir.

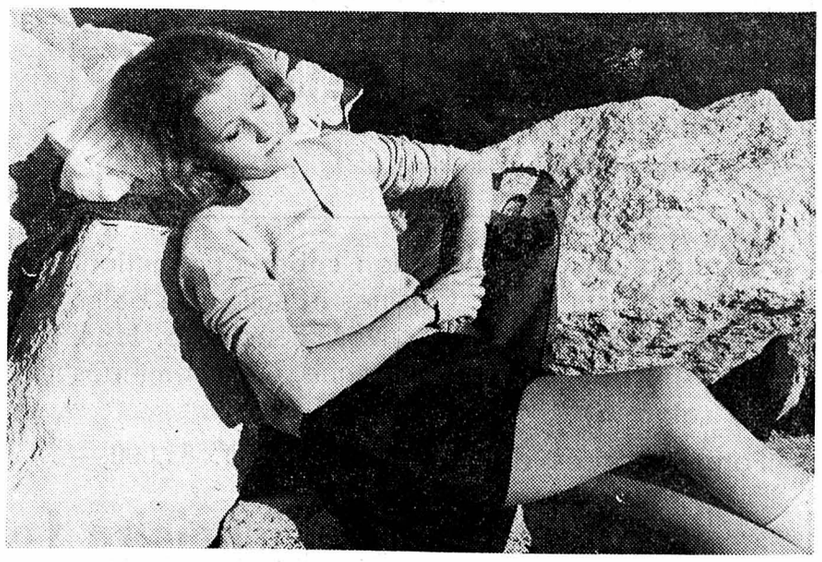

Le photographe est parfois très indiscret...
(Avipress - Baillod)

AVIS OFFICIELS

Commune d'Hauterive

CENTRE SPORTIF
EXPLOITATION DU BASSIN DE NATATION

Avis aux personnes désirant souscrire un abonnement individuel

La mise en service est prévue pour fin avril - début mai 1970.
Les entrées individuelles ne sont valables que sur présentation d'un abonnement et pour une séance d'une heure.
La première période d'abonnement commencera donc le 1er mai 1970 et se terminera le 30 juin 1971.
Les abonnements suivants sont en vente dès maintenant au bureau communal :

Habitants d'Hauterive
Enfants :
jusqu'à 6 ans (accompagnés d'un adulte) GRATUIT

	Printemps 70 mai/juin - 50 %	Eté 70 VII - VIII	Automne 70 IX - XII	Hiver 71 I - III	Année
de 6 à 16 ans	5.—	5.—	10.—	10.—	25.—
Adultes	12.50	15.—	30.—	30.—	80.—
Etudiants et apprentis	10.—	10.—	25.—	25.—	50.—
Personnes de l'extérieur					
Enfants de 6 à 16 ans	10.—	10.—	25.—	25.—	50.—
Adultes	17.50	20.—	40.—	40.—	100.—

Les abonnements sont personnels et doivent être munis d'une photo.
Des armoires sont à disposition au prix de 15 fr. par année.
Heures à disposition du public :

lundi	de 17 h à 20 h
mardi	de 17 h à 20 h
mercredi	de 12 h à 22 h
jeudi	de 17 h à 19 h
vendredi	de 17 h à 20 h
samedi	de 12 h à 22 h
dimanche	de 11 h à 18 h

Hauterive, le 16 mars 1970.

Conseil communal.

Commune des Verrières

Conduite d'adduction d'eau : frontière française - réservoir de l'Envers

Les personnes qui s'intéressent aux travaux suivants :

1. **Terrassements sur une longueur de 2240 m, relatifs à la pose d'une conduite d'eau ;**
2. **Fourniture et pose d'une conduite de transport d'eau de 100 mm ⌀, sur une longueur de 1640 m,**

peuvent demander les formules de soumission au bureau communal des Verrières.

Une visite des lieux est prévue vendredi après-midi 1er mai 1970. Rendez-vous à 14 h 30 devant le collège des Verrières.

Rentrée des soumissions : **lundi 11 mai 1970 au plus tard.**

Les Verrières, le 17 avril 1970.

CONSEIL COMMUNAL

La Fondation cantonale des pensions pour dames âgées

cherche

CUISINIÈRE

ou **jeune fille** désirant se perfectionner dans la cuisine.

Nous offrons :

— cuisine moderne (20 personnes)
— jolie chambre
— conditions de travail favorables
— bon traitement

Faire offres à la Direction de la pension « Les Lilas », 2055 Saint-Martin. Tél. (038) 7 13 31.

VILLE DE NEUCHATEL

Promenades et parcs publics

Nous avons procédé à la toilette générale des parcs et promenades de notre ville et, d'ici quelques jours, des floraisons printanières s'épanouiront au milieu de la verdure rafraîchie des pelouses.
Chaque année, nous devons déplorer de trop nombreuses déprédations et regrettons que nos zones de verdure soient si peu respectées du public. Pour assurer la sauvegarde de nos jardins publics, nous rappelons ci-dessous quelques règles essentielles et espérons pouvoir compter sur la compréhension de la population.

1. Il est interdit de fouler les pelouses et les massifs, de briser ou d'abîmer les plantations, ainsi que de cueillir des fleurs.
2. Les chiens doivent être tenus en laisse et maintenus sur les chemins.

Les directions de la Police et des Travaux publics sont chargés de veiller à l'application de ces dispositions.

LA DIRECTION
DES TRAVAUX PUBLICS

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES ARTS ET MÉTIERS La Chaux-de-Fonds

Année scolaire 1970-1971

Début des cours : lundi 20 avril 1970.

Les jeunes gens qui entrent en apprentissage doivent s'inscrire au secrétariat du Centre professionnel de l'Abeille, rue de la Paix 60, la Chaux-de-Fonds, tél. 2 80 75, **lundi 20 avril 1970.**

Selon la loi fédérale sur la formation professionnelle, l'obligation de suivre l'enseignement s'applique à **toute la durée de l'apprentissage, y compris le temps d'essai.**

L'annonce reflet vivant du marché

IMMEUBLES

PANORAMA EXCEPTIONNEL

Champréveyres, Neuchâtel

APPARTEMENTS GRAND STANDING

Studios	à partir de	Fr. 49,000.—
2 ½ pièces	»	Fr. 60,000.—
4 pièces	»	Fr. 103,000.—
5 pièces	»	Fr. 130,000.—

Nécessaire pour traiter, minimum 20 %.

Tous renseignements à **G. FANTI, rue du Lac 19, 2014 Bôle (NE)** tél. (038) 6 22 84.

Avec PAT (Propriété A Tous) Enfin ! Achetez votre appartement en payant votre loyer.

Système PAT
Acompte initial seulement 20%.
Un prêt hypothécaire remboursable jusqu'à 65 ans couvre le 80% restant.
Assurances couvrant les impossibilités de paiement dues aux accidents, maladies ou décès.
Possibilité de location vente

S.I. MAIGROGE - PAT A.B.C.D.E.
Chemin des Perrières - SAINT-BLAISE (NE)
Appartements disponibles été / automne 1970

Etages	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces
1er	Fr. 73,500.-	Fr. 87,000.-	Fr. 98,000.-	Fr. 118,000.-
2me	Fr. 75,000.-	Fr. 88,500.-	Fr. 100,000.-	Fr. 120,000.-
3me	Fr. 76,500.-	Fr. 90,000.-	Fr. 103,000.-	Fr. 123,000.-
4me	Fr. 78,500.-	Fr. 92,000.-	Fr. 107,000.-	Fr. 127,000.-

Parking souterrain : l'emplacement Fr. 10,000.—

Prenez rendez-vous avec :
PAT
39, rue Peillonnex
1225 Chêne-Bourg, Genève
Tél. 35.86.00
Bureau ouvert le samedi

Renseignements auprès de : Pierre PIZZERA S.A., Rochettes 19, BOUDRY - Tél. (038) 6 40 49.

A vendre à VINELZ (BE)

à 5 minutes du lac de Bienne, avec vue sur Cerlier,

petit chalet

entièrement meublé à neuf, avec 2 chambres à coucher (4 lits), salle à manger, cuisine combinée, toilettes, eau et électricité, grande place couverte pour repos, pelouse soignée avec buissons décoratifs, ainsi qu'une place de parc privée.
Renseignements chaque jour de 10 à 12 h et de 15 à 17 h, tél. (061) 38 89 97.

A vendre à Couvet

immeuble locatif

de 6 logements de 3 chambres. Construction de 1913. Superficie totale de 820 m2, dont plus de 600 m2 de terrain ;

maison locative

de 6 logements, dont 4 de 3 chambres et 2 de 2 chambres.
Construction ancienne. La vente comprend en outre un beau terrain à construire de plus de 1000 m2.
Pour visiter et traiter, s'adresser à l'étude du notaire J.-Cl. Landry, Grand-Rue 19, 2108 Couvet. Tél. (038) 9 61 44.

A vendre, région Payerne - Avenches, à 15 minutes de Fribourg, à 100 mètres de la gare, de la poste et du centre de la localité,

petite fabrique pour 40 à 50 personnes

Immédiatement disponible.
Prix de vente : Fr. 360,000.— (pour traiter : Fr. 160,000.—).
550 m2 de surface utilisable (locaux très éclairés). Appartements, bureaux, garage, hangar, central mazout. Surface totale : 2000 m2. Accès facile.
Convient pour horlogerie, pierres fines, fine mécanique, alimentation, édition.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 63 24 24

Nouveau !
Remontées mécaniques 2900 m

GRIMENTZ (1570 m)

Studios, appartements et garages à vendre. Vue splendide sur 4000 ; bel ensoleillement. de Rham & Cie, av. Mon-Repos 14, 1002 Lausanne. Tél. (021) 23 11 02.

A vendre à Bevaix belle propriété,

VILLA de 8 pièces

Vue magnifique sur le lac et les Alpes. Prix intéressant. Adresser offres écrites à AJ 1005 au bureau du journal.

A vendre à Muriaux (alt. : 980 m)

GRANDE VIEILLE FERME

confortable, construction solide, 6 chambres, salle de bains, belle écurie. Peut être habitable sans réparations dès l'entrée en possession.
Tél. (039) 4 55 10.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

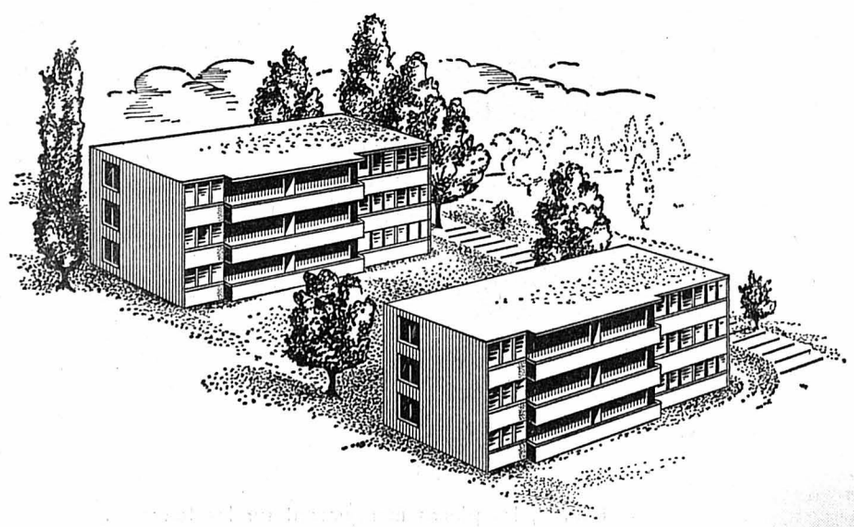

Résidence «Plein Soleil»

Saint-Blaise-Neuchâtel, chemin des Perrières

EXPOSITION

de logements pilotes de 4 et 5 pièces en propriété par appartement du 17 avril au 16 mai 1970.

Horaire d'ouverture :
les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 18 h à 22 h ; vendredis de 17 h à 22 h ; samedis de 14 h à 17 h ; dimanches de 15 h à 19 h ou sur rendez-vous.

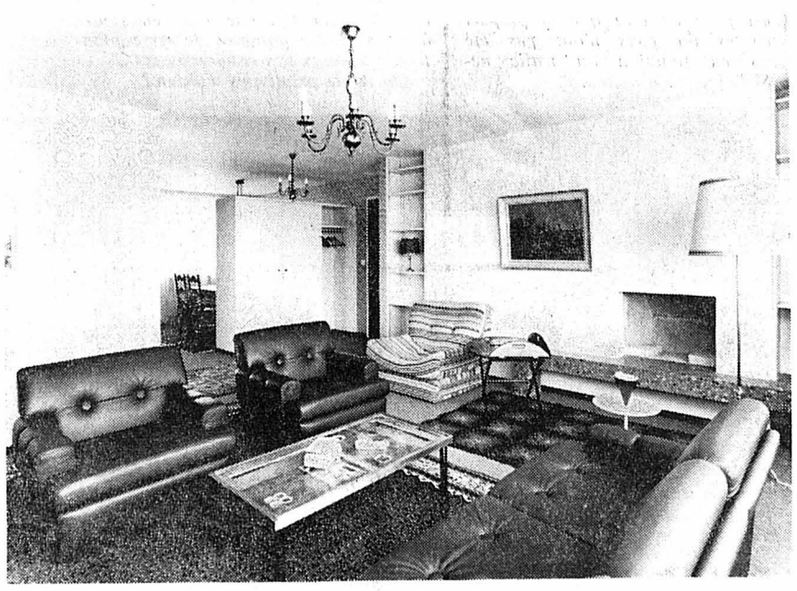

Les 2 appartements-pilotes ont été meublés et décorés par : **MEUBLES PERRENOUD** S.A., **ELEXA** S.A. électricité, **TAPIS WYSS** et les installations radio par la maison **HAEFELI,** Peseux.

Construction de conception sobre et fonctionnelle. Vue sur le lac. Cuisines et salles de bains entièrement équipées, caves, concierge, local de jeux pour enfants, antenne TV, cheminées de salon, etc.

Fonds propres de Fr. 40,000.— à Fr. 85,000.—

Renseignements et ventes : **Fiduciaire Leuba & Schwarz** Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel Tél. (038) 5 76 71 / 72

CHAMPÉRY VALAIS

Une station de détente et de sport, hiver comme été
En liaison directe avec **AVORIAZ-MORZINE**
A VENDRE

APPARTEMENTS et STUDIOS à partir de Fr. 40,000.-

Construction de 1er ordre - Situation ensoleillée
Renseignements et documentation :
AGENCE IMMOBILIÈRE DE CHAMPÉRY-L'Hoste-Avanthay - Tél. (025) 8 44 44
Grand choix de location pour les saisons d'été et d'hiver

A vendre ou à remettre

RESTAURANT

140 places, gastronomie. Eventuellement avec dancing. Très grande possibilité pour couple capable.
Pour traiter : Fr. 150,000.— à 200,000.—, selon entente. Adresser offres écrites à OE 906 au bureau du journal.

Couple sans enfants cherche

appartement de 3 pièces

région Neuchâtel.
Adresser offres écrites à AL 1033, au bureau du journal.

Maculature en vente au bureau du journal

DEMANDES À LOUER

200 fr. de récompense

à la personne qui procurera, bail en main, à jeune couple sans enfants,

UN APPARTEMENT DE 3 OU 4 PIÈCES

confort, loyer modéré, à Neuchâtel ou aux environs ; date à convenir au plus tard fin août.
Adresser offres écrites à MA 1058 au bureau du journal.

RÉCOMPENSE

200 fr. Ingénieur ETS cherche, à Hauterive ou à Saint-Blaise, appartement de 4 pièces, avec confort.
Entrée immédiate.
Tél. (024) 3 13 47.

Lire en page 11 la rubrique « à louer »

21

Husqvarna

Coupe aisée avec la tondeuse à gazon HUSQVARNA tond de près et marche facilement

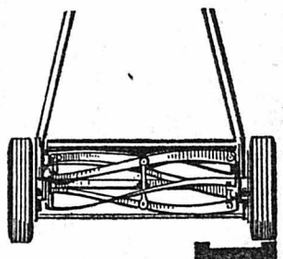

■ très silencieuse
■ ■ ménage le gazon
■ coupe durable

Husqvarna

Demandez-nous une démonstration de nos différents modèles aux prix avantageux

BAILLOD

Bassin 4 — Tél. 5 43 21
NEUCHATEL

meubles meyer style

La lune est à la mode!

Et cependant cette table demi-lune en noyer est de style Louis XVI. Voici un meuble pratique par excellence et pourtant d'une élégance exquise. Quant à son prix, nous vous en laissons la surprise tant il est avantageux!

Meubles Meyer
Fbg de l'Hôpital **Neuchâtel**
Tél. 038/5 75 05

Mesdames
Toujours bien servies et conseillées par les patrons

max Hofmann
T. 51050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 — NEUCHATEL

Prêts express

de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038/5 44 04

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

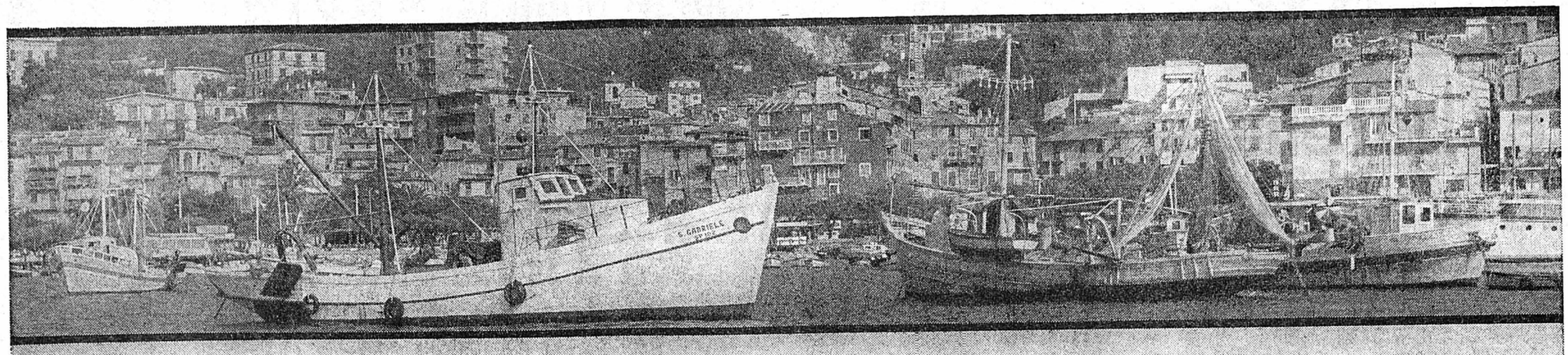

Coop Camping 1970

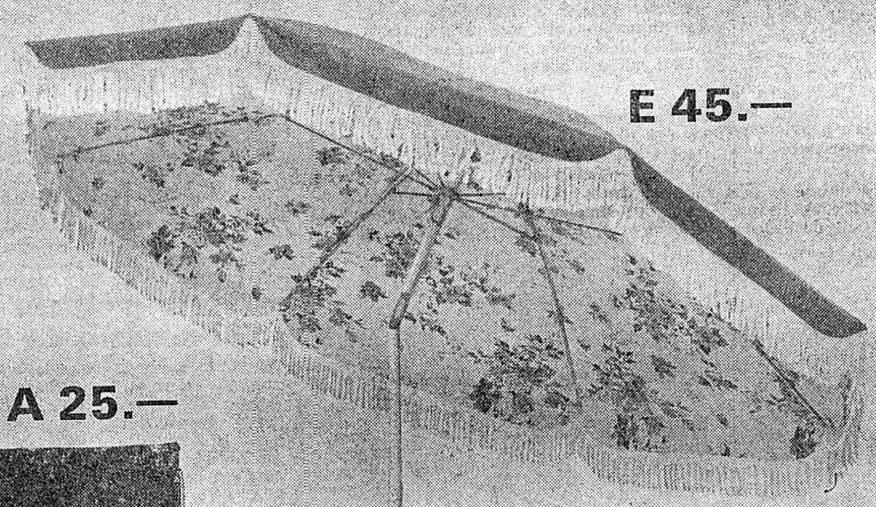

E 45.—

A 25.—

G 29.—

D 29.—

F 12.—

B 40.—

C 59.—

coop

A Fauteuil ‹Lord›, monture en tube d'acier zingué, couleur or émaillée. Accoudoirs en bois. Rembourrage en mousse synthétique recouvert tissu avec dessin à fleurs. **25.—**

B Lit de camp à 3 pieds, monture en tube d'acier zingué, pliable, dessus rembourré à ressorts intérieurs, 195x70x4 cm, tête réglable. Idéal comme lit de secours à la maison. **40.—**

C Chaise-relaxe ‹Etoile›, pliable. Monture en tube d'acier zingué, couleur or émaillée au four. Accoudoirs en bois. Rembourrage en mousse synthétique, recouvert tissu en couleur avec dessin à fleurs. Réglable en 5 positions différentes. **59.—**

D Table de camping. Plateau synthétique résistant aux intempéries, 83x63 cm. Pieds en tube d'acier à hauteur réglable. **29.—**

E Parasol, ø 180 cm. Mât en tube d'acier avec inclinaison simple. Parasol en plastique résistant aux intempéries, extérieur uni, intérieur coloré, avec volant et franges. Sans socle. **45.—**

F Pied de parasol en plastique gris. Se remplit d'eau (20 kg env.) ou de sable (34 kg env.). **12.—**

G Fauteuil de jardin ‹Rimini›, monture en tube d'acier blanc recouvert de rilsan, tendu de lanières plastiques en différentes couleurs, accoudoirs synthétiques blancs. Exécution solide, résistant aux intempéries. **29.—**

coop La Treille

Votre avantage: les timbres coop ou 5% rabais

coop La Treille

Pour vos comptes impayés adressez-vous à

RESA

qui fera rentrer votre argent rapidement et à peu de frais

RESA - Recouvrements S. A., Neuchâtel, tél. (038) 5 27 49, 16, rue de l'Hôpital.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:
Adresse:
Domicile: 391

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS
115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les hôteliers, cafetiers et restaurateurs du Vallon se rencontrent à St-Sulpice

L'assemblée générale de la section du Val-de-Travers, affiliée à la Société suisse des hôteliers, cafetiers et restaurateurs, s'est tenue à Saint-Sulpice, sous la présidence de M. Marcel Hirtzel, de Fleurier. Sur un effectif de 38 membres, 25 étaient présents.

Il a été pris acte de la démission de MM. Erwin Gruter (Buffet de la gare de Fleurier), et Robert Jampen (Buffet de la gare de Buttes). En revanche, on a admis Mme Dora Buffat (Café National, Môtiers) et M. Alfred Dubied (Café de l'Union, Couvet).

RAPPORTS

M. Marcel Hirtzel a résumé l'activité du comité. Celui-ci a établi de nombreux contacts avec l'instance cantonale à propos de multiples questions professionnelles. L'opposition de vendre des boissons alcooliques dans les bars à café de Fleurier et de Buttes a été admise, mais les patentes provisoires font encore trop de concurrence aux cafetiers et restaurateurs.

Puis M. Blaise Galland a donné le détail de la situation financière. Si l'exercice s'est soldé par un déficit de 650 fr., cela est dû à la confection du dépliant de propagande.

Les comptes présentés ont été adoptés à l'unanimité.

PROPAGANDE

Une campagne de propagande va être entreprise par la distribution des dépliants sortis de presse l'année dernière. Ils seront déposés dans les offices spécialisés non seulement en Suisse mais aussi au Jura et en Franche-Comté.

Au sujet du prix des consommations, aucune décision n'a été prise. On attend le résultat des délibérations de l'assemblée cantonale à la Chaux-de-Fonds. Après, les hôteliers, cafetiers et restaurateurs du Vallon siégeront. Cette assemblée extraordinaire a été fixée au 28 avril à Couvet.

NOMINATIONS

Par acclamations, le comité sortant a été réélu. Il se compose de MM. Marcel Hirtzel (Fleurier), président, Marcel Fanac (Saint-Sulpice), vice-président, Blaise Galland, avocat (Neuchâtel), secrétaire-caissier et Emile Fuchs, (les Verrières), assesseur.

M. Willy Langenegger (Couvet) a été nommé vérificateur des comptes pour deux ans et M. Paul Borel (Fleurier) pour une année.

CERCLES ET BUVETTE

Le comité est intervenu à propos de l'ouverture du Cercle espagnol à Fleurier et du danger représenté par l'octroi d'une telle autorisation d'exploiter.

La situation particulière a, de surcroît, été exposée aux autorités compétentes à propos du Cercle démocratique de Fleurier tenu par des jeunes filles, la titulaire de la patente n'étant plus là et le bail arrivant à échéance en avril 1971 seulement.

Au sujet de la buvette du F.-C. Couvet-sport où des abus ont été constatés, l'autorité cantonale attend toujours le préavis de la commune.

Au sujet des plans déposés pour l'ouverture d'un snack-bar à Fleurier, la société ne restera pas sans réaction si une demande est faite pour débiter de l'alcool.

DES JEUX ET DES SOUS...

MM. Hirtzel et Galland ont précisé les dispositions légales nouvelles ayant trait aux appareils à sous. A part un seul modèle, les autres ne seront plus admis, car ils seront assimilés aux jeux de hasard. En effet, pour la plupart d'entre eux, il est impossible au joueur d'influencer le résultat. Les contrevenants seront passibles d'amendes de 300 fr. à 10,000 francs.

M. Hirtzel, appuyé par M. Galland, a estimé judicieux de faire un geste en faveur de la société du télésiège Buttes-la Robella.

Après une discussion assez animée, le principe a été admis par 13 voix. Une proposition de verser 1000 fr. a recueilli 2 voix au premier tour, une proposition de verser 500 fr. a obtenu 7 voix et une proposition de verser 250 francs, 9 voix.

Au deuxième tour, à la majorité relative de 8 voix, la section a décidé de verser 250 francs.

A propos des tarifs électriques pratiqués par diverses communes et par l'ENSA, des différences sensibles ont été constatées à Fleurier, où le tarif binôme n'est pas introduit en faveur des établissements publics. Une entrevue sera demandée au responsable des services industriels.

L'initiative Schwarzenbach et quelques questions internes ont donné lieu à un échange de vues, puis une collation fut servie au terme de cette longue assemblée.

Georges DROZ

Goudronnage de la RC 10 à la sortie est de Couvet.
(Avipress - Fyj)

Réfection d'une route

(sp) La route cantonale Couvet-Travers qui se trouve dans un très mauvais état, subit actuellement une réfection partielle. Les gros nids de poule ont été bouchés par un enrobé. Par-dessus, les cantonniers de l'Etat procèdent au goudronnage des trous. Les bosses qui ont été provoquées par le gel et le dégel seront sommairement coupées et les emplacements remis en état.

Les usagers souhaitent que ce soit la dernière fois que ce tronçon fasse l'objet d'une réfection de ce genre. A constater les mensurations qui sont faites ces jours entre Couvet et Travers, on peut espérer que la route cantonale sera prochainement refaire complètement et son tracé corrigé.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet) : 20 h 30, Une minute pour prier, une seconde pour mourir.

Médecin et pharmacien habituels.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 9 68 42
FLEURIER ✆ 9 11 47
non-réponse ✆ 9 15 47

Les Armes Réunies - Fleurier

tirs obligatoires

samedi 18 avril, de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 heures ;
dimanche 19 avril, de 8 h 30 à 11 heures.

Prière de se munir du livret de service.

Les nouveaux membres sont cordialement invités.

Télésiège Buttes - la Robella et téléskis du Crêt-de-la-Neige

fonctionneront

samedi 18 et dimanche 19 avril, dès 10 heures, en cas de beau temps.

Renseignements: gare télésiège, Buttes. Tél. (038) 9 15 24.

TÉLÉVISION
radio - enregistreur - disques
R. MONNIER
Concessionnaire des PTT
Dépannage après-vente garanti
Travers - Couvet - Fleurier
✆ 9 64 24 9 60 22 9 08 08

L'assemblée a abordé de nombreux problèmes.
(Avipress - Schelling)

LES VERRIERES

Chez les pompiers

(c) Onze nouveaux sapeurs viennent d'être incorporés, ce qui renforcera et rajeunira singulièrement le corps des sapeurs-pompiers dont l'effectif comprend désormais soixante-quatre personnes.

Problème de l'eau

(c) A la suite du vote de crédits permettant de relier la frontière française au réservoir de l'Envers, le Conseil communal ouvre dès ce jour, une soumission publique. Il s'agit des travaux de terrassement, de fournitures et de la pose d'une conduite d'eau de 100 mm de diamètre.

BUTTES

Ski de printemps

(sp) Le malheur des uns, dit-on, fait le bonheur des autres ! C'est le cas des skieurs qui peuvent encore pratiquer leur sport favori dans d'excellentes conditions à une altitude dépassant les 900 à 1000 m. A la Robella et sur les pentes du Crêt-de-la-Neige, les conditions sont excellentes et le télésiège Buttes - la Robella, ainsi que le téléski du Crêt-de-la-Neige fonctionneront ce prochain week-end, si le temps reste au beau fixe.

COUVET

Une heure de musique à Couvet

M. Claude Montandon.
(Avipress - Schelling)

Dimanche, à Couvet, Mme Juliette Bise, soprano, M. Claude Montandon, baryton, et M. Georges-Henri Pantillon, pianiste, donneront le dernier concert de la saison. Placée sous les auspices de la société d'émulation, cette heure de musique nous vaudra le plaisir d'entendre trois musiciens qui ont leurs lettres de noblesse à faire valoir. Tous ceux qui ont assisté au festival « Mon pays » de 1965 à Noiraigue se rappelleront sans doute Mme Juliette Bise, soprano de Berne, professeur au Conservatoire de Fribourg, qui avait tenu de façon parfaite le rôle de Marguerite. Lors de ce même festival, ils eurent le plaisir d'entendre M. Claude Montandon, de Fleurier, élève de Paul Sandoz et Pierre Mollet, qui subit, il y a quelques années, l'examen de virtuosité du Conservatoire de Lausanne, le « Brissac » des Mousquetaires au couvent de juin 1966 et l'un des animateurs de la vie musicale au Val-de-Travers. Ces deux solistes seront accompagnés par M. Georges-Henri Pantillon, de Bevaix, pianiste, organiste de renom, directeur de plusieurs chorales, en particulier de la Concorde de Fleurier, professeur de musique au Gymnase de la Chaux-de-Fonds et à l'Ecole normale de Neuchâtel. Le programme comprend des œuvres du XVIIe siècle, de Falconieri, Caldara, Carissimi, Mozart, Schumann, Duparc, Fauré et se terminera par les duos de « L'Escarpolette » et « Dici deçà, cahin, caha », d'André Messager qui, tirés de l'opérette « Véronique », feront penser au Festival de Noiraigue ou aux Mousquetaires de Fleurier, cette dernière partition ayant été dirigée avec brio par G.-H. Pantillon.

F. Jt.

MÔTIERS - MÔTIERS

On ne fera pas la chasse à l'alambic du Musée d'histoire et d'artisanat !

Il y a dix ans, commençait la grande pénitence des alambics clandestins du Val-de-Travers. On avait alors déclenché l'offensive antibleue, menée tambour battant, une véritable marche funèbre, pour certains !

Plus de soixante distillateurs clandestins furent « pincés ». De fortes amendes leur furent infligées.

Séquestrés et emmagasinés dans les... prisons de Môtiers, « les cafetières » furent ensuite chargées sur des chars et expédiées depuis la gare du chef-lieu au dépôt de la régie fédérale des alcools à Delémont.

Lors d'un recours adressé au département fédéral des finances et des douanes, l'avocat des absinthiers avait non seulement souligné l'activité artisanale de la plupart d'entre eux mais aussi l'aspect folklorique indéniable pour le val d'Areuse, berceau de la liqueur défendue.

IL REVIENT...

Si nous ne voulons pas revenir, aujourd'hui, sur les péripéties de cette époque haute en couleur de la chronique régionale mais noire pour le porte-monnaie de beaucoup, ce n'est pas sans intérêt de mettre en évidence une victoire.

En effet, le Musée régional d'histoire et d'artisanat devant être installé dans la maison des « Mascarons », à Môtiers, possédera un alambic. On ne lui fera pas la chasse, car il sera exposé avec le consentement des autorités compétentes. Par ce geste, celles-ci s'honorent. Car bannir définitivement l'absinthe du Vallon, c'est faire perdre à cette partie du pays de Neuchâtel un peu de sa saveur et de son âme.

Le côté piquant est peut-être de penser à cet alambic désormais intouchable, tout près du poste de police, dans cette localité où la « fée verte » et ses admirateurs en ont vu réellement de toutes les couleurs...

Si, par hasard, « la cafetière » ainsi absoute et bientôt honorée, avait été fabriquée par feu Georges Matthey-Claudet, artiste en la matière, tout serait pour le mieux. Sans doute s'en réjouiraient-elles, les manes de Léon Savary et de William Matthey-Claudet, fort heureuses, de passage au Vallon, de troubler une ou deux « petites rincettes »...

G.D.

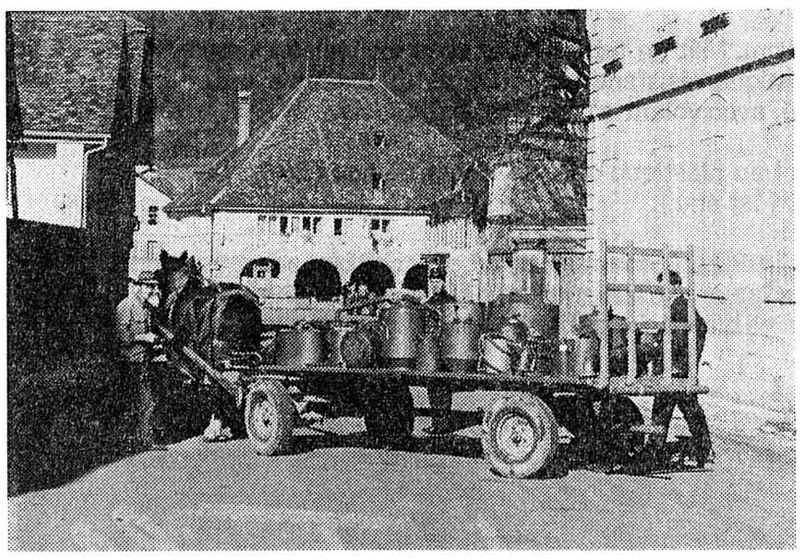

La « fée verte » n'a pas eu la vie rose...
(Avipress - Schelling)

FRANCE VOISINE

M. Edgar Faure et les routes comtoises

(sp) On se souvient qu'en 1967, M. Edgar Faure, député de Pontarlier, visitant le comptoir du Val-de-Travers, avait promis la réfection dans l'année qui suivait de la route des Verrières à Pontarlier, réfection urgente et indispensable, comme on le sait. Hélas ! il y a souvent loin des promesses d'un homme politique à leur réalisation. Les usagers attendent sans rien voir venir et la route se dégrade toujours plus.

Pour se consoler, les Hauts-Jurassiens qui ont l'esprit taquin, ont baptisé ledit tronçon « boulevard Edgar Faure ».

Un sort funeste poursuit-il le député pontissalien quand il touche aux voies publiques. Toujours est-il que dernièrement, inspectant une route coupée par un éboulement près de Pierrefontaine - les - Varans, M. Faure perd l'équilibre et s'étale dans la gadoue. On releva le malchanceux député, crotté de la tête aux pieds et avec des chaussures devenues inutilisables. Un de ses obligeants électeurs lui prêta une paire de... babouches, grâce auxquelles, il put présider la réunion des maires qui se tenait peu après.

Le registre foncier du Vallon

De notre correspondant régional :

En ce qui concerne le registre foncier dans le district, actuellement, le territoire de la commune des Verrières, ne comprenant plus que 925 parcelles, se trouve sur le feuillet fédéral.

S'agissant du territoire de la commune des Bayards, l'introduction du registre foncier fédéral a été divisé en deux étapes. La première, exécutée, comprenait le périmètre du syndicat d'améliorations foncières des Bayards, soit 8,403,663 mètres carrés, englobant 130 propriétaires et 1331 parcelles.

Les travaux de la seconde étape ont débuté en août 1967. Ils portent sur 10,688,552 m2. Si le déroulement de la procédure est normal, il est probable que ce travail sera terminé en 1970.

Concernant le territoire de la commune de Couvet, les travaux ont été divisés en trois étapes. La première comprenait la partie ouest du village. L'entrée en vigueur du registre foncier fédéral pour ce premier secteur est intervenue le 1er octobre 1968.

La deuxième étape englobe la partie est de la localité, soit une surface de 428,331 mètres carrés. Les enquêtes concernant les réunions des biens-fonds sont en cours et il est prévu que le travail sera probablement terminé en 1971.

La troisième partie comprend le sud du territoire communal (1,692,658 mètres carrés). Les travaux ont commencé il y a une année. Comme pour la deuxième étape, on pense que le travail sera terminé en 1971.

Le territoire de la commune de Fleurier est lui aussi mis sur le feuillet fédéral dans deux secteurs. Les enquêtes relatives sont en cours et l'entrée en vigueur du registre foncier fédéral est prévu en 1970.

En outre, les travaux d'améliorations foncières de la partie ouest du Vallon se poursuivent. Ils touchent les communes de Boveresse, Môtiers, Buttes, Fleurier et Couvet. On travaille à l'épuration systématique des servitudes pour cette région comme à la répartition des nouvelles parcelles. Cette entreprise pourra vraisemblablement s'achever en 1971.

L'année dernière, les émoluments encaissés par les bureaux du registre foncier de Môtiers ont été de 51,002 fr. 70.

A propos des gages immobiliers, il y a eu 160 cédules et 3 hypothèques légales. Les réquisitions ont été de 1243, les extraits délivrés de 411 et les mutations de 558.

Les sports au Vallon

(c) Avec le beau temps revenu et la neige qui a déserté le fond du Vallon, le championnat de football reprendra ses droits.

En 2me ligue. — Fleurier I (4me au classement avec 13 matches et 17 points) accueillera, samedi après-midi au stade des Sugits, Colombier I. Couvet I (3me, avec 13 matches et 18 points), recevra, dimanche après-midi, Superga de la Chaux-de-Fonds sur le stade des usines Dubied.

3me ligue. — Buttes I (10me au classement avec 12 matches et 7 points) se rendra à Colombier pour rencontrer l'équipe d'Audax II.

L'Union des jeunes publie un journal

(sp) L'union des jeunes du Val-de-Travers, désireuse de créer un lien plus étroit entre ses membres et amis, vient de publier le premier numéro d'un journal ronéotypé. Tandis que la rédaction est assumée par MM. François Gubler et Jacques Rufini, la mise en page est confiée à M. François Rossel. Dans l'éditorial du premier numéro l'un des rédacteurs écrit : « Vous recevez là le premier fascicule de notre journal interne ; nous sommes conscients qu'il a piètre mine, mais les moyens... D'ailleurs, le contenu ne vaut-il pas mieux que « l'emballage » ? Nous espérons en faire paraître d'autres, mais cela dépendra de l'intérêt que vous porterez au présent numéro et aux projets que nous allons y présenter ».

Parmi ces projets, citons surtout celui de la création à Môtiers, dans le complexe du nouveau musée régional d'histoire et d'artisanat, d'une salle polyvalente mise à la disposition des jeunes pour l'organisation de spectacles, de concerts, d'expositions, de conférences, de séances de cinéma, etc.

Rentrée générale

(c) Les élèves des différents collèges du Vallon rentreront en classe lundi, début de la nouvelle année scolaire.

Cinq marches au Vallon

(sp) Au cours des prochains mois, quelque 140 marches seront organisées à travers la seule Suisse romande. Quelle épidémie ! Du reste, le Val-de-Travers a, lui aussi, été contaminé par ce virus des promenades collectives et payantes : 5 marches sont prévues cet été des gorges de l'Areuse au chapeau-de-Napoléon en passant par le Creux-du-Van et les gorges de la Pouetta-Raisse.

FLEURIER

Nouveau président de la commission scolaire

(c) La commission scolaire a siégé, mercredi soir. Elle a procédé à l'élection de son nouveau président, M. André Maumary, ancien conseiller communal.

Les autres membres du bureau sont Mme Anita Presset, MM. François Jacot, Pierre Monnier, Jean-Pierre Blaser, Marcel Jaennin et Michel Niederhauser.

M. Maumary succède à M. Jean-Pierre Blaser, président depuis 1963. M. Blaser a décliné sa réélection à la présidence pour des raisons professionnelles. Il a été un président très actif qui a fait face, indépendamment des affaires courantes fort nombreuses, à des problèmes importants, tels que la réforme scolaire, l'introduction de la semaine de 5 jours et la séparation des classes préprofessionnelles.

Première communion

(c) La fête de la première communion à l'église catholique aura lieu dimanche 26 avril, dans le cadre de la mission. Comme chaque année, les enfants se rendront à la Côte-aux-Fées pour une retraite à partir de mercredi prochain.

Toujours la Clusette

(sp) Le comité de l'Association des intérêts routiers du Val-de-Travers se réunira le 29 avril à Fleurier sous la présidence de M. François Sandoz. A l'ordre du jour figure une conférence de M. Jean-Daniel Dupuis, ingénieur cantonal au service des ponts et chaussées, sur l'avancement des travaux de la Clusette.

La bibliothèque communale est ouverte

(sp) Fermée pendant plusieurs semaines pour permettre son transfert de la rue du Temple à la rue du Collège, la bibliothèque communale, présidée par M. Hugo Amiet et gérée par M. Gérard Villat, a rouvert ses portes au rez-de-chaussée de l'école primaire de Longereuse. Le service aux abonnés fonctionne le lundi de 18 à 20 h et le jeudi de 19 à 20 h. Près de 10,000 volumes sont à la disposition des lecteurs, adultes, adolescents ou enfants.

Mme Juliette Bise, soprano.
(Avipress - Schelling)

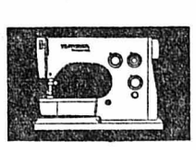

Une nouveauté pratique nous arrive de Suède

A partir de Fr. 490.— vous obtenez déjà une machine TURISSA - HUSQVARNA, avec bras libre.

● Grandes facilités de paiement ● Vente - échange de toutes marques ● Location - vente.

Demandez documentation sur simple coup de téléphone chez le dépositaire pour le Val-de-Travers : **J. COTTET** Tissus - Confection, rue du Pont 5, tél. (038) 9 11 87, Fleurier.

Agent général pour le canton : A. Grezet, Seyon 24a, tél. (038) 5 50 31, Neuchâtel.

TONDEUSE A GAZON
à moteur, 2 temps, 2 ½ CV
PRIX DISCOUNT
pour enlèvement au magasin
Fr. 209.— !
Livraison à domicile avec démonstration 230 fr.
SCHMUTZ, Fleurier, quincaillerie tél. 9 19 44.

PROPRIÉTÉ À VENDRE À COUVET

En vue de sortir d'indivision, les enfants de M. Léon Trachsel mettront en vente, par voie d'enchères publiques, le vendredi 24 avril 1970, à 15 heures, à l'hôtel Central, à Couvet, leur propriété sise rue Louis-Pernod et chemin des Pins, à Couvet, formant les articles 1187, 733 et 2247 du cadastre, d'une surface totale de 2110 m2. Cette propriété comprend 4 appartements de 3 pièces avec salle de bains, et un dit de 2 pièces.

Assurance contre l'incendie : Fr. 65,000.— + 75 % et Fr. 30,000.— + 50 %.

Estimation cadastrale : Fr. 70,930.—.

Pour prendre connaissance des conditions d'enchères et visiter les immeubles, s'adresser à l'étude des notaires Georges Vaucher et André Sutter, à Fleurier, chargée de la vente. Tél. (038) 9 13 12.

La solitude peut être pire que la misère.

(Avipress - Calame)

LA SOLITUDE EST PLUS DURE AUX VIEUX QUE LA MISÈRE

Une organisation locloise propose d'attaquer le mal à ses racines

Les clubs de loisirs : une intéressante réalisation.

(Avipress - Calame)

De notre correspondant :

Dernièrement, le Comité de patronage du Club des Loisirs du Locle invitait les organisations locales s'intéressant aux problèmes du troisième âge, à une réunion d'information sur un rapport. Ce dernier, que l'on doit à M. Henri Jaquet, préconisait d'instituer une coopération et une coordination entre tous les groupements loclois travaillant pour le troisième âge et de créer un Conseil loclois pour la vieillesse.

L'assemblée d'information très représentative de tous les milieux loclois, accueillit favorablement l'idée émise, la compléta et désigna une commission de travail chargée de présenter un rapport définitif à l'assemblée constitutive.

LE RAPPORT ÉTABLI

Ce rapport est aujourd'hui établi ; voici ses lignes principales. La commission admit comme cadre de l'action à entreprendre le programme du comité cantonal de la Fondation pour la vieillesse. Selon celle-ci, les personnes du 3me âge obtenant aujourd'hui toutes des rentes, il convient de s'attacher à d'autres problèmes moins pratiques, moins évidents en tous les cas. C'est ce qu'ont compris les artisans du projet loclois. En effet, même en bénéficiant d'une situation aisée, une personne âgée peut se trouver seule et désemparée. La solitude fait plus de mal que la misère...

Grâce à la création d'un secrétariat cantonal à Neuchâtel, qui se préoccupera d'établir des collaborations actives et permanentes dans les différentes régions du canton, notamment dans les Montagnes neuchâteloises, certains services pourront mieux se réaliser. Ils concernent en particulier l'aide ménagère à domicile, les Clubs de loisirs, la pratique de la gymnastique pour les personnes âgées, des séjours de vacances, des repas à domicile et enfin la promotion de constructions de logements.

AGIR DANS LA COMMUNE

C'est donc sur la base d'un tel programme que les Loclois ont décidé la création d'une organisation qui puisse satisfaire mieux et plus complètement les besoins nombreux et variés des vieillards, les déceler parfois. Cette organisation, que sera-t-elle ? Pour ses promoteurs, il est raisonnable de partir de ce qui existe en le complétant, le développant et le coordonnant, évitant ainsi de créer une machine trop lourde.

Ainsi se contentera-t-elle d'offrir des services aux aînés. Libre à eux de les accepter ou de les refuser. L'organisation à créer au Locle doit pouvoir assumer, par la suite, le rôle d'agence de district, désir exprimé par le bureau du Comité cantonal de la Fondation pour la vieillesse.

Pour agir, un bulletin d'information simple, distribué à tous les ménages renseignera les intéressés sur les services mis en activité et permettra à la population de participer soit par des services ou des cotisations.

La secrétaire des Montagnes de la Fondation « pour la vieillesse » consacrera le tiers de son temps au Locle. Elle recevra les demandes par lettres, téléphones ou visites et les dirigera ensuite vers les services spécialisés. Elle trouvera une place dans les locaux de l'Office social.

Mais voici enfin les services que le Conseil loclois pour la vieillesse, dont l'assemblée constitutive aura lieu prochainement, se propose d'offrir aux personnes du troi-troisième âge. Puisse cette idée connaître le succès qu'elle mérite et dépasser ensuite le cadre local.

SERVICES PROPOSÉS

- Menus services : Commissions, portage des repas, charbon, poubelle.
- Lutte contre la solitude : Valides : rencontres pour aînés, Club des loisirs. Handicapés : visites à domicile, radio, télévision.
- Blanchissage, raccomodages.
- Maintien d'une forme physique suffisante : Exercices appropriés de gymnastique.
- Accompagnement lors de déplacements: Médecin, achats, visites, etc.
- Aide à domicile : Aides familiales professionnelles et aides ménagères (cette tâche délicate exige un minimum de formation).
- Pédicure, soins médicaux divers, hôpital de jour.
- Contacts par téléphone avec personnes âgées (pour contrôle de leur état).
- Organisation de vacances, courses, voyages.
- Informations et conseils : Rentes AVS, logement, hospitalisation, conseils juridiques, déclarations d'impôts, démarches diverses.
- Besoins culturels et spirituels : Service de bibliothèque, rencontres, discussions, visite d'un ecclésiastique, etc.
- Contact avec les autorités : Pour présentation de propositions et projets intéressant le troisième âge.

Il est évident que dans la pratique d'autres services se révèleront nécessaires : les problèmes relatifs aux étrangers âgés, par exemple.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Il entre dans sa chambre... elle s'enfuit en petite tenue

Le tribunal de police du Locle a siégé longuement hier après-midi, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danielle Pislor, commis au greffe. Amour, amour... Poussé par Cupidon et Bacchus, C. V. s'est introduit pendant la nuit du 14 au 15 mars dans l'appartement de dame C. V., qui avait omis de tourner la clé dans la serrure. Effrayée, la femme s'est rendue en chemise de nuit dans la rue. Les faits sont reconnus. V. avait bu un verre de trop, de plus il était amoureux. Il ressort de l'interrogatoire que V. a beaucoup souffert dans sa vie, mais ceci n'excuse pas tout. Le juge le condamne à un mois d'emprisonnement, à payer trente francs de frais et à se soumettre à un traitement médical approprié.

ÉPILOGUE D'UN ACCIDENT MORTEL

Le 2 février, un automobiliste du Gardot, A. M., circulait sur la rue Daniel-JeanRichard, d'ouest en est. Peu avant la croisée des routes Henry-Grandjean et Daniel-JeanRichard, il aperçut sur sa droite un piéton octogénaire, A. B., qui s'apprêtait à traverser en empruntant un passage de sécurité. Il semble s'être arrêté à la vue de l'automobile qui relentissait. L'hésitation du piéton engagea l'automobiliste à continuer sa route. Malheureusement, le piéton reprit, lui aussi, sa marche. L'inévitable se produisit malgré un freinage sur un mètre et un coup de volant à gauche. Atteint par le pare-choc, le piéton fit une chute et cet accident eut une issue fatale.

L'automobiliste est prévenu d'homicide par négligence et de perte de maîtrise. Son défenseur conteste ces deux chefs d'accusation. M. roulait prudemment, il avait pu s'arrêter sur un mètre. De plus, on ne saurait lui reprocher une négligence. Son avocat pense que le point fondamental de cette affaire est la priorité. Qui était prioritaire ? Cependant, sur un cas semblable, la jurisprudence fédérale a en quelque sorte fixé la distance que devrait observer soit l'automobiliste, soit le piéton avant de franchir le passage de sécurité. Or, dans le cas de l'automobiliste M., c'est lui qui avait la priorité. Le tribunal libère le prévenu M. et met les frais à la charge de l'Etat.

UN ACCOMMODEMENT VAUT MIEUX QU'UN BON PROCÈS

Propriétaire et gérante d'un établissement public ne s'entendaient plus du tout. La gérante, R. C., a traité le propriétaire de toutes sortes de noms d'animaux assortis d'autres qualificatifs désobligeants. Le propriétaire, R. W., n'est pas resté en arrière si on en croit la plainte. Il n'a pas été moins riche en substantifs injurieux. Comme c'est en première audience, et que ce genre d'affaires peut se liquider si les parties retirent leur plainte, le président tente la conciliation. Après une bonne et salutaire « lessive », les antagonistes retirent réciproquement leur plainte. Ils s'engagent devant la justice à s'ignorer et la prévenue, R. C., de ne plus parler de cette affaire commerciale.

Sur la route cantonale du Prévoux au Cerneux-Péquignot, le bus des PTT, piloté par le prévenu H. B., et un automobiliste loclois, E. R., circulaient en sens inverse. Arrivés dans le virage au lieu dit le « Creux », les deux véhicules se trouvèrent face à face. Malgré un freinage, ce fut la collision. Les thèses des prévenus s'opposent. R. prétend que si le car postal avait circulé à l'extrême droite de la route la collision aurait été évitée. Les passagers du car, ajoute-t-il, ont pu descendre sur la droite sans empiéter sur le tas de neige. Le chauffeur du car, lui, prétend que l'automobiliste circulait à une vitesse trop élevée. L'avocat de B. dit qu'on ne saurait exiger d'un chauffeur d'un service public de faire la surveillance de la route. Il a un horaire à tenir, il n'était pas question pour lui de prendre l'extrême droite de la route. Selon le gendarme qui a fait les constatations, le car roulait à dix kilomètres à l'heure, ainsi que l'indique son tachygraphe. On reproche aussi au prévenu R. d'avoir circulé avec une automobile empruntée, mais à laquelle il avait mis ses propres plaques. Pour sa défense, il dit qu'il s'était approché du caporal de gendarmerie pour lui demander conseil. Conseil qu'il a suivi, mais la compagnie d'assurance n'a pas fait le nécessaire. Le juge rendra son jugement à huitaine.

ATTENTAT A LA PUDEUR DES ENFANTS

G. F. est prévenu d'attentat à la pudeur de enfants. Il avait déjà été condamné pour une affaire semblable il y a quelques années, mais cette fois, l'affaire est beaucoup moins claire. La fillette a-t-elle dit la vérité. F. était-il malade ? Jugement à huitaine.

Violente collision

Hier après-midi, à 15 heures, une violente collision qui a endommagé trois voitures, s'est produite rue du Marais, au Locle. Elle a été provoquée par l'inattention d'un automobiliste, J.P.R., de Bevaix, qui ne vit pas une voiture conduite par H.J. arrêtée derrière une autre voiture en position de présélection et au volant de laquelle avait pris place L.S.

La collision fut donc très violente, la première voiture tamponnée se jetant contre celle qui la précédait. Dégâts matériels pour plus de 5000 francs.

Etat civil du Locle du 16 avril

NAISSANCES. — Rinner Isabelle-Myrta, fille de Johann, tourneur, et de Pia, née Krässig. Selle Manuela, fille de Andrea-Giovanni, gratteur, et de Amabile-Maria-Pia, née Tazzer. Taillard Brigitte-Marie-Thérèse, fille de Jean-Claude, horloger, et de Monique-Geneviève, née Billod.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

AU LOCLE

CINÉMAS. — *Lux*, 20 h 30 : Erotissimo.

Casino, 20 h 30 : La Vallée des poupées.

PHARMACIE D'OFFICE : Moderne.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : le No 17 renseignera.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Retraite du Synode neuchâtelois

Les membres du Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel sont conviés, le 25 avril, à une retraite à Fontainemelon. Ces journées occasionnelles ont pour but de permettre aux délégués de se familiariser en toute liberté et sans avoir de décision à prendre sur des sujets qui préoccupent actuellement l'Eglise. Après un exposé du professeur Pierre Barthel, doyen de la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, sur « ministère spécialisé et ministère traditionnel », les participants examineront la possibilité d'instaurer une pastorale d'ensemble à l'échelon régional. Un culte avec sainte cène, présidé par le pasteur Henri Bauer, mettra fin à cette journée.

CERNIER

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Cernier se réunira mardi 28 avril à l'Hôtel de ville. L'ordre du jour est le suivant : 1. Appel nominal ; 2. Adoption du procès-verbal ; 3. Examen et adoption des comptes de 1969 ; 4. Nomination d'un membre de la commission scolaire, en remplacement de M. Ernest Rotzetter, démissionnaire ; 5. Nominations réglementaires : a) du bureau du Conseil général ; b) de la commission du budget et des comptes 1970-71 ; 6. Divers.

DOMBRESSON

Rentrée des classes

(c) La rentrée des classes aura lieu lundi 20 avril. Tous les enfants nés entre le 1er juin 1963 et le 30 avril 1964 commenceront leur scolarité à 9 heures dans la classe de Mlle Balmer, au premier étage du collège. Les parents devront présenter, lors de leur inscription de leurs enfants, un certificat de vaccination contre la diphtérie et le livret de famille. Les 1re MP commenceront l'école à 7 h 30 et les autres classes à 8 heures.

Soirée du chœur d'hommes

(c) Demain, à la halle de gymnastique, le chœur d'hommes « l'Union chorale » de Dombresson-Villiers, donnera sa soirée annuelle avec la collaboration du chœur d'hommes de Courtelary l'« Avenir ». Les chanteurs de ces deux sociétés exécuteront six chœurs de choix. La partie théâtrale sera assurée par la compagnie du Lyceum de Lausanne qui interprétera « Mais n'te promène donc pas toute nue », de Georges Feydeau.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : samedi dès 12 h à lundi 8 h : tél. 7.11.33.

Vous noterez aussi : Savagnier, samedi 20 h : soirée du chœur mixte ; Dombresson, samedi 20 h : soirée du chœur d'hommes.

Skis, raquettes et pannes de chauffage pour le régiment 3

De notre correspondant :

Le moins que l'on puisse dire c'est que le cours de répétition du régiment 3 d'infanterie genevois qui devait être un cours de printemps est un véritable cours d'hiver.

C'est dans la région s'étendant au nord d'Yverdon-Grandson, en passant par Couvet, les Bayards, la Côte-aux-Fées, Sainte-Croix jusqu'à Tête-de-Ran sans oublier les Ponts-de-Martel, les Geneveys-sur-Coffrane, etc., que les troupes ont affronté un temps qui ne leur a pas facilité la tâche.

Des raquettes et des skis sont venus de Zweissimen pour compléter le matériel nécessaire aux troupes.

Si on s'est accommodé de la neige, parfois en rouspétant, qu'elle soit profonde ou tombée en rafales, on a par contre diversément apprécié la température de certains locaux qui ont réellement empêché les soldats d'attraper des coups de sang tant la chaleur au petit matin refroidissait les meilleures intentions. Mais si le Genevois a parfois le verbe haut, il a montré dans toutes ces circonstances un moral qui en remontrerait au baromètre, très large ment même. Des exercices de nuit, le ski de fond, la marche avec les raquettes ont été à l'ordre du jour.

Lors de la conférence de presse d'hier, à Mauborget, conférence présidée par l'officier supérieur adjoint, le lieutenant-colonel Wyler et l'officier de renseignements, le premier-lieutenant Rubin, il a été donné de nombreux renseignements sur le défilé qui doit se dérouler demain à Genève et verra quelque mille six cents à mille sept cents hommes défiler devant la foule. Le soleil fort heureusement s'est mis de la partie et l'on peut souhaiter que jusqu'au samedi 25 avril, date de la fin du cours, il continuera de darder ses rayons car tous, officiers, sous-officiers et soldats le méritent largement.

Relevons en terminant que la troupe a reçu, lors de ce cours, le journal du régiment d'infanterie intitulé « En campagne », fort bien documenté et qui raconte par le menu de nombreux faits et gestes propres à soutenir le moral. Ce numéro constitue pour la troupe un lien qui a des échos auprès de chacun

Les troupes ont défilé à Môtiers.

(Avipress - Fyj)

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvelles rues et nouvelles dénominations

Par suite de la création d'une nouvelle rue du Point-du-Jour, la rue située à l'est de l'Ecole de Commerce et qui portait jusqu'ici le nom de ce lieu-dit, a été rebaptisée « rue de l'Horizon ».

Dans le cadre de la préparation du recensement fédéral de l'automne prochain, il a été nécessaire de revoir certaines appellations de quartiers et la numérotation de quelques maisons.

C'est ainsi que la zone 3 du quartier de la Sombaille deviendra le quartier des « Joux-Derrière ».

D'autre part, la route prolongeant la rue de Bel-Air, du Petit-Montreux au carrefour des Bassets, se nommera désormais « rue de Jérusalem ». Ce nom de Jérusalem fut donné au bâtiment habité par le premier Israélite, M. Woog, qui fut autorisé à s'installer sur le territoire communal, en 1849.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du jeudi 16 avril 1970

Naissances : Froidevaux, Lionel-Vincent, fils d'André-Louis, voyer et de Jacqueline-Ilona, née Chatelain ; Tourte, Sandrine, fille de Yvan-Fernand, mécanicien-électricien et de Monique, née Ruffieux ; Grosbéty, Sébastien, fils de Pierre Edouard, électricien et d'Irène, née Zurbuchen.

Promesses de mariages : Jacquin, Francis-René, boulanger-pâtissier et Liechti, Sonia-Mariette ; Robert-Tissot, Claude-Pierre, employé de banque et Rossel, Simone-Francine ; Staudte, Pierre-Gérald, mécanicien et Dubois, Madeleine-Alice ; Castello, Ercole-Giovanni, bobineur et Filabbi, Tiziana.

Décès : Stahli, Lina, née le 24 avril 1880, ménagère, célibataire, Collège 9 ; Rey, Paul-Edouard, restaurateur, né le 22 avril 1891, époux de Rose-Léontine, née Degioanni, dom. Ld. Robert 80.

Bulletin d'enneigement

(communiqué par les CFF)

du jeudi 16 avril

Stations	Temp. °C	Hauteur de la neige Station cm	Hauteur de la neige Champ de ski cm	État de la neige du champ de ski	Piste
JURA					
Chasseral	pas d'annonce				
Mont-Soleil	+3	180	180	printemps	bonne
Moron	0	150	150	printemps	bonne
Prés-d'Orvin	—2	120	180	printemps	bonne
Saint-Cergue	pas d'annonce				
Sainte-Croix - Les Rasses	—2	130	200	printemps	bonne
Tête-de-Ran, Neuchâtel	+3	170	180	printemps	praticable
Vallée de Joux	—4	80	150	printemps	bonne
ALPES VAUDOISES					
Château-d'Œx/Rougemont	—2	50	100	fraîche	bonne
Les Diablerets	0	150	300	printemps	bonne
Les Pleïades/Orgevaux	+3	180	180	printemps	bonne
Leysin / Col des Mosses	—2	80	100	printemps	bonne
Rochers-de-Naye	+3	200	250	poudreuse	praticable
Villars	+2	100	200	printemps	bonne
ALPES FRIBOURGEOISES					
Charmey	—2	30	180	printemps	bonne
Lac-Noir / La Berra	0	70	150	printemps	bonne
Les Paccots	—2	60	100	printemps	praticable
Moléson	fermée				
OBERLAND BERNOIS					
Adelboden	0	50	200	printemps	bonne
Grindelwald	pas d'annonce				
Gstaad	0	100	200	fraîche	bonne
Kandersteg	0	50	200	fraîche	bonne
Lenk i. S.	—5	40	200	poudreuse	praticable
Muerren	+2	140	180	printemps	bonne
Saanenmœser/Schœnried	0	100	250	printemps	bonne
Wengen / Petite-Scheidegg	0	50	200	poudreuse	bonne
VALAIS					
Bruson	pas d'annonce				
Champéry/Morgins	+3	20	200	printemps	praticable
Champex	pas d'annonce				
Haute-Nendaz	+2	60	100	poudreuse	bonne
Les Marécottes	pas d'annonce				
Loèche-les-Bains	pas d'annonce				
Montana/Crans/Anzère	pas d'annonce				
Saas-Fee	—3	90	200	printemps	bonne
Super-Saint-Bernard	—4	180	200	poudreuse	bonne
Verbier	—8	100	300	poudreuse	bonne
Zermatt	—2	70	160	poudreuse	bonne
Zinal (Val d'Anniviers)	pas d'annonce				
LES GRISONS					
Arosa	—7	180	180	fraîche	bonne
Davos	—5	100	250	printemps	bonne
Saint-Moritz	—6	50	120	poudreuse	bonne
SUISSE CENTRALE					
Andermatt	0	50	200	dure	bonne
Engelberg	—5	200	250	printemps	bonne

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Au Conseil de ville : débat sur la disrtibution de tracts non autorisés

De notre correspondant :

La 4me séance du législatif biennois a été consacrée en grande partie au développement d'interventions parlementaires en panne depuis l'année dernière. Des réponses à certaines d'entre elles ont également été données.

Tout d'abord, le conseil a voté deux dons de cinq mille francs chacun, en faveur des victimes de Turquie et de celles de l'avalanche valaisanne de Reckingen.

Il a été donné ensuite réponse à M. P. Berger sur la vente de terrains à bâtir industriels, à la satisfaction du motionnaire. Le conseil a accepté la motion Moser sur la réglementation du trafic au carrefour de la rue Aebi - rue Gurnigel - rue Moser-rue de Morat et où passe également une ligne du chemin de fer BTA. De nombreux accidents sont à déplorer à cet endroit. Seul un assainissement complet des lieux et la pose d'une installation lumineuse dotée d'un dispositif de sécurité ferroviaire pourront donner satisfaction. Le plan ne pourra être exécuté que lorsque l'on connaîtra le nouveau tracé prévu pour le chemin de fer du BTA à cet endroit.

THÉATRE

L'interpellation de M. U. Guggisberg sur le Théâtre allemand a reçu une réponse. Le Théâtre de Bienne est lié à celui de Soleure. Dès 1971, si la ville de Bienne le désire, elle pourra agir seule, ce qui signifie qu'il s'agit de trouver une somme de sept cent mille francs, cinq huitièmes pour Bienne, trois huitièmes pour Soleure.

Le problème du théâtre mérite une attention particulière. Une nouvelle conception doit être étudiée. Mais faut-il pour autant modifier la situation du tout au tout ? En attendant, un directeur intérimaire pour la saison 1970-71 a été nommé : M. Blumer. La partie musicale a été confiée à un ancien membre de l'orchestre : M. Egermann. Un groupe de travail nommé par la commission du théâtre établit un rapport circonstancié sur une nouvelle conception du théâtre de Bienne. (Réd. — Il apparaîtrait que pour 1972, M. Bremer reviendrait à Bienne).

M. K. Stauffer développe sa motion relative à la réglementation des correspondances dans les transports publics. Par une mise en activité des distributeurs automatiques de billets, sa motion pourra être considérée comme réalisée.

L'interpellation relative aux tracts politiques présentée par M. Villars a fait également l'objet d'une réponse immédiate.

On se souvient qu'à fin novembre, à l'occasion d'un forum sur le « petit livre rouge » et au début de décembre lors d'une manifestation sur le même sujet, des papillons avaient été distribués dans les rues. L'été dernier, dans un restaurant de la ville, des membres des jeunesses progressistes biennoises faisaient passablement de bruit ; la police dut intervenir. Lors de la distribution des tracts, des jeunes gens ont été interpellés, les tracts saisis. A l'occasion de l'incident du restaurant, plusieurs jeunes gens ont subi un interrogatoire serré quant à leur identité et à leur appartenance à un parti politique en particulier. Dans les deux premiers cas, l'article 20 du règlement de la police de la ville de Bienne entre en vigueur. En effet, sauf autorisation préalable, il interdit la distribution de tracts. Dans le second, l'interpellateur relève que la police est intervenue dans un domaine qui ne la regarde pas (domaine politique). Il s'agit là d'un abus qui menace d'une façon directe les libertés fondamentales des citoyens. Le motionnaire demande que tout soit mis en œuvre pour que les libertés fondamentales soient garanties et qu'aucun citoyen ne soit inquiété quant à ses opinions politiques.

Le directeur de la police, après avoir rappelé les faits, déclare :

1) Le Conseil municipal estime que l'intervention de la police lors de la distribution non autorisée de tracts à caractère politique, ne constitue pas un abus ; 2) que la liberté d'expression des opinions politiques est et demeure garantie ; 3) que l'interprétation de l'article 20 du règlement de police donnée par l'inspectorat de la police, ne va pas dans le sens d'une restriction des libertés fondamentales ; 4) que la tenue de registres des renseignements par la police ne constitue nullement un excès de zèle, mais qu'elle correspond à une nécesseité et 5) que dans ces conditions, il n'y a pas lieu de prendre des mesures particulières.

Sur cette réponse, la discussion est demandée. M. Roland Villars donne des précisions quant aux faits signalés. M. Arthur Villard pense qu'il faudrait faire preuve de plus de souplesse de la part de l'autorité de police et qu'il ne devrait y avoir aucune restriction quant aux tracts qui n'atteignent pas la réputation de citoyens. Ne serait-ce pas le rôle des autorités de police de faire preuve d'un peu plus de compréhension dans de telles occasions ? Plusieurs orateurs prennent encore la parole, notamment MM. Moning, A. Villard, Wernly. M. Raoul Kohler rappela encore une fois que tout ce qui a trait à la politique relève de la police cantonale. Il estime que MM. A. et R. Villars exagèrent énormément dans cette affaire, que le règlement ne dit pas que les tracts à caractère politique sont interdits, mais qu'ils doivent être soumis à une autorisation. A la connaissance du directeur de police, on n'a jamais interdit la distribution de tracts politiques. Si l'on désire que l'article incriminé soit changé (il est vieux de trente-trois ans) il suffit de déposer une interpellation, qu'elle soit acceptée et qu'elle passe par tout le processus que réclame sa mise en vigueur.

AUTRES INTERPELLATIONS

Les interpellations Gyger sur les écolages, Moning sur l'insuffisance de la canalisation au Marais de Boujean, de M. J. Habegger sur l'aménagement de la rue Lienhard sont également développées par les interpellateurs. Les réponses leur seront données ultérieurement.

Le conseil a également pris connaissance du rapport final de la commission spéciale du Conseil de ville pour la politique foncière. Nous ne reviendrons pas sur ce rapport qui a paru intégralement dans notre édition du 21 mars dernier, sinon pour relever qu'il a été accepté.

ELECTRONIQUE

Jusqu'à la fin des années 1950, de nombreuses communes suisses qualifiaient d'exemplaire l'organisation de l'administration municipale de Bienne. Toutefois, les machines et installations, l'effectif du personnel qui, il y a 10 ans, étaient considérés comme rationnels et suffisants, ne répondent plus aujourd'hui aux besoins. L'augmentation de la population, le manque de main-d'œuvre pour un travail de routine et fastidieux, placent l'administration devant de très gros problèmes. Après bien des études, on proposa l'introduction du traitement électronique de l'information dans l'administration. Ce service serait subordonné à la direction des finances. L'entrée en matière a été votée.

M. Schild, président de la commission spéciale, a présenté le projet qui a ensuite été discuté. Achat ou location ? Deux possibilités qui sont revenues assez souvent dans la discussion. Le directeur des finances a répondu aux interlocuteurs, comme d'ailleurs les spécialistes en la matière. Le projet du Conseil municipal, après quelques modifications et corrections, a été accepté comme suit :

1) Achat par la commune d'un ordinateur pour le traitement électronique de l'information. 2) Un crédit de deux millions sept cent mille francs est voté pour l'achat des appareils immobiliers et des machines auxiliaires, etc., ce crédit devant bien sûr être confirmé par le peuple.

TRAVAUX PUBLICS

Toute une série de constructions de chaussées, de trottoirs, canalisations sont passées en revue.

Un crédit de 721,000 fr. est consenti pour l'exécution de la première étape des travaux à la rue Renfer, 717,000 fr. pour l'aménagement du tronçon sud-ouest du chemin du Longchamp.

D'autre part, la commune cède, un droit de superficie à la maison Maeder-Leschot, fabrique de boîtes de montres actuellement au quai du Haut 52, un terrain de 2175 mètres carrés à la rue Johan-Renfer, pour le prix de 217,500 francs.

Les conseillers prennent connaissance du rapport du Conseil municipal sur la réouverture d'une classe à l'Ecole de commerce et de la non-ouverture d'une classe au Gymnase économique. Ce rapport ayant paru récemment nous n'y reviendrons donc pas. Il a été accepté.

Comme prévu, 16 points sur les 30 inscrits à l'ordre du jour de cette séance n'ont pas pu être liquidés. Une séance supplémentaire aura donc lieu le jeudi 23 avril prochain.

Il a été déposé sur le bureau du Conseil cinq interventions dont une motion sur le Théâtre populaire romand et une interpellation sur l'état des travaux de construction du nouveau Théâtre de Bienne.

Ad. G.

Cour d'assises du Seeland
Sursis pour Hans Schwab

De notre rédaction biennoise :

Hier matin à 10 heures, la Cour d'assises du Seeland qui siège depuis lundi pour examiner le cas du jeune agriculteur Hans Schwab, âgé de 21 ans, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son père, a rendu son jugement.

La Cour retient contre Hans Schwab la tentative accomplie de meurtre contre son père, acte commis le 21 janvier 1969. Elle se base en particulier sur l'article 111 du CP et condamne le jeune agriculteur à 1 an de prison, moins 87 jours de préventive et au paiement de tous les frais de justice. Il est mis au bénéfice du sursis pendant quatre ans.

Le président Falb rappelle les motifs qui ont dicté ce jugement. Le sursis a été accordé, car les jurés comme la Cour ne pensent pas qu'il puisse y avoir récidive. Le président, cependant, recommande au jeune homme, pour le cas où il se retrouverait un jour dans une situation morale analogue, de consulter un médecin.

Hans Schwab a été immédiatement mis en liberté.

Ajournement du terme des déménagements

(c) Par décision du 17 mars 1970, le Conseil exécutif du canton de Berne autorise la commune de Bienne de proroger l'ajournement du terme des déménagements du 1er mai 1970, de cas en cas, conformément à la loi fédérale, jusqu'au 31 octobre 1970.

Bienne à la télévision

A Bienne, ville bilingue, les enfants peuvent suivre des écoles de langue allemande ou française.

Des difficultés, cependant, sont apparues avec l'extension de l'agglomération biennoise. Ne trouvant plus de logements dans la « ville de l'avenir », des Romands, de plus en plus nombreux sont allés habiter les communes périphériques de Nidau, Port, Aegerter, etc. où l'enseignement officiel est donné en allemand. Conséquence : ces Romands envoient leurs enfants dans les écoles francophones de Bienne en payant tout ou partie de l'écolage.

La situation s'est tendue ces derniers mois avec l'augmentation de cet écolage que la ville de Bienne a porté à 2000 fr. par enfant et par année. Cette situation fera l'objet d'une émission télévisée « Affaires publiques », le samedi 18 avril à 19 h 30.

Ouvrier blessé

(c) Hier, à 7 h 20, M. Bruno Telley, ouvrier aux tréfileries, s'est blessé à un pied et son état a nécessité son transport à l'hôpital de district.

NIDAU

Main prise dans une bétonnière

(c) Jeudi, à 15 heures, M. Ernest Fiegener, né en 1941, monteur, domicilié à Rubigen, travaillant dans un chantier de Nidau, s'est pris la main dans une bétonneuse. Il a été conduit à l'hôpital de Beaumont grièvement blessé.

AARBERG

Mort subite

(c) Jeudi, M. Rodolphe von Gunten, qui travaillait dans un silo à la fabrique chimique d'Aarberg, a été pris subitement d'un malaise. Il devait décéder à son arrivée à l'hôpital de Beaumont.

ANET

Deux vieilles fermes disparaissent

A l'entrée du village d'Anet, deux vieilles fermes bernoises dont nous avons annoncé précédemment la disparition, ont été démolies. Elles se trouvent sur le tracé de la future route nationale. Hier, l'armée a mis le feu aux décombres au cours d'un exercice.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG

Fillette et cyclomotoriste blessés

(c) Hier vers 10 h 15, une conductrice domiciliée à Prez-vers-Noreaz conduisait sa fille à l'école, à la salle paroissiale de Saint-Pierre, à Fribourg. A l'avenue de Gambach, elle arrêta sa voiture sur la droite, et la fillette sortit sur le trottoir et s'élança imprudemment sur la chaussée. Elle vint se jeter contre un cyclomoteur. La fillette et le cyclomotoriste furent blessés au visage et commotionnés, et durent être hospitalisés.

Centre suisse des chèques postaux

(c) La conéfernce des directeurs des arrondissements des téléphones de Suisse s'est tenue récemment à Fribourg. Au déjeuner qui clôtura les débats, participaient en particulier MM. C.-F. Ducommun et F. Locher, directeurs généraux des PTT. Le gouvernement fribourgeois était représenté par M. P. Dreyer, conseiller d'Etat, qui parla des problèmes économiques du canton. De manière ferme, il rappela clairement que Fribourg maintient toujours sa candidature pour l'établissement du futur centre suisse des chèques postaux.

MARLY

Un enfant se jette contre une voiture

(c) Hier, vers 17 h 45, le petit Christian Pellet, 7 ans, domicilié à Marly, s'est jeté contre une voiture devant la laiterie de Marly. Souffrant notamment d'une fracture ouverte à une jambe, il a été transporté à l'hôpital Daler, à Fribourg.

Distinction littéraire pour Eric Thilo

(c) L'écrivain et poète Eric E. Thilo, à Fribourg, a été élu membre de l'Académie rhodanienne des lettres, en remplacement de feu Marc Peter, ancien ministre plénipotentiaire, décédé en 1969. Seule institution franco-suisse de ce genre, l'Académie rhodanienne des lettres comprend vingt membres français et vingt membres suisses romands, choisis par cooptation. Le regretté Gonzague de Reynold en faisait également partie.

Eric E. Thilo y a été présenté par les deux vice-présidents romands : le professeur Charles Fournet, président de la société Lamartine et des amitiés littéraires franco-suisses et le professeur Henri Perrochon, ancien président de l'association des écrivains vaudois.

BROYE

A un doigt des roues d'un train routier...

(c) Hier vers 17 h 10, le jeune Charles Mottaz, 11 ans, fils de Paul, domicilié à Dompierre, se trouvait à l'arrêt sur sa bicyclette, au carrefour de Domdidier. Peu avant le passage d'un train routier, il perdit l'équilibre et tomba. Les roues du train routier passèrent à quelques centimètres du garçon qui s'était tout de même blessé en tombant. Il a été transporté à l'hôpital cantonal de Fribourg.

Avec un mois de retard, la campagne s'éveille au Vully

De notre correspondant :

Il aura suffi de deux jours de beau temps et une température plus clémente pour que les paysans et maraîchers du Vully fribourgeois se précipitent dans leurs champs afin d'y rattraper, si possible, le mois de retard qu'a la nature cette année. « Pourvu que le beau temps se maintienne », se disent-ils tout bas. De toute façon, la terre est tellement imbibée d'eau que n'importe quels travaux ne peuvent être entrepris sur-le-champ. Et puis, il faudrait pouvoir tout entreprendre à la fois : planter les oignons et les salades, semer les céréales et la betterave. La terre n'aime pas à être violentée et les hommes, malgré les longues heures de travail, ne peuvent suffire à la tâche, même avec l'aide de nombreuses machines. Aussi, cette année 1970 est-elle pleine d'incertitude et le paysan a-t-il besoin de tout son courage, de toute sa ténacité et de son habituelle patience pour faire front au découragement qui pourrait le gagner.

(Avipress - Pache)

BOTTERENS

Jeune homme fauché par une voiture

(c) Hier soir, peu après 20 h, un groupe de jeunes gens marchaient sur le bord de la route cantonale en direction de Botterens. A l'entrée de ce village, à la hauteur du café, un jeune homme du groupe traversa la chaussée, au moment où survenait une voiture. Cette dernière ne put l'éviter et le faucha. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe, il fut transporté en ambulance à l'hôpital de Riaz. Il s'agit de M. Jean-Paul Pasquier, âgé de 17 ans, domicilié à Botterens.

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON

Chauffard arrêté

(c) La gendarmerie d'Yverdon a arrêté un ressortissant vaudois de passage à Yverdon, lequel était recherché par le préfet de Lausanne pour subir une peine de trois mois de prison pour infraction à la loi sur la circulation.

Attentat à la pudeur jugé par le tribunal

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, sous la présidence de M. Sylvain Contini, a condamné J. W., pour attentat à la pudeur d'un enfant, à six mois de prison avec sursis pendant deux ans, ainsi qu'au paiement des frais de justice. Le même tribunal a encore condamné Armand Marrel, domicilié dans une localité du nord vaudois, pour escroquerie et faux dans les titres à 75 jours de prison et au paiement des frais de justice.

GRANDSON

Noces de diamant

(c) M. et Mme Groux-Mivelaz, de Grandson, ont fêté leurs noces de diamant, soit le soixantième anniversaire de leur mariage. Ils vivent chez leurs enfants et sont tous deux âgés de 85 ans. M. Groux a été membre actif pendant près de soixante ans, du chœur d'hommes « l'Espérance ». Mme Groux a quelques difficultés à se déplacer alors que son mari semble jouir d'une santé remarquable. Leur vieillesse semble ne pas être pour eux un poids trop difficile à supporter, entourés comme ils le sont de leur famille.

SAINTE-CROIX

Carnet de deuil

(c) C'est aujourd'hui qu'on ensevelit à Sainte-Croix, M. Emile Jaccard, instituteur, décédé à l'âge de 89 ans. Il fréuenta l'Ecole normale de 16 à 19 ans et fut nommé à la tête d'une classe de cinquante-six élèves à Vuarrens, soit de 1900 à 1907. Il retourna ensuite à Sainte-Croix et occupa durant de nombreuses années un poste d'instituteur primaire. Il eut une grande activité dans la localité et fut membre du comité de l'hôpital, du home «Ma retraite » et du Conseil de paroisse. Il fut également directeur du chœur de paroisse.

Deux passagères blessées lors d'une collision

(c) Hier à 13 h 15, deux voitures vaudoises sont entrées en collision à l'intersection des routes Sainte-Croix - l'Auberson - la Chaux, au lieu dit « Vers chez les Guessaz », commune de Sainte-Croix. Les deux femmes des conducteurs ont été blessées. Il s'agit de Mme Elisabeth Martin, 25 ans, de l'Auberson, qui, souffrant de plaies et de contusions à la face et sur tout le corps, a été transportée à l'hôpital de Sainte-Croix. La seconde, Mme Madeleine Nicollier, 50 ans, de la Chaux, ressentant des douleurs aux jambes et à la tête, a reçu des soins à domicile.

MORGES

Piéton grièvement blessé

(c) Hier, vers 13 h 25, à Morges, rue de Lausanne, M. Miguel Torruella, 39 ans, domicilié à Morges, traversait la chaussée lrsqou'il fut renversé par un automobiliste roulant sur Genève. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital de Morges, puis transféré à l'hôpital cantonal à Lausanne.

LAUSANNE

Enfant renversé par une voiture

(c) Le petit Salvatore Di Marco, 8 ans, domicilié 79 avenue du Léman à Lausanne, a été renversé par un automobiliste, hier vers 11 h 45, avenue du Léman, près de son domicile, et il a été transporté à l'hôpital cantonal. Souffrant d'une commotion, d'une fracture de la clavicule gauche et de contusions.

Inconnue identifiée

La police judiciaire lausannoise avait annoncé mercredi la découverte d'une inconnue, qui gisait inanimée dans la Vallée de la Jeunesse et fut hospitalisée. Cette jeune femme a pu être identifiée, sa famille s'étant annoncée à la police.

BASSINS

Virage manqué : trois blessés

(c) Hier vers 7 h 30, Mme Lucienne Briachetti, 36 ans, domiciliée à Nyon, roulait de Bassins en direction de Begnins, lorsque sa voiture a dévié dans un virage à droite et embouti un fortin. Elle-même, ses enfants Anne, 15 ans, et Dominique, 13 ans, qui l'accompagnaient, ont dû être transportés à l'hôpital de Nyon. La voiture est sérieusement endommagée.

CRONAY

Tombé d'une échelle

(c) M. Louis Bruand, domicilié à Cronay, occupé à des travaux de peinture, est tombé d'une hauteur de cinq mètres alors qu'il était juché sur une échelle. Il souffre d'une fracture de vertèbres et a été hospitalisé à la clinique de la rue du Four.

PAYERNE

Ecolier renversé

(c) Hier, vers 13 h 10, le jeune Marcel Cornamusaz, âgé de neuf ans, fils d'Ernest, a été renversé par une automobile à place du Général-Guisan. Souffrant d'une commotion et de contusions diverses, l'enfant a été transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne.

VEVEY

Un Allemand se tue en voiture

(c) Hier vers 1 h 20, sur la route principale Lausanne-Aigle près de l'hôtel Castel des Tourelles, commune de Chardonne, un automobiliste, M. Fritz August Griessel, 28 ans, juriste, de nationalité allemande, domicilié à Fulda, en stage à la clinique psychiatrique Neuhaus, à Berne, a fait une embardée. Sa voiture s'est écrasée contre un mur. Il était seul à bord. Il fut tué sur le coup.

La victime ne fut identifiée qu'en fin d'après-midi. Son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital du Samaritain, à Vevey. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'accident.

L'aménagement du camping de Portalban va débuter

De notre correspondant :

Ces jours prochains vont débuter au bord du lac, à Delley-Portalban, les travaux d'aménagement du nouveau camping dont la concession a été accordée par le Conseil d'Etat à la commune de Delley. Le Conseil communal de cette localité a formé une commission chargée de mener à bon port cette réalisation. Ce comité est composé de MM. Prosper Delley, président, Jean Ruegsegger, vice-président, J.-Noël Gross, secrétaire, Marcel Jacot, caissier et Charles Collomb, membre. Syndic de Delley, M. Joseph Thévoz assumera la liaison entre la commission et le Conseil communal.

Le déblaiement complet du terrain s'est achevé la semaine passée, non sans peine. il est vrai, certains vacanciers retardant passablement le moment d'enlever leur caravane. Les pelles mécaniques sont déjà sur place afin de créer une digue qui permettra d'élever de quelque 50 cm le niveau du sol. Les matériaux seront prélevés à l'entrée du débarcadère au moyen d'une suceuse.

Dès que cet important travail sera achevé, on aménagera alors le camping proprement dit dont la première étape permettra de loger 300 caravanes. Prévue dans deux ou trois ans, la seconde étape portera la capacité du camp à 450 unités.

En raison des travaux, le camping de Delley-Portalban ne sera pas ouvert au public cette année. Par contre, les propriétaires de caravanes ont été autorisés à installer leurs petites habitations de vacances sur la place de parc.

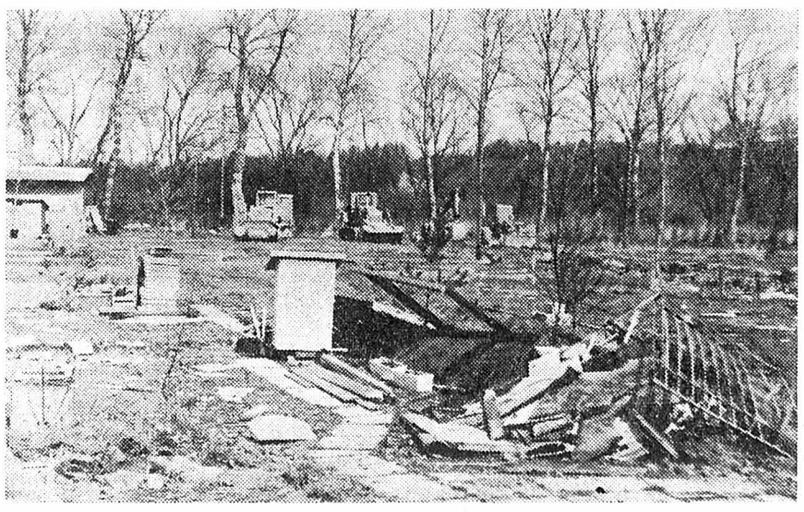

Ce qui reste du camping de Portalban.

(Avipress - Périsset)

JURA - JURA - JURA

Rassemblement jurassien
« Ne votez pas pour le Conseil d'Etat »

Dans une lettre circulaire adressée aux membres du Rassemblement jurassien par le président et le secrétaire général de ce mouvement politique, MM. Germain Donzé et Roland Béguelin, à propos des élections législatives et au Conseil exécutif du 3 mai dans le canton de Berne, on lit notamment comme instructions à propos du Conseil d'Etat : « Abstenez-vous de voter pour le Conseil exécutif bernois, qui est l'ennemi du Jura. Déposez dans l'urne un bulletin blanc, ou passez devant l'urne du Conseil exécutif sans rien déposer dedans. »

Précisons qu'aucun des actuels conseillers d'Etat, dont deux sont des ressortissants jurassiens, MM. Henri Huber, socialiste, et Simon Kohler, libéral-radical, n'est combattu, mais néanmoins, dans le canton de Berne, leur élection ne peut se faire tacitement, si bien que les citoyens sont appelés par les urnes à renouveler leur confiance aux membres de l'exécutif cantonal.

TAVANNES

Le Conseil communal nomme une commission

(c) La direction cantonale des transports de l'énergie et de l'économie hydraulique ayant demandé de prendre des mesures contre les accidents d'hydrocarbures, une commission spéciale a été nommée à cet effet.

Des vandales ont à nouveau endommagé la station barométrique sise à la place de la Gare. La police procède à une enquête pour découvrir quels sont les individus qui se livrent à un jeu aussi stupide.

La rue du Milieu sera dotée sous peu d'un nouvel éclairage et les travaux, confiés à une entreprise d'électricité, commenceront prochainement.

Malgré des démarches entreprises par l'autorité municipale et par l'ADIJ, la halte d'Orange sur la ligne des CJ sera supprimée. Afin de ne plus avoir de bulletins de vote égarés, parce que perdus au milieu des imprimés, ils seront envoyés sous enveloppe dans chaque ménage.

L'office d'orientation professionnelle du Jura sud a soumis son règlement à l'autorité communale. Il a été approuvé et sera présenté aux citoyens lors d'une prochaine assemblée communale pour obtenir leur approbation.

Isis Kischka et ses bleus, de Paris à Bienne

Avancer en guise de préambule que la venue de toiles et d'Isis Kischka en personne à Bienne constitue un événement n'a rien d'exagéré. Parmi les grands de l'Ecole de Paris, la plupart de ses contemporains ayant disparu, il reste un des rares survivants d'une riche et glorieuse époque de la peinture française.

Promoteur du Salon des beaux-arts à Saint-Denis, c'est lui qui, en 1948, organise les visites d'usines devenues historiques avec Léger, Chagall, Clavé, Bernard Buffet et bien d'autres personnalités artistiques de premier plan. Il participe déjà à l'exposition initiale des « peintres témoins de leur temps » en 1951, aux côtés de Matisse, Gruber, Kisling, Dufy, Rouault, pour ne citer que les disparus — Fernand Léger avait fait l'affiche. Les plus prestigieux musées et collections publiques ou privées du monde possèdent de ses toiles : Musée national français d'art moderne, Musée de l'art moderne et de l'Université de Paris... la liste serait trop longue. Chevalier des Arts et des Lettres lors de la première promotion de l'ordre. Illustrateur de l'édition de luxe de « Toi et moi », de Géraldy. Titulaire des plus hautes distinctions — encore une autre liste interminable. Une copieuse bibliographie signée de noms illustres lui a été consacrée. Et, bien entendu, il continue toujours à exposer dans les galeries les plus en vue de la capitale française, plusieurs gardant de ses tableaux en permanence.

UNE VIE ET UNE ŒUVRE SINGULIÈRES

En 1941, il fut emprisonné par la Gestapo. Enfermé d'abord à Romainville, au Stalag 122 ensuite, il fut gardé captif jusqu'à la Libération. Il faut rappeler de telles épreuves car son œuvre garde des traces profondes et ineffaçables de ce calvaire.

Nous nous trouvons donc en face d'un grand seigneur de la peinture, d'une peinture qui a connu d'intenses retentissements, même bien au delà de son pays. Depuis 1945, époque qu'il appelle « sa survie », il reprend son œuvre avec courage et enthousiasme en gardant un fond dramatique prégnant. C'est Jean Bouret qui répète à son adresse les mots du critique d'art J.-K. Huysmans, que notre peintre a encore pu connaître personnellement : « On n'a pas de talent si l'on n'aime pas avec passion ou si l'on hait de même ; l'enthousiasme ou le mépris sont indispensables pour créer une œuvre ; le talent est aux sincères et aux rageurs, non aux indifférents et aux lâches. »

Maurice Tassart renchérit dans la même ligne : « Vous conviendrez que j'aurais quelque excuse à parler de « message », si risible que soit généralement devenu ce terme galvaudé. Du moins, nous pouvons préciser cette fois le sens du message en question : optimisme et confiance en la vie. » Ces citations nous ont paru très significatives et surtout de nature à éclairer le sens de l'ensemble des œuvres de Kischka.

LE BLEU DE KISCHKA

On admettra qu'il faut s'incliner devant une figure qui a été reconnue par les personnalités les plus marquantes des cercles artistiques et littéraires d'une époque nullement révolue. Nous savons qu'il a excellé également en céramique, sculpture, verrerie, iconographie. On lui doit encore nombre de décors de théâtre. Ce qui revient à dire qu'il s'agit d'un artiste complet, qui a pu se hisser par son talent et ses propres, combien difficiles, efforts.

On n'en est pas à un étonnement près lorsqu'on regarde attentivement les 35 tableaux de lui qu'abrite aujourd'hui la Galerie Ray. Surpris du rôle prédominant qu'il accorde à la couleur bleue — teinte pas facile à traiter — nous avons abordé Kischka. Il nous a avoué « qu'il voit tout en bleu » et que c'est uniquement pour vaincre sa « routine » qu'il donne de l'importance à d'autres couleurs, comme le rouge « dont il se sert fort souvent aussi ». Kischka nous confirme encore volontiers que sa peinture a des accents dramatiques comme sa vie, auxquels il n'échappe pas lors même qu'il peint des fleurs — les fleurs étant un des sujets favoris de l'artiste — encadrées dans des toiles de grand format.

Ses huiles, qu'il attaque sans le moindre dessin préalable, sont faites de traits fort épais qu'on devine tracés avec une dextérité extraordinaire et sans trop de rudesse. Si le bleu peut être sa teinte préférée, il n'est pas moins volontairement traité — comme la presque totalité des couleurs de sa palette — avec des tons durs et crus.

Ses rues, ses pâtés de maisons — encore des motifs qu'il chérit particulièrement — comme ses vues de Deauville et Trouville et comme sa neige de Saint-Moritz, sont autant de tableaux dramatiques. Le « Paysage à la Mairie (Trouville) » aurait été en travail plusieurs mois ; il est néanmoins capable de commencer et finir un tableau en une seule séance.

Kischka en est à un point où nul dithyrambe ne saurait le rehausser, nulle critique l'éroder. Sa forte personnalité est comblée de lauriers et de succès. D'autres lui sont décernés sans discontinuité aussi bien en France qu'ailleurs.

Les Biennois peuvent savoir gré à la Galerie Ray des hôtes de taille qu'elle convie.

ARS

Anémones au pichet, une œuvre datant de 1967.

Chartres, peint en 1968.

CARNET DU JOUR

Apollo : Das Liebeskarrussel.
Capitole : L'Armée des ombres.
Lido : La Veuve en or.
Métro : Seul contre tous - L'Homme perdu.
Palace : May Fair Lady.
Rex : Easy Rider.
Roxy : Les Anges blonds sont très chers - A 17 h : Il Caraggioso.
Scala : La Gloire des canailles.
Studio : La Folle de Chaillot.
Elite : Duel dans le Pacifique.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : L'orchestre Kugelberger.
Chambord : Le pianiste Jean Royer.
Domino : L'orchestre Softice - Sextett.
Fantasio : L'orchestre Equadors.
Palace : Zigeunerduo « Illes ».
Stadthaus : Le pianiste Severino Sever.
Chartreuse-Bar : Pianiste.

EXPOSITIONS

Galerie 57 : Willi Muller-Brittnau.
Galerie Lydie Ray : Isis Kischka.
Galerie Arco : Radim Malat.
Galerie Pot-Art : Joroslov Podmol - Franz David.
Galerie Lyss : Paul Haehlem.
Restaurant Dufour : Aurèle Lebert.
Pavillon : Coghuf.
Galerie Socrate : Francis Roulin.
Médecin de service : Jeudi - dimanche, tél. 11 ou 17.
Dentiste : Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.
Pharmacie : Service de nuit et du dimanche : Pharmacie Dufour, J. Luterbacher, rue Dufour 89, tél. 2 56 56.
Service permanent du jeudi : Pharmacies de la Gare, tél. 2 52 57 - Centrale, tél. 2 41 13 - Stern, tél. 2 40 05.
Théâtre alémanique : 20 h, Glückliche Reise. Operette von Edouard Künneke.

Sept à zéro

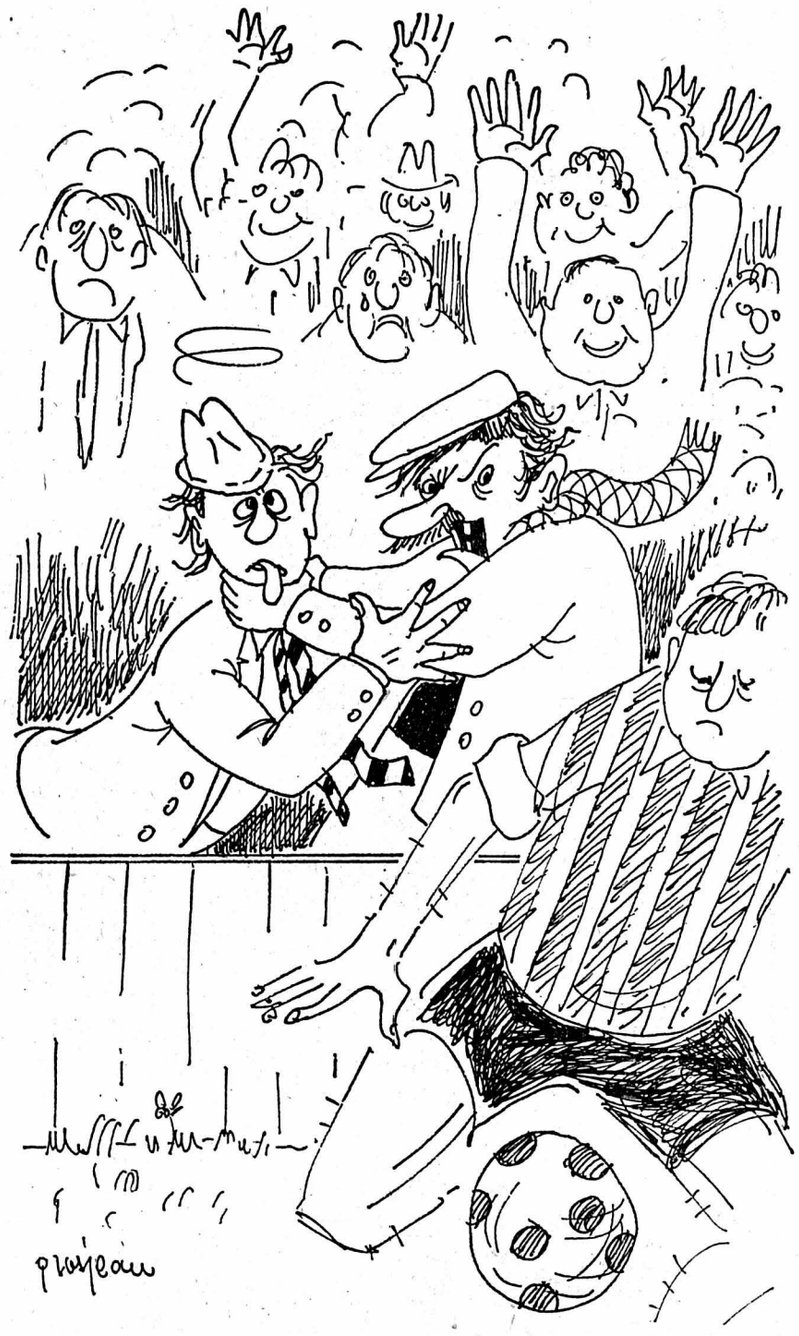

— Ces arrières, si je les tenais !...

COMMUNIQUÉ

Michel Buhler sera à Bienne

C'est certainement un grand privilège pour les Biennois de pouvoir voir et entendre Michel Buhler, lauréat de la Grande chance, vainqueur du concours international « Chansons sur mesure ». Qui n'a pas en tête les refrains de ses chansons ? Qui n'a pas goûté l'humour de «Helvétiquement vôtre» ?

Vous pourrez entendre Michel Buhler, vendredi 24 avril à 20 h 15 à la Maison Farel. Accompagné de l'imitateur Bouillon, connu des télespectateurs, il animera la soirée donnée en faveur des missions.

187 BAT

Une conception s'affirme

Pourquoi? Parce qu'elle est judicieuse. Parce qu'elle a rompu avec les traditions dépassées et apporté quelque chose d'absolument nouveau, adapté aux temps actuels: l'Austin 1300. Une auto intelligemment construite.

Ce succès repose sur trois réalisations de pionniers: moteur transversal, traction avant et suspension Hydrolastic. Source de toute technique symbolisant confort et sécurité. Sur toutes les routes... à tout temps! Austin l'a abondamment prouvé par ses innombrables victoires dans les courses et rallys.

La légendaire tenue de route est assurée par la traction avant, si à l'aise dans les virages. Et c'est la suspension Hydrolastic qui est responsable de cette parfaite adhérence au sol, car elle équilibre ingénieusement le poids d'essieu de l'avant vers l'arrière. Parlons enfin du moteur transversal: pourquoi donc un moteur devrait-il toujours accaparer la moitié de la voiture?

Si vous donnez votre préférence à cette conception et si vous n'appréciez pas les copies — elles accompagnent inévitablement le succès! — l'Austin 1300 se présente à vous dans de nombreuses variantes:

1300 4 portes, 58 CV, 1300 America 2 portes, avec équipement spécial confort/sécurité; 1300 Countryman (Combi); toutes livrables aussi avec boîte automatique. Version sportive 1300 GT et variante économique 1100 DeLuxe, au prix de Fr. 7290.-. Prospectus ou course d'essai? Chez votre représentant Austin.

Austin 1300

Précurseur de sa classe

Austin Mini 850 et 1000* Clubman 1000*, Estate* et 1275 GT Cooper 1275 S Mk III. Dès Fr. 5590.-
Austin 1100 et 1300* 1300 Countryman*, 1300 America* 1300 GT. Dès Fr. 7290.- (*également avec boîte automatique)
Austin Maxi 1500, Fr. 9980.- Austin 1800 Mk II et 1800 S. Dès Fr. 11100.-
Plus de 200 représentants Austin en Suisse. Le plus proche: annuaire téléphonique sous Austin.
British Leyland Switzerland SA, 600, Badenerstrasse, 8048 Zurich, Téléphone 051/54 56 00

BRITISH LEYLAND

coop

TREILLE
SAINT-BLAISE
SERRIÈRES
FLEURIER

Roses

BACCARA
SUPER-STAR

5 pièces 1.95

Avec timbres COOP

A la mode

dans des chemises modernes et élégantes:

M-Trend

Une chemise Migros légère et confortable

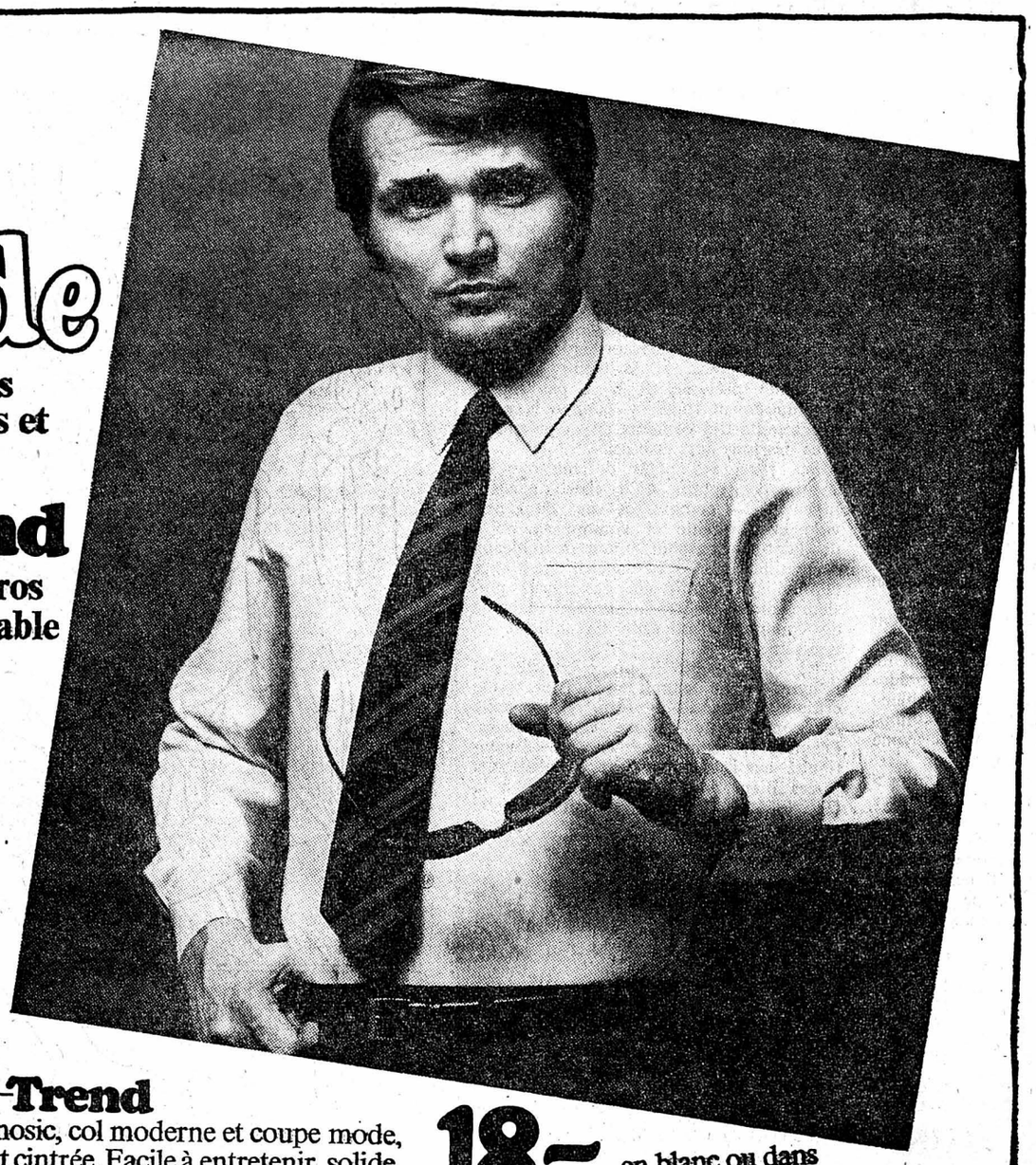

M-Trend

en polyester/polynosic, col moderne et coupe mode, légèrement cintrée. Facile à entretenir, solide, légère et agréable à porter — son prix, agréable lui aussi: **18.-**

en blanc ou dans les couleurs pastel à la mode

Maintenant en Multipack

MIGROS Multipack

(pour vous faciliter le choix entre les différentes couleurs)

2 chemises (au choix) 30.-

(au lieu de 36.-)

3 chemises 45.- (au lieu de 54.-)

etc.

MARCHES MIGROS

Qui est Hirjam Hilmann?

Le rôle du rail

dans le trafic suisse, les transports internationaux et le transit des voyageurs et des marchandises consiste à offrir un large éventail de prestations. Faire connaître les avantages du chemin de fer afin d'attirer et de retenir la clientèle est un vrai plaisir pour celui qui a les capacités voulues, car il jouit d'une très grande liberté d'action.

CFF

Saisissez l'occasion! Le service de publicité CFF, Mittelstrasse 43, 3000 Berne, cherche un

spécialiste en publicité

avisé, digne de confiance et doué d'imagination créatrice.

Adressez-nous vos offres de service en nous indiquant quelles sont votre formation professionnelle, vos études universitaires éventuelles, votre activité passée et présente, vos prétentions de salaire et votre année de naissance.

Ogival S. A.

succursale de Colombier, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

horloger complet ou acheveur-metteur en marche

serait formé sur décottages. Travail intéressant dans un atelier moderne.

Faire offre à OGIVAL S.A., Colombier. Tél. (038) 6 31 68.

CADRAL S.A.

FABRIQUE DE CADRANS

HAUTERIVE-NEUCHATEL

engage tout de suite ou pour date à convenir

OUVRIÈRES ET OUVRIERS

Suisses et étrangers

Tél. (038) 3 33 22

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SAINT-BLAISE S. A., Saint-Blaise, engage :

mécaniciens-outilleurs
ouvriers
ouvrières

pour montage d'appareils.

Faire offres ou se présenter.

Si vous avez une bonne formation scolaire, si possible quelques connaissances de la fourniture d'horlogerie, et que vous désiriez trouver une

BONNE PLACE STABLE (aide de bureau)

veuillez prendre contact avec nous.

Il s'agit d'un travail intéressant et varié, dans une ambiance agréable.

Nous mettrions au courant toute personne aimant un travail ordonné et les responsabilités.

VILLARD WATCH, 2035 Corcelles. Tél. (038) 8 41 48.

L'IMPRIMERIE Paul Attinger S. A. NEUCHATEL

cherche à engager au plus tôt, à plein temps, jeune homme robuste, débrouillard, de bonne commande, en qualité de

commissionnaire

Se présenter à l'avenue Rousseau 7, à Neuchâtel.

LANDIS & GYR

Notre secrétariat général cherche, pour la succession de la secrétaire de langue française qui prend sa retraite, une

secrétaire

de langue française, connaissant très bien l'allemand et si possible l'anglais ou éventuellement l'italien.

Nous offrons un champ d'activité varié comprenant entre autres la correspondance, la dactylographie de contrats et de procès-verbaux.

Les candidates qui s'intéressent à ce poste sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, à Landis & Gyr S.A., service du personnel, 6301 Zoug, ou de prendre contact par téléphone (042) 24 30 04.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour nos nouveaux bureaux de Zollikofen, une

secrétaire bilingue

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand, pour correspondance française et traductions. Date d'entrée : 1er juin 1970 ou à convenir.

Faire offres à la Fédération suisse d'élevage de la race tachetée rouge, Laupenstrasse 18 a, Berne. Tél. (031) 25 57 01.

Afin de compléter notre équipe de conducteurs de travaux, nous cherchons pour notre succursale à Lausanne un

conducteur de travaux

qualifié, sachant travailler de façon indépendante.

Nous demandons :

formation professionnelle complète, expérience pratique en tant que conducteur de travaux, facilité dans les contacts avec autrui, bonne culture générale, connaissance de l'allemand et du français, permis de conduire A (une voiture est mise gratuitement à disposition pour courses privées).

Nous offrons :

travail intéressant et varié, une zone de travail indépendante (construction de maisons normées et individuelles) et conditions d'engagement modernes.

FIDUCIAIRE GERBER + CO S.A., rte de Pavement 9
1001 Lausanne - Tél. (021) 22 56 61

ELECTRONA

cherche, pour compléter des équipes jeunes et dynamiques :

contremaître remplaçant

pour son département de fabrication de moules pour matières plastiques, et

sous-chef

pour son département de contrôle d'appareils électroniques, en possession d'un certificat de

monteur d'appareils électroniques et télécommunication ou de **radio-électricien**

ayant de bonnes connaissances en électronique BF et HF et désirant diriger du personnel.

ELECTRONA

Prière d'adresser offres de service ou de se présenter à

Electrona S. A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

CFF

La Direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, cherche, pour sa section du contentieux (affaires générales),

une employée de bureau

de langue maternelle française, possédant de très bonnes connaissances d'allemand et si possible d'italien, bonne sténodactylographe ; certificat fédéral de capacité ou diplôme de commerce équivalent désiré.

Conditions de salaire intéressantes, avec possibilité d'avancement, semaine de 5 jours, avantages légaux. Entrée en service : à convenir.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au chef de la division administrative du 1er arrondissement des CFF, 43, av. de la Gare, 1001 Lausanne.

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHATEL

Nous cherchons

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les chiffres et capable de travailler d'une façon indépendante, parlant aisément le français et l'allemand.

Nous confierons à cette nouvelle collaboratrice le contrôle administratif du mouvement des wagons-citernes. Ceci implique la tenue à jour d'un fichier et planning, de fréquents contacts téléphoniques avec les dépôts et gares destinataires et divers travaux de secrétariat.

Date d'entrée en service à convenir.

Nous engageons également pour notre département technique

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française, jouissant d'excellentes connaissances de la langue allemande et de la dactylographie.

La tâche de cette personne consistera à s'occuper de tous les travaux administratifs du département.

Date d'entrée en service à convenir.

Nous offrons postes stables dans une ambiance de travail agréable, un horaire de travail moderne et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les intéressées, sont invitées à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature en écrivant à notre service du personnel ou en téléphonant au (038) 7 75 21, interne 251.

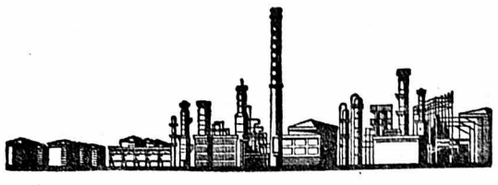

A LOUER

A louer à

CERVIA ADRIA

des maisons de vacances et des appartements avec plage privée.

Renseignements : Jean-Pierre Trümpler, Zugerstrasse 21, 6340 BAAR, tél. (042) 31 45 74. On parle le français.

LE CHÂTELARD

chalet de vacances

à louer, 3-4 pièces ; tranquillité ; ensoleillé.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'hôtel du Lion-d'Or, le Châtelard, tél. (037) 52 21 93.

CRANS

Bel appartement, 6 lits, confort, terrasse, vue, jardin, tranquillité. Libre juillet et août.
Tél. (021) 22 46 31.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Pour cause de décès, à louer ou à vendre petit

hôtel-restaurant-bar

sur grand passage, à 12 km de Montreux.
Faire offres à case postale 39, 1820 Montreux.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

A louer

LOCAL

40 m2, conviendrait pour entrepôt de marchandise ou magasin. Loyer 150 fr. par mois ; sur la route Vue-des-Alpes, entre la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ; gare à proximité. Adresser offres écrites à GT 1053 au bureau du journal.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

A louer un appartement

MEUBLÉ

de 3-4 chambres, avec cuisinière électrique, 1 grand boiler, etc., au mois ou à l'année, près du lac, à 1020 m. Endroit très ensoleillé et paisible, dans le haut du Val-de-Ruz.
Faire offres par tél. (051) 80 21 46.

Résidence secondaire au bord du lac. A louer

appartement meublé

4 pièces, cuisine, Saint-Aubin (NE). Pour tous renseignements, tél. (032) 2 32 55 (demander Mme Droz).

OFFRES D'EMPLOIS

Erismann-Schinz S.A. ETS. MONOREX

Manufacture de dispositifs amortisseurs de chocs, chatons combinés, raquetterie et fournitures pour l'horlogerie et l'appareillage

2520 la Neuveville

cherche :

Contrôleurs — pour contrôle de fourniture en en micro-horlogerie

Micro-mécaniciens — pouvant assurer la réalisation d'outillages en micro-horlogerie

Mécaniciens faiseurs d'étampes — pour la fabrication d'étampes en micro-horlogerie

Ecrire, téléphoner ou se présenter. Tél. (038) 7 91 42.

Méroz "pierres" s.a.

Manufacture de pierres d'horlogerie
Avenue Léopold-Robert 105
2301 la Chaux-de-Fonds

ENGAGE

sténodactylo

Nous demandons : parfaite maîtrise du français
bonnes connaissances d'anglais
esprit d'initiative, capacité de travailler de manière indépendante

Nous offrons : place stable, travail intéressant
traitement en rapport avec les prestations fournies.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire.

Agence générale pour la Suisse de produits japonais tels que radios, enregistreurs, tourne-disques, amplificateurs, amplificateurs-tuner et colonnes sonores Hi-Fi stéréo cherche

REPRÉSENTANT

de nationalité suisse
pour la vente de ses produits aux magasins spécialisés de Suisse romande.

Formation commerciale, connaissances de la branche et expériences de vente requises.

Prière d'adresser offres d'emploi, avec curriculum vitae et photographie, à :

DIODUS ELECTRONIC S. A. Alte Zürcherstrasse 43, 5400 BADEN. Tél. (056) 2 34 84, interne 17.

Importante fabrique d'horlogerie de Suisse romande cherche, pour son atelier de posage-emboîtage et contrôle final,

CHEF D'ATELIER EXPÉRIMENTÉ

connaissant bien le remontage des calibres Ebauches S. A. et l'habillement.

Le titulaire du poste vacant aura les responsabilités suivantes :

— Contrôle des mouvements livrés par nos ateliers et centres de production.
— Réorganisation et direction de l'atelier de posage - emboîtage
— Réorganisation et direction de l'atelier de contrôle final.

Pour ce poste, nous cherchons une personnalité capable, dynamique, sachant établir de bons contacts avec le personnel qu'il dirigera.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, sous chiffres L 920,264 - 18, à Publicitas, 8000 Zurich.

METAUX PRECIEUX S A

2000 NEUCHATEL 9

cherche quelques

OUVRIERS

pour ses différents ateliers et laboratoires de production.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 5 72 31. Discrétion assurée.

MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

Par suite de démission honorable du titulaire, le poste de

chef des services techniques

est à repourvoir.

Exigences : ingénieur-technicien ETS en électricité, éventuellement : maîtrise fédérale.

Le candidat devra administrer les services de l'électricité, des eaux et des travaux publics (possibilité d'être mis au courant par le titulaire actuel).

Nous offrons : semaine de 5 jours, prestations sociales.

Entrée en service : le 1er août 1970 ou date à convenir.

Les candidats pouvant assumer des responsabilités en rapport avec ce poste sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, ainsi que des prétentions de salaire, à la mairie de la Neuveville, 3, place de la Gare, 2520 la Neuveville, **jusqu'au 25 avril 1970.**

Sur demande, le cahier des charges sera soumis aux candidats.

1ère CATÉGORIE
5 CARTONS
5 Citroën Ami 8

2ème CATÉGORIE
100 DOUBLES QUINES
Corbeille de victuailles à choix:
a) 9 bouteilles de vin
1 jambon roulé d'environ 3 livres
b) 3 bouteilles de vin
1 jambon roulé d'environ 3 livres
1 salami giaronais de cheminée d'environ 1 kg
1 noix de jambon «Zigan»

3ème CATÉGORIE
500 QUINES
à choix:
3 bouteilles de vin
ou
1 tambour d'OMO

Bonne chance et bonne lessive avec OMO

085

Voici les nouveaux numéros sortants:

90 7
39 89 64 28 79 34 83

Numéros sortis jusqu'à ce jour:

14 68 4 80 13 59 72 20
76 18 3 54 41 87 17 84
33 12 71 60 45 63 75 48
1 46 62 55 53 69 65 6
51 85 22 74 19 21 86 70
77 67 2 73 23 57

Biffez les numéros correspondants sur vos cartes, continuez à collectionner celles-ci et ne manquez pas la liste suivante qui paraîtra ici mardi prochain!

Comment jouer pour gagner:

Vous trouverez des cartes de loto dans les magasins qui vendent OMO, sur le dépliant distribué à tous les ménages et, tous les vendredis du 3 au 24 avril dans ce journal. Chaque mardi et vendredi du 3 au 28 avril 1970, un certain nombre de numéros sortants seront publiés dans ce journal. Vous en trouverez aussi la liste chez votre fournisseur d'OMO. Biffez les numéros correspondants sur vos cartes. Une fois les derniers numéros sortants publiés, soit le 28 avril, envoyez sous enveloppe affranchie les cartes de loto portant une, deux ou trois rangées horizontales complètes de croix.

Dernier délai d'envoi: 5 mai 1970! — Possibilité de gagner plusieurs fois!

CARTE DE LOTO

2	18		31		55	68		
		21		48		67	71	86
3		23	39	44			79	

479

Nom: Prénom:

No et rue:

No postal: Localité:

Adresse de votre fournisseur d'OMO:

A envoyer sous enveloppe affranchie au LOTO OMO, Sunlight S.A., 4600 Olten 1.

Indiquer ici le prix que vous choisiriez si vous gagniez (ne faites qu'une croix dans la catégorie correspondant à votre carte!)

CARTON:
(faites une croix pour la couleur désirée)
Citroën Ami 8, bleu ☐, blanc ☐, rouge ☐, vert ☐.

DOUBLE QUINE:
(soulignez la variante désirée et faites une croix pour le vin choisi)
variante a) avec du vin vaudois ☐, valaisan ☐ ou tessinois ☐.
variante b) avec du vin vaudois ☐, valaisan ☐ ou tessinois ☐.

QUINE:
(faites une croix pour le prix choisi)
3 bouteilles de vin vaudois ☐ ou 3 bouteilles de vin valaisan ☐ ou 3 bouteilles de vin tessinois ☐ ou 1 tambour d'OMO ☐.

Joignez soit le dessus d'un paquet d'OMO soit une copie du dessus d'un paquet d'OMO faite à la main en caractères d'imprimerie sur une feuille blanche d'environ 8x12 cm.

COUPON SPÉCIAL

Pour obtenir gratis chez votre fournisseur **2 autres cartes de loto**

Au détaillant: Si vous n'avez plus de cartes de loto, vite un coup de téléphone à notre bureau de Zurich, No 051 426744!

Joie de vivre... joie de la couleur

Donnez libre cours à votre joie de vivre et à votre fantaisie.
Grâce au Do it yourself Migros, vous pouvez peindre votre logement à peu de frais et lui donner ainsi une note gaie. Vous n'avez pas besoin d'être un peintre chevronné – les peintures Migros sont faciles à utiliser.

MIGROS Multipack

— Peinture pour revêtements

A base de résines synthétiques, couvre bien, lavable, résistante, pour boiseries, maçonneries, plâtres, métaux, etc., couleurs: blanc, ivoire, beige, jaune, vert clair, bleu et rose.

La boîte de 1,8 kg pour env. 9-10 m² **8.-**

2 boîtes 14.- (au lieu de 16.-)

3 boîtes 21.- (au lieu de 24.-) etc.

Le bidon de 4,6 kg pour env. 21-23 m² **19.-**

2 bidons 35.- (au lieu de 38.-)

3 bidons 52.50 (au lieu de 57.-) etc.

Peinture pour sols en ciment

Supprime la poussière. Vous nettoierez vos sols facilement avec un torchon humide. Couleurs: vert, gris, jaune, rouge brique, blanc.

La boîte de 2 kg pour env. 8-10 m² **9.50**

2 boîtes 17.- (au lieu de 19.-)

3 boîtes 25.50 (au lieu de 28.50) etc.

Vernis synthétique Super

La peinture idéale pour le peintre amateur. Ne coule pas, sèche rapidement, couvre bien, d'un bel éclat, très résistante. Couleurs: blanc, ivoire, beige, jaune, vert, bleu, rouge, gris et noir.

La boîte de 0,2 l pour env. 2,5 m² **2.30**

2 boîtes 4.- (au lieu de 4.60)

3 boîtes 6.- (au lieu de 6.90) etc.

La boîte de 0,5 l pour env. 6 m² **4.50**

2 boîtes 8.- (au lieu de 9.-)

3 boîtes 12.- (au lieu de 13.50) etc.

Rouleau en peau de mouton

Peau de mouton véritable, manche nickelé, poignée en bois.

Largeur du rouleau 160 mm **6.-**

Largeur du rouleau 180 mm **10.-**

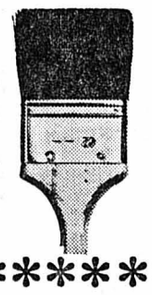

Pinceau à laquer

de première qualité, en poils noirs naturels de Chine, manche verni, adapté à la main.

largeur 13 mm	**-.90**	largeur 50 mm	**2.30**
largeur 20 mm	**1.10**	largeur 62 mm	**3.-**
largeur 25 mm	**1.20**	largeur 75 mm	**4.-**
largeur 35 mm	**1.40**	largeur 100 mm	**5.30**

Nous tenons également de nombreux articles pour tous les travaux de peinture : rouleaux, pinceaux, outils, diluants (nettoient les pinceaux par simple application sur les poils et rinçage dans l'eau !) ainsi que des peintures et des laques pour les boiseries, maçonneries, plâtres, métaux, etc. Faites-vous conseiller dans un de nos magasins Do it yourself et jetez un coup d'œil sur notre assortiment très varié. Vous en serez étonnés !

Do it yourself MIGROS et dans différents Marchés Migros

A mesure que les temps changent

Victor Hugo évoque quelque part « le sourd piétinement des travailleurs en marche » ou quelque chose d'approchant. Il serait bien étonné de constater, du moins dans le monde occidental, que le bruit des pas des travailleurs a été remplacé par le ronflement des moteurs des véhicules automobiles qui sillonnent les rues et les routes, pour le plaisir comme pour le travail, à une cadence toujours plus effrénée.

Le serait aussi ce vieux Montagnon habitant d'une de nos villes horlogères qui affirmait, il y a une quarantaine d'années, n'avoir nullement besoin de consulter les statistiques officielles pour connaître le nombre des chômeurs. Il lui suffisait de prêter l'oreille à l'heure où les fabriques ouvrent leurs portes pour évaluer, à l'intensité du piétinement des travailleurs la marche des affaires de sa ville. Aujourd'hui la dernière statistique neuchâteloise mentionne quatre chômeurs complets et notre canton vingt mille travailleurs étrangers.

Un graphique éloquent

Un autre aspect des changements qui caractérisent l'économie contemporaine est illustré par le graphique suivant tiré du dernier opuscule « Le Mois économique et financier » de la Société de banque suisse. Les quatre indices qui y sont représentés expriment en toute clarté ce phénomène propre à notre temps : la montée constante de l'indice de la production industrielle et le plafonnement de celui des ouvriers occupés dans l'industrie, ceux-ci étant en quelque sorte remplacés par le développement des constructions industrielles et des équipements de production, ce qui revient à dire que le produit national brut par tête de population active s'accroît toujours davantage.

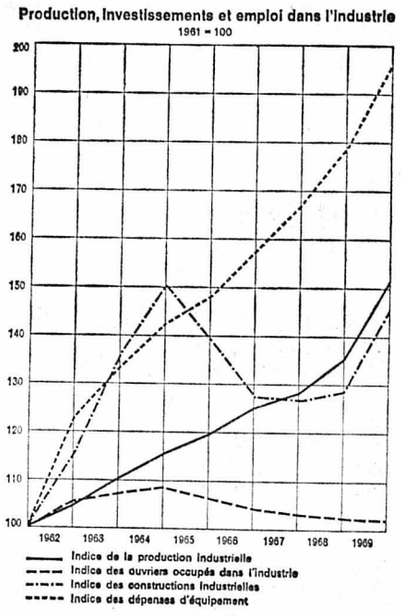

Toutefois, comme le relève le commentaire qui accompagne ce graphique si éloquent, des investissements aussi considérables sont évidemment très onéreux. (Ils ont passé de 5 à 7 milliards de 1964 à 1969) « L'économie réalisée sur les salaires est partiellement compensée par le coût des capitaux supplémentaires investis. En outre, ces derniers, qui ont généralement pour corollaire un perfectionnement des méthodes de production, impliquent au sein même des entreprises concernées de nouveaux postes de travail qui exigent une main-d'œuvre qualifiée. Il en résulte en définitive un accroissement du niveau général de l'emploi dans l'industrie. Ainsi, en luttant contre l'insuffisance d'ouvriers dans un secteur de la production, on accroît par ailleurs les emplois dans un autre. Il faut enfin relever que de multiples frais, entre autres d'organisation et de formation, viennent encore s'ajouter aux dépenses d'investissement proprement dites. »

Mais ces déplacements des centres de gravité des secteurs économiques ne vont pas sans provoquer certaines difficultés non seulement matérielles, mais sociales et humaines auxquelles a fait allusion M. Nello Celio, conseiller fédéral, dans un récent discours, en parlant du « tribut à payer au bien-être actuel et futur ». Au terme de son analyse, portant non seulement sur les problèmes proprement économiques de notre temps, mais aussi sur les aspects parfois ambigus et inquiétants de leurs conséquences psychologiques, sociales et politiques, le chef du département fédéral des finances a tiré cette conclusion que la Suisse se trouve à un tournant de son histoire et qu'elle est condamnée au déclin si elle ne suit pas l'évolution générale du monde dans lequel elle vit.

« L'économie, ce sont des hommes »

On ne peut que souscrire à cette constatation, puisque nous savons que notre prospérité et notre bien-être matériel dépendent de notre aptitude à nous adapter à des circonstances économiques et politiques extérieures sur lesquelles nous ne pouvons pas grand-chose. Mais encore faut-il que nous sachions rester nous-mêmes à travers cette évolution nécessaire et savoir en particulier conserver notre « type fondamental » selon la définition si juste du regretté Gonzague de Reynold. Ce type fondamental, l'unité dans la diversité, ne pouvant être maintenu que par le fédéralisme, clé de voûte de notre édifice politique.

Prétendre que nous agissons toujours en fonction de ce principe serait beaucoup dire. Et le même M. Celio, qui prépare en ménageant d'habiles étapes la centralisation fiscale et la fin de l'indépendance financière des cantons, le sait mieux que personne. Certes, il n'est pas facile en un temps de concentration économique, industrielle et financière, de maintenir des structures politiques diversifiées et vivantes, mais la défense de notre raison d'être est à ce prix. D'ailleurs il faut se méfier des systèmes abstraits, aussi bien en économie qu'en politique, car en définitive, comme le rappelait M. Jean Luc dans « Le Monde » on a toujours affaire aux hommes. « L'économie, remarque-t-il, ne se gouverne pas à coup d'ordinateurs et de modèles. » L'économie, ce sont des hommes avec leurs réactions individuelles et collectives ; leurs « prévisions », fondées sur l'expérience, défient et défont celles des économistes professionnels. »

Sages réflexions qu'il est bon de méditer quand les temps changent afin de ne pas oublier l'essentiel.

Philippe VOISIER

Le mécontentement des commerçants français

On avait connu, en France, de nombreux mouvements revendicatifs dans le personnel de l'industrie, de l'administration, des transports, des services de distribution sous l'inspiration et la direction des grandes centrales syndicales du pays. Fréquemment, le mécontement a gagné le secteur agricole, la mévente des produits de la terre ou les prix trop bas auxquels ils étaient écoulés motivant diverses formes de réaction de la part des agriculteurs. Mais, les commerçants n'étaient intervenus jusqu'ici de façon ostensible et tapageuse que dans certaines villes et dans des secteurs corporatifs isolés. On se rappelle à ce sujet de l'opposition active des boutiquiers parisiens à la création de « marchés témoins » par le gouvernement, dans un passé récent.

UNE PREMIÈRE NATIONALE

Aujourd'hui, le mouvement vient de prendre une ampleur nationale sous la forme d'ordres de fermetures généralisées des magasins pour présenter au grand jour — tant devant le gouvernement que devant l'opinion publique — la situation difficile de ce secteur.

Le négoce de détail, par sa nature même, n'est pas un milieu favorable à la constitution d'un front massif et unifié. La diversité des commerces, l'esprit de concurrence développé qui y règne et la multitude des formes d'exploitations, sans omettre la grande variété des conditions locales, sont autant d'obstacles à l'unité d'action.

Malgré ces handicaps, le comité d'information et de défense (CID) et l'Union nationale des artisans et des travailleurs indépendants (UNATI) ont donné des consignes de fermeture des boutiques sur l'ensemble du territoire français pour une durée limitée, en première étape, à une journée. Le prétexte en était l'incarcération d'un commerçant, Gérard Nicoud, accusé d'avoir entravé la circulation et d'avoir incité les commerçants à refuser le paiement de l'impôt.

Cette grève de solidarité de la semaine dernière communiquée aux clients par des banderoles collées à l'entrée des boutiques, n'a pas été suivie de façon générale. A Paris, seuls certains quartiers périphériques l'ont observée sur une large échelle. En province, les fermetures de magasins n'ont été effective à cinquante pour cent que dans la vallée du Rhône et dans le Midi.

ÉVOLUTION INÉLUCTABLE

La mutation profonde et rapide qui s'opère dans le secteur de la distribution n'est pas un phénomène particulier à la France, elle s'étend au monde entier et elle est l'un des aspects de la concentration économique de notre époque.

Dans ce domaine, la France est demeurée un pays où subsistent de trop nombreux petits commerces ; on en compte encore cinq cent mille. Il est clair que la création de supermarchés — 241 ont été ouverts en 1969 — modifient les conditions de distribution et l'urbanisation du pays rend difficile l'exploitation des commerces de détail dispersés. En 1969, ce sont près de dix mille commerces de détails qui ont fermé leurs portes. D'après une étude récente, seuls les commerces spécialisés ou ceux qui ont la faculté d'atteindre un chiffre d'affaires important ont des chances de survie.

Tout changement entraîne de douloureuses situations particulières, une rupture d'avec un passé qu'on croyait immuable. Le mécontentement de nombreux commerçants indépendants français est d'autant plus aigu que l'indispensable adaptation souffre d'un retard dans ce pays en regard de l'Allemagne, la Suède ou la Suisse, pour ne choisir que trois exemples.

Précisons que ce mécontentement n'a pas pris un caractère violent, si l'on excepte quelques heurts à Montpellier et à Roanne. Cette dignité est tout à l'honneur de cette classe défavorisée de notre époque. Certains commerçants nous ont déclaré : « Si nous baissons les rideaux de fer, nous flétrissons la violence. »

UN CONTEXTE FAVORABLE

Malgré quelques points faibles, en particulier le bâtiment, l'activité est soutenue et la production est en hausse dans son ensemble. Le plan de redressement en est à son septième d'application et les résultats obtenus dépassent les prévisions.

Pour la première fois depuis de nombreux mois, mars 1970 a enregistré un commerce extérieur à solde actif. Les capitaux qui avaient déserté le pays jusqu'à l'automne dernier recommencent à faire confiance à la France ; en mars 1970, les rentrées de devises atteignent 903 millions de francs.

Ainsi, le moment est bien choisi pour accélérer la conversion des entreprises de vente au détail.

Eric DU BOIS

Problèmes posés par les candidatures à la C.E.E.

Marché commun: le cas de la Suède (et de la Suisse)

Bien que la France ne figure qu'au septième rang des fournisseurs de la Suède, la visite de M. Olof Palme, premier ministre suédois, dans la capitale française revêt une certaine importance. Si la Grande-Bretagne, le Danemark et la Norvège, trouvent le moyen d'adhérer à la Communauté économique européenne, la Suède pourra difficilement demeurer à l'écart d'un ensemble qui englobera l'essentiel de ses marchés d'exportation. A Paris, l'on a visiblement compris le problème suédois, et les porte-parole officiels concèdent volontiers qu'une solution devra être recherchée qui tienne compte de la neutralité du grand royaume scandinave. C'est d'ailleurs le cas prévu par la déclaration commune de la Haye des six chefs d'Etat et de gouvernement. La Suisse a tout lieu d'observer avec attention le déroulement et le résultat des entretiens de M. Palme à Paris.

Le premier chef du gouvernement suédois à examiner sur place avec les autorités françaises les données du problème d'intégration était le prédecesseur de M. Palme, Tage Erlander. Il avait joué de malchance puisqu'il arriva à l'Elysée le surlendemain du fameux « veto » de De Gaulle contre la poursuite des négociations de Bruxelles avec les Anglais, le 15 janvier 1963. Quelques mois plus tôt, pensant que ces négociations allaient aboutir, le gouvernement de Stockholm avait présenté à Bruxelles une demande d'association. Or, les entretiens franco-suédois de janvier 1963, dont M. Erlander s'est dit « très satisfait », n'avaient pratiquement plus de sens du moment que De Gaulle venait de rejeter l'Angleterre vers le grand large.

CONTENTIEUX LIQUIDÉ MAIS...

Les conditions qui prévalent au dialogue d'aujourd'hui sont incontestablement meilleures. Le contentieux franco-suédois portant sur les anathèmes du parti socialiste au pouvoir en Suède contre le colonialisme français en Afrique du Nord est oublié. Les efforts du gouvernement de Stockholm en vue de la reconnaissance du Viet-nam du Nord ont même la sympathie du gouvernement français. Celui-ci, depuis le départ du général De Gaulle du pouvoir, a d'ailleurs découvert les avantages du « système suédois » : M. Chaban-Delmas, dans sa déclaration de gouvernement, n'a pas hésité à en faire l'éloge. Selon lui, la société suédoise pourrait, à bien des égards, servir de modèle à la « nouvelle société » qu'il se propose d'instaurer en France.

Sur le plan diplomatique, cette sympathie ne résoudra pas les problèmes. Mais le fait que ces derniers ne soient pas politiques facilitera grandement la recherche de solutions. La Suède bénéficie aujourd'hui d'un capital de sympathie française dont elle ne pouvait pas se prévaloir en 1963. Mais son approche de la Communauté est assortie de conditions nombreuses. Si l'Angleterre échoue dans sa tentative d'adhérer au Marché commun, les candidatures du Danemark et de la Norvège seraient normalement remises en question et la Suède ne ressentirait plus guère la nécessité de rechercher une solution propre à son cas. Sans grand risque de se tromper, on peut d'ailleurs en dire autant du cas de la Suisse.

Les Français le savent, et c'est la raison pour laquelle ils ne cessent d'affirmer que les « Six » doivent se mettre d'accord sur les structures futures d'une communauté qui, à dix ou à douze, ne sera plus celle qui avait été fondée à six. Plus encore que l'Angleterre, la Suède est une nation traditionnellement libre-échangiste, orientée vers le large. Sur ce point, la Suisse lui ressemble. Admettre ces pays dans le giron du Traité de Rome, c'est admettre un renforcement de la tendance libre-échangiste.

SOLUTION PAR LES NEUTRES

En d'autres termes, de telles perspectives étaient exclues d'emblée dans les milieux officiels français ; aujourd'hui, l'on admet le principe du changement, à condition que celui-ci se fasse avec une transition appropriée. A Paris, l'on fait remarquer qu'en tout état de cause, le problème de la compatibilité de la neutralité suédoise avec un lien institutionnel qui attachera le royaume scandinave à la Communauté devra être résolu par les Suédois eux-mêmes et par eux seuls.

Le temps où la Communauté pouvait affirmer qu'elle n'aurait pas de place en son sein pour des pays neutres et en marge de la défense atlantique est passé. De Gaulle, d'ailleurs, n'avait jamais pris cet argument (dont l'auteur était M. Paul-Henri Spaak) à son compte. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de savoir si les « neutres » sont tentés — et à quel degré — par une entrée dans le système communautaire, il s'agit de savoir si celui-ci est capable d'absorber l'Angleterre et les candidats qui se présentent dans son sillage. Si tel est le cas, les neutres se contenteraient probablement de solutions spécifiques qui ne mettraient pas en jeu leur statut actuel.

Paul KELLER

Prix de gros et prix à la consommation

Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois :

Le programme fédéral de lutte contre la « surchauffe » reste au premier plan de l'actualité économique suisse. Il provoque des discussioss passionnées dans les milieux les plus divers. La question suivante est souvent posée : « Y a-t-il vraiment surchauffe, le risque d'inflation est-il réel ? » Les sceptiques se réfèrent à l'indice des prix à la consommation qui, depuis 1968, évolue à un rythme modéré. En effet, à fin mars 1970, l'indice (septembre 1966 = 100) s'élevait à 110, 8 points ; la hausse est de 0,2 % par rapport au niveau enregistré à fin février 1970 et de 2,5 % par rapport à fin mars 1969. En comparaison des autres pays, le renchérissement constaté en Suisse est relativement faible.

Face à ces optimistes qui considèrent avec satisfaction l'indice des prix à la consommation, d'autres brandissent les chiffres de l'indice des prix de gros qui subit une hausse importante depuis mars 1969. Avec raison, ils insistent sur le fait que les prix de gros influencent, avec un certain retard, le niveau des prix à la consommation. Encore faut-il connaître l'origine des variations, car la relation des deux indices n'est ni directe, ni absolue.

En 1966, 1967 et 1968, l'indice des prix de gros est resté étonnamment stable ; les baisses et les hausses se sont succédé entre un minimum de 103,0 et un maximum de 105,3. En janvier 1966, l'indice était à 104,4 ; en décembre 1968, il ne dépassait pas 104,7. L'ascension a commencé au printemps 1969 : 105,8 en février, 107,0 en juin, 107,7 en septembre, 109,9 en décembre et 110,7 en février 1970. La hausse a été de 4,6 % en 12 mois.

IMPORTANCE SECONDAIRE

L'examen des divers groupes entrant dans le calcul de l'indice général révèle des disparités significatives. Pour la plupart des produits (agricoles, alimentaires, énergétiques, papiers, cuirs, caoutchouc, plastiques et produits chimiques), la hausse a été faible ou nulle. Elle a été, au cours des 12 derniers mois, de l'ordre de 5 % pour les matériaux de construction et de 7 % pour les bois et le liège. La progression la plus spectaculaire, qui a exercé la plus forte influence sur l'indice général, concerne les métaux dont l'indice particulier a passé de 113,5 en février 1969 à 121,7 en juin 1969, 127,3 en septembre 1969, 135,9 en décembre 1969 et 138,0 en février 1970. La hausse dépasse 21 % au cours des 12 derniers mois.

C'est la pénurie d'acier dans le monde et le renchérissement considérable de cette matière première qui explique en grande partie le rythme d'augmentation de l'indice des prix de gros.

Cette constatation en entraîne deux autres :

— il s'agit d'une matière importée, son prix échappe à l'influence de la politique et de l'économie suisse ;

— le prix mondial de l'acier ne se répercute que très indirectement et très partiellement sur les prix à la consommation.

L'évolution des prix de gros semble donc avoir une importance secondaire. Il ne faut pas en déduire que le risque d'inflation n'existe pas. Mais il découle de la consommation et des investissements intérieurs qui déterminent une demande excessivement forte et générale de biens et de services.

Attention à l'étatisme et au gaspillage !

La revision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie ne doit pas faire augmenter le coût de la santé

Le coût de la santé va faire l'objet, au cours de ces prochaines années, de nombreuses études et d'encore plus nombreux commentaires. Comme partout ailleurs, ce coût est en forte hausse en Suisse, ce qui provoque une inquiétude assez généralisée : elle devait, dès lors, se traduire d'une façon ou d'une autre sur le plan politique.

La loi fédérale sur l'assurance-maladie et accidents, bien qu'elle sorte d'une importante revision partielle, est aujourd'hui dépassée à plusieurs égards. Aussi une vaste commission d'experts a-t-elle entrepris une étude approfondie qui devrait déboucher sur un nouveau projet de revision totale ou partielle.

De son côté, le parti socialiste suisse vient de déposer une initiative qui demande, pour l'essentiel, la généralisation de l'assurance-maladie obligatoire, la couverture des soins médicaux et dentaires et la garantie d'une indemnité pour perte de gain. L'organisation de cette assurance serait dans une très large mesure, et de plus en plus complètement, confiée à l'Etat. Quant au financement, il se calquerait pour l'essentiel sur le système adopté pour l'AVS. Pour les travailleurs indépendants, il en résulterait des charges difficilement supportables si un accommodement n'est pas imaginé à leur intention. On le voit par exemple en France ces derniers temps.

Par rapport à la situation actuelle, le changement serait complet. Abandonnant le réseau des caisses autonomes, gérées à peu de frais, subventionnées par l'Etat sans intervention officielle incisive dans la gestion et auxquelles plus de 90 % de la population ont adhéré, dans la plupart des cas sans obligation légale, on passerait à la concentration progressivement générale de l'ensemble de l'assurance-maladie entre les mains de l'Etat. De nombreux pays qui nous entourent ont instauré un système analogue : ils le savent plus comment s'en sortir, tant le poids en est insupportable pour des résultats peu satisfaisants en général. En effet, au-delà de l'augmentation réelle du coût de la médecine, due aux perfectionnements énormes et constants des traitements, s'ajoute, dans ces pays, une indifférence calamiteuse à l'égard des conséquences financières des abus auxquels conduisent des systèmes : c'est l'Etat qui paie.

GASPILLAGE

Sans parler des frais d'une administration gigantesque et par conséquent souvent bernée, on constate un gaspillage généralisé qui prend des proportions fantastiques. L'abus des médicaments, l'obligation pour les médecins — en raison des demandes expresses de leur patients — de prescrire des examens et des traitements à la mode, mais coûteux, la complaisance de certains médecins en matière de convalescence, etc., tous ces facteurs et quelques autres contribuent à gonfler le budget-santé d'un pays qui, sans eux, augmenterait déjà trop vite.

Il ne faut pas s'illusionner, la Suisse connaît aussi ce genre de phénomènes. Mais peut-être encore à un stade plus limité. En effet, la relation économique, qui découle de la relation médicale, existe encore chez nous entre le médecin et son patient. L'un et l'autre ont pleinement conscience des conséquences qu'impliquent, y compris dans le domaine financier, les décisions à prendre. De plus, la dimension relativement restreinte des caisses donne encore la possibilité (pas toujours utilisée il est vrai) d'entretenir un plus grand sens de la solidarité entre les membres, par l'intermédiaire d'une administration moins anonyme.

Or, ces facteurs jouent un rôle considérable dans l'évolution des frais de maladie, car la maladie est un risque très largement subjectif. L'idée que chacun se fait de son état de santé varie considérablement en fonction d'appréciations strictement personnelles. Si un système obligatoire, généralisé, uniformisé, méandreux et sans visage vient s'interposer entre le malade, le médecin et les organes d'assurance pour estomper le sens de la responsabilité des uns et des autres, il est évident que, sans que la population n'y gagne rien en matière de santé, le coût de l'opération, quelle soit le système de financement, devient prohibitif.

On ne peut pas ne pas admettre que la solution actuelle, dans notre pays, souffre de lacunes plus ou moins béantes. Mais il est parfaitement possible de les combler, sans balayer d'un trait de plume léger ce qui existe et qui ne demande qu'à se perfectionner, pour atténuer avant tout le désarroi du malade confronté soudain aux frais d'une grave et longue maladie.

P. A. M.

FOIRE DE BÂLE

LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

Bar - Dégustation
STAND 293 - HALLE 25

LA SEMAINE BOURSIÈRE

Nouveaux replis

EN SUISSE, les marchés sont toujours peu animés en raison de l'extrême timidité des acheteurs. Parmi les principales raisons de cette réserve, il y a lieu de rappeler la crainte de nouvelles mesures fédérales visant à juguler l'inflation, l'incertitude quant au sort réservé par le peuple suisse à l'initiative Schwarzenbach et l'exemple déprimant de Wall Street. Dans ces conditions défavorables, tous les secteurs ont, dans une mesure irégale, participé à la nouvelle contraction du marché. Les bancaires et les chimiques sont les deux secteurs les plus touchés ; les industrielles et les assurances ont mieux su limiter les déchets. Les dernières séances laissent apparaître une résistance plus active qui trouve peut-être son origine dans la décision de la Grande-Bretagne de réduire son taux d'escompte de 7 ½ à 7 %.

PARIS ne tient pas compte de l'amélioration de la balance commerciale qui a laissé un excédent d'exportations en mars. On assiste à de nouveaux mouvements de mécontentement qui atteignent les commerçants, secteur demeuré calme jusqu'à présent. Si des glissements de cours ont frappé la plupart des titres durant les premières journées, des éléments de fermeté se font plus insistants durant les dernières séances.

MILAN se tient sans difficulté à des cotations renforcées pourtant de vingt pour cent depuis le début de l'année.

FRANCFORT, qui avait été soutenu durant le séjour du chancelier Brandt aux Etats-Unis, finit par s'effriter aux industrielles.

LONDRES traverse une période bénéfique ; après l'avance des mines d'or, c'est un tour des actions industrielles à réaliser des plus-values. Le commerce extérieur britannique indique un redressement appréciable pour le mois de mars.

NEW-YORK avait péniblement maintenu l'indice Dow Jones des actions industrielles aux environs de 790 jusqu'à l'échec de la fusée « Appollo » qui a rapidement détérioré la cote. Il est vrai que, de son côté, American Tel. and Tel. opère une ponction considérable de liquidités par l'emprunt que cette grande société offre présentement au public à des conditions favorables.

E.D.B.

Dans tous les milieux, on fait confiance à ASPIRINE®

Aussitôt qu'une douleur apparaît, qu'un refroidissement ou une grippe s'annonce, qu'un rhumatisme ou un mal de tête devient insupportable, on recourt à l'aspirine de Bayer.

C'est bien connu: Aspirine égale soulagement.

L'effet des concentrations dans l'industrie française

Onze ans après le début du Marché commun en Europe, l'industrie française voit les concentrations se multiplier et s'étendre à tous les secteurs d'activité.

Le remembrement de l'industrie française est déjà très avancé. Les toutes premières entreprises réalisent des chiffres d'affaires de l'ordre de six milliards de francs

Sur le plan national, le remembrement a été sans conteste un facteur de productivité, mais il faudra attendre deux ou trois ans pour en voir les fruits. Autre résultat positif, les concentrations ont suscité des réorganisations internes et le renouvellement des équipes dirigeantes. A mesure que la taille des entreprises s'est accrue, les bénéfices ont pris plus d'ampleur. A cet égard, une profonde mutation est intervenue : la faible rentabilité de l'industrie française tend à s'atténuer si on la compare à celle des industries étrangères.

Les concentrations ont elles-mêmes évolué. Au départ, les fusions se sont opérées entre firmes ayant des productions similaires ou voisines. A présent, ce sont les marchés qui sont visés...

Mais le gigantisme ne mesure pas le poids industriel d'un pays. Les entreprises moyennes sont tout aussi indispensables. Ce sont elles d'ailleurs qui connaissent souvent la croissance la plus rapide. Les groupements d'intérêts économiques qui se sont noués ont, à cet égard, largement contribué à renforcer les structures industrielles françaises.

musée d'horlogerie
la chaux-de-fonds
du 21 mars au 24 mai

montres émaillées des XVII° et XVIII° siècles

collections du louvre et des musées parisiens

chaque jour 14 à 17 h.
samedi et dimanche 10 à 12 h. - 14 à 17 h.
entrée libre

en collaboration avec l'Union de Banques Suisses
la chaux-de-fonds à l'occasion de son cinquantenaire

Nouveau!

Du brillant en bouteille...

Pour Fr. 2.90 au lieu de 3.50
vous pouvez obtenir maintenant le zic zac, le seul spray détergent avec cire incolore. Le zic zac de Steinfels. zic... un coup de vaporisateur, zac... un coup de chiffon pour polir... et c'est tout! En deux temps vous nettoyez et faites briller sans peine catelles, lavabos, baignoires, bois verni ou non, chromes, etc. Vaporiser zic zac sur surfaces sèches.

zic zac ... une «brillante» idée de Steinfels!

STEINFELS BON STEINFELS SILVA

Frédéric Steinfels S.A., 8023 Zurich

Plus avantageux que jamais!

une seconde brosse à dents presque gratuite.

2 Tek seulement 3.40* ~~5.20~~

* sorte Tek-natur seulement Fr. 3.90 au lieu de Fr. 5.90

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

rapides
PRÊTS
discrets
Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65

Un cadeau de valeur une bicyclette

Le spécialiste vous offre sa garantie et son choix

CILO - BIANCHI pliable
« Discount » Fr. 168.—

CILO - BIANCHI pliable
« Discount » 3 vitesses Fr. 198.—

Service après-vente et pièces de rechange assurés

La gamme complète des bicyclettes de luxe et le nouveau cyclomoteur CILO avec fourche télescopique à partir de Fr. 628.—

Jean JABERG, cycles
Saint-Blaise, tél. 3 18 09

Roger MAYOR, cycles
Colombier, tél. 6 35 34

René SCHENK, cycles
Neuchâtel, tél. 5 44 52

GRANDE VENTE DE MOBILIERS

Nos mobiliers combinés vous donnent vraiment le maximum d'avantages!

Vous verrez des chambres de séjour et à coucher, des salles à manger, chambre Twen et studios, en un mot, une harmonie qui enchante tous les amateurs d'ameublement. Et vous **constaterez** que cet habitat confortable **acheté chez Tschäppät est toujours bien meilleur marché** grâce aux frais généraux réduits au maximum, à notre énorme choix et à l'organisation exemplaire de notre entreprise : **nos petits prix sont à l'origine de notre grande maison.** — Dans toute la Suisse, des dizaines de milliers de clients enchantés apprécient les principes qui sont la base de notre organisation. Nos efforts tendent à livrer **la meilleure qualité aux prix les plus réduits...** pourquoi ne profiteriez-vous pas, vous aussi, de nos prestations de **grand magasin d'ameublement spécialisé ?**

Ameublement de 3 chambres, complet, prêt à habiter 7 exemples parmi nos multiples combinaisons :

Ameublement de 3 chambres

ravissant, d'un grand confort, avec toute la literie et les accessoires nécessaires, meubles complémentaires et ustensiles de ménage.

FORTUNA
pour appartement de 3 chambres, prêt à habiter, tout compris, formes agréables et qualité réputée
Fr. 2550.—

GRAND LUXE
prêt à habiter et particulièrement riche. Insurpassable en prix et en qualité — une réalisation exceptionnelle
Fr. 3390.—

CHARME
vraiment à part et confortable. L'équipement pour appartement de 3 chambres, d'une note personnelle est unique quant à sa forme, à son exécution et à sa qualité
Fr. 3990.—

BELLA CASA
un home de 3 chambres pour personnes modernes — un mobilier qu'on vous enviera
Fr. 4600.—

SPEZIAL
l'installation confortable de la bonne bourgeoisie. La meilleure qualité, une exécution exceptionnelle
Fr. 5290.—

LUXOR
pour les jeunes et ceux qui le sont restés. L'ameublement confortable avec nombreux détails donnant une note personnelle. Insurpassable en prix et en qualité
Fr. 5900.—

CONFORT
le voir est une merveille. — Un tel confort dans une telle ambiance, à un prix aussi avantageux ne se trouve que chez les Meubles-Tschäppät. Unique dans son exécution
Fr. 6400.—

→ **LITERIE** meubles complémentaires et ustensiles de ménage **COMPRIS** ←

1 tapis double face
1 tour de lit 3 pièces
1 lustre de chambre à coucher
2 lampes de chevet
Lustre de salle à manger, 6 branches
Bibliothèque, 3 parties
Guéridon de fumeur et à desservir
Porte-journaux, laiton
Armoire de salle de bains
Séchoir, pliable
Planche à repasser, rembourrée
Glace de garde-robe, encadrée
Compartiment à chapeaux pour la garde-robe
Balance de cuisine graduée 10 g
Paillasson qualité lourde
Couverts de table, argentés, 24 pièces
et bien d'autres choses encore

- **Chaque ameublement = un enchantement**
- **Tous les meubles sont vendables séparément**
- **Possibilités d'échanges à volonté**
- **Garde-meuble** gratuit avec garantie du prix jusqu'à livraison
- Bonification train / essence à chaque acheteur.

Larges facilités de paiement jusqu'à 30 mois de crédit — Propre bureau de crédit

Crédit accordé sans difficulté — pas de formalités — pas de traites — pas de frais — pas de demandes de renseignements chez les voisins, le propriétaire ou le patron. — Sur désir, garantie individuelle de suspension des mensualités en cas de maladie ou d'accidents. — **Discrétion absolue.**

Avantages d'achat considérables grâce aux principes d'économie de notre entreprise et réduction au strict minimum de tous les frais superflus. — Pas de frais de représentation, de catalogues, de prospectus, ni de réclame de cinéma et de télévision, etc. **La maison ne pratique que la vente directe.**

Département spécial pour meubles d'occasion neufs.

La maison biennoise du meuble, à porte grande ouverte — La maison du meuble aux prix les plus bas reste insurpassable. Même maison à Zurich — Exposition de fabrique à Schlieren (ZH).

100 mobiliers COMPLETS
10 vitrines très attractives

Anerkanntes EUROPA MÖBEL-Haus

Möbel-Tschäppät

2501 BIEL, Silbergasse 6/Hugistrasse, F.H. Gebäude, Tel. 032 3 85 55 P vor dem Hause

Parc devant l'immeuble

A PESEUX, visitez nos

6 étages d'exposition: 3000 m²

Le samedi: ouvert sans interruption de 8 à 17 h

MEUBLES CLASSIQUES, MODERNES, DE STYLE - TAPIS - RIDEAUX

MEUBLES J. SKRABAL S.A.

PESEUX — Grand-Rue 38 — Tél. (038) 8 13 33
NEUCHATEL — Fbg du Lac 31 — Tél. (038) 4 06 55

BON Veuillez m'envoyer votre catalogue illustré

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

La VW 411 E. Maintenant puissante de 85 CV.

Avec injection électronique d'essence montée en série.

Avec axe arrière à double articulation Porsche.
Et phares doubles halogènes. Et sièges individuels, également réglables en hauteur.
Et un chauffage à l'arrêt, qui chauffe avant même que vous ayez introduit la clé de contact.
Que pourriez-vous donc souhaiter de plus?

VW 411 E fr. 11 360.–
VW 411 LE fr. 12 045.–
Supplément pour version 4 portes fr. 455.–

une sécurité!

AMAG
REPRÉSENTATION GÉNÉRALE
SCHINZNACH-BAD

Il y a en Suisse près de 400 agences VW, qui appliquent toutes le service technique systématique le plus moderne: le diagnostic VW.

L 70

LAWN BOY

pour ceux qui aiment le confort. La mototondeuse aux avantages déoisifs:

Le comble de la légèreté, de la puissance et du service silencieux. Construite pour de nombreux années d'usage sûr — ne rouille pas! Un produit des fameux chantiers de moteurs nautiques Johnson. Avec démarrage du bout du doigt! Du plus petit modèle jusqu'à la grande tondeuse à siège.

Vente et service:

BAILLOD
Bassin 4 - Tél. 5 43 21
NEUCHÂTEL

POCHES THERMOCOLLANTES

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 — Neuchâtel

TOUJOURS LUI...

TANNER

le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers :

Cuisinière AEG à partir de 395.—

Atelier et exposition :
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 5 51 31
NEUCHÂTEL

Non seulement il vend... ... mais il répare.

NOTRE FEUILLETON

CHACUN SA CHIMÈRE

par 27

NELL PIERLAIN

« Il vous aime », venait de dire Shirley, alors que, déjà, il fallait parler au passé. Cet amour merveilleux que je venais à peine de découvrir en moi, celui qu'il me portait, grisant, exaltant, je venais de les briser à jamais. Mon cœur semblait tout gonflé dans ma poitrine, je posai la main sur le côté gauche comme pour en comprimer les battements. « Que faire de toi, mon cœur ? Que faire de toi maintenant ? » pensai-je en tremblant de chagrin.

Pourtant le bonheur était passé à proximité de ma main et je n'avais pas su le saisir, le serrer contre moi pour le garder. Bien peu de temps s'était écoulé depuis l'instant où j'avais enfin reconnu que j'aimais Olivier et la minute présente où il venait de m'être retiré. J'entrais désormais dans l'univers des regrets et de la peine.

— *Darling*, reprit Shirley, vous êtes encore malade, vos mains sont brûlantes. Je vais prévenir l'infirmière.

— N'en faites rien. Je veux simplement me coucher et prendre un calmant.

Shirley se précipita à la pharmacie de l'université et, lorsqu'elle revint, je venais de me coucher. Elle me tendit un verre d'eau, un comprimé qui me fit penser à celui que David m'avait donné quelques heures plus tôt. Il était cause de tout mon malheur, ce comprimé. Sans lui, je rentrais à l'université ; sans lui, rien ne serait arrivé.

— Dormez bien, dit Shirley avant de me quitter. Quand vous vous réveillerez, vous aurez une vision plus claire de la situation.

Hélas ! je n'avais aucune illusion à me faire, tout était clair, tout avait été dit.

— Bientôt, je retournerai en France, ai-je murmuré.

Car, au milieu de mon désarroi, c'est vers ma famille que je me tournais, vers l'appartement de la rue Monge, où j'avais vécu une existence sans heurt, protégée par la tendresse des miens. Je ne les avais quittés que depuis peu de temps et je reviendrais près deux, blessée, pour trouver l'apaisement et la guérison. Je ne sais combien de temps j'ai dormi, mais il faisait nuit lorsque j'émergeai brutalement du sommeil dans lequel le gardénal m'avait plongée. J'avais la bouche pâteuse, la tête endolorie. Un chat miaulait quelque part dans le campus et la clarté de la lune se glissait entre les lattes des volets et striait le mur de rayures mouvantes.

Très vite, je repris contact avec la réalité et une fulgurante douleur me déchira.

J'entendais la respiration régulière de Shirley, j'épiais les bruits, attentive à chaque bruissement, à chaque chant d'oiseau ; le corps rompu, le cœur gonflé d'une immense détresse. Malgré les efforts que je faisais pour juguler ma peine et aboutir à une inévitable acceptation de mon destin, il m'était impossible d'oublier la froideur d'Olivier Bernard, son air excédé ; je ne pouvais écarter son visage durci par la colère, pas plus que je ne parvenais à repousser l'émotion dont sa tendresse m'inondait. Le souvenir de notre discussion pesait sur moi, je ne parvenais pas à m'en détacher.

Je suis demeurée de longues heures sans bouger, ressassant avec un plaisir morbide les raisons que j'avais d'être malheureuse, me complaisant dans mon chagrin.

Lorsque Shirley sauta du lit, au matin, il me sembla que je m'éveillais seulement ; je sortais d'un cauchemar, chancelante, et j'avais l'impression que la réalité était moins terrible que mes fantasmagories. Il me fallait accepter ma défaite et retrouver le courage de vivre.

J'ai donc repris ma place auprès du professeur Masson. Au début, je redoutais qu'il ne me pose des questions ; je ne tenais pas à raconter ma lamentable aventure, mais je fus vite rassurée. Il m'accueillit avec gentillesse, sans faire de commentaires sur mon retour.

Je retrouvai même avec un certain plaisir le contact avec les étudiants ; j'aimais leur gaieté, leurs rires, j'aimais aussi l'odeur des salles de cours si particulière, faite de craie, de désinfectant, du parfum des filles et des cigarettes. Je n'étais point guérie de mon chagrin, je le sentais toujours en moi, vivant, resurgissant à la moindre occasion, mais je l'acceptais comme inévitable et j'attendais impatiemment le moment où je rentrerais dans mon pays.

David cristallisait mon seul désir d'action. Pour lui, je sortais, par instants, de l'irrépressible mélancolie qui enveloppait mon existence. La tendresse inquiète que j'éprouvais pour lui raffermissait mon intention de l'aider et mon but était de pouvoir le sauver de lui-même avant que de partir.

Mais, avec ce garçon-là, je n'étais pas au bout de mes peines. D'abord, il ne vint pas le samedi suivant, ainsi que nous en étions convenus.

C'est en vain que je l'ai attendu, exaspérée par son manque de parole, par cette superbe inconscience qui le rendait tout surpris des reproches qu'on était amené à lui faire.

Je me souviens de ce samedi où je m'énervais en l'attendant, marchant à travers la chambre, consultant ma montre, courant à la fenêtre pour scruter l'allée par laquelle il devait arriver, alertée par chaque bruit de voiture, sans cesse déçue.

— Vous devriez décommander le rendez-vous, suggéra Shirley qui tricotait avec des aiguilles d'une longueur démesurée. Téléphonez au médecin.

C'était, en effet, le parti le plus sage. Ce médecin, le professeur Masson le connaissait personnellement, c'est lui qui me l'avait recommandé.

Je l'obtins rapidement au bout du fil et il me proposa de prendre un autre rendez-vous.

J'hésitais, ne sachant quand David se manifesterait de nouveau.

— A la vérité, ai-je enfin expliqué, ce jeune homme n'est pas du tout disposé à venir vous consulter ; c'est moi qui l'y engage, mais voyez, il m'a fait faux bond.

— Vous êtes sa fiancée ? demanda-t-il.

— Une amie, simplement. J'ai beaucoup d'affection pour lui.

Il y eut un silence, puis le médecin proposa d'aller surprendre David dans son ranch.

— Je pourrais passer vous prendre à l'université, dit-il, et nous irions ensemble.

Cette idée me parut excellente parce qu'elle nous permettrait de voir David par surprise, sans lui donner le temps de se préparer à une entrevue. Le médecin pourrait se faire ainsi une plus juste idée de son état.

— Si vous êtes libre maintenant, allons-y, proposa-t-il.

Shirley était très surexcitée par l'histoire de David que je lui avais contée et par l'arrivée du psychiatre.

— J'ai une envie folle de vous accompagner, *darling !* s'exclama-t-elle.

Je refusai, craignant de blesser le jeune homme par par une présence étrangère.

Le docteur Penny était âgé d'une quarantaine d'années ; il portait des lunettes qui chevauchaient un nez proéminent. Shirley se mit en frais, faisant un pénible étalage de son érudition de psychologie. Le docteur l'écouta poliment, mais quand elle eut terminé, il déclara qu'il se ferait une opinion lui-même quand il aurait vu le malade. Un peu piquée, la jeune Américaine déclara qu'elle ne cherchait qu'à aider la médecine. A quoi il lui fut répondu qu'elle se donnait trop de peine et que la médecine se débrouillerait très bien sans elle.

(A suivre)

ÉDITIONS TALLANDIER

L'aventure de quatre jeunes Neuchâtelois :

le tour du monde en... 80.000 kilomètres !

Jean-Denis et Martial Renaud à la chasse aux crocodiles. Avec les serpents, les varans (espèce de gros lézards), voilà les menus courants des Neuchâlois en Australie...

Quatre Neuchâtelois, Martial et Jean-Denis Renaud, François Nagel, Daniel Franchini, sont revenus récemment d'un voyage autour du monde. Avoir une vision totale du monde, quoique rapide, voilà tout de même une situation enviable... Ils étaient surtout intéressés par les aborigènes australiens qui vivent encore « paléolithiquement », mais c'était à peine plus qu'un prétexte, précise l'un deux !

Des souvenirs...

Quatorze mois d'absence, 80,000 km parcourus, huit heures de film, plusieurs milliers de photos : voilà le bilan brut de cette aventure ; quant au reste, impossible de le recenser, les souvenirs, les images, les odeurs, les épisodes angoissants : cette courroie de ventilateur de rechange qui lâche à 350 km de tout village, là où passe un véhicule par semaine, et par 45° à l'ombre. Ou les passages plus drôles (avec du recul !), comme lors de l'attente sur la route quand la courroie a cassé. Pour passer le temps, les frères Renaud décident de manger un peu ; alors que Martial est rentré dans la voiture, un véhicule surgit soudain derrière un dos-d'âne, à quelque dizaines de mètres devant eux, surpris Jean-Denis se lève en agitant désespérement une cuisse de dinde sauvage dans une main et un gobelet de thé dans l'autre. L'automobiliste, croyant se trouver en présence d'un joyeux pique-niqueur lui rend ses grands signes amicaux... et disparaît derrière le dos-d'âne suivant !...

De Neuchâtel à Neuchâtel !

Voici l'itinéraire suivi par les Neuchâtelois : partis de Neuchâtel le 2 mars 1968, ils y revenaient le 30 avril 1969, après avoir, en Land-Rover, mis le cap sur Ceylan (où ils sont restés un mois), puis gagné Bangkok par avion, tandis que la voiture voguait vers l'Australie, après avoir descendu la péninsule de Malacca, visité Singapour, Java (la traversée de Java : 20 heures de train pour environ 12 francs suisses !), Bali, Timor où il a fallu faire 50 km à pied pour rejoindre l'enclave portugaise d'Ocussi afin de prendre l'avion pour gagner l'Australie.

Après quatre mois passés en Australie, les frères Renaud vendent leur voiture à Darwin, et supportent quatre jours et quatre nuits de bus sans arrêt jusqu'à Canberra, sur une route non goudronnée...

Ensuite c'est le retour en « slalom » par avion : Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides, îles Fidji, Samoa, Mexico, Bogota d'où ils visitent la Colombie et l'Equateur, la Bolivie, le Pérou en bus, passent trois jours en bateau sur l'Amazone, et on ne nomme pas toutes les étapes jusqu'à... Neuchâtel !

François Nagel et Daniel Franchini dans les neiges de Turquie

Les frères Renaud nous racontent ici un épisode de leur voyage, qui se passe dans la réserve aborigène du centre de l'Australie.

A LA RECHERCHE D'UN TJURUNGA SACRÉ

Partout autour de nous s'étend, à perte de vue, le « bush » australien : un semi-désert d'arbustes desséchés. Quelques aborigènes sont là aussi. Ils tiennent dans leurs mains rudes des lances, des propulseurs, des boucliers qu'ils sont venus nous vendre. Et des boomerangs, bien sûr, mais pas de ceux qui reviennent à leur point de départ si la cible est manquée. Non, le grand boomerang de chasse au gros gibier — kangourou, émeu, wallaby —, le boomerang de combat, celui qui, après avoir rasé le sol en tournoyant, casse les jambes de l'adversaire qui n'a pas su l'éviter.

Ensemble nous attendons un vieux de la tribu parti consulter les anciens après que nous lui avons montré ce que nous désirons acheter. Il avait regardé le livre et la photographie au bas de la page, l'avait refermé, épiant suspicieusement les environs, inquiet. Puis il l'avait dissimulé sous un siège de notre Land-Rover en nous faisant signe de l'y laisser. En effet, le tjurunga est l'objet le plus sacré de la symbolique aborigène : taillé dans la pierre ou gravé dans le bois, il incarne les ancêtres totémiques ; il représente à la fois les héros célestes, les temps anciens où ces derniers ont vécu et toutes les choses qui se trouvaient associées avec eux. Ce caractère sacré se reporte sur toute reproduction photographique ou dessinée de l'objet.

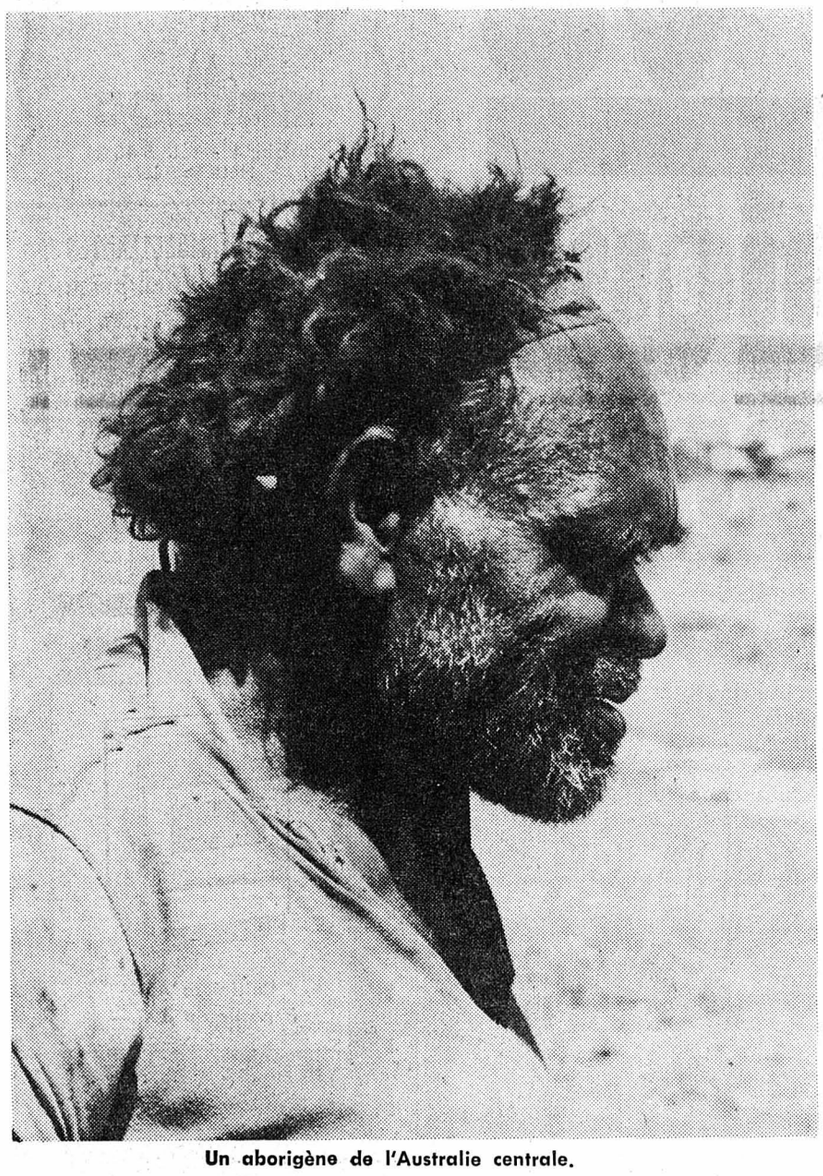

Un aborigène de l'Australie centrale.

SOUS UN BUISSON

Les anciens de la tribu ont dû donner leur accord car le vieux nous fait signe de l'accompagner dans le bush. Le groupe d'hommes s'entasse dans notre véhicule et sur le capot. Nous quittons les quelques huttes de branchages qui constituent le camp de la tribu et qui sont préférées par la plupart des aborigènes aux habitations « en dur » qu'on leur a construites. Celles-ci, visibles au loin, vides rappellent que seuls les habits, les allumettes et certains ustensiles sont facilement adoptés par les hommes du désert.

En vitesse tout terrain nous nous dirigeons dans le sable rougeâtre vers un but que seul un vieux à barbe blanche qui s'est joint à nous connaît. A gauche, à droite, tout droit nous indiquent ses signes, tandis qu'à perte de vue s'étend le « bush » avec ses buissons pour nous toujours semblables.

Après un moment le vieux nous fait signe d'arrêter. Il s'éloigne, parvient près d'un buisson, se baisse, fouille dans le sol. Il revient, épie nerveusement les environs. Un cercle se forme autour de la « chose » qu'il rapporte : un morceau d'étoffe usée qui enveloppe un tjurunga. Il est de pierre, ovale et bombé, d'une trentaine de centimètres de longueur et sur ses deux faces sont gravés des symboles. Les aborigènes se sont assis, émus, saisis d'un profond respect religieux. Pendant quelques instants nous ne disons mot, le souffle coupé. Et puis nous nous mettons à chuchoter au vieux :

— Qeul est ton nom ?

Big Peter, notre interprète, répète rapidement la phrase.

— Woona.

Une peinture sur écorce de l'Australie septentrionale

— Quel est ton totem, Woona ?

Le vieux hésite, il a peur et, tandis que nous essayons d'obtenir le plus de renseignements ethnographiques sur le tjurunga, des aborigènes font la garde et sont prêts à éloigner tout non-initié : les enfants et les femmes qui voient un tjurunga risquent la mort.

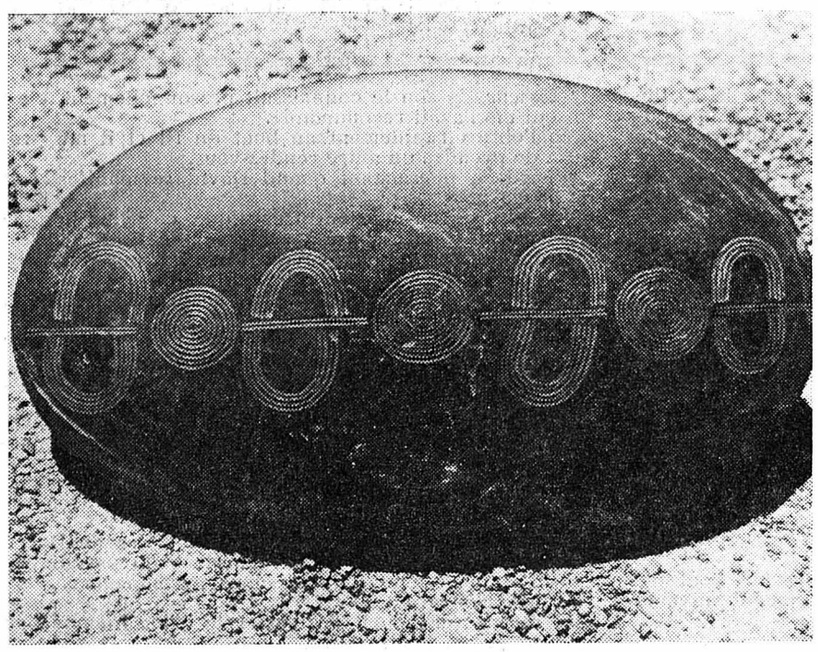

Le tjurunga sacré

LES AUSTRALIENS ET LES AUSTRALOÏDES

Bien que certaines de leurs caractéristiques morphologiques rapprochent quelquefois les aborigènes australiens des Négroïdes — sinon des Mongoloïdes — les anthropologues les classent parmi les Caucasoïdes (comme les Européens). Toutefois certains spécialistes voient en eux les représentants d'une quatrième race, celle des Australoïdes.

D'autres tribus australoïdes vivent dans les terres situées entre l'Inde méridionale et l'Australie. Au cours de notre voyage nous en avons visité plusieurs : les Muria et les Maria en Inde, les Vedda à Ceylan, les Trunian à Bali.

L'aborigène australien a la peau foncée et le cerveau 80 % plus petit que le nôtre, ce qui émeut certaines gens en Australie. A la vue d'un aborigène ivre mort dans les rues d'Alice Springs, un immigrant australien nous disait :

— Pauvre homme, ce n'est pas de sa faute avec un si petit cerveau !...

— Et l'homme de Neandertal, et l'homme de Cro-Magnon n'avaient-ils pas une capacité crânienne supérieure à la nôtre ?

En effet, des expériences scientifiques approfondies sur les aborigènes australiens ont montré que l'intelligence ne dépend pas de la grosseur du cerveau.

LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX AUSTRALIENS

Les aborigènes ont vécu seuls sur leur continent pendant environ 16,000 ans et 180 en compagnie des Blancs. Pendant cette dernière période leur nombre a décru de 300,000 à 40,000. Mais depuis quelques années, grâce à la politique gouvernementale d'amélioration de leurs conditions de vie, on assiste à une augmentation de la population. La création de réserves a permis de limiter dans bien des cas des contacts négatifs avec les Blancs et a favorisé l'établissement de « cités » où des spécialistes, des fonctionnaires et des missionnaires s'occupent d'intégrer les aborigènes à la civilisation moderne.

Les difficultés d'assimilation sont d'ailleurs énormes et on le conçoit aisément quand on sait que le mode de vie aborigène est encore paléolithique — le plus primitif du globe — et que, par surcroît ces hommes obéissent à un système de réglementations sociales extrêmement complexe et fortement ancré dans leur mentalité. Nous sommes actuellement dans une de ces réserves, au cœur de l'Australie. Mais voilà notre vieil homme de retour...

LES ARTISTES DU DÉSERT ET DES FORÊTS

C'est avec soulagement que, cinq mois plus tard, nous voyons arriver en bon état la collection des objets australiens destinés au Musée d'ethnographie de la ville. La visite de plusieurs missions du centre australien nous a permis de réunir la plupart des objets fabriqués par les tribus qui y habitent. L'art s'est très peu développé parmi ces peuplades éprouvées par des conditions écologiques extrêmement pénibles et quiconque a vu le désert australien ressent une profonde admiration pour ces hommes qui parviennent à y subsister.

En plus d'objets cérémoniels ce sont donc surtout des armes et des ustensiles que nous avons pu rapporter : des boucliers, lances, boomerangs, couteaux et haches en pierre, de la ficelle faite de cheveux humains. etc. Par chance les dernières arrivées de petits groupes familiaux dans les missions ne dataient que de quelques mois et nous avons ainsi pu acquérir des objets que les aborigènes cessent tôt ou tard de fabriquer après leur établissement et l'abandon de la vie de nomade. Grâce aux possibilités de travail offertes par les missions ils peuvent rapidement s'acheter les outils ou les fusils qui remplacent leur équipement traditionnel (l'habillement ainsi que trois repas quotidiens sont distribués gratuitement). Environ 2000 aborigènes vivent dans la réserve du centre de l'Australie, grande sept fois comme la Suisse. On estime à moins d'une centaine ceux qui n'ont pas encore pris contact avec les missions. Avant longtemps une culture matérielle originale aura cessé de vivre.

Dans le nord du continent la situation est différente. Un climat tropical facilite la vie végétale et animale, l'aborigène peut consacrer plus de temps à la création artistique et il y fait notamment des peintures sur écorce qui trouvent des débouchés commerciaux depuis quelques années (certaines de ces écorces sont cotées 1000 fr. à Sydney).

Pourtant l'activité artistique des aborigènes diminue parallèlement à l'impact des mythologies traditionnelles sur le système de valeurs que se forgent les jeunes au contact de notre civilisation. Beaucoup d'œuvres d'art actuelles sont d'ailleurs sophistiquées et, victimes des phénomènes d'acculturation, ont subi de fortes influences européennes. La disparition des arts plastiques aborigènes semble donc inéluctable. Nous n'avons pu finalement atteindre notre but que grâce au concours de plusieurs directeurs de « cités » qui, connaissant notre mission, nous ont aidés à acquérir une quinzaine de peintures sur écorce et des sculptures sur bois de valeur.

Nostalgiques devant ces objets, nous pensons à tous nos amis australiens, à Big Peter, à notre vieux Woona tout ému de nous vendre son tjurunga, un peu de son Rêve. Nous lui avions expliqué :

— Tu sais, Woona, on va mettre ton tjurunga dans un musée. Un musée c'est une grande hutte qui contient les objets de ton peuple et des autres peuples du monde, une hutte qui est très loin, à de nombreux jours de marche derrière le désert.

Martial et Jean-Denis RENAUD

Une jeune fille Muria, aborigène du centre de l'Inde.
(Photos M. Renaud)

MAZDA... en tête pour le confort et l'économie

Mazda est une marque japonaise nouvelle pour la Suisse, d'emblée elle se classe parmi les meilleures. La qualité, le confort et l'économie de ces voitures les placent au-dessus de la moyenne.

La Mazda 1500 en est une preuve. Il suffit de la regarder. Ses lignes d'une élégance discrète, dues à un grand styliste italien, enchantent les connaisseurs.

Le reste est à l'avenant. L'intérieur spacieux offre une place ample à cinq adultes. Son luxe fonctionnel est fait pour les longs trajets sans fatigue. Le capitonnage généreux, les accoudoirs à toutes les places, les moelleux sièges-couchettes à l'avant, les entrées d'air orientables, le système de climatisation avec soufflerie à trois vitesses, les instruments ronds bien lisibles sous verres mats, tout contribue au confort et à la sécurité des occupants.

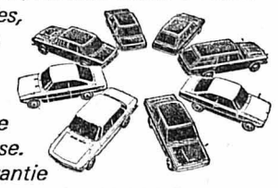

La mécanique, elle aussi, est au-dessus de la moyenne. Le moteur robuste avec arbre à cames en tête développe 82 CV à 5700 tours/minute. La boîte à quatre vitesses synchronisées vous permet de changer de rapport en virtuose. Le système de freinage à double-circuit avec disques à l'avant est une garantie de sécurité. Un graissage n'est nécessaire que tous les 48 000 km.

Comme vous voyez, la Mazda 1500 vous offre beaucoup d'agréments, à un prix vraiment avantageux.

Demandez une course d'essai à l'agence Mazda la plus proche. Points de vente et de service dans toute l'Europe, dont 100 déjà en Suisse.

Mazda 1500 MAZDA Fr. 9990

IMPORT.: Blanc & Paiche SA, Genève (022) 43 23 50 / BE BIEL Wuethrich (032) 2 54 10 – 2 54 74 / CORNOL Hêche (066) 7 26 36 / DELÉMONT Garage du Stand (066) 3 72 17 / FR BULLE Santini (029) 2 60 00 / CHARMEY Garage de Charmey (029) 7 11 68 / ESTAVAYER-LE-LAC Garage de la Croix de Pierre SA (037) 63 15 67 FRIBOURG Sauteur (037) 2 67 68 / PRAROMAN-LE MOURET Eggertswyler (037) 33 11 05 / ROMONT Morand (037) 55 11 51 / ST. SILVESTER Zosso (037) 38 16 88 GE GENÈVE Autobritt SA (022) 32 00 10 / Blanc & Paiche SA, rte de l'Aire 69, r. Boissonnas (022) 43 23 50 / Ilalauto (022) 24 22 96 / NE LA CHAUX-DE-FONDS Seydoux (039) 2 18 01 / NEUCHATEL Patthey (038) 5 30 16 / Garage des Poudrières (038) 5 22 32 / VD CONCISE Garage de la Cibe (024) 4 53 88 / CORSEAUX-VEVEY Garage de Roseville (021) 51 79 97 / LAUSANNE Mon Repos Automobile SA (021) 23 75 77 / Garage de Grancy SA (021) 27 62 62 / NYON Fleury (022) 61 28 03 / PULLY Garage Motors (021) 28 67 54 / YVERDON Garage de la Plaine (024) 2 71 41 / Leimer (024) 2 21 28 / VS MARTIGNY Couturier SA (026) 2 23 33 / SIERRE Grosso (027) 5 08 24 / SION Couturier SA (027) 2 35 07

TIP POUR CHAQUE JOUR

Tricot près du corps

Près du corps, habillée, élégante, la robe tricot féminisera et ajeunira plus encore votre silhouette. Des bordures, médaillons et applications au crochet lui apporteront une charmante variation sur un air de jeunesse et de fraîcheur.

Deux exemples en Léacril et coton à **39.90** en divers coloris mode.

AU LOUVRE La nouveauté SA.

coop

Saint-Blaise - Serrières - Fleurier
Tél. 31226 83460 90744

grande vente de **bœuf**

Rôti lardé	½ kg	6.50
Rôti roulé	½ kg	5.50
Bouilli	½ kg	4.50
Ragoût	100 g	-.95

P **PROFITEZ!** AVEC TIMBRES

coop

olivetti (suisse) **s. a.**
filiale de Neuchâtel
Pourtalès 2 - Tél. 4 16 16

propose

aux 3/4 jusqu'aux 2/3 de leur prix de liste
environ vingt différents modèles
fabrication actuelle
machines neuves
avec garantie d'usine
inventaire à fin 1969

à vous d'en disposer jusqu'à épuisement du stock

assistance technique permanente dans tout le canton ainsi que dans le Jura.

CI présente chez Rochat à Saint-Blaise la toute nouvelle gamme Sprite 1970

La mini-Sprite : la Cadet pour 3 personnes. Dimensions hors-tout : 2,6 x 1,9 m ; poids : 343 kg ; prix 3200 fr

Toutes les Sprite sont complètement isolées, plancher compris, et chaque modèle allie avec la même ingéniosité le confort au pratique.

Chez chaque agent de CI vous bénéficiez d'un service complet comprenant: vente, achat et échange de caravanes, obtention de crédits, organisation de transports et mise à disposition de terrains. Les expositions CI sont ouvertes tous les jours

Rochat caravan

Louis Rochat Caravan, 2072 Saint-Blaise
téléphone 038 3 36 05

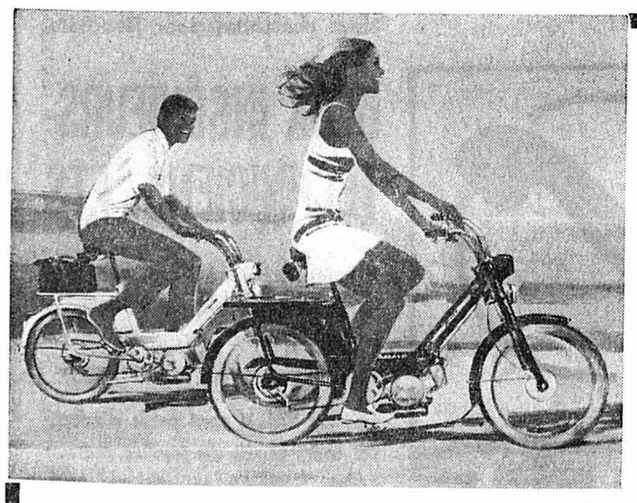

Style et technique 1970...

PEUGEOT

Les raisons du succès

Stabilité grâce à son moteur centré ● Fourche à suspension télescopique ● Freins tambour dans les 2 moyeux ● Entraînement par chaîne (ne patine pas) ● Antivol et porte-bagages à ressorts compris dans le prix ● Guidon réglable ● Mécanique simple et moderne ayant fait ses preuves ● Qualité d'une grande marque automobile ● Elégance 1970 ● Service après-vente impeccable ●

Modèle le plus cher, seulement **Fr 625.—**

Type « Standard BB » Fr. 525.-

En vente chez :
Ezio GIOVANNINI Rue du Seyon 24 a, Neuchâtel
Garage D. GRANDJEAN Couvet
BAEHLER & Cie Ateliers mécaniques, Cortaillod
Raymond VUILLE Rue O.-Huguenin 14, Boudry

Agent général pour la Suisse : Etablissements **ALLEGRO**, A. Grandjean S. A., Marin-Neuchâtel

TV couleur noir et blanc

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis Fr. 575.—

Service impeccable rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug
RADIOS-TV Neuchâtel

A vendre, occasion unique,
agencement de magasin
libre-service Tissot. Valeur 24,000 fr. soldé à 17,000 fr. En bloc, comprenant, 1 trancheuse, 1 moulin à café, congélateur, vitrine froide, 16 mètres d'agencement en parfait état.
Adresser offres écrites à HV 1054 au bureau du journal.

LÉVRIERS
Petits lévriers anglais WHIPPET (45 cm), 4 mâles, 3½ mois, superbes sujets robustes et vaccinés, excellent pedigree, sont à vendre.
Chenil des Eloyes, tél. (039) 4 20 00.

Entreprise offrant élégantes maisons et villas construites par éléments à des prix très avantageux (système suisse parfaitement au point)

cherche

Concessionnaires régionaux

Les perspectives de vente sont extrêmement favorables. L'intérêt du public dépasse les prévisions les plus optimistes.

Ecrire avec références bancaires sous chiffres AS 17,236, J aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2501 Bienne.

Grâce à notre

TRAVAIL à DOMICILE

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.

Veuillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant.

« GISO » Gilgen & Somaini
4563 Gerlafingen.

HOTEL DE L'OURS
TRAVERS
engage tout de suite

sommelière

Bons gains, 2 jours de congé

Se présenter ou téléphoner au (038) 9 63 16

La Division des travaux du Ier arrondissement des CFF cherche un

ingénieur EPF en génie civil

CFF

Ce poste donne l'occasion à un jeune ingénieur en génie civil, ayant de l'initiative et souhaitant une activité indépendante, de s'intéresser à des domaines variés et de parfaire sa formation par des stages dans divers services.

Conditions de salaire et institutions sociales d'une grande entreprise, bonnes possibilités d'avancement, semaine de 5 jours.

Entrée en fonction selon entente.

S'annoncer par lettre autographe et curriculum vitae à la Division des travaux des CFF, service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne.

PETITPIERRE & GRISEL S. A.
2002 NEUCHÂTEL

cherche, pour la vente de ses échafaudages tubulaires, outillages et brosserie pour peintres, un

REPRÉSENTANT QUALIFIÉ

Rayon : Suisse romande

Clientèle : entreprises de peinture, industries.

Exigences : personne qualifiée pour la vente, désirant se créer une situation stable (âge 25-40 ans). Si possible connaissance de la branche. Bonnes notions d'allemand.

Prestations : fixe, commission, frais de voyage, caisse de retraite.

Les candidats intéressés voudront bien nous faire parvenir leurs offres détaillées (curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire, etc.). Nous garantissons une discrétion absolue.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ

MISE AU CONCOURS

La municipalité de la Tour-de-Peilz ouvre un concours en vue de la nomination d'un

AGENT DE POLICE

Les candidats doivent être incorporés dans l'armée (élite), être au bénéfice d'un permis de conduire (voiture légère), posséder une solide instruction et avoir une bonne connaissance de la langue allemande.

Age maximum : 30 ans.
Taille minimum : 170 cm.
Date d'entrée : à convenir.

Le commissariat de police tient le statut du personnel à disposition des intéressés.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae et du livret de service militaire, devront parvenir à la municipalité jusqu'au 25 avril 1970.

La Tour-de-Peilz, le 7 avril 1970.
GREFFE MUNICIPAL.

HARTMANN

cherche

serrurier en construction métallique

ainsi que

manœuvres

pour l'entreprise de VINELZ ou celle de BIENNE.
Travail intéressant avec belles possibilités de gain et conditions d'engagement progressistes.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
HARTMANN & CO S.A., BIENNE
Tél. BIENNE (032) 4 92 61
Tél. VINELZ (032) 88 19 20
après 18 h, tél. (032) 84 44 16.

Fabrique de fournitures d'horlogerie Bernard Steffen, 16, rue des Bornelets, 2525 le Landeron, tél. 7 93 41,
engagerait tout de suite ou pour date à convenir

manœuvre

pour être formé au découpage sur petite presse, et

ouvrières

pour travaux faciles en atelier. Semaine de cinq jours, caisse de retraite. Suisses ou étrangers hors plafonnement.
Se présenter ou faire offres.

Nous cherchons, pour notre succursale de Cormondrèche,

vendeuse-gérante

Situation intéressante pour personne qualifiée et active.
Semaine de 5 jours.
Faire offres à la COOP du district de Boudry, 2017 Boudry.
Tél. 6 40 29.

Place stable, bien rétribuée, congés réguliers, est offerte à

employée de maison

pour tout de suite ou date à convenir.

S'adresser à la direction de la pension pour dames âgées «La Sombaille», Sombaille 4 a, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 2 46 60.

Monteurs électriciens

pour exécution d'installations industrielles et privées de tout genre.

Aides - monteurs

sont engagés. Nous offrons places stables, rétribution en rapport avec les capacités ; avantages sociaux d'une grande entreprise. Se présenter ou téléphoner chez

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Grand-Rue 4
✆ (038) 5 17 12 NEUCHATEL

Jardinier

connaissant les arbres fruitiers est cherché pour grand domaine aux environs de Genève.

Ecrire sous chiffres V 60978 - 18 à Publicitas, 1211 Genève 3. Joindre copies de certificats et indiquer prétentions de salaire.

Nous cherchons pour Neuchâtel

DEUX INGÉNIEURS-TECHNICIENS ETS

PTT

spécialisés, si possible, soit dans le courant faible, soit dans le génie civil.

Nationalité suisse.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites. Renseignements par téléphone No (038) 2 13 27.

Direction d'arrondissement des Téléphones
2001 Neuchâtel

La Foire suisse d'échantillons 1970: un enchantement pour la femme

LES VISITEUSES à la Foire d'échantillons sont aussi nombreuses que les visiteurs, surtout depuis que cette manifestation, lors de la Seconde Guerre mondiale, a abandonné son caractère qui voulait qu'elle soit une foire du commerce de gros réservé uniquement aux acheteurs professionnels et qu'elle est devenue, en plus de sa fonction commerciale, une démonstration du travail suisse largement ouverte au public.

L'industrie suisse des textiles a reconnu très tôt la valeur et l'importance que revêt sa présence à la Foire. C'est la raison pour laquelle elle participe, en plus des stands individuels, à des présentations communes de la branche. Ainsi sont nées les présentations, d'abord « Création » en 1946, puis « Madame-Monsieur » en 1954 et « Le centre du tricot » en 1959. On ne peut plus concevoir la Foire suisse d'échantillons sans ces trois pavillons qui sont aussi devenus des instruments indispensables de la propagande pour la branche.

Nos lectrices ont parcouru ou vont parcourir les différents stands de la Foire de Bâle. C'est du moins ce que nous leur souhaitons puisque cette visite est parsemée d'émerveillement, même si les nouveautés que l'on y admire doivent rester du domaine du rêve.

Pour celles qui ne peuvent se déplacer, nous avons consacré cette page aux domaines féminins, aux plus importants tout au moins !

R. WIDMER-SYDLER

Beauté, élégance, richesse avec «CRÉATION 1970»

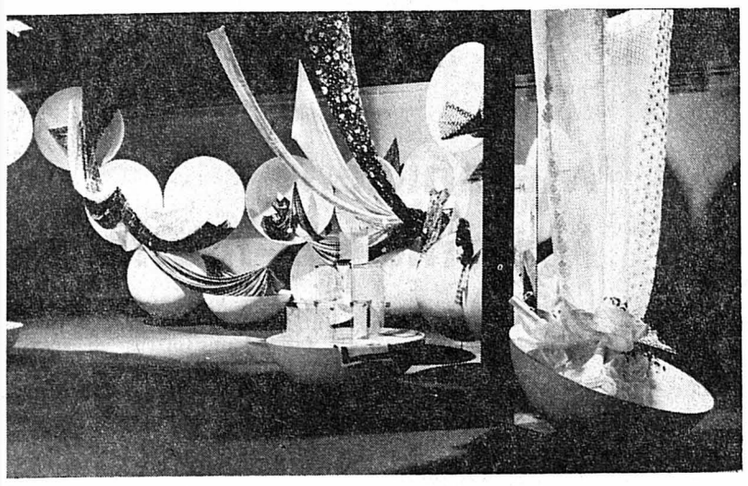

Des tissus merveilleux semblent tomber du ciel pour se blottir dans des demi-sphères.

IL N'EST PAS POSSIBLE *de concevoir une Foire suisse d'échantillons sans l'exposition collective de l'industrie du coton, de la soie, des broderies, de la laine.*

Les créateurs suisses d'étoffes voient leur influence sur la mode mondiale augmenter d'année en année. Maint couturier international connu s'inspire de la structure d'un tissu ou d'un dessin pour donner naissance à un modèle ravissant. Le fabricant d'étoffes qui veut être assuré du succès doit longtemps avant l'ébauche d'un modèle prévoir les tendances que médite un créateur de mode au sujet de la structure, de la couleur et du dessin. La perspicacité dont font preuve les dessinateurs de mode dans l'industrie textile suisse corrobore le fait que les produits de cette industrie sont exportés dans tous les pays du monde.

Une visite du pavillon « Création », conçu par Mme Pia Andry, de Glésse, et décoré par Fred Steffen, de Berne, montre aussi de façon saisissante que les créateurs d'étoffes ont pris conscience du penchant croissant du monde masculin pour la mode. Les couleurs n'effraient pas Monsieur 1970 qui porte une chemise assortie au tissu de son habit, des écharpes et des cravates de couleurs gaies ainsi que des chaussures à la mode.

Quatre des quelque cent coupes en matière plastique qui reçoivent les biens d'exposition dans le pavillon mesurant près de 1000 m2, présentent des créations originales de mode que des mains agiles de femmes peuvent confectionner à l'aide d'aiguilles à tricoter ou de crochets et quelques pelotes de fil à tricoter, car le tricot et le crochet sont toujours en grande vogue.

Et une nouveauté attend encore le visiteur de « Création » qui s'intéresse aux étoffes : en plus des labels connus pour la pure laine, le coton, la soie, etc., la plupart des tissus portent clairement pour la première fois l'indication des matières dont ils sont faits et leur pourcentage correspondant. Le chemin victorieux parcouru par les fibres chimiques a fait naître de nombreux articles mélangés qui sont utilisés pour la fabrication des textiles, de sorte qu'une distinction claire et qui garantit l'authenticité de tous les textiles est devenue un service important rendu au consommateur.

DAF

Deux 5-places sportives carrossées par Michelotti, Turin
100 % automatique.

Type **44** 5 CV : Fr. **7500.—**
Nouveau modèle 4 cyl.
Type **55** 6 CV : Fr. **8130.—**

Type **33** 4 CV : Fr. **6330.—**
Type **Deluxe** : Fr. **6580.—**

GARAGE DU LITTORAL SEGESSEMANN & FILS
Neuchâtel Tél. 5 99 91

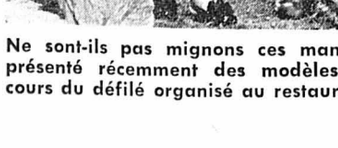

Elizabeth Arden

BYE-LINES, une nouvelle arme contre « l'outrage des ans », une lotion antirides qui s'applique le jour sous le maquillage. **Bye-Lines** combat les petites rides, les pattes d'oie, les plis du rictus et du cou.
Bye-Lines est hydratante, raffermissante, antirides.

KINDLER

Quand défilent les mini-mannequins

Ne sont-ils pas mignons ces mannequins qui défilent fièrement ? Ils ont présenté récemment des modèles de la mode enfantine de Migros au cours du défilé organisé au restaurant du Faubourg à Neuchâtel.
(Avipress-J.-P. Baillod)

La montre est devenue un véritable bijou personnalisé

« **MÊME** si elle possédait la montre la plus précise du monde, la femme sera toujours en retard à ses rendez-vous. »

Cette parole est assez juste. Mais une femme a, un jour, répondu ceci : « Que voulez-vous, ma montre est si jolie que je ne peux m'empêcher de l'admirer... d'où mon retard ! »

Il est vrai que, pour Madame, l'« instrument qui indique le temps » est devenu un véritable bijou, une parure nouvelle.

Que découvre la visiteuse à la Foire de l'horlogerie de Bâle ? Les fabricants sont revenus, cette année, aux lignes classiques et à l'individualité, deux directions à première vue opposées mais qui donnent précisément beaucoup de charme à cette présentation printanière.

Les tendances peuvent se résumer ainsi :

— ligne ovale, forme devenue maintenant classique,
— beaucoup de couleurs,
— des bracelets à larges anneaux,
— des cadrans sans chiffres, remplacés par des index. Beaucoup de décors gravés,
— des montres-bagues à nouvelles parures convertibles,
— des montres dont les aiguilles sont serties de diamants,
— de l'émail sur le boîtier, le bracelet ou le cadran.

Arrivée en force l'année dernière, la montre automatique pour dame accentue encore sa progression. Elégantes mais aussi fonctionnelles, ces montres offrent sous une présentation bien féminine tous les avantages réservés précédemment aux montres pour hommes.

Non seulement il n'est plus nécessaire de les remonter, mais elles sont protégées contre les chocs, munies de boîtiers étanches, souvent d'un calendrier. Certaines ont adopté la dernière conquête de la montre masculine : le boîtier en matière synthétique, dont l'une des qualité est son extrême légèreté.

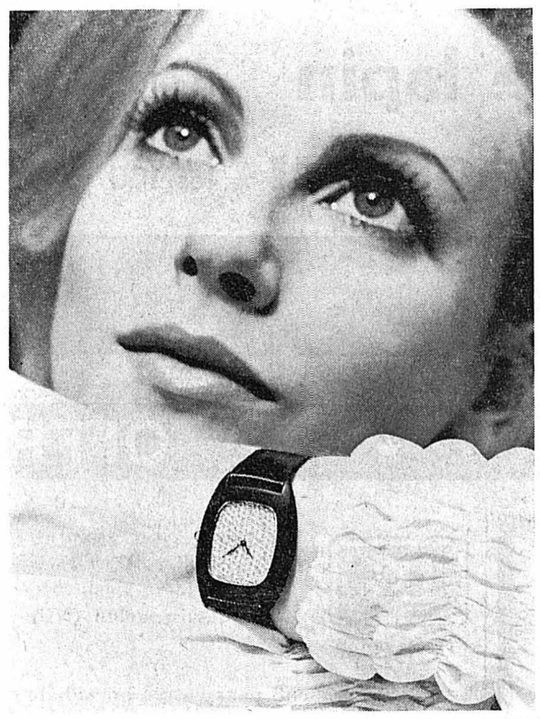

Une montre vraiment originale. Le boîtier est fait d'ébène et le cadran est entièrement pavé de brillants.

Ce modèle, destiné principalement aux jeunes, est d'une conception nouvelle. Le bracelet rigide entoure le cadran, décentré et se portant presque sur le dos de la main.

Richard Coiffure
CAPILLICULTEUR

Cas No 4.
Cuir chevelu gras, pellicules.
Faire le bain CAPILLICAP (bain à structure Caprylylkératinique), bain lavant et traitant. Puis appliquer l'ampoule CAPILLICHOC (dérivé de Lipoaminoacides) qui supprime les pellicules par fixation sur les cellules dermiques et s'oppose à leur formation. Chaque cas fait l'objet d'un examen avec appareils brevetés. Tous les produits **CAPILO** sont également vendus pour les traitements à domicile.

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel Ø 5 61 73

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 5 43 46

La boutique en vogue
à la Belette
SOUS LES ARCADES
Revue permanente dans nos vitrines
En exclusivité :
TRICOT
ALPINIT
SUISSE

service tapis
mode teinturier
tél. 5 31 83

ter NETTOYAGE A SEC
vitasec
Flandres 3 - Battieux 3
VOS VETEMENTS PARFAITEMENT NETTOYÉS*DÉTACHÉS*REPASSÉS
-- du jour au lendemain --

Précise et décorative :

LA PENDULETTE

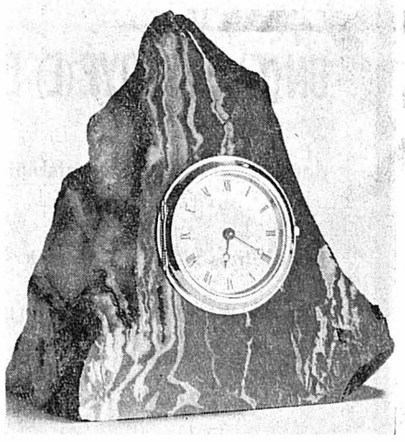

Une pendulette « sertie » dans un bloc de pierre. Il s'agit de jaspe noir, strié de blanc. Le boîtier est monté sur charnière et pivote pour pouvoir être remonté.

TRENTE-HUIT fabriques annoncent des nouveautés en ce qui concerne la pendulette. Certains modèles font revivre la querelle des anciens et des modernes, du moins en ce qui concerne la présentation extérieure.

En effet, deux tendances s'opposent : l'une classique, s'inspirant des grandes réalisations des siècles passés avec cadran émail, décors peints à la main, motifs en argent massif, l'autre moderne, qui utilise les dernières techniques du lapidage et de la gravure pour créer des boîtiers et des cadrans nouveaux. Dans cette dernière série, mentionnons des pièces serties dans des blocs de pierre ou logées dans des boîtiers de matière synthétique.

L'habit ne fait pas toujours le moine. Souvent, dans des cabinets de style se dissimulent des mouvements ultra-modernes, électriques voire électroniques.

La technique évolue en effet rapidement dans la pendulette. L'espace disponible étant plus grand, elle sert souvent de banc d'essai pour de nouveaux systèmes. On trouve à Bâle de nouveaux mouvements dans les trois générations de l'électronique : mouvement électronique à balancier-moteur, mouvement à résonateur sonore, électronique à quartz.

TRICOTS RODIER
TRICOTS DE REVE

Madeleine
Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 5 15 85 - Neuchâtel

Nouveau: pulls **RODIER MONSIEUR**

Le pavillon «Madame et Monsieur» et son ordinateur

CHAQUE ANNÉE, *ce secteur de la Foire de Bâle démontre l'importance économique de l'industrie suisse du vêtement. Il fait comprendre à un vaste public le rôle essentiel que joue cette industrie dans l'économie suisse, l'importance de ses réalisations, tant en ce qui concerne la qualité qu'en matière de créativité.*

Alors que le pavillon était conçu jusqu'ici dans un style plus ou moins traditionnel, celui de 1970 est placé sous le thème de l'ordination.

La présentation de mode se fait dans un théâtre circulaire avec diapositives, réglée par ordinateur et commentée. Chaque visiteur ou visiteuse peut communiquer à l'ordinateur ses particularités : sexe, âge, taille, couleur de cheveux, caractère. Après quelques instants, l'intéressé voit apparaître sur un écran géant les idées de mode inspirées par sa personne. Une série d'image lui présentent les vêtements qui lui conviennent ie mieux pour le bureau, le sport, les sorties, les voyages. Une série parallèle d'images et de symboles évoque son caractère et sa position vis-à-vis de la mode et du monde qui l'entoure. Un commentaire parlé complète la présentation par l'image et chaque visiteur emporte un conseil de mode émis par l'ordinateur.

Le pavillon « Madame et Monsieur », moderne, élégant et pratique. Un tapis rouge vif le réchauffe et l'égaie, tandis que les murs noirs brillants lui confèrent une atmosphère à la fois cossue et mystérieuse. Le théâtre circulaire, domaine de l'ordinateur, est entouré d'un rideau de cinq mètres de haut, rose, jaune et cyclamen.

Cette nouvelle conception attirera certainement l'attention du public et le familiarisera avec la mode en général et les créations suisses en particulier.

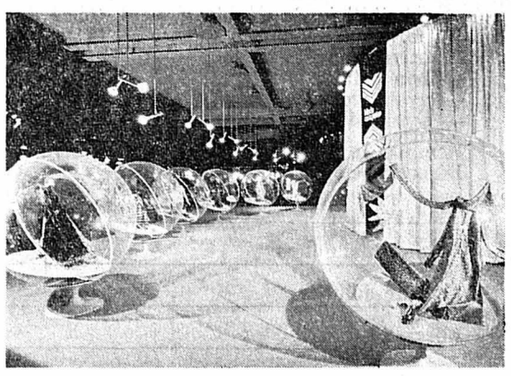

Des modèles suisses enfermés dans des sphères en plexiglas. A droite, le théâtre circulaire dans lequel se trouve l'ordinateur de la mode.

Des mannequins parlants au «Centre du tricot»

UNE PLAISANTE coutume a déjà été implantée pour les modèles en tricot, qui ne sont pas seulement présentés de façon inerte mais aussi lors de défilés de mode. Ces défilés composés avec un soin tout particulier ont la faveur des visiteuses, car ils leur fournissent des suggestions pour l'harmonisation personnelle des couleurs ainsi que pour assortir les accessoires à leur propre garde-robe. Cette année, les présentatrices et le mannequin homme commente eux-mêmes les modèles et expliquent les raisons pour lesquelles ils portent si volontiers du tricot.

L'exposition - une démonstration commune de l'industrie suisse de la maille - a eu le caprice dans la présentation de cette année de tirer parti d'éléments métalliques étincelants qui en un style moderne s'harmonisent parfaitement aux podiums laqués en blanc. En plus, des créations en mailles les plus récentes pour dames, messieurs et enfants, les collections de lingerie dans des tons pastels délicats et dans une exécution à la mode d'une sobre simplicité, les collants en dessins et teintes variés ainsi que les bonnets, les écharpes et les gants tricotés jouent aussi un rôle important.

Un bureau de renseignements bien documenté donne aux visiteuses intéressées des informations détaillées sur les matières travaillées et les adresses des maisons auprès desquelles elles peuvent se procurer les modèles exposés.

L'habitation, style 1970

A L'AUBE d'une nouvelle décennie, le besoin d'espace et de confort s'accroît dans l'habitation. Le logement traditionnel, compartimenté en petites pièces, fait place à la demeure individuelle, libérée d'entraves, dans laquelle l'habitant s'installe à son gré, selon ses idées personnelles et ses besoins individuels. La possibilité de diviser librement le volume disponible au moyen de parois amovibles et de l'adapter aux besoins de l'habitant, ouvre des perspectives inouïes. Dans un monde livré à la précipitation, toujours plus froid et plus impersonnel, la demeure redevient le centre de la vie familiale, le refuge où l'on réunit ses amis, le havre de repos et de détente. Son importance grandit chaque jour. Il faut que la demeure soit à la mesure de l'homme d'aujourd'hui.

L'exposition spéciale de Lignum « L'Habitation-style 70 » montre que l'industrie du bois sait s'adapter à l'évolution. Elle s'est lancée avec enthousiasme dans la recherche de nouvelles voies. Offrant à l'architecte et au constructeur une richesse extraordinaire de bois et de produits dérivés, elle met entre leurs mains les moyens de créer des habitations qui répondent aux besoins et aux désirs de l'homme moderne.

La demeure claire, spacieuse, qui laisse libre jeu aux idées créatrices, est désormais à la portée de tous.

TEINTURE DES CILS
Mme L. Marti, esthét.
Sur rendez-vous
12 Grand-Rue
✆ 4 38 15

LYDIA COUTURE Prêt-à-porter
Monruz 26, Neuchâtel. Tél. 4 18 80

A la boucherie

Fraîcheur garantie !

(Marchés MIGROS, rue de l'Hôpital et av. des Portes-Rouges, Neuchâtel. Marché MIGROS, Peseux.)

Ragoût de bœuf	les 100 g à partir de	**-.90**
« **de porc**	les 100 g	**-.95**
« **de veau**	les 100 g	**1.10**
« **de lapin**	les 100 g	**-.70**
« **d'agneau**	les 100 g	**-.40**

PRIX MIGROS
PRIX NETS
PRIX CLAIRS

Dans tous nos magasins au rayon charcuterie

NOUVEAU !

Filets de poisson «Gourmet»

délicieux filets de morue, accommodés à la « Provençale », surgelés, prêts à cuire.

le paquet de 400 g **2.50**

OFFRE SPÉCIALE :

Jarrets de dindes

danoises, surgelés

le paquet de 400 g **2.30**

(au lieu de 2.70)

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Bureau de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

SECRÉTAIRE

suisse ou étrangère possédant le permis requis, ayant des connaissances approfondies de l'ANGLAIS (rédaction, traduction, correspondance).

Semaine de 5 jours. Eventuellement à temps partiel.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et références, à case postale No 756, 2001 Neuchâtel.

EAB Courtelary

offre, à des jeunes gens dynamiques, la possibilité de se spécialiser comme

BOBINEURS (EUSES)

ou

MONTEURS D'APPAREILS

— possibilités de développement (chef de groupe, chef d'atelier)
— travaux intéressants
— bon salaire
— avantages sociaux d'une entreprise moderne
— semaine de 5 jours

Remplir le bulletin ci-dessous et l'envoyer à la Direction de EAB

Nom Prénom

Date de naissance

Activité actuelle

Adresse

No de tél.

CKF FONTAINEMELON SUISSE
Fondés en 1926

Les Ateliers Charles Kocherhans
succ. Pierre Kocherhans
à Fontainemelon (NE)

cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir,

MANŒUVRES

désirant être formés comme aides-mécaniciens pour travaux intéressants et variés.

Places stables et bien rétribuées. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux. Caisse de retraite.

Bonne ambiance de petite usine. Suisses, étrangers hors plafonnement ou avec permis C.

Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 7 12 78.

BUCHER-GUYER
Niederweningen Zürich

Vous êtes de formation technico-commerciale, de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'allemand ou mieux encore, bilingue ; vous désirez une situation stable et aimeriez vous fixer dans la région de Baden, alors vous êtes le

collaborateur

que nous cherchons.

Notre entreprise est une des plus importantes en Suisse dans sa catégorie et s'occupe de construction et de représentation de machines.

Le poste que nous offrons concerne la vente et les relations commerciales avec notre clientèle et notre réseau d'agents de Suisse romande.

Nous offrons tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Eventuellement, appartement à disposition.

Faire offres écrites détaillées au

secrétariat de direction
BUCHER GUYER S. A.
8166 Niederweningen

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

HF

un magasinier

pour le contrôle d'entrée du matériel électrique et la préparation ;

un serrurier-soudeur
un manœuvre de serrurerie

Places stables et bien rémunérées ; caisse de retraite.

Se présenter ou faire offres à
HASLER FRÈRES — 2013 COLOMBIER
Tél. (038) 6 31 01.

JAC

Nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir,

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

pour le service de comptabilité.

Faire offres ou téléphoner à

FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S. A.,
rue des Chansons 37, 2034 PESEUX (NE).
Tél. (038) 8 27 66.

---

fael sa

2072 Saint-Blaise
Route de Berne 17
Tél. (038) 3 23 23

cherche :

Mécaniciens
Mécaniciens-monteurs

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de faire leurs offres au service du personnel.

CARDINAL FRIBOURG SUISSE 1788

Brasserie du Cardinal S.A.
Entrepôt de Neuchâtel
cherche

CHAUFFEURS POIDS LOURDS

et

MANŒUVRES

Semaine de 5 jours.

Caisse de pension.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14, tél. (038) 5 11 04.

Nous cherchons

MIKRON HAESLER

DESSINATEURS-CONSTRUCTEURS

DESSINATEURS-DESSINATRICES

Genre d'activité Dessins de détails à partir des études
Dessins et calculation des cames
Lancement des machines

Qui sommes-nous Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à

MIKRON HAESLER S. A., fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

Nous cherchons

MIKRON HAESLER

CHEF CORRESPONDANT

25 ans - 30 ans

Genre d'activité en qualité de chef de bureau de correspondance pour notre département «Vente», service interne. Supervision du bureau de correspondance. Papiers d'exportation et de douane. Connaissance parfaite : allemand, français, anglais.

Qui sommes-nous Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à

MIKRON HAESLER S. A., fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

Nous cherchons

MIKRON HAESLER

MONTEURS **ÉBARBEURS**
OUTILLEURS **PEINTRES**
RECTIFIEURS **MANŒUVRES**
FRAISEURS **PERCEURS**
ÉLECTRICIENS **TOURNEURS**
AJUSTEURS **ANGLEURS**

Genre d'activité pour usinage de pièces de petites séries ou de prototypes, pour câblage électrique de machines transfert, pour montage, réglage, essais des machines.

Qui sommes-nous Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à M. Chenaux, notre chef de personnel.

MIKRON HAESLER S. A., fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

Pentecôte 1970 avec Migros

La Bourgogne

Voyage en chemin de fer et autocar du samedi 16 mai au lundi 18 mai 1970.

Tout compris 200 fr.

Au départ de Neuchâtel, Fribourg et la Chaux-de-Fonds

Programme dans tous nos magasins Migros

Inscription jusqu'au 20 avril 1970.

Voyage Club Migros Neuchâtel - Fribourg
11, rue de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel - Tél. (038) 5 83 48.

Ole!

...vous espériez ranger commodément vos équipements de ski, de camping ou le bahut de tante Agathe dans une petite voiture? Aucun doute, il vous faut la 5e porte de la Simca 1100 — la familiale grand-confort

SIMCA 1100 dès Fr. 7190.—
En versions LS, GLS et Break
Facilités de paiement par Crédit Chrysler Suisse

Allez l'examiner et l'essayer chez :
Fleurier : Ed. Gonrard, garage, tél. (038) 9 14 71 — **Môtiers :** A. Dürig, garage, tél. (038) 9 16 07 — **Neuchâtel - Peseux :** Garages Réunis S. A., c/o Garage de la Côte, 15, rue de Neuchâtel, tél. (038) 8 23 85 — **Neuchâtel :** D. Colla, garage, 147, rue des Parcs, tél. (038) 4 19 55 — **Neuchâtel :** Garages Réunis S. A., Perrot-Ducol Service, quai Philippe-Suchard 18, tél. (038) 5 22 87 — **Neuchâtel :** E. Benoît, station Socal, les Falaises, tél. (038) 5 04 56 — **Bevaix :** O. Szabo, garage, tél. (038) 6 62 47 — **Fontaines :** E. Benoît, garage.

SUNBEAM SIMCA CHRYSLER PRODUCTS

2365 VV

Le seul moteur hors-bord de 4 CV à embase antiherbes.

Non seulement son hélice, mais toute la partie immergée restent libres d'herbes aquatiques, parce que, tout simplement, elles les coupent.

Pour se déplacer sur l'eau, il suffit d'un moteur, d'un arbre et d'une hélice. C'est du reste tout ce dont se compose un moteur hors-bord bon marché. Mais Evinrude vous offre une foule d'avantages supplémentaires.

Un second cylindre, par exemple, qui double votre sécurité. L'hélice spéciale à embrayage à friction qui met à l'abri des dégâts la transmission et le moteur, même si celui-ci heurte un obstacle. Le refroidissement par eau. L'embase antiherbes. Le service de grande classe — dans le monde entier. Et la garantie de deux ans.

Pourquoi tous ces éléments d'équipement sont-ils compris dans le prix des hors-bord Evinrude? Tout simplement parce que Ole Evinrude a construit son premier hors-bord, il y a 62 ans, et que, obéissant à une véritable vocation, il a toujours cherché à se surpasser en matière de sécurité et de performances. Parce que les usines Evinrude continuent aujourd'hui d'appliquer à la lettre les principes de leur fondateur.

En investissant votre argent dans un moteur Evinrude, vous faites une excellente opération.

Remplissez le coupon ci-contre et envoyez-le nous afin que nous puissions vous faire parvenir une documentation complète sur les hors-bord Evinrude de 1,5 à 115 CV.

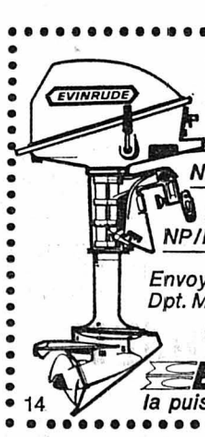

Je désire recevoir une documentation détaillée sur les moteurs hors-bord Evinrude.

Nr. 14

Nom

Rue

NP/Localité

Envoyer ce coupon à Dpt. Moteurs de marine, 8107 Buchs/ZH Téléphone 051 711271

EVINRUDE *la puissance de l'expérience*

14 E-2

CHRONIQUE PHILATÉLIQUE

Personnages célèbres, facteurs et protection de la nature (France)

Le premier timbre spécial paru en France en 1970, est consacré au navigateur solitaire Alain Gerbault, qui, il y a 40 ans, revenait d'un tour du monde en solitaire à bord d'un petit voilier de 10 tonneaux de jauge, le « Firecrest ». Son premier voyage fut la traversée de l'Atlantique, en 145 jours, en 1923. Reparti de New-York, il fut immobilisé aux Bermudes, puis passant par le canal de Panama, il s'engagea dans l'océan Pacifique et arriva à Tahiti, qui devint pour lui une seconde patrie et où il resta plusieurs années. Il se fixa dans les îles de la Société, en 1932, et demeura jusqu'à sa mort, survenue en 1941. Il a été un des tout premiers navigateurs solitaires.

Le deuxième timbre est consacré à la « Gendarmerie nationale » dont l'organisation actuelle remonte à 1791 et dont le statut a été défini par la loi de Germinal an 6 (1798). Il s'agit d'une force essentiellement militaire, répartie en 7 commandements régionaux et 96 groupes départementaux ; elle intervient militairement dans toutes sortes de domaines, les plus spectaculaires et les plus banaux ; la police des routes, de l'air, des ports, des frontières, la protection civile, les opérations de sauvetage en montagne. De nombreuses nations francophones d'Afrique ont pris exemple sur ce service, pour l'adapter à leur propre pays. Le timbre montre au centre l'insigne de la gendarmerie nationale, avec, sur les deux côtés, les diverses activités de ce service national, sur terre, sur mer et dans les airs.

Les 4 timbres suivants sont consacrés à de grands hommes français :

LOUIS LE VAU né en 1612, architecte célèbre, construisit dès 1640 des demeures particulières à Paris, mais la plus grande chance de sa vie fut d'avoir été appelé à diriger, pour Fouquet, la construction du château de Vaux-le-Vicomte, de 1657 à 1660. On se rappelle que la fête qui eut lieu lors de son inauguration, fête organisée en l'honneur du Roi-Soleil, causa la disgrâce du surintendant et son emprisonnement, par suite de la jalousie du roi de France. C'est dans ce château que le célèbre Vatel servit un dîner dans un service d'or massif. Les appartements décorés par Lebrun rivalisent avec les splendides jardins établis par Lenôtre, formant un immense parc, avec cascades et jardins à la française, orné de nombreuses statues. On voit sur le timbre (à 40 + 10 centimes), outre le portrait de le Vau, à l'arrière-plan, le château de Vaux-le-Vicomte.

Le malheur de Fouquet fit le bonheur du reste de la France, car le roi prit à son service les auteurs de la construction du château de Fouquet. Le Vau devint directeur des bâtiments royaux et aménagea, le 1er Versailles, du côté du parc, travail continué par Hardouin-Mansart. Le Vau est mort à l'âge de 60 ans en pleine possession de ses moyens.

PROSPER MÉRIMÉE, Parisien né en 1803, fut un des familiers de la cour impériale de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo ; il fut nommé inspecteur des monuments historiques, et il fut un de ceux qui contribuèrent, le plus, à sauver pendant qu'il en était temps, de nombreux monuments historiques, parmi lesquels l'église de Vezelay, et celle de Saint-Savin-sur-Gartempe, dont nous avons parlé dans une chronique en fin de 1969. Il fit restaurer par Viollet-le-Duc, Notre-Dame, le château de Pierrefonds, et la cité de Carcassone. Ecrivain de valeur, on connaît surtout de lui « Colomba », « Les Lettres », « Carmen », mais personne n'ignore qu'il fut l'auteur de la célèbre dictée qui porte son nom. Les nombreux hôtes de Fontainebleau firent force fautes d'orthographe, sans aoublier bien entendu Napoléon III.

PHILIBERT DE L'ORME, né en 1515, est lui aussi un architecte de grand talent, qui s'exerça tout d'abord dans l'archéologie. Il fut appelé plus tard à la cour de François 1er, roi de France et travailla surtout pour la favorite « Diane de Poitiers » en collaboration avec Jean Goujon, pour les sculpteurs, et B. Cellini pour la décoration, notamment au château d'Anet. Il a publié deux ouvrages célèbres : « Traité de l'architecture » et « Nouvelles inventions pour bâtir ». Les édifices qu'il a édifiés sont maintenant rares, surtout par l'incendie en 1871 de la plus grande partie des Tuileries, issue des plans qu'il dessina, pour Catherine de Médicis. Il travailla également au château de Saint-Germain, Villers-Cotterêts et Chenonceaux.

Fig. 1

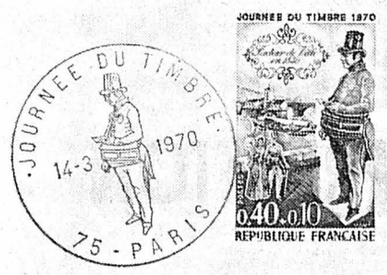

Fig. 2

Un autre grand homme, mais de guerre celui-ci est le MARÉCHAL ALPHONSE JUIN, née à Bône en Algérie en 1880. Il fut boursier de l'Etat et sortit brillamment de l'Ecole de Saint-Cyr, en tête de sa promotion. Il se conduisit avec le plus grand courage et la plus grande qualité militaire dans toutes ses campagnes et fut blessé au bras droit en mars 1915 ; cette blessure ne se guérit jamais et l'obligea à saluer exceptionnellement de la main gauche.

Il fit ensuite partie de l'état-major du maréchal Lyautey au Maroc, puis fut professeur à « l'Ecole supérieure de guerre ». En 1938 il est général de brigade et commande en 1940, la 15me division d'infanterie à Gembloux. Il fut fait prisonnier par les Allemands, qui lui rendirent les honneurs militaires et l'internèrent à la forteresse de Königstein, d'où il fut libéré en 1941. Weygand l'envoie ensuite réorganiser l'armée d'Afrique, qui sera, grâce au général Juin, en mesure de protéger le débarquement des troupes alliées en Algérie. Il fit la campagne de Tunisie, puis commanda le corps expéditionnaire français en Italie et spécialement au Garigliano, où son génie militaire fit merveille. Un timbre français récent a rappelé cet épisode, il y a quelques mois. En 1944 il est chef d'état-major général, puis résident au Maroc. Il n'a pas reçu moins de 12 citations à l'ordre de l'armée et de très nombreuses décorations françaises et étrangères. En 1952, il est élevé au grade de maréchal et en 1953, il entre à l'Académie française. Il est enterré le 1er février 1967, sous le dôme des Invalides.

On voit sur le timbre (à 45 c.) la tête du maréchal, et le dôme des Invalides (fig. 1) à l'arrière-plan.

Les facteurs

Les postes françaises ont ensuite honoré les FACTEURS, à l'occasion de la Journée du timbre 1970. Le timbres (à 40 + 10 c.) montre un facteur de ville en 1830 (fig2). Le dessin reproduit un dessin original d'Henry Monnier, et est un document intéressant pour l'histoire des mœurs. On est au temps des « Malles postes » qui arrivaient dans la capitale, par 15 routes, de toutes les parties de la France ; le courrier était ensuite distribué par des cavaliers dans les 9 bureaux d'arrondissement, d'où les 400 facteurs de ville le distribuaient dans tous les quartiers. Le montant du port des lettres devrait être, rappelons-le, payé par le destinataire et non par l'expéditeur comme actuellement. Il fallait donc au facteur de ce temps une grande conscience et une scrupuleuse honnêteté. Il porte un habit bleu de roi à col rouge, des pantalons de drap ou de coutil noir (suivant les saison) et un chapeau rond à bord étroit, en cuir bouilli. Ce rebord jouait malheureusement, lors des averses, le rôle d'une gouttière, inondant le porteur du chapeau. Il a une sacoche en cuir noir et porte sur la poitrine un écusson en métal jaune, avec l'inscription « Poste aux lettres ». Le facteur gagnait alors 47 fr. par mois.

A la partie gauche du timbre, on trouve une vue partielle de Paris en 1830 ; à l'arrière-plan, on voit l'hôtel de ville et une des pompes qui alimentaient alors Paris, en eau potable (?) de la Seine. Le couple qui figure au premier plan, à gauche, est typique, et fait penser aux scènes de la « Vie de bohème » de Murger. La femme porte un corsage long à petites basques, sur une longue jupe tombante, tandis que l'homme est coiffé d'un « tube » en forme de tronc de cône, puis d'une redingote pincée à la taille avec revers de soie... L'oblitération 1er jour, du 14 mars, représente un dessin analogue du facteur muni de sa sacoche.

Fig. 3

Année européenne de la nature

Nous avons déjà parlé de certains timbres déjà réalisés à l'occasion de cette année de la nature. La France a rappelé l'existence du moufflon de Corse. Voici le FLAMANT ROSE (Phoenicopterus ruber roseus). C'est un échassier de belle couleur rose, que l'on trouve en abondance dans nos jardins zoologiques, mais qui tend à disparaître dans la nature. Il fait des migrations importantes, dont on connaît fort peu de choses actuellement. Les flamants vivent en colonies et s'installent dans des endroits écartés, aux eaux saumâtres, peu profondes. Ils se nourrissent de crustacés, coquilles, graines, larves et insectes. Les jeunes sont d'abord bruns, et mettent 3 ans avant de prendre leur couleur adulte, rose et rouge.

La Camargue, en France et les « Marismas » du Guadalquivir, en Espagne sont les seules régions en Europe où le flamant rose niche. Le nid est fait de boue et en forme de cône tranqué. Plusieurs raisons sont la cause de la disparition des flamants : tout d'abord l'eau qui devient de plus en plus douce ou polluée, puis les braconniers et les visiteurs trop fréquents, puis le passage des avions. Tous ces bruits sont très éprouvants pour des animaux aussi farouches que les flamants roses.

Le timbre nous montre au premier plan, à droite, un flamant et à la partie supérieure à droite, l'emblème de l'année de la protection de la nature ; à l'arrière-plan à gauche, on voit un groupe de ces animaux au sol, tandis que d'autres oiseaux évoluent dans les airs (fig. 3).

Nous parlerons de la très belle série émise par Monaco, pour l'année de la protection de la nature, dans la chronique du mois prochain, lorsque nous aurons pu voir les timbres en couleurs naturelles.

Jean-Louis NAGEL (AIJP)

LE FIL SUISSE DE QUALITÉ TOUJOURS DANS LE VENT DANS LE MONDE ENTIER

Helanca

HELANCA® = marque déposée de Heberlein & CO AG, 9630 Wattwil

De tout pour faire un monde

Carillon pour les aveugles aux croisements de rues

Plusieurs croisements de rues de la ville espagnole d'Alicante viennent d'être équipés spécialement pour les aveugles. Comme ceux-ci ne peuvent voir les feux de signalisation, on a ajouté à ces derniers un carillon. Le tintement retentit trois secondes après que le feu vert se soit allumé, indiquant ainsi aux aveugles qu'ils peuvent traverser la rue. Ce système équipe les croisements proches des bâtiments de l'Association des aveugles et il semble que la ville d'Alicante soit la première au monde à faire l'expérience de cette méthode nouvelle de signalisation.

Ne faites pas trop d'exercice

Les sédentaires qui, dans l'intention de se préserver d'une maladie de cœur, décident de se mettre à faire de la gymnastique, devraient auparavant se soumettre à une visite médicale complète. Ce conseil est donné par un médecin londonien, qui rapporte plusieurs cas d'accidents graves survenus à des hommes exerçant un métier trop calme et qui se sont mis du jour au lendemain à faire du « footing » chaque matin. Certains ont été brusquement frappés par des crises d'arthrite et d'autres... par des crises cardiaques.

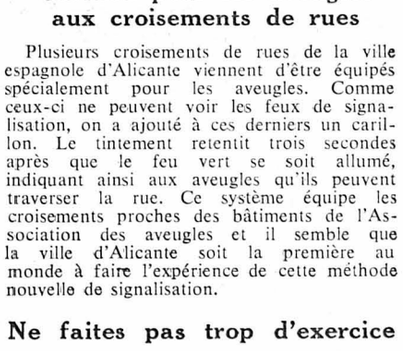

Assurez votre avenir grâce au Plan d'Investissement!

Assurez votre avenir. Constituez un avoir en valeurs réelles. Pour vous permettre de réaliser ce but, nous avons créé le plan d'investissement. Avec le plan d'investissement, vous pouvez participer, moyennant 100 francs par mois déjà, aux plus grandes entreprises du monde et contribuer à l'expansion économique.

Nous vous donnerons très volontiers des détails supplémentaires au sujet de notre plan d'investissement. Demandez notre nouvelle brochure, sans engagement de votre part, ou passez donc à l'un de nos guichets.

CRÉDIT SUISSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

STUAG, entreprise suisse de constructions de routes et de travaux publics S.A., cherche

personne pour nettoyages

pour l'entretien de ses bureaux, 5 à 6 heures par semaine.
Tél. 5 49 55.

MOVOMATIC S. A.

engage, pour son atelier de développement d'appareils électroniques de métrologie,

mécanicien de précision

ou

micromécanicien

pour fabrication et montage de prototypes et de petites séries.

Travaux intéressants et variés pour personne compétente.

Etranger : permis « C ».

S'adresser à Movomatic S. A., Gouttes-d'Or 40, 2000 Neuchâtel 8. Tél. (038) 5 33 75.

Pour notre **kiosque à journaux, rue Saint-Honoré 2, à Neuchâtel**, nous cherchons une

remplaçante

Les connaissances de la branche ne sont pas indispensables, car elle sera mise au courant de son travail.

Les intéressées sont priées de s'annoncer au kiosque précité, chez la gérante, Mme Guenin.

Société Anonyme,
LE KIOSQUE, 3001 Berne.

MOKA-BAR

Concert 4. Tél. (038) 5 54 24 cherche

serveuse

(congé le dimanche).

MANUFACTURE DE PAPIERS, à Neuchâtel, engagerait, pour entrée immédiate ou à convenir, un

RELIEUR-COUPEUR

expérimenté, capable de diriger un atelier de moyenne importance.

Travail indépendant et varié.

Bon salaire. Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec copies de certificats et curriculum vitae, sous chiffres A M 1048, au bureau du journal.

Entreprise générale de revêtements de sols J. GILLER S. A. cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

parqueteurs

ou

menuisiers

capables de seconder le chef d'entreprise.

Permis de conduire indispensable.

Bon salaire mensuel pour collaborateurs qualifiés. Caisse de prévoyance. Caisse maladie.

Tél. (037) 2 44 10, FRIBOURG, Monséjour 42.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche

horlogers complets qualifiés

pour décottage, éventuellement travail à domicile.

Faire offres sous chiffres AS 35,164 N aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Ogival S. A.

succursale de Colombier, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

employée de bureau

Nous offrons :
- un travail varié
- une place stable
- des locaux modernes

Nous demandons :
- une personne discrète consciencieuse et dynamique, dactylographie
- une activité à la demi-journée peut éventuellement être envisagée.

Faire offres à OGIVAL S.A., Colombier. Tél. (038) 6 31 68.

Nous cherchons pour le 1er mai

JEUNE FILLE
pour le service du TEA-ROOM

pas de travail le soir.

Pâtisserie E. WALKER, Saint-Blaise.
Tél. (038) 3 16 55 ou 3 21 01.

On cherche bons ouvriers

menuisiers et charpentiers

Bons salaires à ouvriers capables. Etrangers acceptés.

On engagerait également un jeune

manœuvre

ayant déjà travaillé sur le bois.

Adresser offres écrites à DK 987 au bureau du journal.

La Division des travaux du Ier arrondissement des CFF cherche un

ingénieur-technicien ETS en génie civil

Ce poste donne l'occasion à un jeune ingénieur-technicien en génie civil, ayant de l'initiative et souhaitant une activité indépendante, de s'intéresser à des domaines variés et de parfaire sa formation par des stages dans divers services.

Conditions de salaire et institutions sociales d'une grande entreprise, bonnes possibilités d'avancement, semaine de 5 jours.

Entrée en fonction selon entente.

S'annoncer par lettre autographe et curriculum vitae à la Division des travaux des CFF, service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne.

On cherche

AIDE DE CUISINE

Horaire selon entente.

Pensionnat IRENA, Suchiez 31, Neuchâtel (Vauseyon). Tél. (038) 5 13 03.

On demande une

sommelière

pour servir au café. Entrée immédiate ou date à convenir.
Jules Derron, auberge de l'Ecu, Praz

Entreprise de la place cherche

dame ou demoiselle

pour divers travaux de bureau pendant 6 mois environ (éventuellement à la demi-journée). Adresser offres écrites à IW 1055 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour notre atelier de Corcelles,

jeune homme

connaissant si possible la fabrication du bracelet. Notre candidat serait mis au courant.
Bon salaire.

Adresser offres à Bracelets - Union, Fahys 35, 2002 Neuchâtel, ou (038) 5 96 24.

BALANCIERS RÉUNIS S.A.
2024 SAINT-AUBIN

engagent

OUVRIERS et OUVRIÈRES

pour travail en atelier uniquement (éventuellement à la demi-journée)

Suisses et étrangers hors plafonnement ou avec permis C (permis A et B non libérés exclus)

Se présenter ou téléphoner au (038) 6 74 58

PETITPIERRE & GRISEL S.A., av. de la Gare 49, 2000 Neuchâtel,

engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir,

débutantes de bureau

Formation progressive à un emploi intéressant. Rétribution immédiate. Possibilité d'avancement.

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres à la direction.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

peintre sur automobiles

salaire élevé assuré, installations modernes (peinture au four), ambiance agréable.
Sadresser au **Garage Mario Bardo, Sablons 47-51, Neuchâtel.** Tél. (038) 4 18 43.

BACHMANN, Dombresson, cherche

manœuvres

pour imprégnation du bois.
S'adresser à André Bachmann, Vuarrens 3, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 7 21 52.

J'engage tout de suite ou pour date à convenir

manœuvres

Faire offres à Flühmann, transports, Saint-Blaise.

Tél. (038) 3 17 20.

On cherche une

sommelière

pour entrée le 1er mai.

Buffet de la Gare
les Hauts-Geneveys
Tél. 7 13 47.

CALORIE S.A. Chauffage et ventilation, engage, pour entrée immédiate ou à convenir, des

monteurs qualifiés

ainsi que des

aides-monteurs

Places stables et bien rétribuées. Avantages sociaux.
S'adresser au bureau :
Prébarreau 17,
téléphone 5 45 86.

Petit atelier des environs de Neuchâtel cherche, pour date à convenir,

TAPISSIER

complet, connaissant la coupe, pour succéder au chef après période de mise au courant.

Place stable et d'avenir.

Avantages sociaux.

Faire offres sous chiffres P.Z. 905,929 à Publicitas S.A., 1002 LAUSANNE.

Professeur de français

serait engagé tout de suite pour un remplacement.
Tél. 5 29 81.

Nous cherchons

employé (ée)

avec des connaissances de comptabilité.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres M 920,265, à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres . . .

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Nous cherchons pour nos succursales de Peseux et Corcelles

vendeuses et caissières

Places stables, bien rétribuées semaine de 5 jours.

S'adresser à la Coop du district de Boudry, 2017 Boudry.
Tél. 6 40 29.

Fabrique de boîtes de montres engage

ouvriers

pour travaux de tournage et étampage.

Les personnes suisses ou étrangères, habiles et consciencieuses, sont priées de téléphoner au 5 77 34, ou de se présenter à G. et E. BOUILLE S. A., Monruz 17, Neuchâtel.
Très bons salaires suivant capacités.

Entreprise du Nord vaudois cherche personne consciencieuse et dynamique comme

aide-caviste

ou

employé de cave

Travail intéressant et varié.

Conditions sociales modernes. Fonds de prévoyance.

Faire offres sous chiffres 42 - 2078 à Publicitas, 1401 Yverdon.

TRANSAIR S.A.

Nous cherchons

secrétaire

de langue maternelle française avec connaissances d'anglais et d'allemand, pour notre service technique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Bon salaire, avantages sociaux.

Faire offres écrites au bureau du personnel de Transair S. A. aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.

Une situation intéressante avec avantages sociaux est offerte à

CHAUFFEUR

possédant permis poids lourds

A la même adresse, on engage

MAGASINIER

Adresser offres sous chiffres A S 35,064 N, aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

MIKRON HAESLER

SECRÉTAIRE

Bureau du personnel
(dès 25 ans)

Genre d'activité — Correspondance et travaux administratifs. Travail indépendant. Conviendrait à une personne ayant le sens de l'organisation, des responsabilités et de discrétion absolue.

Qui sommes-nous — Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits — Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir — Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à

MIKRON HAESLER S. A., fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER

EMPLOYÉ D'EXPÉDITION

Genre d'activité — Réception matières et fournitures. Expédition. Remplacement du chef d'expédition en cas d'absence. Aptitude pour travaux de bureau, sens de l'organisation et des responsabilités.

Qui sommes-nous — Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits — Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir — Désirez-vous aider à la production d'une machine-outil qui porte dans le monde entier la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à

MIKRON HAESLER S. A., fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER

EMPLOYÉS TECHNICO-COMMERCIAUX

Age 25-30 ans

Genre d'activité — Pour l'étude et l'élaboration des offres techniques. Bureau de correspondance (français, anglais, allemand) à disposition. Eventuels contacts avec les clients.

Qui sommes-nous — Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits — Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir — Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à

MIKRON HAESLER S. A., fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

Ça...
c'est du discount

Geiser Maladière 18 Tél. 5 32 54 P

Raviolis Roco 6 grandes boîtes

9.90 = la boîte 1.65 ~~2.45~~

Haricots moyens Roco 6 grandes boîtes

8.70 = 1.45 la boîte ~~1.95~~

14/70

Charmant shorty
double épaisseur de nylon,
teintes: rose, ciel,
jaune et blanc.
Tailles S, M et L,
pour 8.90

COOP TRES VOGUE

8.90
avec timbres Coop
ou 5 % rabais

coop

La Cité

nos prix 30 anniversaire

Armoire en frêne clair, deux portes, un côté penderie, un côté compartiment à linge.
Dim. 85×25×160 cm.

148.–

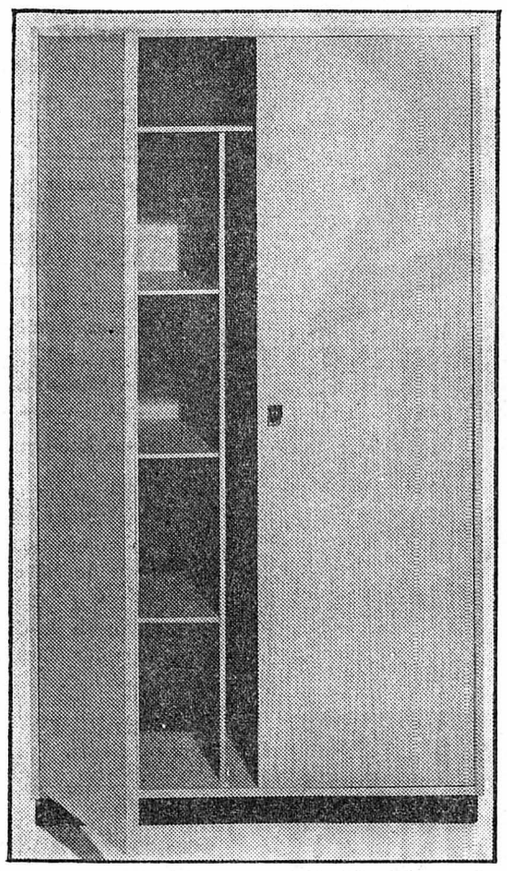

Garniture de vestibule en fer forgé: porte-manteaux, porte-parapluies et miroir

22.90

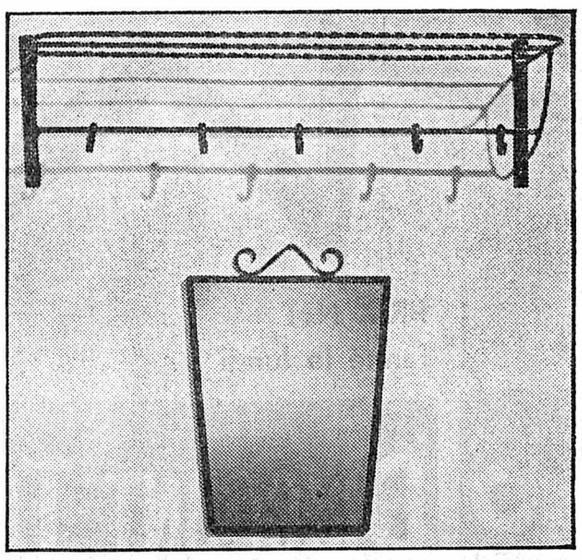

Tapis bouclé tweed, poil de vache/fibranne, rouge, beige, or ou bleu.
Dim. 190×285 cm.

119.–

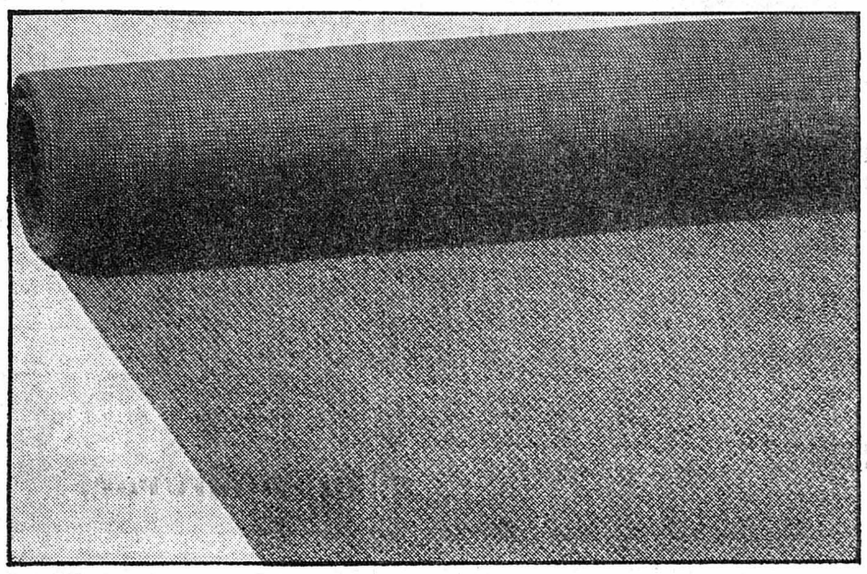

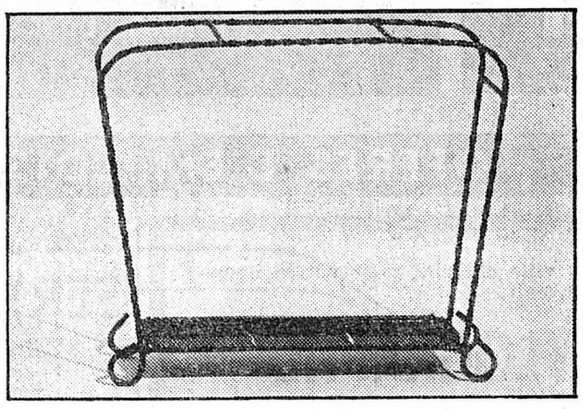

armourins neuchatel

Cady

Dès **499.–**

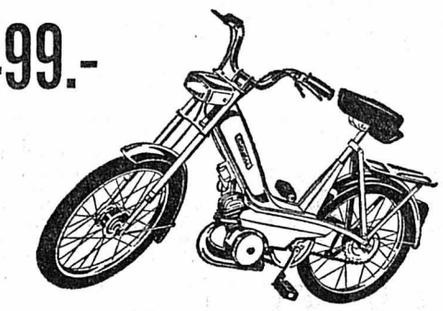

Modèle « Mini » **Fr. 549.—**
Modèle « Mini » avec fourche télescopique **Fr. 599.—** en blanc, bleu, rouge, grenat.
Le cyclomoteur à entraînement par chaîne le meilleur marché.
Livrable du stock - Facilités de paiement - Agent officiel.
AU CENTRE DES 2 ROUES

Maison GEORGES CORDEY & Fils
Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 5 34 27

FRIGOS

140 l	export	**298.–**
165 l	superfreezer	**438.–**
250 l	superfreezer	**598.–**
300 l	superfreezer	**898.–**

teak, 2 portes

INDESIT

Autres marques à votre choix

+CIE Cretegny
COMPTOIR MÉNAGER
FBG. DU LAC 43 – NEUCHATEL
✆ 5 69 21

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse, Parcs 40, Neuchâtel. Tél. (038) 5 28 77.

COUTURE
Transformations et retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR
retouché, réparé, etc., par spécialiste
Veston - pantalon
Toutes retouches
Remise à la taille
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 5 41 23

VOS PERRUQUES
chez le spécialiste
à partir de **78.–**
HAUTE COIFFURE
Schenk
Temple-Neuf 1, tél. (038) 5 74 74

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25 000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/391

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 230 330

POUR ENFANTS,

BLOUSONS

NYL-PLUME

en rouge ou royal

4 à 6 ans **13.–**

8 à 10 ans **15.–**

12 à 14 ans **17.–**

PRIX NET

fermé le lundi

coop-ol

DISCOUNT TEXTILES

Ruelle Dublé 3

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

DACTYLOGRAPHE

ayant de bonnes connaissances de l'ANGLAIS, éventuellement à temps partiel.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et références, à case postale No 756, 2001 Neuchâtel.

coop-ol

NEUCHATEL engage pour

le rayon MÉNAGE de son Supermarché LA TREILLE

première vendeuse

disques et photo

Ambiance de travail agréable.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à
la Direction des
Grands Magasins COOP
Treille 4 Tél. 4 02 02

coop-ol

Gonset

engage, pour entrée immédiate ou à convenir

1 VENDEUR

pour son rayon ameublement

connaissant si possible la branche.

Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Avantages sociaux actuels

Faire offres de service à

Gonset

Tél. 5 02 52 NEUCHATEL

Pour établissement chic et distingué, nous cherchons

SERVEUSE

Entrée selon entente.
Snack - Bar - Glacier Le Paris,
Grand-Pont 20, LAUSANNE.
Tél. (021) 23 51 94.

CONFISERIE TEA-ROOM SCHMID

rue du Concert, au centre, tél. 5 14 44 ou 5 85 05

cherche

SERVEUSE

connaissant si possible le service.

URGENT

Jeune couple de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate,

jeune fille

pour s'occuper de deux petits enfants (3 ½ ans et 4 mois) et exécuter quelques petits travaux ménagers.

Vie de famille, très bon salaire.

Faire offres sous chiffres G 03-101,707 à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

Nous demandons, pour entrée immédiate

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Travaux variés.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
André Béguin HAUTERIVE Tél. (038) 3 20 20

Portescap

Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

afin d'assurer le développement de son service mécanique, engage des

mécaniciens de précision

faiseurs d'étampes

pour travaux divers (pas de séries).

La variété de ces travaux exécutés permet la formation professionnelle à tous les niveaux.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, 157, rue Jardinière, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 42 67.

Nous cherchons, pour nos articles de marque,

DÉGUSTATRICE

travailleuse, avec facilité de contact et bonne vendeuse. Possibilité de travail intermittent, éventuellement à la journée.

Les candidates appréciant un travail indépendant, avec responsabilités, sont priées de s'adresser à

WALTER MURBACH S. A., thés et cafés INDOR,
3073 Gümligen Tél. (031) 52 04 47

On cherche

cuisinier

capable de travailler seul, dans bon restaurant.
Adresser offres, avec références et prétentions de salaire, sous chiffres PF 907 au bureau du journal.

On cherche

jeune vendeuse

Semaine de 5 jours, salaire intéressant. Entrée à convenir.

Faire offres à la laiterie Bill, Neuchâtel. Tél. 5 26 36.

Nous cherchons une jeune

débutante

ou apprentie
pour le bureau ; fermé le samedi.

Schurch & Cie ;
Premier-Mars 33, tél. 4 34 34.

Nous cherchons
dessinateur
à temps partiel.
Tél. 6 48 16.

Bar à café
cherche
sommelière
Débutante
acceptée.
Tél. 5 51 34.

On cherche
serveuse ou garçon
et remplaçant,
au bar Pam-Pam.
Tél. 5 04 44.

URGENT
On cherche
JEUNE FILLE
pour s'occuper d'un enfant de 4 ans.
Adresser offres écrites à 174-193 au bureau du journal.

COIFFEUR
pour messieurs, Espagnol, est cherché pour Genève.
Bon salaire.
Hors plafonnement ou permis C.
Tél. (022) 32 58 57 de 19 h à 19 h 30.

DAME
trouverait occupation régulière, en atelier, éventuellement à la demi-journée.
Travail facile.
Tél. 5 24 75.

JEUNE HOMME
trouverait occupation intéressante, travaux faciles.
Tél. 5 24 75.

Dem. d'emplois

Repasseuse diplômée

cherche travail à domicile.
Tél. 4 68 26, heures des repas.

COMPTABLE

entreprendrait travaux de comptabilité, ainsi que tous autres travaux de bureau, à temps partiel.
Adresser offres écrites à RE 1062 au bureau du journal.

Sommelière

est cherchée ;
entrée à convenir.
Plage communale,
Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 63 18 85.

Programmeur/analyste

possédant une grande expérience cherche changement de situation.
Adresser offres écrites à RC 1032 au bureau du journal.

1re COIFFEUSE

avec clientèle cherche place avec responsabilité dans bon salon de la ville.
Adresser offres écrites à LX 1027 au bureau du journal.

Votre personnel vous fait momentanément défaut? Adia Interim vous tire d'embarras. Téléphonez au 4 74 14

adia interim

Faubourg de l'Hôpital 13 · Neuchâtel
Tél. (038) 4 74 14

CUISINIER

cherche place à l'année, pour date à convenir.
Adresser offres écrites à BN 1049 au bureau du journal.

DAME

cherche place dans kiosque, éventuellement pour remplacements.
Adresser offres écrites à DP 1050 au bureau du journal.

Coiffeuse

expérimentée, cherche place pour début juin, à Neuchâtel, pour cause de fermeture de salon.
Adresser offres écrites à OC 1060 au bureau du journal.

Jeune employé

de commerce, désirant changer de situation et approfondir ses connaissances en comptabilité (1 année d'expérience fiduciaire), cherche emploi à Neuchâtel pour le 1er septembre ou date à convenir.
Adresser offres écrites à FS 1052 au bureau du journal.

GRAPHISTE

connaissant les arts graphiques, industrie, grand magasin, tourisme

CHERCHE

collaboration ou emploi.

Faire offres sous chiffres AS 31,028 L, aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

Bernoise, 22 ans, 1 an d'école de commerce, 5 ans de pratique, cherche place comme
employée de bureau
pour correspondance allemande. (Neuchâtel-Hauterive).
Faire offres sous chiffres AS 64,164 N, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Prof. médicales

LE DOCTEUR
Girardet
reprendra ses consultations le 20 avril.

Dem. à acheter

J'ACHÈTE

meubles en tous genres, bibelots, tableaux. Débarras de logements complets.
A. Loup. Téléphone 6 50 55, Rochefort.

COMMERCES

A REMETTRE

EXPLOITATION D'UN CINÉMA

Région des Montagnes neuchâteloises.

Pour traiter, écrire sous chiffres P 20,983 N, à Publicitas S. A., 2000 Neuchâtel.

A remettre à Lausanne

commerce de meubles de moyenne importance

existant depuis de nombreuses années ; situation commerciale saine, possibilité d'extension, éventuellement création d'une succursale, long bail.

Ecrire à
Case-Ville 2350, 1002 Lausanne.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A vendre

PIANO D'OCCASION. Adresser offres écrites à P. D. 1061 au bureau du journal.

FOURNEAU A MAZOUT, 5000 calories, en bon état. Tél. 6 95 65.

ENSEMBLE DE SALON, 300 fr. Tél. 8 36 67.

1 ENTOURAGE DE LIT. Tél. 4 64 96.

VÉLO D'HOMME Tigra, 5 vitesses, mi-course, 150 fr. Tél. 5 72 85.

COLLECTION DE CRISTAUX, livres anciens, Jules Verne, peintures, gravures de maîtres suisses, rouet, tables Louis-Philippe. Locca, Louis-Favre 28, jusqu'à 19 heures.

1 MACHINE A LAVER. Tél. 4 64 96.

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 36-38. Tél. 8 78 92, dès 18 h 30.

1 GUITARE DE JAZZ électrique ; 1 guitare Western, en très bon état. Visite de 19 à 20 heures, fbg de l'Hôpital 29, M. Tamasi.

TÉLÉVISION PORTATIVE Sharp, utilisée pendant 9 mois, 500 fr. M. Tamasi, fbg de l'Hôpital 29, visite de 19 à 20 heures.

BUFFET HEIMATSTYL en noyer massif. Prix à convenir. Tél. (038) 3 37 43.

ARTICLES DE PÊCHE, pour cause de décès. Tél. 8 11 60.

CARAVANE, longueur 4 m 90, 4-5 places, en parfait état, 3800 fr. Tél. 8 35 16.

CARAVANE BLUE BIRD, 4 à 5 places, en très bon état, prix avantageux, en stationnement au camping de Colombier. Tél. 5 25 75.

2 CHAISES DE BUREAU tournantes, hauteur réglable. Tél. 4 19 50.

JUMELLES NEUVES, verres teintés, étui en cuir, 10 × 50, 69 fr. ; 8 × 30, 54 fr. ; radio portative neuve, ondes moyennes et longues, excellent rendement, 38 fr. ; aspirateur pour voiture, neuf, 6 volts, 22 fr. ; briquet à gaz de poche, neuf, 9 fr. 80. Tél. (038) 9 02 77.

COFFRE-FORT 45 × 45 × 50, triple sécurité. Tél. 6 26 55 et 5 04 44.

HOUSSES BLEUES, état de neuf, pour sièges de voiture Renault 4 Export, modèle antérieur à 1966. Tél. (038) 6 13 36.

POUR AMATEUR DE CUIVRE : cafetière, 2 casseroles et divers. Tél. 3 13 70.

MACHINE A LAVER Tempo, 380 volts. Tél. 5 56 68.

SOCLE D'ÉTABLI pour perceuse à main, bridges, avec scie circulaire, 80 fr. Tél. 6 44 13, Boudry.

MOTEUR 2 CV en bon état, + accessoires. Tél. 7 93 90, entre 19 et 20 heures.

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38. Tél. (038) 6 39 43, après 19 heures.

SOURIS BLANCHES toute l'année. Tél. (038) 9 03 29, Saint-Sulpice (NE).

DAHLIAS rouges et or, 3 fr. le plant. Tél. (038) 7 74 35.

BERGERS ALLEMANDS : deux petites chiennes de 3 mois, un mâle de 1 année. Tél. (039) 6 74 36.

UN GRAND GOMMIER, environ 2 m 50. Tél. 8 50 94.

RADIO PHILIPS, 4 longueurs d'ondes, 100 fr. Tél. 4 19 84.

CHAMBRE A COUCHER : 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, commode avec glace, tout en bon état, 350 fr. Tél. 4 38 23, après 18 h 30.

POUSSETTE WISA-GLORIA et divers effets de bébé, en parfait état. Tél. 4 13 07.

POUSSETTE bleu marine, roues pliables. Tél. 5 66 08.

HABITS pour garçon de 8 à 9 ans ; pour fillette de 3 à 4 ans. Tél. 5 07 33.

STUDIO 3 PIÈCES ; cuisinière à gaz, 4 feux ; frigo (Elan). Tél. 5 73 07.

VIBROGRAF ET POTENCE, cuisinière à gaz Bono, 3 feux. Tél. (038) 3 24 92.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE est cherchée un après-midi par semaine. Région Vauseyon. Tél. 5 64 22, heures de travail.

FEMME DE MÉNAGE sachant repasser est cherchée 2 à 3 demi-journées par semaine, quartier du Mail. Tél. 4 18 48.

AIDE POUR LE JARDIN est cherché un matin par semaine. Tél. 4 22 50, après 18 heures.

FEMME DE MÉNAGE capable est demandée pour 2 à 3 heures par jour, selon entente. Téléphoner au 5 38 67.

MÉNAGE SOIGNÉ de 2 personnes cherche personne aimable pour 4 à 6 matins par semaine, éventuellement dame ou jeune fille comme employée de maison ; place facile. A. Lauper, Les Rochettes, Saint-Blaise. Tél. 3 30 21.

Demandes à louer

URGENT, fiancés cherchent appartement 2 pièces non meublées, cuisine et bain. Tél. 4 62 61, dès 19 heures.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES, tout confort, avec balcon et vue, est cherché à Neuchâtel ou aux environs par personne seule, sérieuse et solvable. Adresser offres écrites à N. B. 1059 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES mi- ou sans confort, en ville ou dans rayon de 5 km, bloc moderne exclu — contre échange éventuel d'un grand 2 pièces avec confort, à Colombier. Adresser offres écrites à J. X. 1056 au bureau du journal.

JEUNE HOMME cherche chambre pour le 1er mai, quartier Vauseyon. Adresser offres écrites à 174 - 194 au bureau du journal.

PETIT LOGEMENT, 1 chambre et cuisine. Adresser offres écrites à 174 - 195 au bureau du journal.

CHAMBRE est cherchée pour le 1er mai 1970, pour jeune secrétaire, Serrières ou environs. Tél. 5 61 01.

URGENT. Chambre indépendante au centre, pour jeune homme. Tél. 5 54 24.

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante pour jeune homme très sérieux, au centre, pour le 15 avril ou date à convenir. Tél. 4 42 42.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, en ville. Adresser offres écrites à FP 1021 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLÉ ou non, en ville. Adresser offres écrites à EO 1020 au bureau du journal.

CHAMBRE est cherchée par jeune employée sérieuse, pour le 1er mai 1970. Si possible quartier Gibraltar - Mail - Maladière. Tél. 5 48 62 (Synchron S. A.).

STUDIO OU CHAMBRE indépendante avec ou sans confort, pour fin mai, région Auvernier, Colombier, Bôle, Corcelles. Adresser offres écrites à EK 975 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE A 2 LITS, au centre. Tél. 6 23 14.

QUARTIER DES DRAIZES, appartement 4 pièces, 380 fr., charges comprises. Tél. 8 35 92.

PESEUX, au centre, 2 chambres indépendantes pour bureaux, rez-de-chaussée, pour le 1er mai. Tél. 8 55 37.

CHAMBRE A 2 LITS, Saars 6. Tél. 5 72 29.

LA NEUVEVILLE, appartement 2 ½ pièces, tout confort, tranquillité, dans petit locatif familial, fin mai-juin, 297 fr. 50 (tout compris). Tél. (038) 7 88 28.

STUDIO, cuisine séparée, bain, dans maison familiale, pour le 24 mai, à Cornaux. Tél. 7 72 43.

APPARTEMENT MEUBLÉ de vacances ou à l'année, 4 pièces, confort, dans villa locative à Saint-Aubin, pour le 1er juillet. Tél. 6 71 12.

COLOMBIER, garage libre tout de suite. Tél. 5 72 25.

CAVE 235 m2 agencée, avec monte-charge 1000 kg, plein centre, dès aujourd'hui. Case 895,2001 Neuchâtel.

Demandes d'emplois

SECRÉTAIRE SUISSE ALLEMANDE, sachant le français et l'anglais, cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à K. Y. 1057 au bureau du journal.

ALLEMANDE, 22 ans, expérimentée, cherche place dans famille avec enfants. Adresser offres écrites à E. R. 1051 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, 14 ans, cherche travail ou commissions après les heures d'école. Tél. 5 51 34.

JEUNE ESPAGNOLE cherche place dans ménage soigné. Tél. 3 28 19.

JEUNE DAME, bachot type B, cherche travail à domicile (correctrice, documentaliste ou similaire). Tél. 5 51 06.

JEUNE DAME garderait bébé, région Cressier - le Landeron. Tél. 7 85 32.

SECRÉTAIRE cherche emploi à temps partiel. Langues : allemand, français, anglais, italien. Adresser offres écrites à 174 - 197 au bureau du journal.

ARTISTE, PEINTURE ABSTRAITE, accepte travaux arts décoratifs, etc. Adresser offres écrites à AG 971 au bureau du journal.

HORLOGER cherche décottage à domicile. Tél. (038) 5 04 41.

SECRÉTAIRE très expérimentée cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à E. P. 1037 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE, français, allemand, anglais, cherche remplacements. Adresser offres écrites à H. T. 1040 au bureau du journal.

Demandes à acheter

VÉLO POUR GARÇON de 13 ans. Tél. 5 64 22, heures de travail.

UN POUSSE-POUSSE, en bon état, si possible bleu marine. S'adresser à Marie-Claire Beuret, c/o M. F. Buri, chemin Boine 52, 2000 Neuchâtel.

CUISINIÈRE A BOIS - électricité et un calorifère à mazout. Tél. 5 89 89.

COFFRE-FORT 200 - 400 kg. Tél. (038) 7 87 27.

Divers

MAGNIFIQUES ROBES DE MARIÉES et accessoires en location chez Mme A. Geuggis, Chanet 37, Bôle. Tél. 6 23 48.

automobilisme

Nombreuses nouveautés techniques annoncées en F1

Le Grand prix d'Espagne promet d'être plus une confrontation de voitures que d'hommes

C'est sur le circuit de Jarama situé à une trentaine de kilomètres de Madrid, sur la route de Burgos, que les ténors de la formule 1, vont s'affronter dimanche lors du Grand prix d'Espagne, deuxième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs après le Grand prix d'Afrique du Sud.

Ce Grand prix d'Espagne a une signification toute particulière, car il va véritablement « lancer » la saison européenne. Long de 3 km 404, le circuit de Jarama est terriblement sinueux et composé de faux plats. Dans une certaine mesure, il est comparable au tracé de Monaco bien que moins escarpé. Le record officiel est détenu par Beltoise en 1'28"3, mais officieusement Chris Amon — alors sur Ferrari a réussi 1'27"9. C'était en 1968. En 2 ans, bien des choses ont changé et il ne fait pas le moindre doute que ces temps vont être pulvérisés, d'abord lors des essais de vendredi et samedi, ensuite durant la course de dimanche. Le départ aura lieu à 16 h et l'arrivée est prévue peu après 18 h. En tout, les concurrents auront 90 tours — soit 306 km 388 — à accomplir.

En ce début de saison, il est absolument impossible d'émettre le moindre pronostic. D'autant plus que le circuit ne permet qu'à un pilote particulièrement habile, et disposant du même coup d'une voiture extrêmement maniable, de se mettre en valeur.

CHANCES POUR SIFFERT

On pense évidemment à Jackie Ickx sur la March-Ford de Ken Tyrell. Reste à savoir si cette toute nouvelle monoplace est suffisamment au point. En tout cas, à Brands Hatch, lors de la course des champions en mars dernier, la March a triomphé, précisément aux mains de l'Ecossais. Disposant d'une voiture identique, Joseph Siffert dispose lui aussi de chances extrêmement sérieuses. D'autant plus qu'actuellement, Siffert est en grande forme et que son moral est au beau fixe. Des éléments psychologiques nullement négligeables.

Chris Amon, lui aussi, sera de la partie avec une March. Après sa série noire chez Ferrari, le jeune et talentueux Néo-Zélandais aimerait tout de même bien obtenir enfin une consécration en remportant son premier Grand prix. L'un des adversaires les plus dangereux pour les hommes de March reste indiscutablement le bouillant Jochen Rindt. Ayant terminé la saison dernière en beauté, il souhaiterait entamer la nouvelle de la même manière. Rindt s'alignera sur une toute nouvelle monoplace Lotus du type 72. Extrêmement fine, admirablement dessinée et présentant des solutions inédites pour ce qui concerne la suspension (il n'y a plus de ressorts hélicoïdaux, mais des barres de torsion disposées à l'intérieur du châssis) cette nouvelle et magnifique réalisation est (évidemment !) l'œuvre du génial Colin Chapman. Le moteur est le traditionnel Ford V 8 qui équipe les Brabham, March, Mac Laren et la de Tomaso.

BRABHAM TOUJOURS LA

Parmi les favoris, il y a encore Jack Brabham qui, à 44 ans reste plus jeune que jamais. Il ne s'en cache pas : un quatrième titre mondial ne serait pas pour lui déplaire. Son nouveau bolide, enfin de construction monocoque, pourrait bien lui apporter cette satisfaction en fin d'année. Mais il est encore bien trop tôt pour juger.

MacLaren lui, demeure fidèle à ses principes : rien de révolutionnaire, mais des solutions éprouvées, gage de solidité. De son côté, BRM a entièrement revu son programme. Le nouveau type 153 qui sera conduit par Jackie Oliver et Pédro Rodriguez devrait permettre à cette marque de refaire surface après une saison qui a frisé le naufrage ! Le moteur de 3 l à 12 cylindres en V développe 425 CV à 11,000 tours-minute. Cette valeur de puissance est sensiblement la même que celle du groupe V 8 Ford, mais dont le régime n'est quant à lui que de 10,000 tours-minute environ.

Autre marque à avoir fait peau neuve : Matra. Le nouveau modèle est dénommé MS 120 contre MS 80 celui de l'an dernier. La Matra MS 120 est plus large et plus longue que l'ancienne. Mais c'est surtout le moteur qui est différent. Le type MS 80 était propulsé par le groupe Ford V 8 et c'est au volant de cette voiture que Stewart a décroché le titre de champion du monde des conducteurs. Or, la MS 120 est équipée d'un moteur de construction française, un 12 cylindres en V, dont la puissance n'est pas officiellement connue, mais les 420-430 CV devraient être atteints. Matra — qui désormais doit être appelée Matra-Simca — se montre relativement optimiste. Au cours d'une séance d'essai privée sur le circuit de Jarama, Beltoise a signé un chrono de 1'23"5 alors que le record officieux est 1'27"9. Voilà qui laisse augurer d'une course acharnée.

Reste enfin, Ferrari. Malheureusement, il faudra attendre le GP de Monaco, le 10 mai prochain pour voir la marque italienne — avec Jackie Ickx — à l'œuvre. En effet, il semble qu'un désaccord soit survenu entre les organisateurs et le « commendatore » sur une question de prime de départ. Toujours est-il que Ferrari a l'intention de ne pas s'aligner au départ. C'est dommage.., tant pour le spectacle que pour le déroulement de la course. Mais c'est bien connu, les absents ont toujours tort.

Christian Wenker

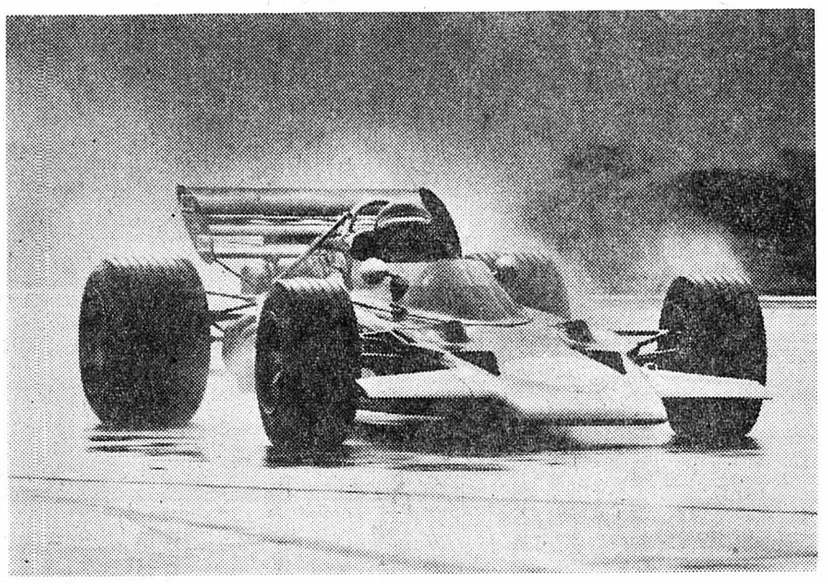

RÉVOLUTIONNAIRE. — La nouvelle Lotus 72 à moteur Ford fera sensation au Grand Prix d'Espagne
(Photo Ford Angleterre)

Intéressant slalom demain après-midi à Payerne

Entrée en lice de nouveaux bolides

Le slalom de Payerne, première épreuve du championnat suisse, réunit une participation tout à fait remarquable. Il faut rappeler que le règlement oblige les candidats aux titres nationaux des catégories sport, prototypes et course à participer au moins à un slalom sur les trois qui sont inscrits au calendrier. Il est assez caractéristique que les meilleurs pilotes suisses de ces engins extrêmement rapides aient choisi Payerne. C'est une des pistes où ils peuvent tirer le meilleur parti de leurs nombreux chevaux, les rectilignes leur permettant d'atteindre des vitesses très élevées entre les diverses séries de portes.

VERS UN DUEL PERROT-SALOMON

On verra donc au départ quelques modèles tout à fait nouveaux, puisqu'ils ont été immatriculés cette année. C'est notamment le cas de la March de formule 2 que pilote Perrot et des deux Techno de même formule que piloteront Obrist et Salomon, le champion suisse des monoplaces. Il convient de relever que ce pilote avait toujours conduit une petite formule 3 et qu'il est donc maintenant à égalité de chevaux avec celui qui lui contesta le titre l'année dernière avec le plus d'acharnement, Perrot précisément. Le duel entre ces deux excellents pilotes sera un des attraits du slalom de Payerne.

Dans cette catégorie des monoplaces, on verra d'ailleurs plusieurs engins redoutables, la Repco Brabham d'Amweg notamment, la Chevron B 17 de Riesen, sans parler de toutes les formules V qui se perfectionnent constamment.

Dans la catégorie sport, on assistera à un véritable « quadrille » Porsche : une 910, une 907 (celle de Sigi Lang), une 906 (Max Muller). Quatre de ces bolides seront en lice dans la classe de 1600 à 2000 cm3. La lutte entre Arthur Blank et Lang sera-t-elle arbitrée par le Lausannois Meier ou par Muller ? Dans la classe 1000 à 1600, participation de 4 Lotus, une Abarth et de la toute nouvelle Chevron 8 cylindres que pilotera Arnold Seiler.

NOUVELLES CLASSIFICATIONS

On sait que le règlement a innové : les voitures de série, tourisme et grand tourisme sont désormais groupées, celle de tourisme spécial et de grand tourisme modifiées également. On verra le samedi matin, outre les deux manches des débutants, celles des voitures de série, où plusieurs voitures intéressantes sont annoncées. Une nuée de petites Austin Cooper (avec ou sans « S »), de NSU TT, de Renault Gordini, de Cortina Lotus, de BMW 2000 et 2002 TI, alors qu'en tourisme spécial, plusieurs Abarth, NSU TTS, des Ford Escord, des Alfa et des Porsche sont inscrites également. Un vaste éventail des voitures à quatre places souvent construites avant tout pour les hautes vitesses.

En grand tourisme, les Lancia Vulvia, de série ou modifiées, toutes les Porsche, 911 S en particulier, les petites Honda spécialement préparées, des Alpines Renault, plusieurs Alfa GTA et une Matra Jet, les Porsche modifiées de Stussi et Schlup (qui pilotera la seule 914-6 inscrite) constitueront un remarquable plateau de départ. Complété en tourisme par quelques très grosses cylindrées, notamment une Ford Mustang de 7 l et une Chevrolet Camaro qui en a presque autant...

On peut donc affirmer que les épreuves de la matinée seront déjà passionnantes à suivre, celles de l'après-midi oc s'aligneront toutes les « spéciales », les « sport » et les « course » constituant, évidemment, le clou d'une manifestation qui attirera à Payerne tous les fervents du sport automobile.

gymnastique

L'activité de la Société fédérale

Bruhwiler se rend en Afrique du Sud

Les 17 et 18 avril, se déroulera la coupe de l'Afrique du Sud. Notre pays y sera représenté par son champion, Max Bruhwiler. Ce dernier aura affaire à forte partie, puisque les champions 1969 d'Allemagne fédérale (Moessinger), de France (Christian Guiffroy), de Norvège (le célèbre Arne Storhaug) et des Etats-Unis (Dave Thor) seront ses principaux adversaires. Un concours dont on reparlera et qui situera le niveau actuel d'un de nos meilleurs « magnésiens ».

Parallèlement aux épreuves sud-africaines, se dérouleront à Bucarest, les championnats de Roumanie. Pour cette manifestation, Jack Gunthard a choisi Peter Rohner et Edi Greutmann. Nos deux gymnastes auront l'occasion de faire le point avec les meilleurs gymnastes des pays de l'Est. Rappelons, pour mémoire, qu'un Suisse a déjà été sacré champion de Roumanie ; il s'agit du coureur Werner Doessegger, sur 10,000 mètres. Nos gymnastes auront donc l'exploit de l'Argovien en point de mire !

GROS BÉNÉFICE A BIENNE

Comme les fêtes fédérales de gymnastique, les fêtes fédérales de lutte suisse et jeux alpestres connaissent toujours un grand succès populaire. Ce n'est pas le caissier de la manifestation qui s'est déroulée l'été dernier à Bienne qui nous contredira puisque le bénéfice net s'élève à 160,000 fr. Après les divers versements aux fonds de réserves et dons, la part reenant aux sociétés organisatrices est encore de 112,000 francs. Un joli reste, qui incitera les sportifs de la Chaux-de-Fonds à préparer avec soin le prochain rassemblement des lutteurs.

Heureuse initiative que celle de l'Association fédérale des gymnastes à l'artistique et qui consiste à réunir à Macolin les journalistes spécialisés pour une présentation du cadre national. Il y eut également un exposé des nouvelles réglementations internationales, accompagné du cours d'instruction. Parmi les 40 participants, se trouvaient notre chroniqueur régional, P.-H. Hugulnin et le soussigné.

Notre équipe nationale féminine aux engins connaitra le baptême du feu le 14 novembre prochain, date à laquelle sera organisée la première rencontre internationale officielle. Notre adversaire sera l'Autriche.

P. SEL

SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

Reto Delnon au H.-C. Fribourg

Le HC Fribourg communique qu'il a engagé pour une année Reto Delnon. Ce drenier s'occupera des juniors et de l'entraînement des gardiens. Reto Delnon avait déjà fonctionné au HC Fribourg en qualité d'entraîneur de 1964 à 1967.

Quant à l'entraîneur de sa première équipe, le HC Fribourg désire s'assurer les services d'un Canadien français, dont le contrat sera signé ultérieurement.

FOOTBALL

Championnat de ligue B
UGS - Aarau 0-0

Frontenex. 300 spectateurs. Arbitre, M. Racine (Bienne).

A l'issue de cette rencontre, UGS occupe la 6me place du classement, avec 18 matches et 18 points et Aarau la 7me (19-18).

A L'ÉTRANGER

France. — Championnat de première division (27me journée) : Saint-Etienne-Sochaux 2-0 ; Nantes-Sedan 2-2 ; Rouen-Bordeaux 0-0 ; Ajaccio-Angers 0-1 ; Rennes-Bastia 3-1 ; Valenciennes-Lyon 1-1.

Angleterre. — Championnat de première division : Burnley-Chelsea 3-1 ; Manchester United-Sheffield Wednesday 2-2 ; Southampton-Derby County 1-1 ; Stoke City-West Bromwich Albion 3-2 ; Sunderland-Liverpool 0-1.

cyclisme

AUJOURD'HUI LA « CLASSIQUE » LIÈGE-BASTOGNE-LIÈGE

Merckx fera-t-il à nouveau cavalier seul ?

Les Français Aimar, Pingeon et Poulidor peuvent se distinguer

Cinq jours après son sensationnel exploit de Paris-Roubaix, Eddy Merckx va de nouveau s'opposer à la majorité de ceux qui, sur les pavés, ont en vain essayé de le suivre : le terrain sera totalement différent puisqu'il s'agit de celui de Liège-Bastogne-Liège, mais, depuis un an, on sait qu'il est également favorable à Merckx puisqu'en 1969, escorté par son fidèle coéquipier van Schil, il relégua ses plus proches adversaires (Hoban, Léman, Schepers, Swerts, Gimondi, Verbeck et van Springel), à 8'05" après une échappée de 99 km.

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 1892

C'est dire que Liège-Bastogne-Liège, la doyenne des épreuves belges puisque disputée pour la première fois en 1892, n'a pas d'autre favori que Merckx. Il s'agit là d'une épreuve également prestigieuse, dont le magnifique parcours a maintes fois permis d'écrire qu'elle était également la plus athlétique. Une succession de côtes, longues et au pourcentage élevé placées principalement dans la deuxième moitié du parcours, soit après le virage à Bastogne, égrène chaque année le peloton. Très peu nombreux sont généralement les coureurs qui parviennent à surmonter toutes les difficultés. En 1967, il y eut 22 classés. En 1968, ils furent 45 à terminer l'épreuve, et l'an passé, 36 coureurs seulement accomplirent le dernier tour de piste au stade de Rocourt.

MERCKX ET LES AUTRES

Bien qu'ayant remporté l'épreuve en 1969 après s'y être classé deuxième (derrière Godefroot) en 1967, Eddy Merckx surprendrait beaucoup en se désintéressant de la victoire vendredi. Il faut, bien au contraire, s'attendre à le voir participer activement à la course et, avec l'aide des siens, martyriser les autres coureurs.

Les principaux adversaires de Merckx seront une fois de plus d'autres Belges et, en premier lieu, ceux qui rivalisèrent avec lui dans le Tour des Flandres et qui furent ensuite les meilleurs des battus de Paris-Roubaix : les frères de Vlaeminck, Léman, Monsere, Dierickx, Godefroot et Verbeek, auxquels on ajoutera van Springel, van Ryckeghem, Vekemans, qui furent malchanceux dans « l'enfer du nord », ainsi que des coureurs à qui le terrain conviendra mieux, tels David, Willy In't Ven, Pintens, van Impe, van Clooster et Ferdinand Bracke.

LES FRANÇAIS

Les Français seront notamment représentés par leurs trois meilleurs coureurs actuels : Raymond Poulidor (1er des nationaux à Roubaix), Roger Pingeon et Lucien Aimar. Il est incontestable que tous les trois seront infiniment plus à l'aise dans les Ardennes qu'ils ne le furent sur les pavés. Poulidor a d'ailleurs collectionné les places d'honneur depuis quelques années à Rocourt : 5me en 1963, 3me en 1968. Quant à Pingeon, il se classa 7me en 1968 et Aimar, pour sa part, se distingua également dans les Ardennes, mais à l'occasion de la Flèche wallonne. De plus, on peut croire que cette fois, les coureurs seront davantage favorisés par le temps et qu'en conséquence, les Français seront plus à l'aise.

L'Espagnol Luis Ocana aura également des partisans, ainsi que les Hollandais Zœtemelk, Pijnen, Dolman, Wagtmans, les Anglais Wright et Hoban et les Italiens Poggiali, Balmamion, Panizza et Zandegu.

NOUVEAU CAVALIER SEUL ?

Liège-Bastogne-Liège présente cette année encore davantage d'intérêt que les années passées, du fait que cette fois cette épreuve est courue avant la Flèche wallonne. Les coureurs disposeront donc de toutes leurs forces et de toute leur énergie. Pourront-elles leur permettre d'interdire à Eddy Merckx un nouveau cavalier seul, voire de lui barrer le chemin d'une nouvelle victoire ? Ce n'est pas certain.

Quarante-huit heures après cette course, se déroulera la Flèche wallonne, la plus jeune des « classiques » en ligne. A ce jour, Merckx penche pour l'abstention. On ne connaitra sa décision que ce soir à Liège.

Mon point de vue

EN FOOTBALL, LE SYSTÈME N'A QU'UNE IMPORTANCE DÉRISOIRE

Le public veut surtout une équipe victorieuse

Vous permettez ? Jamais je n'ai lu, dans la presse romande, autant de louanges à l'adresse de Bâle qu'à la suite de ses deux victoires sur Servette.

Une véritable avalanche et de la part de qui ? De la part des grands théoriciens du football, des doctrinaires, de ceux qui détiennent la vérité, seule et unique. De ceux qui sont enfermés dans un dogme et qui n'ont pas voulu admettre, reconnaitre, les mérites effectifs de Bâle au cours des années précédentes.

Parce qu'ils ont des œillères, parce qu'ils sont imbus de leurs propos et de leurs opinions, parce qu'ils ont un bandeau sur les yeux lorsqu'il s'agit de voir.

Bâle s'amène à Genève sans optimisme, il marque deux buts, retrouve subitement sa confiance, se met à pratiquer un jeu d'équipe comme on n'en a, semble-t-il, encore jamais vu au pays du football construit, au pays de la subtilité technique et de l'imagination ; il désamorce totalement Servette, ce Servette qui avait fait — tout est relatif — belle impression au stade olympique, et il lui donne une leçon : « Voilà comment il faudra faire quand tu seras grand, petit ».

D'un bout du lac à l'autre, on n'en revient pas. On n'avait pas pensé qu'il était possible de si bien jouer, sans avoir lu les classiques romands. On n'avait pas pensé qu'avec des rustres comme Kiefer, ou Paolucci, ou Ramseier, ou Hauser, des consciencieux sans talent et avec de surcroît, un arrière libre qui traîne la semelle devant le but, on était en mesure de se comporter de la sorte. On a donc fait une découverte, en ce lundi de Pâques.

On a remarqué qu'avec un arrière libre, quatre défenseurs, trois joueurs au milieu du champ et deux attaquants, Bâle pouvait être plus offensif que Servette, qu'il avait souvent plus de monde en attaque que son adversaire, que son affreux verrou, par la plongée des arrières latéraux, par les montées des joueurs du milieu du champ, se transformait souvent en un système très percutant. C'est ce que ces fins observateurs ont découvert en ce lundi de Pâques. Pourtant, il y a quatre ans que Bâle joue de cette manière. C'est comme ça — et pas autrement — qu'il est devenu deux fois champion et qu'il a gagné la coupe.

On n'avait pas encore su ; on n'avait pas voulu voir. Parce que ça ne correspondait pas du tout au dogme défini par tant de connaisseurs et de cerveaux illustres. Plus que de l'hérésie, c'était de la perversion. En Suisse, il n'y a de bon football que celui qui est pratiqué de Lausanne, à Genève et ça ne va pas jusqu'à Neuchâtel, à Sion ou à Fribourg. Alors, vous vous représentez l'hommage qu'on a rendu à Bâle. Après ça, il n'a plus besoin de gagner à nouveau la coupe ou de devenir champion : sa renommée est faite. On sait, désormais, que ce n'est pas un Béotien.

C'est à se tordre de rire.

Si, au moins, ils remarquaient par là, que le système n'a qu'une importance secondaire, dérisoire même, que tout est, au contraire, dans son utilisation, dans l'emploi qu'on en fait réellement, que son nom ne tire pas à conséquence, pouvu qu'on le maîtrise comme Bâle maîtrise le sien lorsqu'il est en forme. Et ainsi que l'a toujours prétendu Rappan, il peut y avoir un verrou offensif, à condition de savoir en tirer tout la substance. Je trouve même merveilleuse cette sollicitation subite des arrières latéraux, cette passe qui jaillit comme un cri : « Viens, j'ai besoin de toi ! ». Cette passe qui transforme un défenseur en attaquant, qui lui donne, en quelque sorte, une dimension nouvelle.

N'est-ce pas quelque chose qui enrichit le jeu ? Qui valorise le joueur ? Contre Young-Boys, c'est Michaud qui a cassé la glace de la victoire. Contre Young Boys, c'est Michaud de Kiefer. En forme normale, Bâle est plus offensif que les meilleures équipes romandes, qui, dit-on enchantent le public, parce qu'elles marquent des buts, selon la formule consacrée. Le public veut surtout une équipe victorieuse. Tout le reste n'est que poésie.

La preuve : l'année passée, lors du dernier match du championnat, à la Pontaise, il n'y avait pas 5000 spectateurs pour Lausanne - Bienne. Lausanne pouvait encore devenir champion, si Bâle, qui venait de le battre à Saint-Jacques par 4-0, perdait à Lucerne. Lausanne pouvait encore devenir champion, si Bâle ne faisait que match nul à Lucerne.

Mais, après Saint-Jacques, tout le monde avait compris que Lausanne était éliminé. Vaincu : il n'était plus intéressant. Il y a loin des théories à la réalité.

Guy CURDY

olympisme

Gros frais, mais prix d'entrée modique

Des précisions sur les Jeux de Munich

Les Jeux olympiques d'été 1972, à Munich, qui se dérouleront du 26 août au 10 septembre, coûteront, selon les prévisions actuelles, 1 milliard 582 millions de marks. Ce chiffre a été cité officiellement, au cours d'une conférence de presse tenue à Bonn, par M. Willi Daume, président olympique de l'Allemagne fédérale.

FRAIS IMPORTANTS

Les frais de construction des installations diverses (stades, village olympique, hébergement de la presse, etc), sont estimés à quelque 1 milliard 150 millions de marks. Les recettes escomptées sont de l'ordre de 750 millions de marks, provenant essentiellement de trois sources : la loterie olympique, les monnaies olympiques et la vente des billets d'entrée aux manifestations des Jeux. La différence sera couverte par l'Etat fédéral, le « Land » de Bavière et la ville de Munich.

PRIX D'ENTRÉE MODIQUE

Selon M. Willi Daume, le comité d'organisation prévoit la vente des billets d'entrée aux manifestations sportives olympiques à un prix relativement modique, ne dépassant pas, selon les places occupées, 5 à 25 marks pour les manifestations ordinaires. Il sera d'environ dix à septante marks pour les journées d'ouverture et de clôture des Jeux. Le comité d'organisation prévoit l'arrivée à Munich de quelque 2 millions de spectateurs (soit environ le double qu'aux Jeux de Tokio et de Mexico), de 12.000 participants (les plus fortes équipes nationales comptant 400 à 500 membres) et de 4000 journalistes.

ÉVENTUEL ACCORD POLITICO-SPORTIF

La situation géographique idéale de Munich compte pour beaucoup dans le succès de ces Jeux. M. Willi Daume a souligné le grand intérêt manifesté par les pays de l'Est dont de nombreux groupes d'études ont déjà visité les chantiers et consulté les plans de la future ville olympique. Le président du comité d'organisation a exprimé l'espoir que les autorités est-allemandes libéraliseront les voyages dans la capitale bavaroise pour les habitants de la République démocratique. Le ministre fédéral de l'intérieur a réaffirmé que les membres de l'équipe de l'Allemagne de l'Est pourront porter leur emblème : le marteau et le compas.

Une exposition « Jeux olympiques de Munich 1972 » a été inaugurée, dans le foyer du « Bundestag ». Elle présente, parmi de nombreux graphiques, une grande maquette des futures installations de l'Oberwiesenfeld, à Munich.

boxe

● Le champion du monde des surlégers, l'Italien Bruno Arcari, boxera à Marseille, contre l'Américain Dos Santos, le 29 avril.

marche

Record du tour Léman

La tentative de Vallotton fixée au prochain week-end

C'est durant le prochain week-end que le marcheur genevois Michel Vallotton s'attaquera au record du tour du lac Liman, détenu par René Avanthey en 19 h 58. Champion suisse sur 100 km et champion de France de la montagne en 1969, Michel Vallotton partira de Lausanne, devant le château d'Ouchy, samedi à 15 heures. Il pense être de retour à Lausanne dimanche à 18 h 45, après une randonnée de 173 km. Il continuera ensuite sur Morges afin d'accomplir 180 km. En guise de préparation à sa tentative, Michel Vallotton a couvert le week-end dernier 103 km entre Genève et Martigny en 11 h 35, ce qui peut être considéré comme une excellente performance.

Sa tabelle de marche pour sa tentative samedi et dimanche est la suivante :

Départ de Lausanne (château d'Ouchy) à 15 h samedi — Morges à 16 h 20 environ — Rolle à 17 h 50 — Nyon à 19 h 05 — Versoix à 20 h 30 — Genève à 21 h 25 — Douvaine à 23 h 10 — Thonon à 0 h 50 — Evian à 1 h 50 — Saint-Gingolph à 3 h 35 — Villeneuve à 5 h 05 — Montreux à 5 h 30 — Vevey à 6 h 50 — Lutry à 7 h 50 — Lausanne à 8 h 45 approximativement (arrivée devant le château d'Ouchy).

football

Un mort et 50 blessés à Celtic - Leeds

Il y a eu une trentaine d'arrestations dont cinq à l'intérieur du stade, au match Celtic-Leeds United, en demi-finale de la coupe d'Europe, à Glasgow. Un spectateur est décédé et une cinquantaine ont été légèrement blessés dans la cohue, sur les gradins.

Cette cohue a même contraint un certain nombre de spectateurs à quitter le stade à la mi-temps, parce qu'ils ne pouvaient voir la partie.

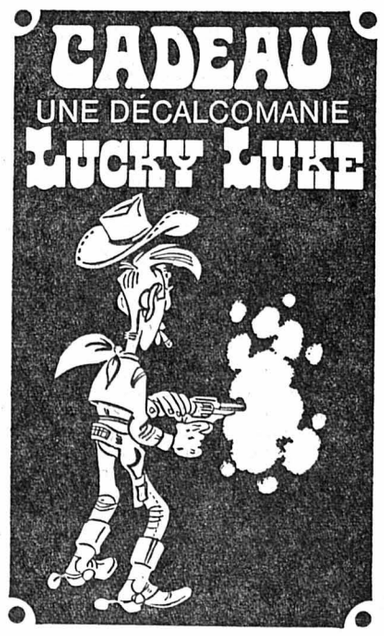

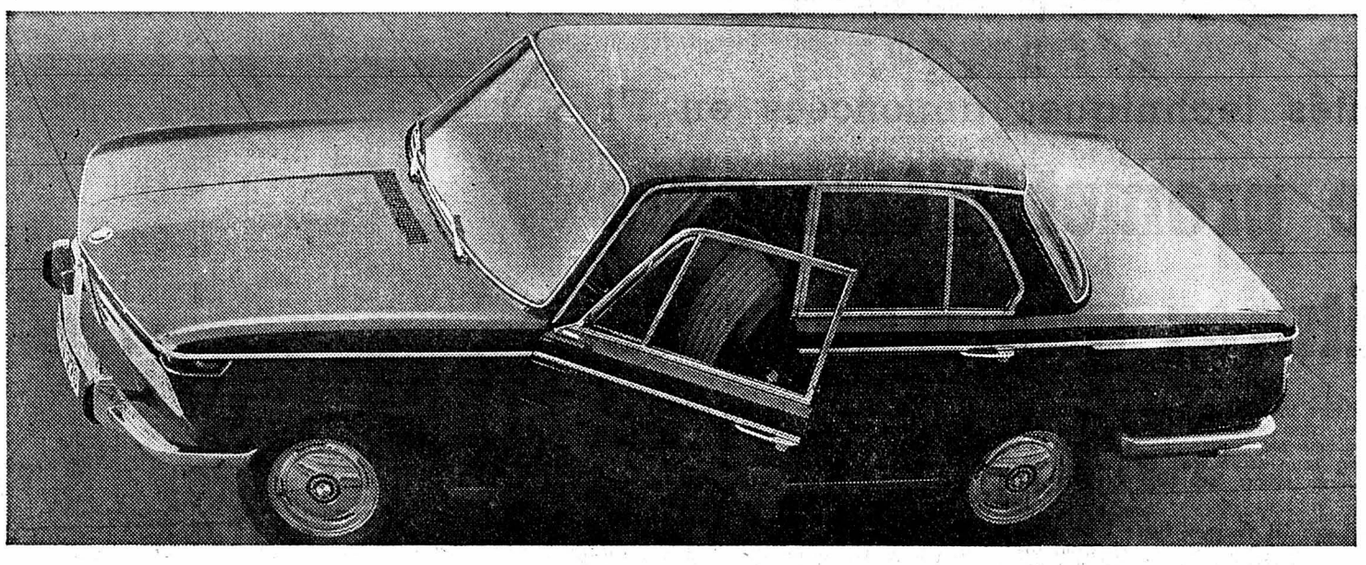

R 1M1170B

Importateur:
MOTAG BMW-IMPORT (SUISSE)
8157 Dielsdorf/Zurich

Agence officielle:

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Recommandation

Les voitures BMW offrent, grâce à la conception très actuelle de leur moteur et de leur châssis, une exceptionnelle sécurité de conduite. Il est pourtant à recommander, avant de se décider à l'achat, d'examiner à fond les offres de la concurrence. Seul, un client persuadé est un client satisfait. Les clients BMW le sont. BMW, pour le plaisir de conduire.

BMW 2000, 100 CV-DIN, 113 CV-SAE, 168 km/h, Fr. 16'600.—.
A transmission autom. Fr. 18'000.—.
BMW 2000 tilux, 120 CV-DIN, 135 CV-SAE, 180 km/h, Fr. 18'400.—.
Autres modèles à partir des Fr. 12'300.—.

Exposition camping

22 au 26 avril
Ouverture : de 10 à 12 h, de 14 à 21 h

Tentes «JAMET» et «RACLET»
Grand choix en piscines, canoës, parasols, etc.

NOUVEAUTÉS

coop La Treille

25 et 26 avril
ouvert sans interruption
de 9 h à 21 h

Entrée libre !

grande salle Cercle des Travailleurs
av. de la Gare 3

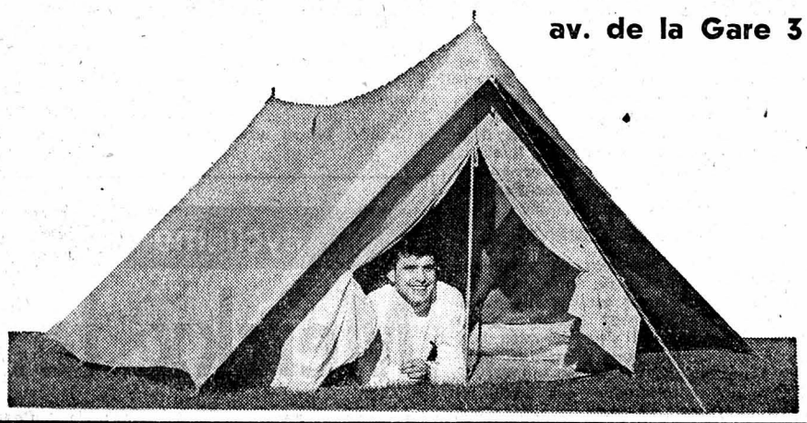

ALFA ROMEO
Coupé 2600 Bertone
Magnifique coupé 2 portes, 4 places, couleur gris perle, intérieur cuir bleu, dans un état impeccable. Voiture de première main, mécaniquement très soignée, garantie non accidentée. Equipée radio, glaces électriques, ceintures etc.
Fr. 8000.—
GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A.
Tél. (022) 46 08 44.

Garage D. COLLA
SIMCA
rue des Parcs 147
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 4 19 55

De particulier :

Peugeot 403
expertisée, parfait état
Fr. 1200.—

Simca 1000
1969, 30,000 km, expertisée.

Simca 1100
1968, GLS, avec garantie, Fr. 5000.—

MACULATURE
en vente au bureau du journal.

GARAGE DE DRIZE
+ MARCHÉ SUISSE DE L'AUTOMOBILE +
cherche voitures récentes, non accidentées, avec ou sans douane
CENTRE D'ACHAT
Présentation des véhicules de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. - Expertise rapide - Paiement comptant - Retour en ville assuré.
14, route de Drize **Carouge-Genève**
Téléphone 42 24 44

A vendre environ 10,000 kg de
FOIN et REGAIN
bottelé H.D.
Tél. 2 57 52.

Vacances aux Grisons
Pension Grischuna
FANAS
(950 m)
Situation tranquille. Bonne cuisine. Prix de pension 16 fr.
Famille Davatz, tél. (081) 52 12 14.

Transformation et réparation de manteaux et vestes de
DAIM et CUIR
R. Poffet Tailleur
Ecluse 10 Neuchâtel
Tél. 5 90 17

NOUVEAU !
Après avoir lancé à Neuchâtel le café irlandais et le café bourguignon, les Halles vous proposent le « Cortado », café qui vous rappellera les beaux moments passés en Espagne.

CANICHE
Jolie femelle noire, 6 mois avec pedigree. Très douce, affectueuse. Elevage de Longchamp - Rossens. Tél. (037) 31 15 62.

ÉTAINS
Pour cause imprévue, à vendre une très belle collection de channes valaisannes, 8 pièces, avec chaînes et trois têtes de béliers, une soupière avec plat, une fontaine-lavabo, une cafetière le lot 1300 fr. Tél. (024) 2 90 81.

A. Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

Pour le pique-nique, les
SAUCISSES SÈCHES
à la Boucherie-charcuterie
GUTMANN
avenue du 1er Mars

Amateurs de meubles de style !
Actuellement en stock chez
O. VOEGELI
Artisan du style
Quai Ph.-Godet 14 — Tél. 5 20 69

salons Louis XVI,
salons Louis XV,
fauteuils, chaises Empire,
salle à manger Louis XIII,
commodes,
meubles de chevet, etc.
Grand choix de tissus importés :
Damas, satin, velours, velours de Gênes, tapisserie, brochés, voilage, panneaux, imprimés anglais, etc.
P Parc à voitures au nord du magasin

Steudler
Serre 9 (1er étage). Tél. 5 57 65
spécialiste du beau jersey
ROBES, DEUX-PIÈCES, MANTEAUX, TERYLENE, ETC.
Ouvert le mercredi et le samedi tout le jour.

Renault 4 CV
Champs-Elysées, expertisée, 20,000 km.
DAUPHINE
non expertisée, bas prix.
Tél. 4 36 51.

Au plus offrant, bas prix,
Simca Montlhéry
1962, moteur Rush, bon état mécanique et pneus Fiat 600 idem.
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre
AUSTIN 850 COUPÉ
1965, verte, bon état général. Expertisée. Bas prix.
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre
AUSTIN 1000
modèle 1970, rouge, intérieur noir, 14,000 km, voiture impeccable.
Tél. (037) 71 29 79
Agence Austin, Praz (Vully).

A vendre
BMW
600 R 69 S carénage, réservoir 24 l, bon état, 3000 fr.
Tél. (038) 4 34 43, heures des repas.

Florett
1967, 5 vitesses, en bon état ; vélo d'homme, à vendre pour cause de départ.
Tél. 5 47 43.

A vendre d'occasion
camionnette
3 CV, Citroën 1968, 22,000 km.

Renault 4
1967, 11,000 km.

Citroën type Azam 6
1967 40,000 km.
Garage central Maurice Ducommun, Grand-Rue 5, Peseux.
Tél. (038) 8 12 74.

A 111
modèle 1970, expertisée, accidentée à l'arrière. Prix très intéressant.
Garage Mario Bardo, Sablons 47-57, Neuchâtel.
Tél. (038) 4 18 43.

MERCEDES 600
1966, 38,000 km, très soignée, première main.
Tél. (022) 42 24 44.

A vendre
KREIDLER Florett
1963, peu roulé, bon état, (cause de départ) S'adresser à R. TRIPET, Etroits 12, Cornaux.

Très avantageux !
MERCEDES-DIESEL 190, 1965, 87,000 km, garantie très bon état, non accidentée, expertisée, 3 mois de garantie **seulement 6500 fr.**
PEUGEOT 404, 1967, 52,000 km, expertisée. Garantie, **seulement 4700 fr.**
CITROËN DS 21 PALLAS, 1966, très bon état, expertisée, 6 mois de garantie, **seulement 5900 fr.**
AUSTIN 1300, 1969, comme neuve, **seulement 5900 fr.**
Acomptes à partir de 200 fr. par mois
G. Da Col, Bienne
tél. (032) 3 96 45.

A vendre
FIAT 850 COUPÉ
bleu clair, modèle 1966, intérieur simili naturel, parfait état général. Expertisée.
Tél. (037) 71 29 79.
Agence FIAT, Praz (Vully).

Peugeot 404
modèle 1966, blanche, 72,000 km. Toit ouvrant, expertisée, état impeccable, prix intéressant. Garage Mario Bardo, Sablons 47-57, Neuchâtel
tél. (038) 4 18 43.

De particulier
VW Variant 1600 L
station-wagon, modèle 1966, en très bon état, 72,000 km. Prix à discuter. Avec ou sans nombreux accessoires.
Tél. (038) 4 57 89.

On cherche à acheter
caravane
d'occasion, 5 à 6 places, en très bon état
Tél. 5 59 71.

Belle occasion
moto Suzuki
250 cm3, 1969, 11,000 km, en parfait état.
René SCHENK
Cycles - Motos - Sport
Chavannes 15 — Neuchâtel

L'OCCASION DU JOUR
Expertisée + 200 l d'essence
Reprise
Crédit

DKW F 12 CABRIOLET
1965
Blanche, 31,000 km
Fr. 3700.—

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

A vendre
Peugeot 204
blanche, 1968, 40,000 km, expertisée, avec radio, jamais accidentée, en très bon état.
Tél. (038) 3 39 02, heures des repas.

Fr. 500.—
BATEAU
10 places, moteur Johnson 25 CV.
Tél. (024) 2 11 75.

OCCASIONS
CITROËN DW 21 grise, 1967, 64,000 km.
CITROËN ID 19 blanche, 1966, 70,000 km.
DATSUN 1000 rouge, 1968, 22,000 km.
AUSTIN AMERICA 1300 rouge, 1969, 30,000 km.
Garage W.-O. Christinat Fils
FONTAINEMELON
Tél. (038) 7 13 14

OCCASIONS
AVANTAGEUSES-EXPERTISÉES

PEUGEOT 403 1958 8 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur simili.
PEUGEOT 404 1961 9 CV, ivoire, toit ouvrant, intérieur drap.
PEUGEOT 404 1961 9 CV, ivoire, toit ouvrant, intérieur simili.
PEUGEOT 404 1962 9 CV, noire, toit ouvrant, intérieur drap.
PEUGEOT 404 INJECTION 1965 9 CV, grise, toit ouvrant, intérieur drap, accessoires.
PEUGEOT 404 SUPERLUXE AUTOMATIQUE 1967 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
DAFFODIL LUXE 1963 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
VW 1200 1962 6 CV, beige, 2 portes, intérieur simili.
VW 1500 1962 8 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili.
VW 1500 1963 8 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
VW 1500 1965 8 CV, verte, 2 portes, intérieur simili.
VW KARMANN 1964 7 CV, beige, 2 portes, intérieur simili.
OPEL KADETT COUPÉ 1964 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
OPEL 1700 1962 9 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
FORD CONSUL 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
FORD 17 M 1967 9 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili.
CITROËN ID 19 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
FIAT 1100 1962 6 CV, rouge, 4 portes, intérieur simili.
FIAT 1800 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap, moteur neuf.
CITROËN HY 1966 9 CV, rouge, fourgon 1500 kg.

Facilités de paiement — Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
Segessemann & Fils
DISTRIBUTEUR PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51, **NEUCHATEL**, tél. (038) 5 99 91/92

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
2 vélomoteurs
en bon état, 200 fr. pièce.
Tél. 6 14 23.

A vendre
FIAT 1800
radio, impeccable, expertisée, 1550 fr.
Tél. 7 03 29 ou 5 78 82.

A vendre
HORS-BORD
polyester, 4 m 10 x 1 m 60, Chrysler 35 CV Electric, skis. Fr. 4600.—
Tél. (038) 8 38 76.

A vendre
Morgan + 4
1967, rouge, état impeccable, roadster, 2 places. Fiat 850 Coupé, accidentée, 1967.
Tél. (038) 7 05 26.

A vendre
FIAT 850 SPIDER
1966, 39,000 km, état de neuf, 4900 fr.
Tél. (038) 7 23 62.

Particulier vend
MORRIS COOPER
Tél. 4 58 94, après 19 heures.

Occasions avantageuses

MG MORRIS TRIUMPH

Austin 1100 1964
Citroën AZAM 1966
DAF 1964
Ford Taunus 12 M 1963
Mazda 1500 1967
MG 1100 1965
Renault Major Aut. R 10 1968
Simca 1300 1966
Triumph Spitfire 1964
Triumph 2000 1965

Garantie 3 mois ! Expertisé ! Echange !
Grandes facilités de paiement !

Garage du Seyon **R. Waser**
2000 NEUCHATEL. Tél. (038) 5 16 28
5 00 44

L'homme aux frontières de l'inconnu

La médecine dans u ne impasse

C'est l'un des problèmes les plus difficiles et les plus douloureux de notre époque. La médecine officielle telle qu'elle est engagée, semble foncer vers une impasse.

D'autre part, il y a la souffrance des malades, qu'il faut soulager et sauver *à tout prix*. D'autre part, il y a l'avenir de la race, dont très peu se préoccupent, de même qu'Einstein n'imagina pas Hiroshima lorsqu'il posa la fameuse équation : E = MC2.

La base légale et philosophique de l'action médicale repose sur un postulat millénaire : le respect de la vie. Nul n'a le droit d'attenter à la vie. Ni le médecin, ni la famille, ni l'intéressé lui-même. Le suicide est un crime, un délit. Les religions occidentales sont encore plus sévères. La vie venant de Dieu, lui seul en est le maître. Les religions orientales sont plus larges. La mort étant considérée comme un passage, et ces passages, par le jeu de la réincarnation, pouvant se multiplier, il y a moins d'inconvénient à supprimer la vie, dans certains cas, puisque celui qui disparaît renaîtra immédiatement. Alors que pour les religions chrétiennes, l'homme ne dispose que d'une seule vie pour faire son salut.

Mais revenons à la médecine.

Plaider le « pour » de l'organisation actuelle est facile. Un homme souffre, il faut le soulager. Même un malade condamné, il faut le faire durer, car une découverte nouvelle pourra, demain le sauver in extremis.

L'avortement doit être réprimé ; d'abord c'est un crime, ensuite, si le système se généralise, la race risque de s'éteindre ; en tout cas, le pays qui le préconisera verra sa natalité s'effondrer et sera économiquement ou militairement écrasé par ses voisins, plus féconds. On ne doit pas davantage supprimer les débiles, les tarés, les criminels, ou même les empêcher de se reproduire, car on a vu avec Hitler et son régime nazi où peuvent conduire de tels principes ; rapidement, l'Etat peut être amené à classer comme indésirables tous ses ennemis politiques, ou jugés tels, et tomber dans la plus effroyable des dictatures.

Voilà les arguments, très positifs, qui plaident en faveur de l'organisation ancienne, et d'ailleurs encore actuelle de la médecine et de l'eugénisme dans le monde.

le dilemme tragique : choisir entre natalité et mortalité

Voyons maintenant les arguments contraires. Le drame est qu'ils ne sont pas moins évidents.

La population du globe augmente actuellement de 2 % par an. Si ce taux de croissance se maintenait pendant seulement deux siècles (alors que l'homme existe depuis un ou deux millions d'années), la population mondiale atteindrait 150 milliards. Ce qui amenait l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis à conclure d'une manière révolutionnaire : « Le taux de la natalité doit baisser, *ou celui de mortalité s'élever* ». (Or, ce dernier baisse...)

La fabrication d'aliments à base d'algue, et même synthétiques, est un leurre dangereux ; il s'agit seulement d'un paliatif. Lorsque en l'an 2250, la terre portera 25 milliards d'hommes, la vie des agglomérations démesurées ne sera plus tenable. D'ailleurs quel que soit le chiffre que l'on fixe comme le plafond que la terre peut atteindre, on en arrive inéluctablement à cette obligation : limiter arbitrairement les naissances, ou accepter ce scandale qu'est la guerre.

Mais il n'y a pas que ce danger. Dans un livre étonnant, « La Révolution biologique », le spécialiste britannique Gordon Taylor lance un cri d'alarme devant les progrès de la biologie et de la médecine. Si l'on maintient le principe sacré de la sauvegarde de la vie, la terre sera bientôt peuplée en majorité par des vieillards, des infirmes et des malades, puisque inexorablement, et quels que soient les progrès de la médecine, l'homme qui vieillit est de plus en plus la proie des microbes et des accidents mécaniques.

Déjà il naît chaque année aux Etats-Unis 160,000 enfants présentant des défauts génétiques. Quant à la surpopulation, elle doublera de ce seul fait, si, comme on l'espère, la durée moyenne de la vie est portée de 70 à 140 ans d'ici à un siècle.

Ce n'est pas tout. Les biologistes recherchent les origines de la vie. C'est leur fonction, c'est leur devoir. D'ici à vingt ans, ils auront sans doute réalisé la synthèse de la vie (ce qui n'en explique pas pour autant l'origine et la finalité). Le cancer deviendra une maladie bénigne. Mais en même temps, sous prétexte de guérison, ils opéreront des transformations profondes, à la fois biologiques et psychologiques, qui auront une répercussion gigantesque sur la race, et rien ne permet de dire qu'elle sera bénéfique. Il n'est pas du tout prouvé qu'il soit bon de créer des génies. Mozart, Pasteur, oui. Mais des Napoléon, des Hitler, voire même des Einstein. Au fond, ce que recherche l'homme, c'est le bonheur, l'harmonie, ce qui ne signifie pas nécessairement la stabilité dans l'ennui.

Jusqu'à ce jour la nature a avancé avec une extrême lenteur ; maintenant que l'homme tient en main le processus de son évolution, il risque de tout gâcher, en voulant tout réaliser et tout de suite, alors que l'évolution de l'intelligence ne suit pas celle de la technique et surtout que les réactions sentimentales n'ont pas varié depuis l'âge de pierre.

Il y aurait encore bien d'autres choses à dire sur les progrès de la médecine. Autrefois, dans le Japon antique, on suspendait les nouveau-nés au-dessus d'un puits, et s'ils n'étaient pas assez vigoureux pour tenir quelques secondes à la force du poignet, tant pis pour eux, cette race se voulait forte et éliminait les débiles. Aujourd'hui, non seulement on fait tout pour faire survivre des nourrissons mal venus et prématurés, même des monstres, mais encore on ne les empêche pas, plus tard, de transmettre leurs terribles tares. Ainsi le rapport de l'Organisation mondiale de la santé citait ce syphilitique qui avait infecté 624 personnes, et cela continue !

Carrel a posé le problème

Il est temps maintenant de conclure et c'est bien le plus difficile. Car enfin, oui, ces médecins ont raison de soulager la souffrance et de faire « durer » un malade. Le Christ, aussi, avait raison de proclamer à la face du monde : « Bienheureux ceux qui souffrent ». Mais il donnait à la souffrance une valeur purificatrice, que refuse aujourd'hui notre monde révolté. Et ceux qui soignaient se trouvaient, par leur don gratuit, justifiés, alors qu'aujourdh'ui, trop souvent, les « soins » sont devenus une affaire d'Etat, ou une affaire d'argent, totalement déshumanisée. C'est pourquoi, le « client » ou l'« assuré social », ne tolère plus de souffrir : « Je paye, donc je veux guérir !»

Il y a déjà plus d'un demi-siècle, le grand biologiste, Prix Nobel de médecine, Alexis Carrel, que l'on commence heureusement à redécouvrir, avait posé le problème : l'humanité ne sera sauvée que par le retour à la moralité la plus traditionnelle, et en même temps par l'eugénisme le plus strict. Ce mélange de tradition et de hardiesse fit le succès de *L'Homme, cet inconnu* réédité par les Editions Plon.

Le point de base d'une telle réforme devrait être celui-ci : dès l'instant où l'homme se permet de modifier la mort, en reculant les limites par la rupture de la sélection naturelle, il doit parallèlement modifier la vie, en instaurant un système de stricte limitation des naissances, et surtout d'eugénisme.

Nous ne le répéterons jamais assez : non, n'importe qui n'a pas le droit de procréer. C'est un geste trop grave pour le laisser à la disposition de fous, d'ivrognes, de criminels, de tarés, voire d'adolescents irresponsables, qui cherchent d'ailleurs non l'enfant, mais le plaisir. Quant aux gens aptes à procréer, dans un monde adulte le désir de l'enfant doit être la base première, ce qui, par logique, réduira le nombre des divorces.

Prospecter l'inconnu

Enfin, à côté des domaines connus, eugénisme, prophylaxie, il en est d'autres qui, d'une manière plus spectaculaire, seraient susceptibles de sortir l'humanité de l'impasse dans laquelle elle semble engagée. Ce sont les domaines réservés, secrets, jadis parfois « maudits ». La science peut-elle les ignorer sous prétexte qu'elle ne les comprend pas encore. Le rêve, la psychanalyse, la transmission de pensée, le yoga, le mysticisme, sont-ils des hochets inventés par quelques imaginatifs, que demain la « science positive » réduira au néant, ou portes ouvertes vers le mystérieux inconnu ? C'est ce que nous tenterons d'éclaircir, après avoir essayé d'approfondir une autre vertigineuse inconnue : le monde biologique moléculaire qui est nous-mêmes.

Quatre cents ans avant notre ère, des médecins persans cherchaient déjà à guérir l'homme de ses maux par des méthodes révolutionnaires. Cette très vieille gravure dépeint une cautérisation.

Jean Rostand : l'homme, un étrange bipède...

La génétique fera-t-elle des monstres ou des surhommes

« L'homme de demain sera un étrange bipède qui cumulera les propriétés de se reproduire sans mâle comme le puceron ; de féconder sa femelle à distance comme les mollusques nautiques ; de changer de sexe comme les poissons xiphophores, de se bouturer comme un verre de terre ; de remplacer ses parties manquantes comme le triton ; de se développer hors du corps maternel comme le kangourou et de se mettre en état d'hibernation comme le hérisson. Il advient que nous nous demandons si la science n'est pas en train de toucher à une sorte de limite au-delà de quoi ses avances pourraient être plus dommageables qu'avantageuses... »

Celui qui s'exprime ainsi n'est pas un aimable fantaisiste, mais le biologiste Jean Rostand. Et pourquoi l'homme ne parviendrait-il pas à imiter le puceron, le mollusque, le poisson, le lombric, le triton, le kangourou, le hérisson, et même bien davantage ?

Car le fait capital est là : l'homme vient d'entrer — depuis moins de dix ans — en pleine évolution génétique, ce qui constitue sans doute pour son espèce l'événement le plus grave depuis les 2 millions d'années qu'elle existe. Il serait donc temps que l'on s'en avise...

Le premier à la fin du XIXme siècle, le moine Mendel découvrit les lois fondamentales de l'hérédité, qui agit par gènes transmissibles, ou chromosomes. Mais il faudra attendre 1944 pour que le chimiste Avery en comprenne le mécanisme : le message héréditaire est enregistré dans la cellule par l'A.D.N. (acide desoxyribonucléïque). Il est transmis par l'A.R.N. (acide ribonucléïque).

L'A.D.N. se compose de deux chaînes moléculaires enroulées l'une sur l'autre suivant un plan qui constitue le code de l'espèce.

Cette association de molécules produit des enzymes qui provoquent des réactions chimiques à l'intérieur des cellules. Obéissant au code, celles-ci se multiplient par division et s'associent pour constituer, puis pour entretenir les organes composant les êtres vivants. C'est là un miracle extraordinaire, inexplicable. On peut comprendre que la cellule obéisse, réagisse à un enzyme, de même qu'une rotative bien réglée fabrique un journal en milliers d'exemplaires, dès lors qu'on y a introduit les messages imprimés, l'encre, le papier et la force électrique. Mais l'enzyme, qu'est-ce que c'est ?

Des millions d'espèces vivantes

Il est composé de milliers d'« amino-acides (protéines) d'où les possibilités infinies aboutissant aux millions d'espèces dans le monde. Un seul être humain comprend plus de 100,000 gènes ! Une seule cellule germinale, avec ses 46 chromosomes, peut réaliser un milliard d'associations de nucléotides...

Plus les savants, grâce au microscope électronique, s'enfoncent dans le secret de la matière vivante, plus ils demeurent perplexes. On constate qu'une cellule est capable de faire n'importe quoi, il suffit d'y introduire le message. Ce qui demeure incompréhensible, c'est le plan d'origine, le programme auquel répondent les cellules, avec une merveilleuse obéissance, sans exclure d'ailleurs une certaine liberté (ou souplesse) qui aboutit à des mutations, c'est-à-dire à des espèces nouvelles, mieux adaptées aux conditions extérieures.

Ce programme est régi, on le sait, par l'ordre de succession des nucléotides, mais étant donnée l'incomparable harmonie qui règne dans un corps vivant, et l'évolution des espèces qui obéit à un ordre bien déterminé en se perfectionnant sans cesse, il est exclu de penser que le hasard seul intervient.

Il est étonnant de penser que le matériel génétique est le même pour toute matière vivante. Une cellule peut faire n'importe quoi, mais certains gènes sont bloqués, d'autres non. Ils peuvent d'ailleurs se débloquer suivant les circonstances : accident, maladie, froid ou chaud.

C'est là que réside le secret de la vie, de l'hérédité. Peut-on manipuler le matériel génétique, pour transformer l'homme, pour l'aider à vaincre les maladies, et la plus fatale de toutes, la vieillesse ? Théoriquement, oui.

C'est d'ailleurs ce que font les virus, qui pénètrent dans la cellule et modifient son message en substituant leur acide nucléïque à celui de leur hôte. Encore un mystère insondable, dont la découverte nous ouvrira la porte de toutes les guérisons. Le virus n'est pas un microbe, c'est un assemblage de nucléotides qui n'atteint pas le degré de perfectionnement de l'être vivant composé de cellules, qui mange, respire et se reproduit. Le virus n'est qu'un message codé dont la mystérieuse vocation est, en vue de se reproduire, de s'introduire dans les cellules des organismes vivants pour les fausser. Le cancer, le rhumatisme, la grippe et bien d'autres maladies n'ont pas d'autres causes, mais elles deviennent seulement mortelles lorsque le système immunologique du corps est débordé (il peut l'être par des causes psychologiques, chimiques ou accidentelles).

Le bébé « éprouvette » est-il pour demain ?

Si l'homme peut modifier le processus génétique, il doit pouvoir le reconstituer. Dans quelques dizaines d'années, il sera possible de faire naître un homme à partir des deux cellules germinales, à condition de leur offrir le milieu nutritif approprié.

De là, on pourra agir sur le matériel génétique. On le fait déjà en laboratoire. On y fabrique des virus, et on va essayer de les domestiquer pour en faire nos agents. On sait comment modifier une cellule vivante en s'attaquant à son message héréditaire : par le virus, ou chimiquement ou électroniquement (par radiations atomiques). Mais on est encore loin de posséder une technique utilisable pour l'homme.

Sur mille mutations provoquées, on obtient 999 monstres et un individu amélioré. Le généticien est aujourd'hui dans la position d'un sauvage qui a trouvé une montre et ne sait trop par quel bout la prendre. Cependant, on parviendra peut-être à détruire dans la chaîne A.D.N. les nucléotides néfastes des embryons tarés. Un but plus proche sera de prélever quelques cellules d'un embryon humain et de vérifier si elles ne contiennent pas de gènes néfastes. Si ce système était généralisé, on donnerait le départ à une race parfaite, pure de toute tare, ce qui serait un grand pas en avant vers une humanité meilleure.

Certains savants américains espèrent même d'ici à 150 ans créer un homme synthétique, ou n'importe quel superêtre intelligent, avec le matériel génétique dont on aura compris tous les mécanismes...

Mais on n'aura pas pour autant créé la vie. L'homme ne fait que reconstituer le puzzle, il en brouille éventuellement le plan. Même s'il réussit à découvrir la synthèse de la vie à partir de matériaux considérés comme « inertes » (azote, carbone, acides divers), il n'aura fait que reculer les limites de la connaissance.

Car pourquoi tels ou tels atomes, lorsqu'ils sont mis en présence, s'associent-ils pour former des cellules capables de reproduire à l'infini et de donner quelques millions d'années plus tard un individu susceptible de composer la 9me Symphonie, de rédiger un traité de mathématiques et de faire exploser sa planète ? C'est cet insondable mystère que nous tenterons d'approcher.

Bouturage et parthénogénèse

Pour l'instant, contentons-nous de conclure en étudiant l'aspect moral de la question.

Car le fait est là : demain, nous serons capables de conserver indéfiniment les cellules germinales des êtres de génie, et de constituer des banques de cellules germinales, donnant naissance à un enfant dont le père sera mort depuis des siècles.

Par bouturage, on procédera aussi peut-être, comme avec les plantes.

Il deviendra possible à une femme de s'autoféconder (Jean Rostand parle d'auto-adultère !). Ce serait la fin du mâle, horrible chose ! Eventualité psychologiquement peu probable ; un seul homme peut théoriquement féconder en un an toutes les femmes de la planète, mais il n'en prend pas le chemin...

Créer des êtres mieux portants est déjà dans les possibilités. Créer des supermen en éprouvette ou par bouturage le sera demain, dès que l'on connaîtra le système qui régit la chaîne A.D.N. Un peu plus tard, on fabriquera, par chirurgie génétique, des êtres inintelligents quasi immortels, en associant le cerveau et la machine : greffer un cerveau sur une fusée qui explorera l'univers, comme on pose une prothèse sur un membre mutilé, ne sera peut-être plus de l'anticipation romanesque.

On empêchera enfin l'homme de mourir en réimplantant des tissus sains dans les organes usés, pour les renouveler.

Tout ceci paraît tellement vertigineux qu'on conçoit que l'espèce n'y résisterait pas. G.R. Taylor a écrit : « Tout accroissement considérable de la cadence d'évolution peut soumettre la structure sociale à une pression assez forte pour provoquer son effondrement. »

Quand on voit les difficultés qu'ont les Etats pour construire quelques malheureux kilomètres d'autoroutes, et des parkings dans les villes, on conçoit combien évidente est l'incapacité de l'homme à résoudre des problèmes comme la multiplication à l'infini des supervieillards qui s'obstineraient à ne pas mourir, ou la recherche en état civil d'un individu, mi-singe, mi-homme, mi-machine, né ni de père, ni de mère, et n'entrant dans aucune catégorie sociale...

La conclusion apparaît donc avec évidence. Il faut dans l'instant, interdire aux savants de toucher au matériel génétique, en revenant à la vieille notion que la vie est sacrée. A force de tripoter les cellules, quelque apprenti sorcier fera jaillir un virus qui, en se reproduisant par milliards d'exemplaires, échappera à tout contrôle et contaminera l'espèce humaine. (oui, répétons-le, on fabrique déjà des virus en laboratoire !)

Il est beaucoup plus urgent de lutter contre toutes les tares, physiques et morales, qui affligent l'humanité, de cesser de faire tenir la reproduction de l'espèce dans la volonté d'un couple de tarés ou d'irresponsables, et d'établir un planning conscient de ce que devra être la race humaine de demain, quant au nombre et aux qualitatifs professionnels.

C'est déjà là un programme gigantesque.

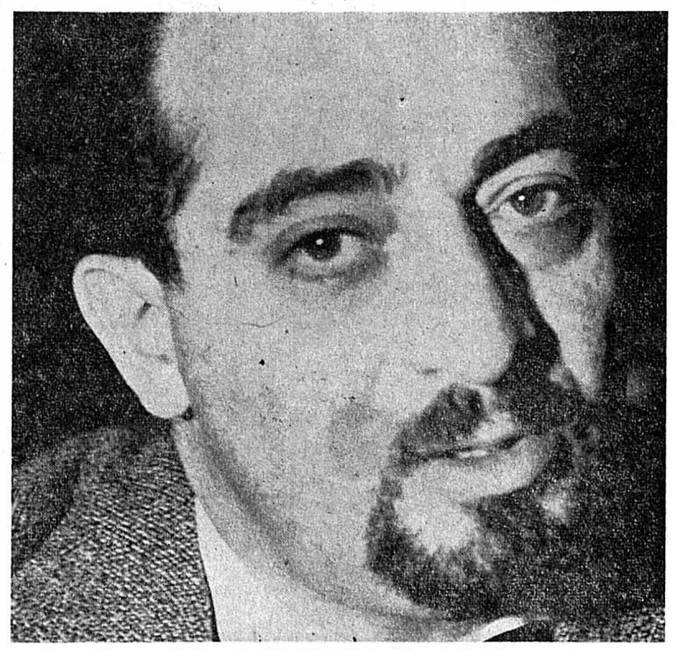

Le professeur bolognais Daniele Petrucci, a réussi pour la première fois à féconder un ovule hors d'un corps humain, dans une éprouvette, et à faire se développer l'embryon. Son expérience a été interrompue, en 1961, par la réprobation du Vatican qui s'est prononcé sur les travaux du biologiste : on n'a pas le droit de créer la vie par d'autres moyens que ceux de la nature...

Nous n'exploitons qu'une infime partie des possibilités de notre cerveau

Qu'est-ce que le cerveau ? Imaginons le poste central de commandement d'un sous-marin nucléaire. C'est une pièce étroite, à laquelle aboutissent les terminaisons nerveuses que sont les câbles téléphoniques, reliées à tous les secteurs du bâtiment : machines, poste des torpilles, sécurité, cuisines, laboratoires et ateliers, émetteurs récepteurs de radio et télévision, et radars. De son fauteuil, le commandant est ainsi informé de ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur, et il peut donner les ordres pour faire agir le sous-marin en fonction de sa vocation : recherche, espionnage, guerre. Par des ordres directes aux timoniers, le commandant agit sur la marche du bateau. Par les périscopes, il peut voir la surface ou le ciel.

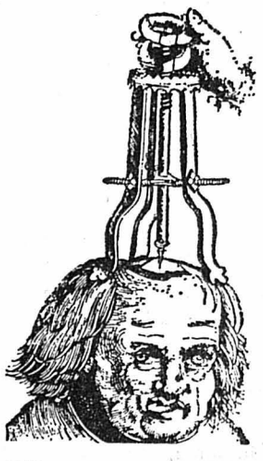

Déjà en 1517 on se préoccupait d'intervenir sur le cerveau. Cette trépanation... sommaire est extraite du traité de chirurgie de von Gersdorf.

Tel est exactement le rôle du cerveau. Si le cerveau est détruit, le corps n'étant plus dirigé, s'arrête et meurt, de même qu'une explosion dans le poste central du sous-marin, le désempare sans remède.

INSTINCT, ÉMOTIONS ET INTELLIGENCE

Que sait-on du cerveau ?

Il comprend trois parties conditionnant l'instinct, l'émotion et l'intelligence.

Le bulbe rachidien (qui fait suite à la moelle épinière), est le siège de la vie végétative ; respiration, circulation, régulations métaboliques. Puis on trouve le « cerveau moyen », qui sert de liaison entre la fonction nerveuse et glandulaire et adapte les fonctions végétatives aux conditions du milieu.

On trouve enfin les deux hémisphères cérébraux, siège de l'intelligence, de l'action consciente, de la connaissance. Le grand problème étant de savoir si un cerveau peut se comprendre lui-même (ce qui semble la fonction privilégiée et unique de l'homme).

Pourquoi deux hémisphères ? Ils sont similaires. Mais l'un sert davantage. Ainsi le droitier utilisé à plein l'hémisphère gauche. Cependant, l'autre hémisphère enregistre tout, il semble être en réserve.

L'ensemble se compose de centaines de millions de cellules, et ce chiffre est la clé des prodigieuses possibilités d'adaptation de l'être vivant, qui possède d'autant plus de cellules qu'il est évolué. A l'échelon inférieur de la vie, les êtres microscopiques n'ont qu'un embryon de substance végétale, quelques centaines ou milliers de cellules, ce qui limite les associations, donc les activités.

La matière cervicale n'est pas homogène. Elle comprend deux sortes de cellules : un tiers de **neurones**, cellules nobles de couleur grise, composant le **cortex** ou écorce cérébrale, entourant les deux tiers des cellules névralgiques centrales qui entretiennent les neurones, leur fournissant l'énergie, assurent les liaisons et sont sans doute le siège de la mémoire. Les neurones ne se reproduisent pas.

UN MERVEILLEUX ORDINATEUR

Le cerveau ressemble à un ordinateur. C'est un appareil à raisonner formé de centaines de millions de commutateurs, les neurones. Ils correspondent entre eux par pulsion électrique et chimique, les circuits étant les nerfs et les veinules.

De même qu'à bord du sous-marin nucléaire l'homme a abdiqué une partie de ses prérogatives au profit de machines électroniques qui vont plus vite et ne se trompent jamais, le cerveau compte quatre ordinateurs. L'un enregistre et classe les messages extérieurs, un autre les transmet, un troisième (siège de la mémoire) effectue les calculs. Quant au quatrième, il manifeste les besoins de l'homme total, c'est le siège du sentiment.

On considérait autrefois que le cerveau fonctionnait uniquement par pulsions électriques. On attribue aujourd'hui aux échanges chimiques le rôle primordial, sans pour autant renoncer à celui de l'électricité, chacun étant complémentaire.

Ainsi chaque neurone émet des **axones** qui transmettent et des **tentrites** qui reçoivent les pulsions électriques. Si un contact entre deux cellules se révèle profitable, il devient fixe, et le courant passe.

LA MÉMOIRE EST THÉORIQUEMENT ILLIMITÉE

Là encore s'impose la comparaison d'un ordinateur, opérant en trois phases : enregistrement, stockage, rappel.

Il semble que chaque molécule du cerveau contienne une information. Celle-ci serait d'abord enregistrée électriquement (mémoire courte). Les informations durables seraient seules stockées chimiquement dans les protéines secrétées par la cellule. C'est pourquoi l'on oublie, et pourquoi on se souvient.

Tout ceci reste encore controversé. Le cerveau est-il vraiment le siège de la mémoire ? N'est-elle pas conservée dans toutes les molécules d'A.R.N. de même que toutes celles d'A.D.N. contiennent les informations génériques ? Car si l'on retire à un rat une tranche de cerveau, il ne perd pas une tranche de mémoire, celle-ci baisse d'une manière uniforme.

Les informations seraient donc chimiquement emmagasinées dans toutes les cellules cérébrales, le rappel provoqué électriquement par les protéines jouant le rôle de commutateur.

Un fait est certain, expérimental. Les possibilités de la mémoire sont immenses, quasi infinies. Théoriquement, rien ne s'oppose à ce que l'on puisse tout se rappeler. Mais c'est peut-être à dessein que la nature a limité les possibilités de rappel, d'une part pour freiner l'évolution, d'autre part pour permettre charitablement à l'homme d'oublier les souvenirs d'expériences désagréables.

Si se confirme la structure de type ordinateur, dans lequel on peut introduire des « mémoires » préétablies, rien ne s'oppose à l'avenir à une manipulation chimique de la mémoire ? Si l'absorption d'une cervelle de veau ne nous livre pas sa pensée, c'est parce que les cellules sont mortes, et si elles ne l'étaient pas, elles ne résisteraient pas à l'action des sucs digestifs. Mais si l'on parvenait à une ingestion directe ? Il resterait sans doute à vaincre le système de rejet qui défend les cellules cérébrales contre toute intrusion.

Etant acquis que le code de synthèse des protéines dans la molécule est le même pour tout tissu vivant, des protozoaires à l'homme, on devrait parvenir à transmettre des souvenirs d'un être à un autre, après avoir vaincu le phénomène de rejet. On pourrait même conserver le cerveau d'un homme de génie, et en faire absorber l'expérience cent ans plus tard.

Ainsi pourrait-on faire ingurgiter sans effort des connaissances complètes (sans qu'il soit nécessaire que l'élève dévore son maître...)

Quelle révolution dans l'enseignement ! Finies les fastidieuses répétitions ! Vive la bibliothèque moléculaire, où chaque écolier, ayant opté pour une vocation, après consultation de l'ordinateur de tests, absorberait une pilule qui ferait de lui un pianiste-concertiste, un ingénieur ou un pilote de « jet »!

Cependant, le vieil adage reste vrai, qui affirme qu'il importe d'avoir une tête bien faite que bien pleine.

Ceci nous amène au problème de l'intelligence.

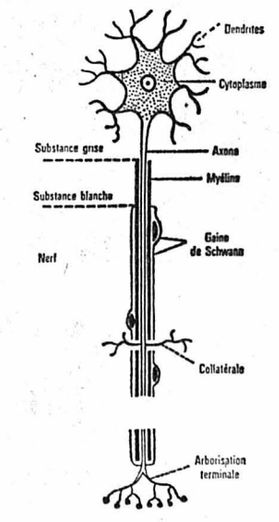

Schéma d'un neurone.

DROITS RÉSERVÉS FAN ET J.-J. ANTIER

(à suivre)

Nouveau! Le plus grand choix d'Europe vous offre:

73-70

VARIO-LIT

Un mécanisme d'une simplicité stupéfiante vous permet de transformer ce sofa en un lit double-place très confortable. Coffre à literie spacieux.
Modèle exclusif Pfister n° 36.219 K

franco domicile seulement **610.-**

Y compris 2 fauteuils comme montré à droite **980.-**

HIT 70

Salon à 6 places d'un prix bas sans pareil! Sofa-lit avec coffre à literie. 2 fauteuils sur roulettes. Recouvert d'un beau tissu de haute qualité.
Modèle exclusif Pfister n° 36.218 K, 31.218 K

Prix choc franco domicile seulement 690.-

Pfister ameublements sa

toujours lorsque le choix, la qualité, le prix sont déterminants!

Service Pfister partout en Suisse, quel avantage! — GENEVE P Servette 53 — LAUSANNE Montchoisi 5 — BIENNE Pl. du Marché-Neuf — NEUCHATEL Terreaux 7 (Agence) — DELEMONT Moulins 12 — BERNE Schanzenstr. 1 — BALE Mittl. Rheinbrücke — ZURICH pr. HB Walcheplatz — SAINT-GALL, CONTONE TI WINTERTHOUR, ZOUG, LUCERNE — SUHR AARAU 1000 ME night-opening j.à 21 h

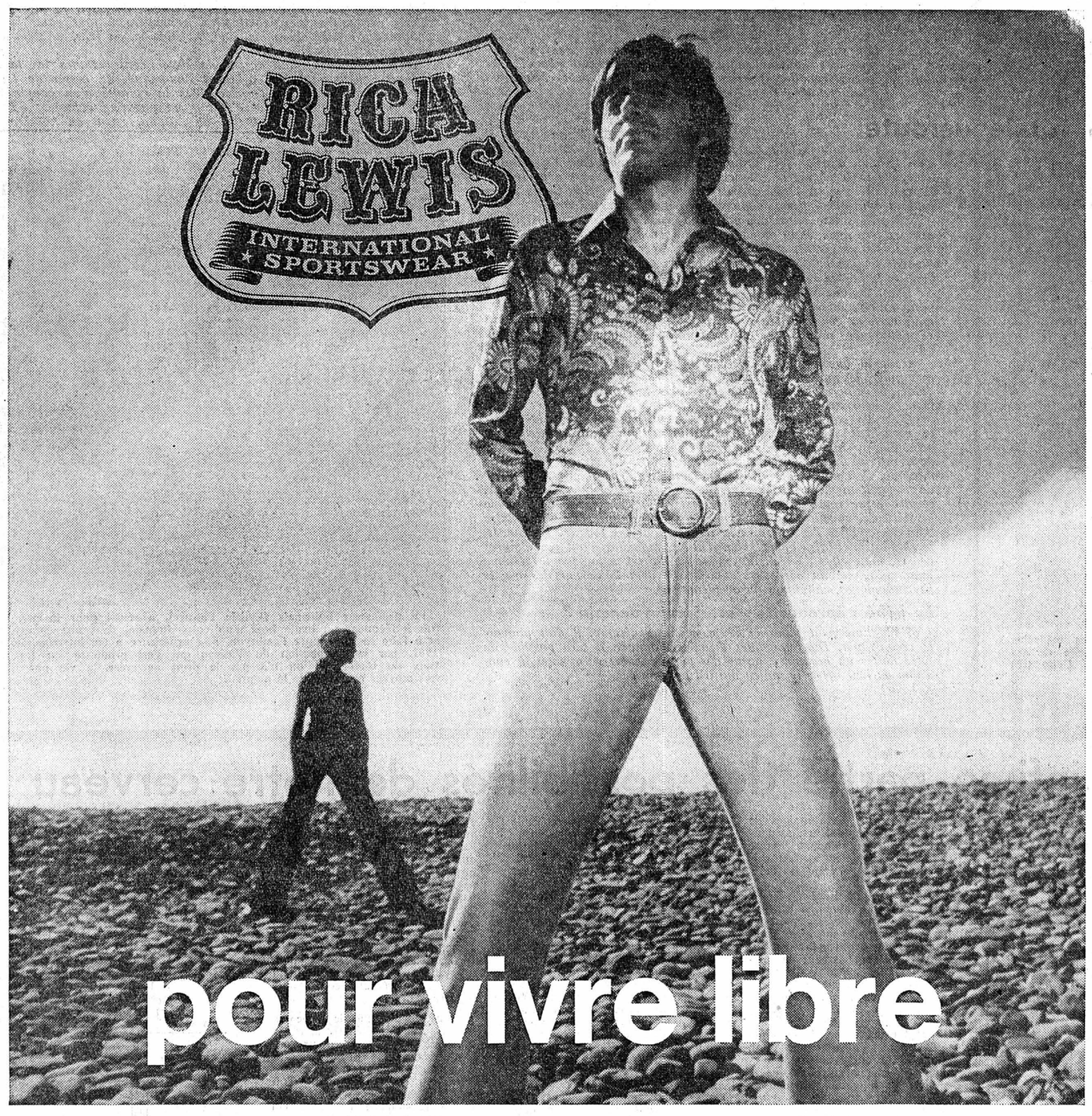

pour vivre libre

Apprendre aux Suisses à vivre libres? Allons donc!
Mais, les informer d'une révolution... Peut-être!

RICA LEWIS révolutionne l'habillement des loisirs. RICA LEWIS, le couturier de l'Évasion, ne fabrique plus que des week-ends de toutes les couleurs, des moments de détente dans tous les tissus, de la liberté qui prend la ligne de votre corps, le sens de votre vie...
Alors, essayez RICA LEWIS, pour vivre encore plus libre!

Distributeur : SPORTSWEAR S.A. - 8 rue de la Côte - 2.000 NEUCHATEL (SUISSE) tél. (0.38) 5-87-32

CHEVEUX GRAS?

Alors, employez l'excellent

shampooing sec LYS D'OR!

Dégraisse et assouplit les cheveux comme un lavage. La boite Fr. 2.50.

En vente par pharmacie Cart, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

SALON INTERNATIONAL

Matériel Feu et Secours
Palais des Expositions
Genève
7 au 12 mai 1970
100e ANNIVERSAIRE
Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers

A vendre

FAUTEUILS LOUIS XV Fr. 384.-

commodes Louis XV 782 fr.; tables Louis XIII 780 fr.; chaises neuchâteloises 158 fr., semainiers, chevets, miroirs, bahuts, etc. Magasin ouvert le samedi de 10 à 12 et de 14 à 17 h.
M. Ritter, ch. de la Pacotte (route du haut), Auvernier, tél. 6 33 90.

Votre buste sera parfait

Avant:	Maintenant:	Après:	
la poitrine s'affaisse, paraît plate, est peu attrayante.	vous remarquez un changement étonnant. Nos amplifomes spéciaux agissent immédiatement.	nos amplifomes soulèvent légèrement la poitrine et lui donnent un galbe parfait.	Nos amplifomes sont des coussinets moelleux, absolument invisibles dans le soutien-gorge. Personne ne devine votre secret.

Résultat: la poitrine est ferme et paraît 2 no. plus grande. Indiquez la taille et vous recevrez contre remboursement nos amplifomes à Fr. 9.20.
MOONLIGHT-VERSAND, 4104 Oberwil/BL. Dépt 21

A VENDRE

quelques portes

2 buffets, une barrière, 1 lot de lames de parquet (chêne).
Tél. 5 65 01, interne 233.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

A vendre

antiquités

table ronde, bureau 2 corps Louis XVI, divers objets.
A. Gretillat, route de Neuchâtel 10, le Landeron.

Ski de printemps dans le Jura

pour les débutants comme pour les champions

Télésiège - Skilifts
Restaurants

NODS-CHASSERAL

Dénivellation : 653 m de longueur, plus de 3 km
Tarifs spéciaux pour écoles, étudiants, militaires
Abonnements journaliers combinés
Pistes toujours en parfait état grâce à la préparation par RATRAG

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ *L'EXPRESS*

* jusqu'à fin juin 1970 pour Fr. 13.50
* jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 42.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

La vingtième journée s'annonce difficile pour les clubs romands de ligue A

La situation

CLASSEMENT

		Matches				Buts	
		J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts
1.	Zurich	18	10	4	4	37-22	24
2.	Grasshoppers	19	9	6	4	28-17	24
3.	Bâle	18	9	5	4	37-21	23
4.	Lausanne	19	6	11	2	39-28	23
5.	Servette	19	7	8	4	41-29	22
6.	Lugano	19	8	6	5	33-26	22
7.	Winterthour	19	8	4	7	33-28	20
8.	Y. Boys	19	7	5	7	33-32	19
9.	Fribourg	18	7	3	8	21-19	17
10.	Bienne	19	6	5	8	20-36	17
11.	Bellinzone	19	3	8	8	16-31	14
12.	Ch.-de-Fonds	17	5	2	10	22-39	12
13.	Saint-Gall	18	5	2	11	22-37	12
14.	Wettingen	19	4	3	12	20-37	11

PROGRAMME

DEMAIN

Bâle - Winterthour
Bienne - La Chaux-de-Fonds
Fribourg - Young Boys
Grasshoppers - Lausanne
Lugano - Saint-Gall
Servette - Zurich

DIMANCHE

Wettingen - Bellinzone

Derby horloger à la Gurzelen

Moins de malchance pour La Chaux-de-Fonds ?

La déception de Jean Vincent, au lendemain du match contre Zurich, était grande. L'entraîneur des « Meuqueux » en voulait quelque peu à l'arbitre, qui ne se serait pas montré à la hauteur de sa tâche :

— Lors des derniers matches que nous avons joués au-dehors, nous avons eu l'abitre contre nous, affirme le responsable de la Charrière. **Pour notre première rencontre du second tour à domicile, nous espérions avoir, au moins, un directeur de jeu impartial. Hélas ! ce ne fut même pas le cas. Je ne veux pas tout mettre sur le dos de l'arbitre — tel n'est, d'ailleurs, pas mon rôle — mais il faut avouer qu'en accordant l'égalisation aux Zuricois (2me but) à la suite d'un hors-jeu flagrant, M. Zibung a permis à la rencontre de « balancer » du côté des visiteurs. Cette égalisation a « coupé les jambes » de mes garçons qui ont, par la suite, raté des occasions qu'ils n'auraient peut-être pas manquées en d'autres circonstances.**

Mais il ne sert à rien, bien sûr, de maugréer contre l'arbitre. Vincent, d'ailleurs, est d'avis que ses joueurs sont aussi responsables de la défaite. La défense, surtout, a déçu. Il était permis d'espérer une meilleure prestation de sa part. Verra-t-on une modification dans sa composition pour le match de demain soir, à la Gurzelen ?

— Je ne peux rien dire de précis avant l'entraînement d'aujourd'hui (jeudi). Il est possible que je fasse appel à Matter, qui, devant ses anciens coéquipiers, devrait être en mesure de fournir une bonne prestation. Il se peut, aussi, que Sandoz soit de la partie, mais il ne semble pas avoir repris sérieusement le collier après sa blessure. Vous voyez donc qu'il peut y avoir plusieurs changements. En attaque, la présence de Bai, qui a souffert de crampes d'estomac mercredi soir, doit encore être confirmée. Je compte évidemment, beaucoup sur l'ex-Biennois, pour des raisons qu'il est facile de deviner...

La confiance des joueurs a-t-elle été ébranlée par la défaite contre Zurich ?

— Tous ont été terriblement déçus, mais ils gardent confiance. Ici, chacun se dit que cette chance, qui nous tourne le dos depuis plusieurs mois, va bien, un jour, nous être favorable. Nous avons des éléments en suffisance pour rétablir la situation. Celle-ci est alarmante, c'est certain, mais elle n'est pas insurmontable. Tout est question de confiance ; or, mes joueurs en ont, qu'on en soit certain.

Ce derby horloger, qui s'annonce très difficile car Bienne, de son côté, doit se racheter aux yeux de son public, sonnera-t-il le réveil des Chaux-de-Fonniers ? On veut l'espérer pour la cohorte de Vincent, qui mérite incontestablement un classement meilleur que la 12me place. Mais les Neuchâtelois n'obtiendront pas le minimum vital (un point) sans se livrer à fond et 90 minutes durant. La survie club en ligue A sera en jeu, demain soir, à la Gurzelen.

F.P.

LA CLASSE. — Celle de Jeandupeux (à droite) n'a pas suffi, contre Zurich. Obtiendra-t-elle plus d'échos à la Gurzelen ? (Avipress-G.C.)

Sélection espagnole pour le match contre la Suisse

L'entraîneur espagnol, Ladislao Kubala, a sélectionné 17 joueurs de 8 clubs différents pour rencontrer la Suisse, le 22 avril, à Lausanne. L'équipe espagnole partira pour Lausanne lundi prochain. Voici la sélection :

Gardiens : Reina (Barcelone) et Iribar (Atletico Bilbao). **Défenseurs :** Eladio (Barcelone), Gallego (Barcelone), Sol (Valence), Hita (Séville) et Violeta (Real Saragosse). **Demis :** Grosso (Real Madrid), Pirri (Real Madrid), Uriarte (Atletico Bilbao) et Lora (Séville). **Attaquants :** Amancio (Real Madrid), Arieta (Atletico Bilbao), Rojo (Atletico Bilbao), Garate (Atletico Madrid), Ufarte (Atletico Madrid) et Asensi (Elche).

TIENDRA-T-ELLE. — La défense servettienne, représentée ici par Perroud et Guyot, résistera-t-elle aux coups de boutoirs des avants zuricois ? Réponse demain soir. (A.S.L.)

Compétitions estivales

Clubs suisses désignés

Le comité de ligue nationale a désigné les équipes suivantes pour les compétitions estivales de 1970 :

Coupe internationale (groupe B) : Grasshoppers, Lausanne, Servette et Winterthour.

Coupe des Alpes (première quinzaine de juin) : Bâle, Lugano, Young Boys et Zurich.

BIENNE

Alors qu'il doit effacer un certain 7-0...

De sérieux problèmes pour Peters

Il est difficile d'expliquer ce qui s'est produit à la Pontaise, samedi dernier, lors du match contre Lausanne. Bienne, qui était considéré, jusqu'à cette saison, comme l'une des « bêtes noires » des Vaudois, s'est soudain transformé au point que, face à lui, les gars de Vonlanthen ont réussi 12 buts (contre aucun) en deux rencontres. Il est inutile de chercher des responsables puisque attaque et défense ont toutes deux péché.

Après ce 7-0, Bienne n'a qu'un désir : se racheter en accomplissant une bonne prestation devant La Chaux-de-Fonds, qui viendra demain soir à la Gurzelen. Il faut effacer à tout prix ce qui ne doit plus être qu'un mauvais souvenir.

DES BLESSÉS

Les joueurs, l'entraîneur Peters en tête, sont bien décidés à faire plaisir à leurs fidèles spectateurs. Leur moral n'ayant pas été touché outre mesure par ce qui peut être condiéré comme un accident de route, il est permis d'espérer les voir œuvrer de belle façon. Mais, il y a des ennuis. Leu, Knuchel, Quattropani et Weber n'étaient pas certains, hier encore, de pouvoir jouer. Si le dernier nommé pourrait être remplacé sans de graves conséquences, il n'en irait pas de même pour les trois autres, qui sont les piliers du système défensif de Peters. Il n'y a pas lieu, toutefois, de « peindre le diable contre la muraille » : d'ici à demain soir, chacun sera peut-être à nouveau apte à tenir convenablement son poste. On l'espère, du moins, pour Bienne, car la partie ne s'annonce pas facile pour lui. La Chaux-de-Fonds, qui a absolument besoin des 2 points, va cravacher ferme. Peters n'aura pas trop à tout son monde pour faire front à des assauts que l'on attend virulents. Ce derby s'annonce donc ouvert et il pourrait être plus équilibré que prévu.

R. N.

LAUSANNE

Toujours là malgré tout

Lausanne n'a pas l'air d'y toucher, partage plus volontiers qu'il n'abat, mais ne perd pas : deux fois en tout. Alors, comme dit Vonlanthen lorsqu'on le taquine sur ses visées ambitieuses : « En attendant, on est là ! » Comme Grasshoppers, en somme. Un peu grâce au calendrier, et beaucoup par sa valeur propre.

Ces deux-là, on ne peut les passer sous jambe et, demain, ils en découdront bel et bien pour la première place. Lausanne, après sa partie contre Bienne, semble avoir retrouvé la réussite et, accessoirement, son assiette, de par la présence de Chapuisat, en arrière. Cette douce et rassurante présence autorise les arrières latéraux à fonctionner comme ailiers et leur rapidité fait merveille. La défense de Grasshoppers pourra-t-elle contenir toutes les attaques et sur tous les fronts ? Vonlanthen pense revenir avec un point d'un voyage qui commencera aujourd'hui. Vuilleumier a repris l'entraînement si bien que l'équipe opposée à Bienne ne devrait, sauf incident tardif, subir aucun changement.

A. E.-M.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bâle - Winterthour. — Ce pourrait être la pelure de banane pour le champion. X X 2

2. Bienne - La Chaux-de-Fonds. — La Chaux-de-Fonds ne peut pas se contenter d'un point, mais Bienne ne doit les laisser échapper les deux... X X X

3. Fribourg - Young Boys. — L'ambiance de la première nocturne va-t-elle survolter les Fribourgeois ? Un point (en tout cas) devrait rester à Saint-Léonard. 1 1 X

4. Grasshoppers - Lausanne. — Les Vaudois paraissent avoir retrouvé leur efficacité. Faisons-leur confiance. 2 X 2

5. Lugano - Saint-Gall. — Deux points à la portée de Lugano, mais le Cornaredo est rarement défavorable à Saint-Gall X X 1

6. Servette - Zurich. — Une défaite de Zurich constituerait une grosse surprise, car il est généralement à l'aise aux Charmilles. Jouons-la... 1 1 1

7. Wettingen - Bellinzone. — Il n'y a pas de favori dans cette rencontre des mal classés. Les Argoviens paraissent capables d'éviter la défaite. 1 1 X

8. Bruhl - Aarau. — Sur sol saint-gallois, il est difficile de résister à Bruhl. 1 1 1

9. Chiasso - Sion. — Voyage périlleux pour le chef de file de la ligue B. Les Tessinois seraient heureux de jouer les trouble-fête. X X 2

10. Lucerne - Mendrisiostar. — L'équipe de Schwanner semble bien décidée à conserver sa 2me place. Mendrisiostar risque de se trouver face à de rudes problèmes. 1 X X

11. Martigny - Young Fellows. — Young Fellows a perdu tout espoir de retrouver la ligue A. Une chance pour Martigny de récolter au moins un point. X 1 1

12. Thoune - Urania. — Dangereux déplacement pour les hommes de Châtelain, car Thoune jouera une de ses dernières cartes. Un succès oberlandais ne serait pas pour surprendre. 1 1 2

13. Xamax - Granges. — Granges est très redoutable en ce second tour, mais aucune équipe n'est infaillible. Xamax lui réservera-t-il le sort qui fut celui de Sion ? 2 1 1

SERVETTE

Le Yougoslave est en totale déroute

Les Zuricois ne verront pas Hasanagic

Servette a eu, au cours de son voyage cette semaine à Saint-Gall, une nouvelle raison de se plaindre : l'arbitrage ne lui a pas donné satisfaction. La façon dont M. Goeppel a dirigé cette importante partie de championnat (importante surtout pour les Saint-Gallois) n'a pas plu aux Genevois et les a fait perdre, aussi, un point précieux, si l'on accepte leur thèse.

INQUIÉTANT

Il n'est peut-être pas exclu que l'arbitre y soit pour quelque chose. Mais tout cela fait partie du contexte d'une formation où tout ne va pas pour le mieux : les résultats ont changé depuis le premier tour où Servette faisait mine de vouloir tout manger. Et, plus grave que cette « mauvaise interprétation constante » du directeur de jeu est la méforme de Hasanagic. Là, les critiques sont unanimes. Le Yougoslave, renfort de l'intersaison, ne met pratiquement plus un pied devant l'autre.

Il faudra donc très certainement composer sans lui, demain, pour accueillir ce nouvel adversaire qui n'est, ni plus ni moins, que Zurich. Nouveau remaniement envisagé donc, avec deux possibilités : ou celle qui fit de Nemeth, en seconde mi-temps à Saint-Gall, un avant-centre (Olivier prendrait place) à l'aile droite), ou celle qui voudrait que Marchi refasse son apparition au centre du terrain, aux côtés de Bosson (Heutschi serait le fer de lance des Genevois).

Derrière, il n'y aura pas beaucoup de changements, Bersier restant le numéro un en raison de la méforme de Barlie.

Servette est conscient de jouer là un quitte ou double : le club des Charmilles n'a pas encore complètement abdiqué. Ses espoirs en championnat, si l'on en croit ses défenseurs, existent toujours. Mathématiquement, c'est bien sûr le cas, mais il ne convient peut-être pas d'aller plus loin dans le raisonnement. Ou alors, Servette étonnerait tout le monde, en venant à bout d'un Zurich qui est beaucoup plus solide que lui.

Serge DOURNOW

FRIBOURG

Young Boys en nocturne

Grande première à Saint-Léonard

Grâce à sa courte mais précieuse victoire sur Wettingen, Fribourg commence à respirer. Dire que le maintien en ligue A est chose faite serait, certes, aller vite en besogne, mais il est certain que les « Pingouins » tiennent, désormais, le bon bout. C'est donc avec une relative sérénité qu'ils s'apprêtent à affronter Young Boys.

Est-ce à dire que les hommes de l'entraîneur Sommer seront moins contractés qu'à l'ordinaire ? Nous ne le pensons pas, quoique les débuts de Waeber, le capitaine, au milieu du terrain aient contribué à donner à l'équipe un peu plus de sang-froid, ce que Schultheiss, Tippelt et Piguet ne peuvent faire à eux seuls. Quoi qu'il en soit, l'application sera dans les rangs fribourgeois, car, à y réfléchir de plus près, deux points supplémentaires signifieraient, à coup sûr, la fin de bien des soucis. D'autre part, l'intérêt que suscite en pays fribourgeois cette première rencontre en nocturne va inciter les « Pingouins » à réaliser la meilleure performance possible en pratiquant un football harmonieux. Et puis, ils voudront, à n'en pas douter, venger la petite défaite du premier tour, où un point au moins avait été galvaudé.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que les Gribi (Dafflon) ; Blanc, Meier, Piguet, Jungo (Jelk) ; Waeber, Schulheiss ; Tippelt, Schaller, Cotting et Ryf (Dietrich) sauront donner une bonne réplique aux Bernois, qui viendront avec leurs « supporters » et de solides arguments. Puisse également le puissant éclairage installé à Saint-Léonard (chaque lampe a une puissance de 3000 watts) donner un peu de lumière à l'attaque fribourgeoise qui s'est rarement mise, cette saison, au diapason de la défense.

Jacques DUMOULIN

Allemagne. — Championnat de la ligue fédérale : Bayern Munich-Borussia Moenchengladbach 1-0 ; Rotweiss Essen-Eintracht Braunschweig 1-1 ; Alemannia Aix-Kaiserslautern 1-1 ; Borussia Dortmund-Eintracht Francfort 2-1. — 16me de finale de la coupe : Pirmasens-Hertha Berlin 1-2.

Des luttes quasi décisives sont prévues en première ligue

PORRENTRUY

Les deux points sont nécessaires

Avec 22 points chacun, Durrenast et Porrentruy occupent le deuxième rang, mais le premier nommé avec deux matches joués en moins. Pour les Bruntrutains, les points vont compter double en cas de victoire, une victoire qui est indispensable si les Ajoulots veulent terminer au deuxième rang. En cas de défaite, le club visiteur deviendra le grand favori.

Après trois matches nuls consécutifs, Porrentruy doit renouer avec le succès. Le match de dimanche dernier, contre le « leader », à Delémont, permet d'espérer, car les hommes de Jucker ont été bien près de la victoire. La défense a joué un match exemplaire et le problème reste toujours en attaque. La défense ayant donné entière satisfaction, la rentrée du puissant arrière Pheulpin au poste d'avant-centre serait peut-être une bonne solution, car tout doit être tenté pour trouver enfin le chemin du tout.

Pour l'instant, on ne déplore pas de blessés dans la formation ajoulote. Il est bon d'ajouter que le jeune gardien Bouvier s'affaire de plus en plus ; sa prestation à Delémont fut excellente. La préparation de l'équipe, cette semaine, a été la même que d'habitude ; le plus grand soin a été apporté aux tirs au but, penalty y compris, afin que la mésaventure de dimanche dernier ne se renouvelle plus ! Les joueurs bruntrutains sont confiants et ils sont bien décidés à offrir à leurs partisans une victoire qui n'est pas impossible.

LE LOCLE

Les Jeannerets sont encore sous la neige

Faudra-t-il jouer à la Maladière ?

Le match contre Yverdon doit avoir lieu. Telle est la décision communiquée aux dirigeants loclois par les responsables de la première ligue. Il est, sans doute, plus facile d'ordonner depuis un bureau quelconque de telles exigences alors qu'on aurait pu prévoir un calendrier différent. Rien ne sert d'épiloguer. Les dirigeants loclois sont sur les dents. Les joueurs, quant à eux, tiennent également à poursuivre la compétition.

Cette semaine, des travaux ont été entrepris sur le stade des Jeannerets. Toutefois, à l'heure où nous écrivons ces lignes et malgré le temps favorable, il n'est pas certain que le terrain sera praticable dimanche. On envisage donc, devant l'ultimatum de la première ligue, de jouer cette rencontre à Neuchâtel. Les Yverdonnois ont proposé aux Loclois de les recevoir chez eux. Si aucun arrangement n'est possible avec la commune de Neuchâtel, cette solution est à envisager. Cependant, que penseraient les clubs menacés de relégation devant cet état de choses ? Pour l'heure, les Loclois espèrent envers et contre tout que la nature viendra à leur secours, leur permettant de recevoir les Vaudois au Locle, maintenant ainsi la régularité du championnat.

Du côté de l'équipe, l'entraîneur Jaeger, bien que déçu de la défaite enregistrée dimanche dernier à Berne, garde un optimisme mesuré. La formation retrouve peu à peu sa bonne forme. Sur le plan physique, les Loclois tiennent le rythme. C'est le manque de compétition et la surprise de retrouver des terrains gazonnés et en bon état qui ont joué un vilain tour aux Montagnards.

Le mot d'ordre pour dimanche est : victoire à tout prix. C'est le moment propice pour les hommes de Jaeger de creuser l'écart avec le peloton des menacés. Les Loclois doivent atteindre la zone de sécurité le plus rapidement possible. Chacun en est conscient et l'on s'attend à une bonne performance de leur part.

Le contingent habituel sera à disposition. Pas de malade, ni de blessé. Un ou deux changements sont prévus, mais la formation définitive n'est pas encore connue. Les joueurs suivants sont convoqués : Etienne et Eymann, Bosset II, Huguenin, Veya, Morandi ; Borel, Bula, Ritschard, Bosset I, Challandes, Gilbert Dubois, J.-B. Dubois.

P.M.

DELEMONT

Un souvenir à effacer...

On attend Breitenbach de pied ferme

Depuis l'automne passé, les Delémontains attendent cette confrontation pour venger l'unique échec subi en 14 mois de compétition. Breitenbach, prochain adversaire des Jurassiens, avait, en effet, créé une grosse surprise en « tombant » le chef de file. Cet affront, Hoppler et ses joueurs désirent absolumement le chasser de leur mémoire.

Pourtant, il semble qu'actuellement les Delémontains soient à la recherche de leur second souffle. Au cours de leurs deux dernières rencontres, jouées pourtant à domicile, ils ont dû se contenter de partager l'enjeu, sans marquer le moindre but.

Face à ces Soleurois réputés pour leur sécheresse et leur virilité et qui limiteront leurs ambitions en tentant de rafler un point, les attaquants jurassiens retrouveront-ils le chemin du filet adverse ? Nous en sommes persuadé, ceci d'autant plus que Hoppler paraît enfin avoir opté pour 4 hommes à la pointe du combat. Et avec des avants de la classe des Pastore, Missana, Meury et Chèvre, la diète devrait prendre fin dimanche, au détriment de Breitenbach.

Les Delémontains pourront à nouveau compter sur un appui non négligeable : le public. 1700 spectateurs pour voir évoluer Berthoud, 2500 au derby de dimanche dernier, voilà des chiffres qui font la joie du caissier Monnerat. Un tel engouement s'explique par le fait que jamais, jusqu'à ce jour, Delémont n'avait réussi pareils résultats.

Hoppler disposera de son contingent complet, Lutz devenant le remplaçant officiel de Tièche, par suite du déménagement en pays fribourgeois du gardien Favre.

LIET

MOUTIER

Contre Sursee à Chalière

Un match à prendre au sérieux

Les choses sérieuses vont enfin reprendre dimanche pour les « poulains » de Fasola. Tout va aussi bien que possible au sein de la formation prévôtoise, encore que la partie d'entraînement de dimanche passé ait laissé apparaître quelques défféciences. C'était le but de ce match, de donner à l'entraîneur l'occasion de faire le point. Les failles apparues, spécialement dans le compartiment offensif, sont heureusement de celles qui peuvent être colmatées. A condition, bien sûr, que les joueurs fassent l'effort de suivre les conseils et consignes de leur entraîneur. Comme ce sont des garçons pleins de bon sens, ont peut admettre qu'ils s'appliqueront à se corriger et qu'ils y parviendront d'autant plus facilement qu'ils sont réellement pétris de qualités. Ils savent, d'ailleurs, fort bien qu'ils ne peuvent plus se permettre d'égarer des points s'ils veulent profiter d'éventuelles défaillances de ceux qui les précèdent au classement.

Sursee, leur adversaire de dimanche prochain, n'est pas un foudre de guerre. En bonne logique, Moutier devrait l'emporter. Il conviendra, néanmoins, de prendre ce match très au sérieux, car les rudes Lucernois ne se présenteront certainement pas en victimes à Chalière. Pour cette partie, Fasola peut compter à nouveau avec les services d'Eschmann et, éventuellement, de Zaugg.

M.E.

YVERDON

Une certaine confiance

Après avoir dominé constamment une équipe de Meyrin qui se regroupait en défense, Yverdon fut bien content de trouver l'égalisation en seconde mi-temps. Les défenseurs yverdonnois n'avaient, en effet, pu empêcher les rares attaquants genevois d'ouvrir la marque.

Au vu de ce match, on peut noter un léger progrès chez les joueurs de Dvornic. Ce n'est, certes, pas le renouveau, mais chacun semble s'engager avec plus de conviction qu'auparavant. La défense manque encore de stabilité, les demis et les avants ne font pas assez preuve de rapidité, ce qui n'empêche pas les dirigeants du club vaudois d'envisager le déplacement au Locle avec un brin de confiance en plus. Yverdon peine, cependant, dans tous ses déplacements et celui du Locle n'est pas des moindres, d'autant plus que les Neuchâtelois figurent également parmi les plus mal lotis.

La formation des « vert et blanc » sera probablement la même que celle de dimanche dernier à cela près que Lochmatter, qui n'est entré qu'en seconde période face à Meyrin, deviendra titulaire à part entière.

J.-Cl. G.

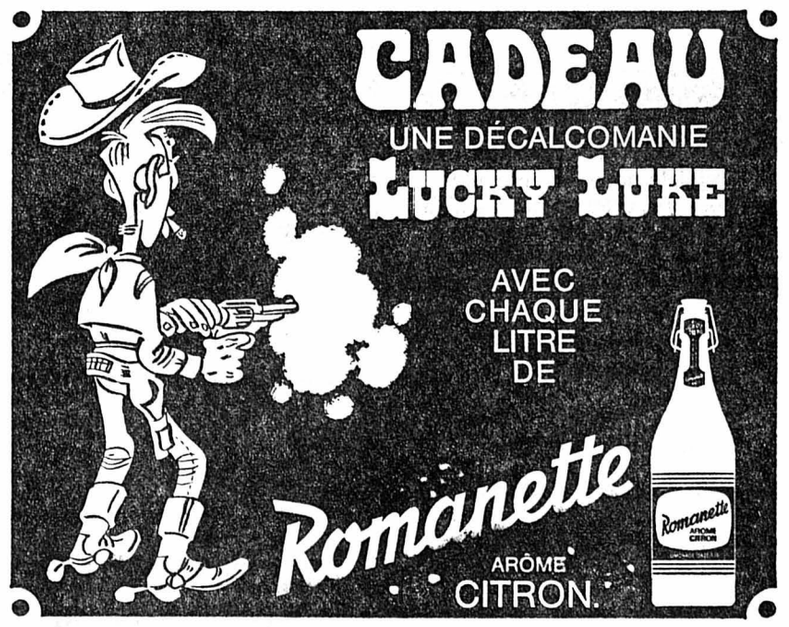

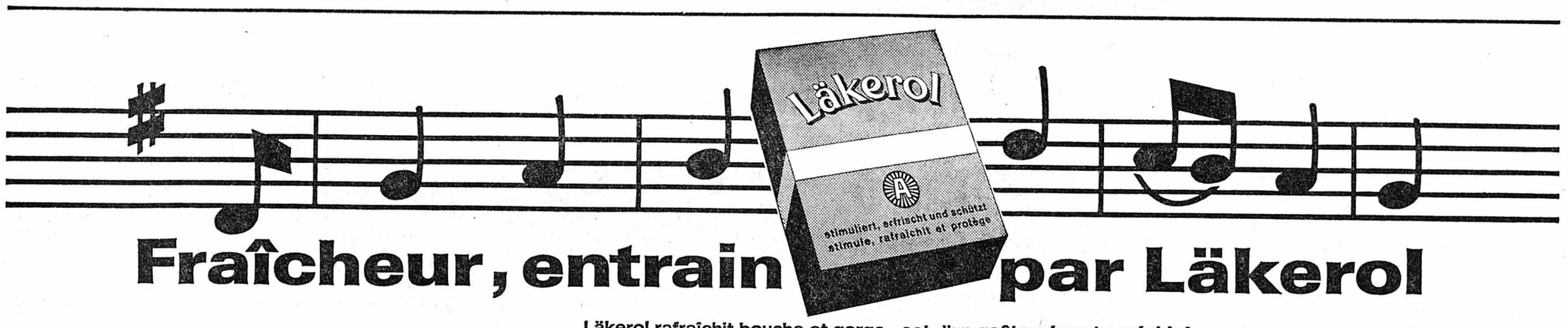

Fraîcheur, entrain par Läkerol

Läkerol rafraîchit bouche et gorge – est d'un goût vraiment agréable!
Il y a 3 sortes: fort, doux, menthol-fresh!

ANTIQUITÉS

Des milliers d'amateurs vous diront :

... qu'ils ne peuvent vraiment choisir que là où il y a du choix,

... qu'ils trouvent au Rössli un choix énorme d'antiquités,

... et que par conséquent, ils nous rendent visite régulièrement.

Et vous !

Antiquités au Rössli
Mme G. Hauser

Schwarzenbourg (BE)
Tél. (031) 93 01 73

Succursale Fribourg,
Grand-Rue 45.

Mieux vaut savourer qu'abuser.

torini

Quand on est

torini

si petit et si bon

torini

on a vite fait

torini

de séduire

torini

toutes les bouches.

Torini, le nouveau chocolat en portions, préparé par Camille Bloch. Un mini-chocolat fourré. Praliné. Savoureux. Avec une amande entière et belle à croquer.

Camille Bloch

Les petits chocolats sont de grands cachotiers. Ils ont le chic pour vous mettre l'eau à la bouche.

coop *Avantageux*

Birchermüesli
«Régal»
duplopac **2.50** au lieu de **3.-**

Confiture aux mûres
«MIDI»
duplopac **3.50** au lieu de **4.30**

Confiture framboises
«MIDI»
duplopac **2.90** au lieu de **3.50**

AVEC TIMBRES COOP

Vita-fruit
à l'achat d'une bouteille :
gratis 1 bout. Henniez-Santé

AMITIÉ

Veuve, sans enfants, situation très aisée, physique agréable, allure jeune, gaie, bonne présentation, éducation, aimerait rencontrer monsieur sérieux de 60 à 65 ans, de bon milieu pour **amitié durable.** Si convenance, mariage éventuel. Prière d'adresser lettres en donnant tous renseignements utiles, si possible avec photo récente.
DISCRÉTION ABSOLUE GARANTIE. Ecrire sous chiffres P 300 201 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

BOUCHERIE DES SABLONS
Ch. STORRER
Tél. 5 18 31 - Service à domicile
Parcage facile

OFFRE SPÉCIALE DE VEAU

Notre spécialité :
saucisses au foie juteuses

Pour laver votre linge, il vous faut

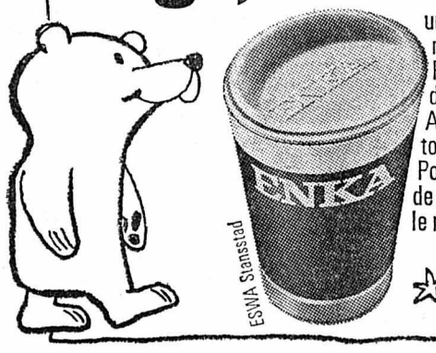

un produit de lessive moderne.☆
Plus Enka. Car Enka blanchit, détache et désinfecte.
Avec Enka, votre linge sera toujours mieux traité.
Pour le prouver, pas besoin de l'ours Martin, le roi du baratin.

☆ il existe des produits de lessive bioactifs qui recommandent Enka.

Fr. 5950.–

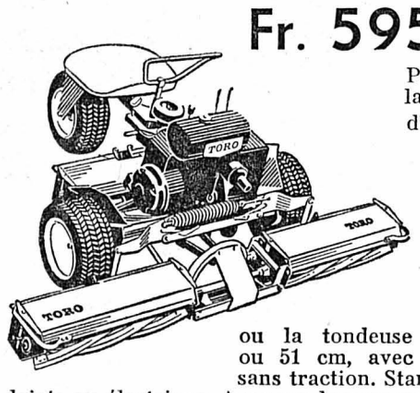

Pour les grandes surfaces la **PROFESSIONAL** 178 cm d'une maniabilité sans pareille

ou la tondeuse 48 ou 51 cm, avec ou sans traction. Starter 2 doigts ou électrique. Avec sac de ramassage.

A partir de Fr. **690.-**

«TORO» est toujours la meilleure. Service après-vente et pièces de rechange assurés.

JEAN JABERG mécanicien

Saint-Blaise
Tél. 3 18 09

La source du bon café au centre de la cité

LE RÉVERBÈRE
CROIX-DU-MARCHÉ • NEUCHÂTEL

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil
RADIO TÉLÉVISION
NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 Tél. 5 88 62

Beau choix de cartes de visite
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Pullover moderne et jeune, 100% coton, seulement **29.80** avec timbres Coop

Jupe, Tersuisse, de coupe moderne seulement **29.80** avec timbres Coop

ou 5% rabais

TERSUISSE qualité contrôlée

Savoie-Petitpierre s.a.

TRANSFORME ET AGRANDIT POUR MIEUX VOUS SERVIR

ENTRÉES: RUE DU SEYON 1 (TUNNEL)
PLACE DES HALLES 9 (CORRIDOR)

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS ET ÉTÉ À NOS RAYONS:
CONFECTION DAMES ET GIRLS - LINGERIE - CORSETERIE - BONNETERIE - CHEMISERIE - TOUT POUR L'ENFANT

VOYEZ NOS VITRINES PLACE DES HALLES 9

Le magasin spécialisé vous offre le plus grand choix et les meilleures qualités de

VOLAILLES

toujours fraîches
extra-tendres,
de son abattage quotidien

Poulets, petits coqs, poules, pintadeaux,
Canetons muets, pigeons, cabris frais
Lapins frais du pays, entiers ou au détail - Escargots maison
Cuisses de grenouilles fraîches

Lehnherr frères
Neuchâtel *Place des Halles* Tél. (038) 5 30 92

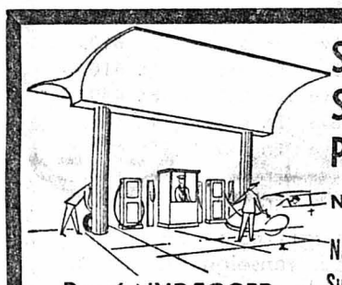

STATION-SERVICE PRÉBARREAU

Neuchâtel (038) 5 63 43

Normale 90-92 oct. -.56
Super 98-100 oct. -.58

René NYDEGGER

Cours de vacances 1970

L'Ecole cantonale des Grisons, à Coire, organise, du 2 juillet au 31 juillet, les cours suivants :

ALLEMAND
ITALIEN

Cours de répétition et de préparation pour les examens dans les différentes classes de l'Ecole de commerce.

Adresser les demandes de renseignements et les incriptions à la

Direction de l'École cantonale des Grisons
Cours de vacances, 7000 Coire,
tél. (081) 22 29 40.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE
COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

NOUVEAU! UNIQUE!

Un spécialiste d'entretien pour votre carrosserie

Votre voiture a souffert des rigueurs de l'hiver, la peinture a perdu son éclat. Nous lui rendons l'aspect du neuf par nettoyage complet, enlèvement des taches de goudron,

POLISSAGE COMPLET A LA MACHINE
COUCHE DE PROTECTION
contre les intempéries.

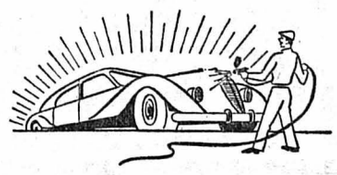

LAVAGE CHIMIQUE
intérieur complet

Devis sur demande
Exécution à domicile si désiré
Ouvert le samedi

A. FRIOUD - Cortaillod ✆ (038) 6 28 60 - 6 48 95

AVIS DE TIR

Des tirs, avec munitions de combat, auront lieu comme il suit :

Armes : infanterie avec lance-mines
(jours soulignés = tirs au lance-mines)

Régions :

1. Les Pradières - Mont-Racine (carte nationale au 1 : 50,000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232) :

Jeudi	30.4.70	de 1200 à 1800
Vendredi	1.5.70	de 0700 à 2200
Mardi	5.5.70	de 1400 à 2400
Mercredi	6.5.70	de 0700 à 2400
Mardi	12.5.70	de 0700 à 2400
Mercredi	13.5.70	de 0000 à 2200
Lundi	25.5.70	de 0900 à 1800

Zones dangereuses :

Limitées par les régions les Petites-Pradières - pt 1430 - crêtes jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisières forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs :
du 30.4. au 13.5.70 = tél. (032) 82 24 04
le 25.5.70 = tél. (038) 6 32 71

Limite verticale des projectiles : 3000 m s/m.

2. La Grande et la Petite-Sagneule (carte nationale au 1 : 50,000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232) :

Lundi 25.5.70 de 0800 à 1330

Zones dangereuses :

Limitées par le Mont-Racine - pt 1277 - pt 1336,4 - Petite-Sagneule - crête est de la Sagneule - pt 1390 - pt 1401 - la Motte.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs :
(038) 6 32 71

MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans les zones dangereuses et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **PROJECTILES NON ÉCLATÉS :**
   - En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
   - La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
   - Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnités pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15

Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15

Les commandants des troupes :
tél. (032) 82 24 04 tél. (038) 6 32 71

Lieu et date : Neuchâtel, le 10.4.70.

Contre la N5 au bord du lac

DÉCLARATION

La question de la traversée de Neuchâtel par la route Nationale 5 redevient actuelle. De nombreux Neuchâtelois sont avec raison inquiets qu'on puisse envisager une solution qui sacrifierait, pour des considérations purement techniques, des valeurs autrement plus importantes, voire la personnalité même de la Ville. Celle-ci serait irrémédiablement défigurée si on la réduisait à devenir avant tout un carrefour pour la commodité des automobilistes de passage.

Il y a d'autres solutions qui tiennent mieux compte de l'ensemble des réalités et des nécessités d'une ville qui ne sera jamais une grande capitale cosmopolite et qui doit appartenir en premier lieu à ses habitants. Neuchâtel doit se moderniser, personne ne le conteste, mais elle peut le faire sans s'enlaidir et en restant elle-même.

Et surtout, il me paraîtrait inadmissible qu'une décision puisse être prise sans que les Neuchâtelois, sous une forme à déterminer, aient eu l'occasion de se prononcer sur une question si importante pour l'avenir de leur ville.

Neuchâtel, le 14 avril 1970.

Max Petitpierre

Signez notre pétition contre la N5 au bord du lac

Bulletin à découper et à retourner au plus tôt sous enveloppe ouverte, affranchie à 10 c., à la case postale 824, 2001 Neuchâtel.

Les soussignés, se fondant sur l'article 10 de la Constitution cantonale, demandent que l'autorité communale de Neuchâtel donne à l'Etat un préavis négatif sur le projet sud de raccordement à la RN 5, et que soit reprise l'étude de l'aménagement du tracé actuel.

Nom Prénom Adresse

1. _____
2. _____
3. _____

N.B. Chaque personne doit signer de sa propre main et ne peut le faire qu'une fois.

nouveau **SANO LAIT**

lait suisse écrémé en poudre

SANOLAIT, lait écrémé en poudre, instantanément soluble, possède tous les avantages du lait frais écrémé suisse. C'est pourquoi il est aussi léger et facile à digérer.

Un paquet de SANOLAIT donne plus de 3 l de lait. Il est idéal pour la préparation des potages, sauces et soufflés, avec le café et le thé ou tout simplement en drink.

Sous le contrôle permanent du Service fédéral de l'hygiène publique

SANO LAIT

Dans votre magasin coop

1.80

Bataillard

LA RÉDACTION DE "BOUQUET" RECHERCHE

...la plus âgée parmi ses lectrices de la première heure, pour la remercier de sa fidélité.

Vous qui lisez BOUQUET depuis la nuit des temps, écrivez à la rédaction (Rasude 2, 1000 Lausanne), en précisant votre âge et à quelle date, en quel lieu vous avez acheté les premiers numéros de

bouquet

Avec de la polenta...

...ou un légume de saison, une excellente gibelotte de lapin, rien de meilleur ! Notre offre spéciale de fin de semaine : 1/2 kg. Fr. 3.40, chez

Bell

Le Crédit Suisse conseiller de la femme

... vous êtes intéressée, Madame, par les questions financières ; savez-vous que notre banque organise des

cours réservés aux dames ?

Ces cours, donnés en petit cercle, traitent de problèmes d'investissement. Ils sont gratuits, facilement compréhensibles et, bien entendu, ne vous engagent en aucune façon.
Votre participation nous ferait plaisir.

CRÉDIT SUISSE
NEUCHÂTEL

Nous vous prions de vous annoncer, soit par téléphone (038) 5 73 01, interne 18, soit par écrit.
Nous vous invitons aussi à visiter notre salon public de télévision, rue Pury 4.

FORMULE D'INSCRIPTION

A envoyer jusqu'au 30 avril à : Crédit Suisse, case postale, 2001 Neuchâtel.
Je m'inscris au **cours pour les dames** des 5 et 12 mai, à 20 h (durée 1 ½ h).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ No postal : _____

Le _____

Signature : Madame
Mademoiselle

Beau collie à donner

La S.P.A. céderait à personne pouvant s'en occuper, et disposant d'un jardin,

un magnifique collie de 2 ½ ans

S'adresser par écrit au bureau de la S.P.A. fbg de l'hôpital 19, 2000 Neuchâtel.

PRÊTS et ESCOMPTES

1510 MOUDON
Rue du Poyet 9

Sans caution
500 à 3000 fr.
modes de remboursement variés
Tél. (021) 95 24 24

A vendre

CANICHES NAINS

gris argent, avec pedigree ; vaccinés, âge : 9 semaines.
Tél. (037) 75 23 75.

ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Cour de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel

Trimestre d'été, du 20 avril au 10 juillet 1970

Ateliers et cours	Prix par trimestre
1. PEINTURE, M. André Siron	
a) sans modèle vivant - mercredi 16-18 h	Fr. 45.—
b) avec modèle vivant - mercredi 20-22 h	Fr. 60.—
2. MODELAGE, M. F. Perrin	
avec modèle vivant - vendredi 20-22 h	Fr. 60.—
3. DESSIN M. A. Ramseyer	
a) sans modèle vivant mercredi et vendredi 14-16 h (suppléant M. J. Convert)	Fr. 45.—
b) avec modèle vivant - mardi 20-22 h	Fr. 60.—
4. HISTOIRE DE L'ART, M. D. Vouga professeur et conservateur du Musée des beaux-arts cours public « Les précurseurs de la Renaissance » lundi 17-18 h ou jeudi 18-19 h	Fr. 30.—
5. ATELIER LIBRE avec modèle vivant : se renseigner au bureau	

Toute personne inscrite à l'Académie (atelier ou cours d'histoire de l'art) bénéficie de la jouissance d'une bibliothèque installée dans les locaux du cours.

Inscriptions et renseignements : s'adresser à M. Jean Convert (P.S.A.S.), qui recevra au bureau de l'Académie le lundi 20 avril dès 16 h 30 et durant la première semaine, à l'ouverture de chaque cours ou, par écrit au Bureau officiel de renseignements (ADEN), Maison du Tourisme, 2001 Neuchâtel.

airtour suisse

L'organisation aérienne de 180 importantes agences de voyages de la Suisse.

Les vacances sont dans l'air...

Réservez maintenant une, deux ou même trois semaines de vacances Airtour suisse.

		8 jours	14 jours
Majorque	dès Genève	Fr. 257.—	Fr. 325.—
Ibiza	dès Genève	Fr. 336.—	Fr. 416.—
Costa del Sol	dès Genève	Fr. 298.—	Fr. 328.—
Iles Canaries	dès Genève	Fr. 555.—	Fr. 610.—
Tunisie	dès Genève	Fr. 390.—	Fr. 510.—
Yougoslavie	dès Genève	Fr. 350.—	Fr. 440.—
Grèce	dès Genève	Fr. 449.—	Fr. 540.—
Turquie	dès Genève	Fr. 522.—	Fr. 624.—
Italie	dès Genève	Fr. 315.—	Fr. 440.—
Portugal	dès Genève	Fr. 577.—	Fr. 690.—

Les agences de voyages compétentes indiquées ci-dessous vous renseigneront volontiers sur notre offre de vacances de choix.

NEUCHATEL

NATURAL S. A.
2, rue Saint-Honoré, 1er étage 4 28 28
ou « AUX ARMOURINS » 4 68 36

TOURING CLUB SUISSE
1, Promenade-Noire 4 15 31

WAGONS-LITS / COOK
1, place Pury 4 41 51

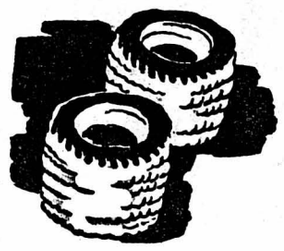

Les coques de vol-au-vent sont faites sur commande par votre boulanger, elles sont donc livrées toutes fraîches

Société des patrons boulangers

KAH 8/70 Su

Toujours prête,

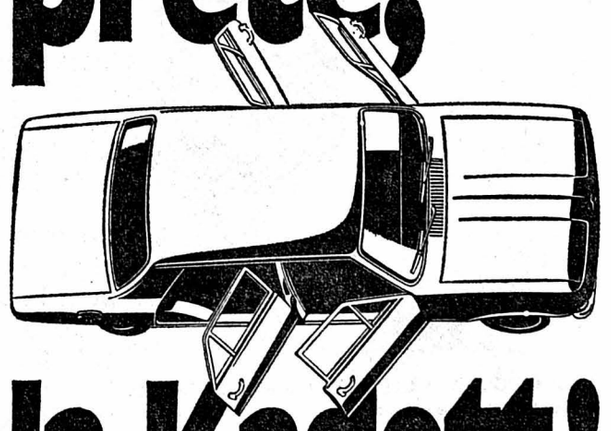

la Kadett!

Prête à courir les routes par tous les temps. Le moteur de la Kadett a de l'endurance. Sa carrosserie est un bouclier – 8 fois protégée contre la corrosion.
On roule relax. La voiture a la vie dure. Prenez donc le volant. Faites un parcours d'essai!

GM Opel – un produit de la General Motors

Garage-Carrosserie Franco - Suisse, A. Currit, les Verrières, tél. (038) 9 33 55
Distributeur pour le Val-de-Travers

Une grillade exceptionnelle

Le steak «Delmonico»

AUX HALLES

Tél. 5 20 13

La Tène Plage

à Marin

restaurant chauffé, ouvert

au premier étage.

VOYAGES WITTWER

PENTECÔTE

SAN-BERNARDINO - LOCARNO - CENTOVALLI
3 jours 16 - 18 mai Fr. 175.—

ENGADINE - TESSIN
3 jours 16 - 18 mai Fr. 170.—

LES DEUX TUNNELS
2 jours 17 - 18 mai Fr. 120.—

PROGRAMMES - INSCRIPTIONS :
AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré, ☎ 5 82 82

Auberge du Vieux-Bois

CHAUMONT

Asperges fraîches
toujours bien servies.

Tél. 3 24 51.

Hôtel Pattus

SAINT-AUBIN

RELAIS GASTRONOMIQUE

Ouverture de la saison

★

Ses terrasses sur le lac
Son parc
Tous les jours
la pêche du matin
Palée - Perches - Truites
Sa carte, etc.

★

Sa brigade de bonnets blancs pour satisfaire vos palais.
Sa brigade de blouses blanches pour vous entourer de prévenances.

★

Au bar: GABY THARIN

Tél. (038) 6 72 02.

MOTS CROISES

Problème No 75

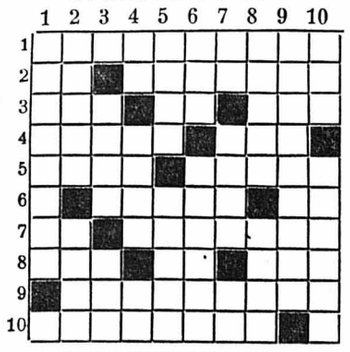

HORIZONTALEMENT

1. Elle doit être fidèle. 2. Roulement. — Qui fume beaucoup. 3. Décore une corniche. — Ses mouvements sont lents. — Ile grecque. 4. Poisson dont la chair est très estimée. — Fait d'hiver. 5. Trou isolé. — Sa tour connut des débordements. 6. Un empereur y capitula. — Sur une enveloppe. 7. Symbole. — Est portée par un officier. 8. Régna sur Israël. — Corsent la couleur locale. — Agent politique de Louis XV. 9. Mouvement du cœur. 10. S'applique à des abeilles.

VERTICALEMENT

1. Sert à réunir des papiers. 2. Elève de Fauré. — Sur le Tarn. 3. Grandes divisions. — Rivière de Suisse. 4. Pierre d'un piédestal. — Traverse la Silésie. — Symbole. 5. C'est un paresseux. — Ne résiste pas à l'évidence. 6. Celui de la scie est désagréable. — Chef d'un Etat arabe. 7. Possessif. — Ecarte le plaisir. — Pronom. 8. Produits par l'action du feu. — Petites chevilles. 9. Remplace le cran de mire. 10. Préfixe. — Altéré par l'air.

Solution du No 74

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	C	R	E	V	I	S	S	E	S
2	C	O	U	R	A	G	E	■	C	O
3	R	U	S	■	S	U	■	C	R	U
4	O	■	H	O	T	E	L	I	E	R
5	U	S	■	P	E	S	E	■	M	I
6	E	U	D	E	S	■	G	I	E	R
7	E	R	O	S	■	P	A	L	■	E
8	■	E	T	■	A	I	L	E	E	S
9	E	T	E	I	G	N	E	U	R	■
10	T	E	R	N	E	S	■	S	E	L

HOROSCOPE

Journée propice pour présenter requêtes, plans et idées étudiés soigneusement. La soirée sera consacrée à la détente et permettra l'évocation de souvenirs.
Naissances : Les enfants de ce jour auront un esprit très ouvert. Ils seront bienveillants et sympathiques.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Evitez que votre rhume ne contamine l'entourage. **Amour :** Réfléchissez avant de prendre une décision. **Affaires :** Ne relâchez pas vos efforts. Soyez tenace.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Prenez le temps de mastiquer vos aliments. **Amour :** Ne laissez pas le silence s'installer entre vous. **Affaires :** Vous manquez d'assurance, cela ne facilite pas une promotion future.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Vous ne devez pas négliger les petits maux. **Amour :** Il est pénible de se taire lorsqu'on a quelque chose sur le cœur. **Affaires :** Accomplissez votre travail en temps voulu.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ne laissez pas s'accumuler une grande fatigue. **Amour :** Montrez-vous généreux, désintéressé. **Affaires :** Votre optique n'est pas forcément la bonne.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Essayez de vous coucher plus tôt. **Amour :** On ne bâtit pas une vie commune sur un château de sable. **Affaires :** Servez-vous de vos connaissances pour en tirer le meilleur avantage.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : N'oubliez pas de prendre vos médicaments. **Amour :** Faites le premier les concessions qui s'imposent. **Affaires :** Soyez plus méthodique et ordonné.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Modérez votre appétit si vous voulez maigrir. **Amour :** Ne jouez pas avec les sentiments de l'être cher. **Affaires :** Attendez un moment plus propice pour faire des suggestions.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Vous avez un peu mal à la gorge, faites des inhalations. **Amour :** Vous n'avez pas toujours raison et vous le savez. **Affaires :** Etudiez toutes les proportions.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Supprimez le pain, les féculents. **Amour :** Ne montrez pas trop votre antipathie à des amis envahissants. **Affaires :** Ne faites aucune dépense inconsidérée.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Consommez régulièrement des produits diététique. **Amour :** N'hésitez pas à vous confier à vos amis. **Affaires :** Une explication franche avec vos collègues est conseillée.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Voyez votre dentiste. **Amour :** Reconnaissez vos torts. **Affaires :** Dirigez bien vos affaires, le succès est assuré.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Votre santé est tributaire de votre moral. **Amour :** Soyez très compréhensif et diplomate. **Affaires :** Efforcez-vous d'être ponctuel.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Théâtre : 20 h 30, Marionnettes siciliennes (Opera dei pupi).
EXPOSITIONS. — **Musée cantonal d'archéologie** (hôtel DuPeyrou) : Exposition.
Galerie des Amis des arts : Exposition des femmes peintres de Neuchâtel.
TPN, centre de culture : Lithographies et peintures de Dubuffet.
CINÉMAS. — **Studio:** 20 h 30, Le Bal des vampires. 16 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Que la bête meure. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, John et Mary. 18 ans.
Palace : 20 h 30, Un gangster revient de Brooklyn. 18 ans.
Arcades : 20 h 30, Le Pont du Remagen.
Danse et attractions
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
Dancing
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.
16 ans.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : K. Kreis, Seyon - Trésor.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Brigade du diable.
Pharmacie de service : Dr Gauchat, jusqu'à 21 h, ensuite le No 11 renseigne.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Arabesque.

AUVERNIER

Caveau des Abbesses : Bar-dancing.

CORTAILLOD

Pharmacie de service : Marx.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, Hibernatus.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Blow up.

Vos projets deviendront réalité
grâce à des économies régulières placées sur un
livret d'épargne BCH à 4¼%
Il vous est facile d'effectuer versements et retraits dans les 100 succursales de la Société de Banque Suisse.
BHK BCH
BANQUE DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE
A tous les guichets de la
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

RÉGION DES LACS

Des crédits accordés pour le vieux port de la Neuveville

Le chemin du Ruveau (Motel-Stand) a été terriblement détérioré par les intempéries de l'hiver et son état est actuellement déplorable.

Sur proposition de la commission des travaux publics, le Conseil municipal a décidé de pourvoir sitôt que possible à sa réfection, c'est-à-dire à la pose d'un enrobé de 5 cm d'épaisseur.

Le coût de ces travaux est devisé à 25,000 francs.

Cette dépense imprévue pèsera assez lourdement sur le budget des travaux publics, aussi un crédit supplémentaire pour l'entretien des chemins sera-t-il demandé lors d'une prochaine assemblée communale.

Le Conseil municipal a approuvé les dispositions prises d'entente avec la Société des pêcheurs sportifs et amateurs de la Neuveville et environs, en vue de l'aménagement du vieux port situé entre les deux débarcadères.

Les travaux ont été adjugés par le Conseil communal dans sa dernière séance. Le coût de ceux-ci est devisé à 15,000 francs environ.

Serrières

Vingt-cinq ans de ministère

(c) Il y avait, le 8 avril, exactement un quart de siècle que le pasteur et Mme J.-R. Laederach étaient installés officiellement dans leur nouvelle paroisse de Serrières, après huit ans de ministère aux Brenets, où avait eu lieu la consécration pastorale le 18 avril 1937, présidée par le professeur Paul Humbert. Cette étape de 25 ans fut marquée d'une aimable adresse prononcée au début du culte du 12 avril par M. G. Monin, secrétaire, au nom du Collège des anciens, et de la paroisse, qui releva le dynamisme et le dévouement du couple pastoral dans sa tâche au cours de ces nombreuses années. Une potiche de fleurs concrétisa la gratitude ressentie et les vœux exprimés pour l'achèvement du ministère dans un « village » qui a triplé pendant ce quart de siècle, en foyers et en habitants.

Après les remerciements du pasteur, celui-ci profita de cette ambiance familièrement paroissiale pour dire au nouveau conseiller d'Etat présent, M. René Meylan, les félicitations pour sa nomination, la joie qu'elle a causée au village, des souhaits bien sentis pour sa tâche future.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

En avant la gym !

(c) A l'exception de l'athlétisme, les autres activités de la SFG-Cortaillod étaient en léthargie depuis 2 ans, lors de la démolition de l'ancienne salle. Maintenant que la nouvelle est prête, il était opportun de raviver la flamme par une saine propagande. C'est ainsi que, mardi soir, la population invitée à l'hôtel de commune où était organisée une séance de cinéma. M. Bernard Lecoultre, chef cantonal pour le mouvement « Jeunesse et sport » (EPGS), présenta 2 films magnifiques, l'un sur l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports de Macolin qui montre les activités de l'EPGS, et l'autre sur la Gymnestrada de Bâle 1969.

M. Lecoultre, ainsi que M. Pillonel, président de la SFG, se sont adressés à l'auditoire, à l'issue de la séance.

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	15 avril	16 avril
Banque Nationale	540.— d	540.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	750.— d
La Neuchâteloise as.g.	1610.— d	1610.— d
Appareillage Gardy	215.— d	215.— d
Câbl. élect. Cortaillod	9300.—	9200.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2500.— d	2550.— d
Chaux et cim. Suis. r	560.— d	560.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1650.— d	1650.— d
Girard-Perregaux	1050.— d	1050.— d
Ciment Portland	3390.— d	3300.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1250.— d	1250.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	6800.— d	6800.— d
Tramways Neuchâtel	360.— o	320.—
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d

OBLIGATIONS			
Etat Neuch.	2½ 1932	93.— d	93.— d
Etat Neuch.	4¾ 1965	89.50 d	89.50 d
Etat Neuch.	3½ 1946	97.— d	97.— d
Com. Neuch.	5 1967	91.—	91.— d
Com. Neuch.	3 1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds	5 1966	89.— d	89.— d
Le Locle	5 1966	88.— d	88.— d
Châtelot	5¼ 1968	94.— o	94.— o
Elec. Neuch.	3 1951	97.50 d	97.50 d
Tram. Neuch.	3½ 1946	93.— d	91.— d
Paillard S.A.	3½ 1960	93.— d	97.— d
Tabacs N.-S.	4 1952	91.— d	91.— d
Raff. Cress.	5¾ 1966	86.— d	92.— d

Cours des billets de banque étrangers

du 16 avril 1970

	Achat	Vente
France	75.—	78.—
Italie	—.66	—.69
Allemagne	116.50	119.50
Espagne	6.—	6.25
U. S. A.	4.23	4.33
Angleterre	10.25	10.55
Belgique	8.40	8.70
Hollande	117.—	120.—
Autriche	16.50	16.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	46.50	50.—
Pièces françaises	42.—	46.—
Pièces angl. anc.	40.—	44.—
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	230.—	260.—
Lingots	4920.—	5000.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises

du 16 avril 1970

	Achat	Vente
Etats-Unis	4.29 5/8	4.30 5/8
Canada	3.98	4.03 ½
Angleterre	10.32	10.36
Allemagne	118.—	118.40
France	77.60	77.95
Belgique	8.64	8.67 ½
Hollande	118.20	118.55
Italie	—.6825	—.6850
Autriche	16.59	16.64
Suède	82.60	82.90
Danemark	57.15	57.45
Norvège	60.15	60.35
Portugal	15.05	15.14
Espagne	6.13	6.19

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ZURICH

OBLIGATIONS	15 avril	16 avril
3 % Fédéral 1949	90.50	90.25 d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.25	95.— d
3 % Féd. 1955, juin	88.50	88.25
4 ¼ % Fédéral 1965	91.50 d	91.50 d
4 ½ % Fédéral 1966	89.75 d	89.50 d
5 % Fédéral 1967	94.— d	94.—

ACTIONS		
Swissair nom.	720.—	714.—
Union Bques Suisses	4030.—	4005.—
Société Bque Suisse	2980.—	2975.—
Crédit Suisse	3015.—	3020.—
Bque Pop. Suisse	2075.—	2075.—
Bally	1250.—	1250.—
Electro Watt	2200.—	2220.—
Motor Columbus	1480.—	1480.— d
Italo-Suisse	229.—	228.—
Réassurances Zurich	2020.—	2020.—
Winterthour Accid.	1000.—	995.—
Zurich Assurances	5300.—	5300.—
Alu. Suisse nom.	1560.—	1565.—
Brown Boveri A	1900.—	1900.—
Saurer	2130.—	2130.—
Fischer	1415.—	1420.—
Landis & Gyr	1560.—	1550.—
Lonza	2295.—	2290.—
Nestlé porteur	3135.—	3125.—
Nestlé nom.	2120.—	2115.—
Sulzer	3810.—	3850.—
Oursina	1470.—	1460.—
Alcan-Aluminium	115 ½	114.—
American Tel & Tel	215 ½	213 ½
Canadian Pacific	260 ½	260 ½
Du Pont de Nemours	452.—	456.—
Eastman Kodak	330.—	329.—
Ford Motor	197.—	197 ½
General Electric	322.—	324.—
General Motors	311.—	311.—
IBM	1400.—	1396.—
International Nickel	187.—	189.—
Kennecott	222 ½	223.—
Litton	98 ¾	98 ¾
Marcor	222.—	219 ¼
Std Oil New-Jersey	241 ½	241 ½
Union Carbide	160 ½	158 ½
U. States Steel	162 ½	165.—
Machines Bull	88 ½	89 ¼
Cia. Italo-Argentina	39.—	38 ¾
Philips	80 ¼	80 ¼
Royal Dutch	165.—	165 ½
Sodec	134 ½	137.—
A. E. G.	262.—	261.—
Farbenfabr. Bayer AG	198.—	200.—
Farbw. Hoechst AG	252 ½	256.—
Mannesmann	207.—	207.—
Siemens	275.—	274.—

BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	10700.—	10625.—
Ciba, nom.	9350.—	9225.—
Geigy, porteur	9750.—	9700.—
Geigy, nom.	6190.—	6150.—
Sandoz	4275.—	4260.—
Hoff.-La Roche (bj)	160000.—	159500.—

LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1140.—	1140.—
Crédit Fonc. Vaudois	935.— d	940.—
Innovation S.A.	280.— d	280.—
Rom. d'électricité	365.—	360.—
Atelliers constr. Vevey	600.— d	600.— d
La Suisse-Vie	2750.— d	2850.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Pour insérer
une petite annonce
au tarif réduit
de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES

critique TV

Fructueuse collaboration

OPÉRATION « Apollo 13 » (Suisse romande). — A la suite de l'incident technique qui a fait d'une course à la gloire une course contre la montre, la Télévision suisse romande s'est vue obligée de modifier considérablement les programmes. Alain Schärlig et Georges Kleinmann nous ont annoncé, hier soir, qu'ils suivaient la mission en permanence. Si un événement grave survenait, et quelle que soit l'heure, ils interviendront sur l'antenne. Ainsi, nous trouverions sur nos récepteurs les informations utiles et l'image complémentaire. Nous nous interrogeons sur la nécessité de cette permanence en dehors des heures normales d'antenne. En effet, en cas d'accident, la télévision ne pourrait pas faire mieux que la radio. Elle n'aurait à sa disposition que les classiques images du centre de Houston et ne pourrait que difficilement, en raison de la « lourdeur » de l'instrument, descendre dans la rue, établir de nombreuses liaisons avec l'extérieur. La radio et la télévision sont complémentaires. Il s'agit donc de les utiliser aussi judicieusement que possible et que l'un ne cherche pas à noyer l'autre lorsqu'il est mieux adapté à la situation. Il y va de nos deniers

CHARLES MORT OU VIF (Suisse romande). — Avant d'être un film, cette réalisation d'Alain Tanner est aussi, dans notre pays, la première tentative d'un genre nouveau. Il s'agit de la collaboration du jeune cinéma suisse et de la Télévision romande. Cette dernière est, en effet, le principal bailleur de fonds et a mis à la disposition de l'auteur quelques moyens humains. Malgré cela, elle a admis que le film soit exploité dans les salles publiques avant d'être diffusé sur les petits écrans. Si cette collaboration particulière est quelque peu défavorable à la production courante, il n'en demeure pas moins qu'elle permet une production originale, de haute valeur, et qu'elle élève le niveau professionnel de toutes les catégories intéressées. Mais le succès ne va-t-il pas éloigner de la Télévision les plus capables ? L'avenir nous le dira.

« Charles mort ou vif » est le film d'une interrogation, de la mise en question du monde qui nous entoure. Un industriel, au hasard d'une interview télévisée, fait ses confessions aux téléspectateurs. Jusque-là, il s'était tu. Libéré, il disparaît, s'extériorise, trouve deux amis. Mais son monde le poursuit. Il devra céder. Pourtant « rira bien qui rira le dernier ».

« Charles mort ou vif » est un film issu de l'esprit de mai 1968. Mais c'est aussi une tranche de vie qui tout à la fois contient le passé, le présent et l'avenir. Tanner, par sa sensibilité, par son analyse, nous oblige à nous confronter à son quatuor. Cette confrontation est d'autant plus aiguë que ses personnages ne vivent pas en vase clos. Par touches successives, il les situe dans le monde ambiant. Ce sont ces abondantes références qui font que les idées passent. Quant à François Simon, sa création est remarquable.

Des « spectacles d'un soir » de cette nature seront toujours les bienvenus.

J.-Cl. LEUBA

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.00 Liège - Bastogne - Liège
17.45 Bulletin de nouvelles
17.50 Spécial Apollo 13 : Amerrissage avec la participation de MM. Alain Schärlig et Georges Kleinmann
18.10 (C) Les Fous du volant
18.55 Grains de Sable
19.00 (C) Les Aventures célèbres de Magoo
19.15 Avant-première sportive
19.35 (C) L'actualité au féminin
20.00 Téléjournal
20.25 Temps présent
« Temps présent » consacrera la première partie de sa prochaine édition à Lénine, dont le centenaire de la naissance sera célébré le 22 avril.
21.45 (C) Les Espions
22.35 Téléjournal
22.45 Uccelacci e Uccellini

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 Heure enfantine
17.45 Apollo 13. Amerrissage
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 Dossier XY...
22.25 Téléjournal
22.35 Cyclisme : Liège - Bastogne - Liège
23.00 Dossier XY...

FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.24 Télévision scolaire
15.05 Télévision scolaire
16.30 Télévision scolaire
18.00 Cyclisme
18.30 Le Schmilblic
18.50 Dernière heure
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Guerre et Paix
19.45 Information première
20.30 L'Homme à la valise
21.20 Panorama
22.20 Sérieux s'abstenir
23.10 Télé-nuit

FRANCE II

13.30 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Emissions pour les jeunes
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) L'Odyssée
21.25 (C) Emission documentaire

SVIZZERA ITALIANA

14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola
15.30 Fine
16.00 (C) Telescuola
16.30 Ciclismo
18.00 Amerrissage Apollo 13
19.10 Telegiornale
19.20 L'Inglese alla TV
19.50 Una laurea, e poi ?
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Salto mortale
22.00 Questo e altro
22.55 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, la girafe à la fenêtre. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Apollo 13 sur la Lune. 20.45, écoles anciennes et nouvelles. 21.30, nouvelles de Bonn. 21.45, conseil de la police criminelle. 21.50, Mannix. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, ce qu'on appelle l'amour. 23.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, nous et les autres. 17.30, informations, météo. 17.35, télésports. 18.05, plaque tournante. 18.40, ce sacré mois. 19.10, mademoiselle docteur. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, dossier des affaires classées. 21.15, show-report. 22.15, nouvelles du monde chrétien. 22.30, dossier des affaires classées. 22.35, informations, météo. 22.45, ciné-revue.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR **FAN MAGAZINE** ou **L'EXPRESS MAGAZINE**, suppléments hebdomadaires de la FAN et de l'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et l'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, Eve d'aujourd'hui. 10 h et 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, musicolor. 14 h, informations. 14.05, chronique boursière. 14.15, émission radioscolaire. 14.45, moments musicaux. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures ; Madame Bovary. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, chronique boursière. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, la situation internationale. 19.35, bonsoir les enfants. 19.40, le jeu de l'oie. 20 h, magazine 1970. 21 h, le concert du vendredi par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, informations. 22.35, la science. 23 h, au club du rythme. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Chopin. 10.15, émission radioscolaire. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.15, perspectives. 21.15, actualités universitaires. 21.45, dialogue. 22.30, idoles du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, orchestre symphonique de Prague. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique de chambre. 11.05, Schweiz-Suisse-Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, que feriez-vous si. 14.30, orchestre récréatif. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades.

16.05, les grands metteurs en scène. 17 h, intermède musical. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, météo, actualités. 19.50, chronique mondiale. 20 h, musique. 20.30, la révolution des guitares. 22 h, intermède musical. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, entrons dans la danse. 23.30, rapide de nuit, divertissement musical.

16/70

COOP TRÈS VOGUE

Pull sport pour messieurs,

coton-éponge, empiècement avec fermeture éclair, se fait en différentes teintes et tailles S, M, L et XL

11.90

avec timbres Coop ou 5 % rabais

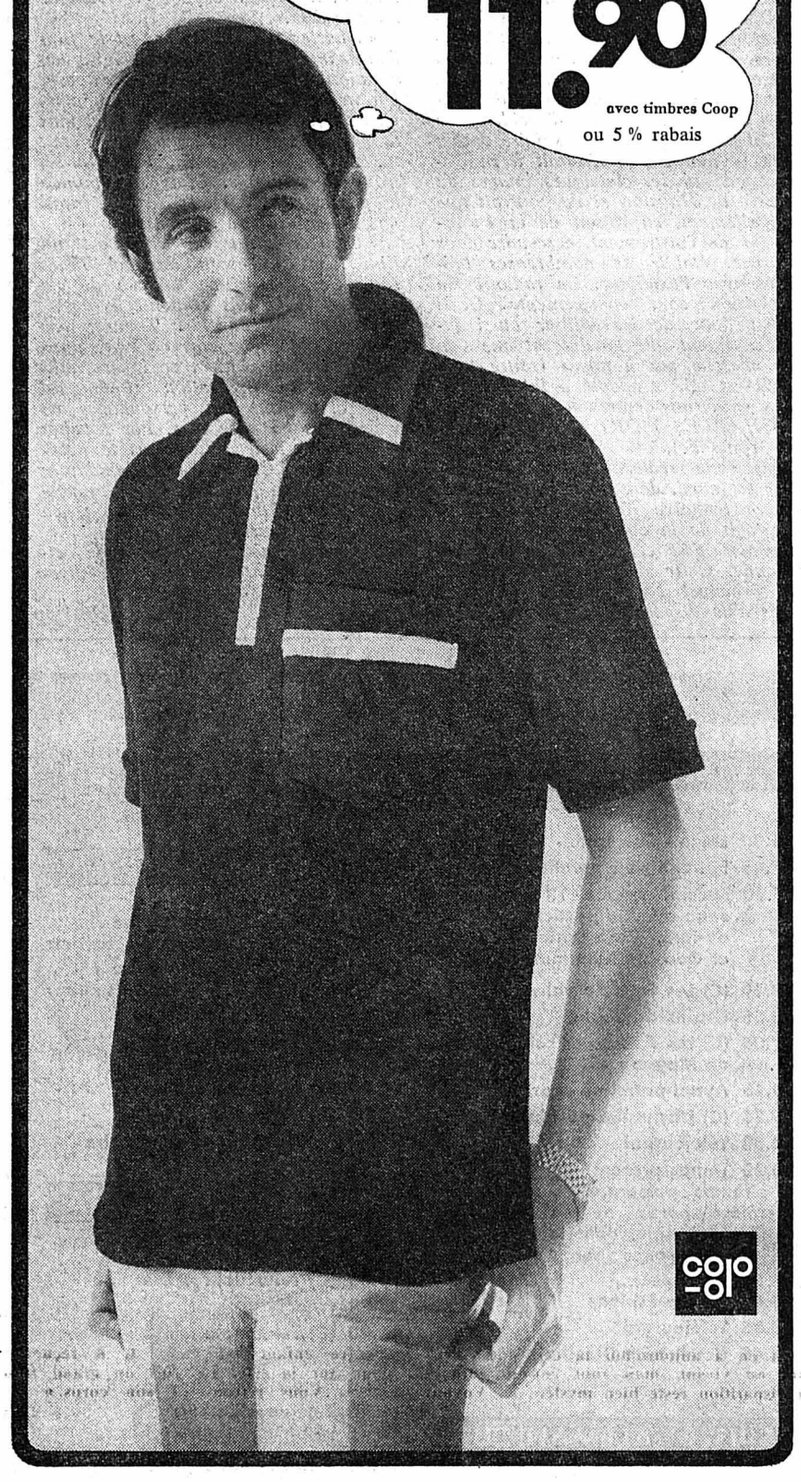

coop

Amitiés - Mariages

Malgré notre grand choix et pour faire face à l'énorme demande actuelle, nous cherchons 40 dames ou demoiselles en dessous de 30 ans. Cotisations mensuelles minimes, libre choix, succès certain.

Demandez notre documentation gratuite à

CENTRE UNION - Etoile 1, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 2 22 75 de 18 à 20 heures.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE NEUCHATEL
AULA DU CENTRE SCOLAIRE DU MAIL

Jeudi 23 avril 1970, à 20 h 15

RÉCITAL DE PIANO

Brigitte Scheu

pour l'obtention du diplôme de virtuosité (classe Harry Datyner)

Entrée libre

Collecte en faveur du « Fonds des Auditions »

Afrique du Sud
Voyages à forfait SAA

dès frs. 1938.–

17 jours pension complète, chambre avec bain.
Demandez le programme détaillé à votre agence de voyage IATA ou

SAA

SOUTH AFRICAN AIRWAYS

South African Airways, Genève, 17, rue du Cendrier, tél. 022/316740

2632

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Emission d'un emprunt

5 3/4 % **de Fr. 37,000,000**

SÉRIE 51, 1970

destiné à la conversion et au remboursement de l'emprunt 4 ¼ % série 22 de 1958.

Le solde du montant non converti sera offert en souscription publique.

CONDITIONS DE L'EMPRUNT :

Durée : 15 ans

Coupures : Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 50,000 au porteur

Cotation : aux principales bourses suisses

PRIX D'ÉMISSION :

99 %

plus 0,60 % timbre fédéral

DÉLAI DE SOUSCRIPTION :
du 17 au 23 avril 1970, à midi.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS **BANQUE CANTONALE VAUDOISE**

Les conversions et les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer le prospectus, les bulletins de souscription et les demandes de conversion.

au 50e de seconde

La personne qui se reconnaîtra dans le cercle tracé sur cette photo prise à l'improviste dans nos magasins pourra retirer un bon d'achat de 50 fr.
Se présenter jusqu'à la fin de cette semaine à notre caisse principale au 1er étage.

armourins neuchatel

Baignoires en mauvais état

sont réparées par spécialiste avec 100 % de garantie. Nouvelle stratification de baignoires ayant subi de gros dégâts d'acide et d'émail. Réparation sur place sans desceller la baignoire.

REPABAD Hans Brülhart-Zosso, Berg, 3185 Schmitten.

Agent général pour les cantons de Fribourg et Neuchâtel.
Tél. (037) 36 17 14, ou carte postale.

Les revoilà, les maillots «jus de pomme»!

Et voici en plus des ballons «jus de pomme»! Commandez les deux articles avec ce coupon.

Coupon Envoyer à: «Campagne JUS DE POMME», case postale 9, 8125 Zollikerberg ZH

Veuillez m'envoyer contre remboursement (port et frais compris):
_____ maillots, «grande» pour adultes
_____ maillots, «moyenne» pour adultes
_____ maillots, «petite» pour enfants de 9–12 ans
et (nouveauté):
_____ maillots, «mini» pour enfants de 5–8 ans
_____ ballons «jus de pomme» en couleurs, Ø 40 cm.
Fr. 5.50 par maillot – Fr. 3.50 par ballon (pour les commandes à partir de 10 maillots: Fr. 4.90 pièce)

Nom _____

Rue _____

NP/localité _____

coop

La Cité

Loin du «traintrain» quotidien avec un voyage à forfait de votre agence de voyage!

Les partenaires de l'action «Bon voyage»
Association suisse des agences de voyage

SWISSAIR

FAN

Annoncez et vous vendrez ! Il suffit d'une

PETITE ANNONCE

pour réaliser une bonne affaire, surtout quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le coup de foudre

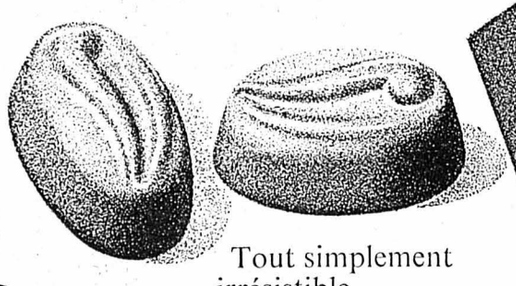

Tout simplement irrésistible... ces 12 fourrés praliné d'une grande finesse!

Suchard

avec points AVANTI

Actualité suisse et romande

Dans la perspective de l'achat d'un avion de combat (I)

Visite au Groupe Dassault

En compagnie d'une quinzaine de nos confrères de la presse suisse, nous revenons d'une visite aux établissements Dassault, qui, en moins de quarante-huit heures, nous a conduit à l'usine d'assemblage de Mérignac, dans la région de Bordeaux, et au centre d'essais de Melun-Villaroche au sud-est de Paris.

Dans ces limites de temps, le moyen de transport ne pouvait être que l'avion, et c'est le lieu de dire tout l'agrément que nous avons trouvé à faire ce déplacement à bord d'un « Mystère 20 », petit appareil qui grimpe comme un ascenseur et qui enlève huit passagers, dans d'excellentes conditions de confort à 862 kilomètres à l'heure. C'est ainsi que, le 7 avril dernier, nous n'avons pas mis plus de 80 minutes entre Kloten et Mérignac - Bordeaux, et un peu moins encore, dans l'après-midi du lendemain entre Paris - le Bourget et Zurich - Kloten. On comprend, dès lors, la faveur que, sous le nom de « Falcon », ce poulain de l'écurie Dassault recueille présentement aux Etats-Unis.

L'ANGLE LE PLUS FAVORABLE

Il est clair que la présentation du

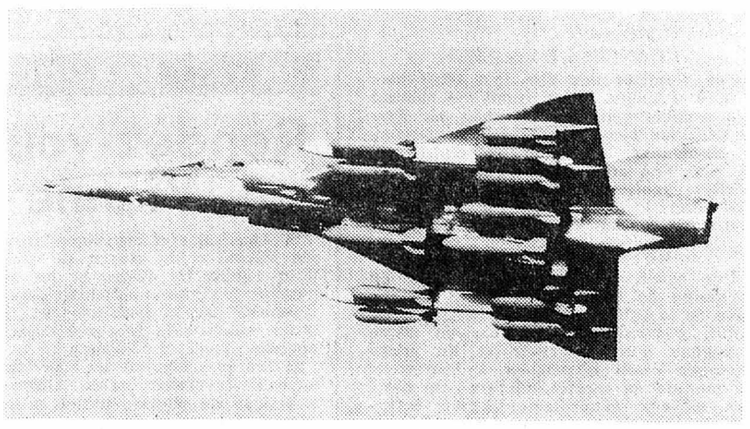

Possédant, tant sous la voilure que sous le fuselage, sept points d'attache, le **Mirage 5** peut emporter jusqu'à 4000 kilos de charges extérieures (bombes, lance-roquettes antichars, réservoirs de napalm, réservoirs de carburant) diversifiées selon la mission. Le **Milan S**, presque identique au **Mirage 5**, pourra utiliser les bombes suisses.

chasseur-bombardier « Milan S » était à l'origine et formait le but de cette invitation. De même que « Fiat » l'automne dernier, et le producteur du « Corsair II A 7 D » qui n'hésitait pas un peu plus tard à inviter certains de nos confrères à bord du porte-avions américain *Flanklin D. Roosevelt* de la 6me Flotte, la maison Dassault avait le plus grand intérêt à présenter à la presse suisse son candidat à la relève de nos vieux « Venom ». Nul n'ignore, en effet, que ce remplacement engagera les finances de la Confédération pour la coquette somme de treize cents millions de francs universellement appréciés.

Ceci revient à dire que le « Milan S » nous a été démontré sous l'angle le plus favorable, mais comme ses concurrents italien et américain ont bénéficié du même éclairage flatteur de la part de leurs constructeurs, la comparaison demeure possible entre ces trois types d'appareils. On n'oubliera pas, d'autre part, que l'avion que nous propose le Groupe Dassault dérive, à quelques détails près, du « Mirage III S » qui est bien connu en Suisse. Or, dans son onzième et dernier rapport aux Chambres, sur l'acquisition de ces appareils, le Conseil fédéral ne craignait pas d'écrire en toute connaissance de cause :

« L'appréciation de leur valeur tactique est excellente... Ces deux types — reconnaissance et combat — réalisent les espoirs placés en eux... Ils disposent d'une puissance de combat élevée et la conserveront vraisemblablement longtemps encore. »

LE GROUPE DASSAULT-BRÉGUET

Comme on voit, à Mérignac, de même qu'à Melun-Villaroche, les journalistes suisses qui bénéficiaient de cette aimable invitation se trouvaient quelque peu en pays de connaissance. Mais encore, avant d'entrer dans le vif du sujet, peut-être convient-il de présenter au lecteur le groupe Dassault-Bréguet auquel nous devons le « Milan S ».

Il résulte de la fusion de la maison Dassault qui prit l'essor que l'on sait, à partir de la Libération, et de la société de constructions aéronautiques fondée en 1911 par l'ingénieur Louis Bréguet et à laquelle l'aviation américaine, en 1918, dut son premier appareil de bombardement, le fameux « Bréguet XIV » qui fut fabriqué à 8000 exemplaires.

A l'heure qu'il est, Dassault-Bréguet occupe en France quelque 14,000 ouvriers, soit encore :

— Avions Marcel Dassault : 8500.
— Electronique Marcel Dassault : 1500.
— Bréguet-Aviation : 4000.

Ce n'est pas tout, car la société Dassault, pour ses fabrications de série, pratique depuis toujours une large politique de sous-traitance, ce qui fait que plus de 20,000 ouvriers appartenant à d'autres sociétés, telles que « Sud-Aviation », par exemple, participent à sa production, dans une proportion de 50 % ou même davantage. Ajoutons-leur la main-d'œuvre qui nous a dotés de l'excellent « Mirage III S », celle qui s'apprête à fabriquer le « Mirage 5 » en Belgique et celle qui produira le « Mirage III E » en Espagne, et l'on voit qu'on se trouve en présence d'une des plus importantes entreprises aéronautiques de notre continent.

DES AVIONS PLÉBISCITÉS

Quant aux avions de combat sortis des ateliers Dassault depuis une vingtaine d'années, leur nombre, selon ce qu'on nous a dit à Mérignac, s'élèverait présentement à 2358, sans préjudice des contrats qui se négocient à l'heure actuelle. Abstraction faite des 62 « Mirage IV » de la première génération de la Force de frappe et des 100 « Etendard IV M » qui équipent les porte-avions *Foch* et *Clémenceau*, les uns et les autres répondant à des programmes exclusivement français, ce ne sont pas moins de douze puissances étrangères qui depuis vingt ont acquis l'une ou l'autre de ses versions. Et l'on notera à cet égard que ce remarquable succès ne doit rien aux puissants moyens de pression dont usent les Etats-Unis pour écouler leurs fabrications militaires, et qui — pour ne citer qu'un cas — ont conduit le gouvernement de Bonn à arrêter son choix sur le « Starfighter F 104 » (1).

PERSPECTIVES

Telles sont les réalisations. Quant aux perspectives d'avenir qu'envisage la maison Dassault, il faut mentionner sur le plan militaire :

1) Le « Mirage F 1 » destiné à relever dans les forces aériennes françaises le « Mirage III C ». Il s'agit d'un monoplace polyvalent qui remplace par une voilure haute en flèche, l'aile-delta de son prédécesseur. Innovation intéressante : le train d'atterrissage rentre dans les côtés du fuselage, ce qui dégage totalement la surface utilisable pour le transport de charges extérieures (bombes et réservoirs supplémentaires).

2) Le « Mirage G », premier appareil à géométrie variable qui ait été construit en Europe. Le prototype de cette machine a, d'ores et déjà, 150 heures de vol à son actif, et n'a occasionné à son constructeur aucun des déboires qui ont signalé aux Etats-Unis les essais du « F 111 », sorti pourtant tout équipé des infaillibles ordinateurs de l'ancien secrétaire à la défense Robert Macnamara.

Décollant sur 500 mètres et atterrissant à une vitesse à peine supérieure à 200 km/h, il vole à Mach 2,5 en altitude et semble destiné, dans une première phase de réalisation, à remplacer les « Etendards » dans l'aéronavale française, puis à revendiquer la place d'avion d'appui au sol que lui promettent ses excellentes performances.

× × ×

A l'issue de cette revue de la production militaire du Groupe Dassault, et en présence de la faveur qu'elle s'est assurée auprès de tant d'Etats non producteurs d'avions originaux, nous nous remémorons le mot de La Rochefoucauld disant, dans ses « Maximes » que c'est « grande folie de vouloir être sage tout seul ».

Mais nous faut-il aller encore plus loin que l'illustre ami de la duchesse de Longueville, et nous demander si, de la part de nos gouvernants, il est « sage » de reléguer dans une « réserve » dont ils espèrent ne jamais le voir sortir, le « Milan S », version déjà tout « helvétisée » du « Mirage 5 », au profit d'avions de la génération précédente et qui, de ce fait, ne trouvent plus de candidats à l'étranger ?

Nous opposera-t-on l'autorité du rapport Furgler ? Nous répondrons à cette objection en disant que les conclusions de ce document, contestable dès l'origine, ont été infirmées par l'évolution de la conjoncture aéronautique.

Eddy BAUER

(A suivre.)

(1) On sait que le maintien des troupes américaines et britanniques en Allemagne est subventionné par Bonn, et que les sommes affectées à cet effet sont converties en armements.

Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans

L'agriculture suisse dans une économie en mouvement

Pour obtenir de meilleurs résultats il faudra renoncer à certaines idées

De notre correspondant de Berne :

Sous la présidence de M. Joachim Weber, conseiller national de Schwytz, l'Union suisse des paysans a tenu sa 41me assemblée générale à Berne. Comme d'habitude, le « morceau de résistance » fut le rapport du directeur, M. René Juri, sur la situation de l'agriculture suisse au printemps 1970.

Cet exposé avait un but bien précis : justifier une série de revendications sur lesquelles le Conseil fédéral doit se prononcer avant le 1er mai, encore que, pour l'une d'entre elles, à savoir le relèvement des prix indicatifs pour le bétail de boucherie, la décision ne pourra guère intervenir avant la fin du mois de mai.

Il faut le reconnaître d'emblée, cette année, la discussion semble se dérouler dans un climat plus favorable. Les contacts avec les « partenaires sociaux » — les représentants d'autres grandes associations économiques dont certaines défendent plus particulièrement les intérêts des consommateurs — ont fait apparaître un sérieux effort de compréhension de part et d'autre. En outre, le nouveau chef du département fédéral de l'économie publique, M. Brugger, a lui-même admis que le revenu agricole n'a pas suivi, ces dernières années, l'évolution dont ont bénéficié les autres groupes sociaux.

On admet actuellement en haut lieu que le « salaire paysan » est au-dessous de la parité prévue par les dispositions légales, en d'autres termes que, dans les exploitations bien dirigées, le revenu journalier reste de 4 à 5 fr. inférieur au salaire moyen d'un ouvrier qualifié.

Toutefois, le relèvement de certains prix ne peut, à lui seul, apporter les correctifs nécessaires. Le remède réside dans une orientation judicieuse de la production, adaptée aux possibilités du marché, mais aussi conçue à long terme et poursuivie méthodiquement.

Lorque les paysans et surtout les jeunes agriculteurs suivent les recommandations ou des autorités ou de leurs associations, il ne faut pas que sous de faciles prétextes commerciaux, on vienne perturber le marché intérieur en l'ouvrant tout grand à des produits étrangers livrés à des prix dérisoires grâce à des procédés qui tiennent purement et simplement du « dumping ».

LE CAS DE L'ORGE

Au cours de la conférence de presse qui a précédé l'assemblée, M. Juri a pu citer l'exemple de l'orge qui, payé au producteur étranger 40 fr. le quintal, est vendu en Suisse à la moitié de ce prix grâce à un jeu de ristournes et de restitutions.

La conséquence est que certains gros producteurs suisses de lait peuvent s'approvisionner à bon compte en fourrages importés, qu'ils augmentent leurs livraisons et contribuent largement à ces excédents dont l'écoulement coûte si cher à la caisse fédérale, donc, au bout du compte, au contribuable qui fait ainsi les frais des avantages dont bénéficie le consommateur. Et le plus souvent, l'un et l'autre sont réunis dans la même personne. Alors, où est le profit ?

M. Juri, devant les délégués, s'est déclaré favorable à une politique conjoncturelle qui puisse, dans l'intérêt de tous, ramener l'expansion économique dans des limites normales, mais cela au prix de sacrifices consentis aussi par tous. Il approuve en particulier le Conseil fédéral d'avoir, dans l'ensemble des mesures « contre la surchauffe », songé à instituer temporairement un « dépôt à l'exportation » dont la charge incomberait à un secteur industriel « qui a de l'appétit, achetant quantité de terrains à des prix élevés, enlevant un nombreux personnel technique et commercial aux organisations agricoles, aspirant la main-d'œuvre partout où il en trouve ». Il y a une contradiction flagrante à refuser d'abandonner pour un temps 5 % sur la valeur des exportations et à trouver tout naturel d'autre part que le prix du lait soit amputé de cinq ou six centimes, ce qui représente souvent pour le producteur un manque à gagner d'environ 10 %.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le directeur de l'Union suisse a également signalé l'importance que l'agriculture accorde à l'aménagement du territoire. Il s'agit maintenant d'élaborer la loi qui permettra d'appliquer les dispositions constitutionnelles votées l'an dernier par le souverain. A ce propos, a déclaré M. Juri, « le peuple suisse doit prendre conscience du fait que, dans le cadre d'un aménagement du territoire, les terres fertiles et cultivables doient être si possible affectées à l'agriculture ». Cela revient à dire qu'il faut les soustraire à la spéculation foncière, qu'il importe de délimiter judicieusement les zones agricoles, de renforcer les mesures permettant de faire prévaloir la valeur de rendement sur la valeur vénale du sol, ce qui exigera une réforme du droit successoral paysan, du droit de fermage et du droit foncier en général.

CEE : NE PAS BRULER LES ÉTAPES

Après avoir invité les paysans à rejeter l'initiative Schwarzenbach, M. Juri a conclu son exposé par quelques considérations sur les perspectives qu'ouvre à plus ou moins longue échéance l'intégration européenne. Elles ne sont guère riantes. Les péripéties de la politique agricole préconisée par les Six, la complexité des réglementations, la situation précaire dans laquelle se trouvent les paysans français et ceux de l'Allemagne fédérale après les manipulations monétaires chez l'un et l'autre de nos voisins, tout cela doit nous inciter à ne pas brûler les étapes.

En revanche, l'évolution actuelle commande d'intensifier la coopération à l'intérieur même de l'agriculture suisse. « Les possibilités d'entraide sont loin d'être épuisées, qu'il s'agisse des travaux et des récoltes, de l'achat des instruments de production et des matières auxiliaires, de la commercialisation ou de la publicité. »

M. Juri l'admet : si les paysans suisses veulent obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine, ils devront aussi renoncer à certaines idées pour adapter leurs conceptions à de nouvelles réalités.

Au cours de la discussion, où quelques délégués proclamèrent que les revendications présentées représentent un minimum et qu'il est impossible d'en rien retrancher, quelques voix jeunes se sont élevées pour proclamer que la volonté d'agir en accord avec tous les intéressés à la prospérité commune devait peu à peu se substituer aux éternelles lamentations.

Il ne reste qu'à attendre les décisions de l'autorité et les réactions qu'elles susciteront.

G. P.

Les typographes refusent un « fonds de combat »

BERNE (ATS). — Les membres de la Fédération suisse des typographes ont récemment refusé la création d'un fonds permanent « de combat » par 5516 voix contre 4199.

L'année dernière, au mois de novembre, au cours d'une assemblée extraordinaire des délégués de la Fédération suisse des typographes, on avait accepté le principe de la création d'un fonds « de combat » destiné à assurer l'existence des membres de la fédération dans l'hypothèse d'un conflit entre les partenaires sociaux de la branche.

VALAIS

Mystère et inquiétude à Conthey : le petit Jacques a disparu depuis dimanche

IL POURRAIT S'AGIR D'UN ENLÈVEMENT

Il a été enlevé. Il est mort. On l'a vu dans une voiture blanche. Il est déjà à l'étranger...

Depuis quatre jours, les bruits les plus contradictoires courent le Valais central sur ce qui a pu arriver à un petit écolier de 11 ans, Jacques Roh, fils de Roger, de Plan-Conthey, près de Sion.

On en a aujourd'hui la certitude. L'enfant est vivant, mais tout ce qui entoure sa disparition reste bien mystérieux. Voyons les faits.

Le 12 avril, soit dimanche, Mme et M. Roger Roh décidèrent de partir en voiture à Sion. Le petit Jacques, dernier d'une famille de 3 enfants, refusa de les suivre. « Tu rentreras alors à 15 h 30 si tu restes au village », lui dit sa mère. L'enfant parut aigri et mécontent d'une telle décision. La mère céda et lui ordonna de rentrer dans l'après-midi, mais pas trop tard.

Depuis lors, le petit Jacques a disparu. Cela fait, ce matin vendredi cinq jours qu'on a perdu ses traces. Fait étonnant : lundi, un oncle, M. André Roh, de Sion, recevait un coup de téléphone. Il reconnut la voix de l'enfant. « Bonjour, oncle André. C'est moi. Je suis à la « Tour », chez Rémy. Ça va bien », et l'on boucla l'appareil. L'oncle est catégorique : c'était bien la voix de son neveu.

Depuis lors, la police a fait des recherches dans tous les lieux ayant un rapport avec la « Tour ». On alla à la Tour-de-Peilz dans le canton de Vaud, aux restaurants de la Tour à Saxon, Saillon, Granges, Sierre, etc.

Tout fut vain. D'autre part ni la famille, ni les camarades d'école du petit Jacques ne connaissent ce prétendu Rémy. On ne signale d'autre part aucune autre disparition dans le canton.

Tout porte à croire que l'enfant se trouve actuellement chez un adulte, mais chez qui ? On l'ignore. Un maniaque, un homosexuel, un mauvais plaisant, un ami. Est-il libre ou sous contrainte ? On n'en sait rien.

LA POLICE DONNE L'ALERTE

Jeudi, la police a pris la décision de donner l'alerte. La photo du petit Jacques a paru jeudi soir sur les écrans de télévision. Un appel a été lancé. Le signalement a été diffusé : taille 140 cm, corpulence svelte, cheveux châtains. Yeux bruns. Porte complet brun clair et une chemise bleue, cravate rouge.

L'enfant a été aperçu dimanche après-midi seul le long du canal de Châteauneuf.

Comme le petit Jacques était un passionné de cristaux et de pierres, on recherche actuellement des collectionneurs chez l'un desquels il aurait pu se rendre.

Désespérée de ne pouvoir retrouver son enfant, la maman s'est rendue chez une voyante dans le canton de Vaud. Celle-ci n'a rien trouvé de mieux que de lui dire : « Votre enfant est mort. Il a reçu un coup sur la tête. Je vois un grand trou rouge. Vous retrouverez son corps. » On imagine l'effet d'une telle déclaration dans l'état actuel des choses sur une mère sensibilisée par le mystère qui entoure le départ de son enfant.

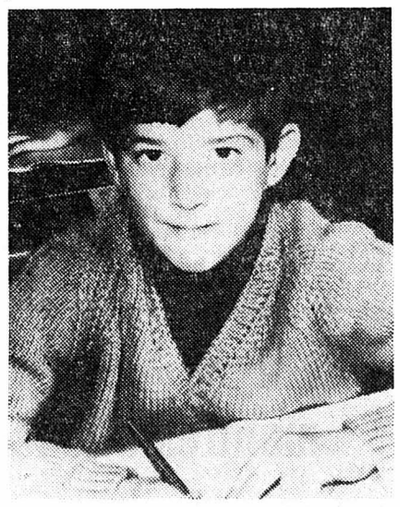

L'enfant qui a disparu
(Avipress M F)

Nouveau président chez les cafetiers valaisans

SAAS-FEE (ATS). — L'importante société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers valaisans, qui groupe plus d'un millier de membres, a tenu jeudi à Saas-Fee ses assises annuelles. Plus de 600 membres étaient présents. Les autorités cantonales étaient représentées notamment par M. Wolfgang Loretan, chef du département des finances de l'Etat du Valais.

A la suite de la nomination de M. Pierrot Moren au comité central à Zurich un nouveau président a été appelé à la tête des cafetiers valaisans. Le choix s'est porté sur M. Ulrich Truffer qui occupait jusqu'à ce jour le poste de vice-président.

Dépôt détruit par le feu à Martigny

(c) Un Neuchâtelois M. Eugène Froidevaux, domicilié au Locle, possédait non loin de la route cantonale entre Saxon et Charrat un hangar servant de dépôt. Au cours de la nuit de mercredi à jeudi tout a brûlé. Ce dépôt avait été loué par M. Froidevaux à un agriculteur de la plaine du Rhône. M. Bernard Milhit de Saxon. Les dégâts sont estimés à près de 20,000 francs.

AU COURS DE L'HIVER

Chantier dévasté par l'avalanche en Haut-Valais

BRIGUE (ATS). — Si des mesures de prudence n'avaient été prises, l'on aurait assisté cet hiver en Valais à un second Mattmark. En effet, un chantier de montagne a été dévasté par une avalanche. Plusieurs baraquements ont été éventrés et leur contenu dispersé. Ceux-ci abritaient en temps normal une vingtaine d'ouvriers. La direction cependant avait décidé de fermer le chantier en raison du danger que présente tout ce secteur de l'Illgraben dans le Haut-Valais où la masse de neige s'est mise en mouvement. Tout se solde ainsi par des dégâts matériels seulement.

Ce n'est que cette semaine, lorsque l'on se rendit sur place pour voir l'état du chantier, que des contremaîtres ont constaté les faits. On ne sait pas la date exacte à laquelle l'avalanche dévala la pente.

Boni de l'Etat grâce à l'amnistie fiscale

(c) De mémoire d'homme, paraît-il, c'est la première fois que l'Etat du Valais arrive dans ses comptes annuels à réaliser un bénéfice de près de 10 millions de francs. Cet heureux résultat annoncé jeudi à la presse par le gouvernement cantonal est le fait surtout des écus sonnant tombés dans la caisse cantonale à la suite de l'amnistie fiscale. En effet pas moins de 354 millions de francs sont sortis de l'ombre et ont pu être imposés. Ce serait un record à l'échelle suisse par rapport au nombre d'habitants. Le total des recettes s'est monté au cours de cette année 69 à 331 millions de francs. Quant au bénéfice exact, il est de 9,467,721 fr. 70. Lors de l'établissement du budget l'on avait prévu un excédent de dépenses de 25 millions de francs et un déficit de 11,9 millions de francs.

VAUD

Remous autour de l'ouverture nocturne d'un supermarché

(c) Dans sa séance du 15 avril 1970, le Conseil d'Etat a décidé d'approuver la décision du Conseil général de Romanel, de décembre 1969, relative à l'ouverture des magasins, du lundi au vendredi à 19 heures au plus tard, avec possibilité de servir la clientèle jusqu'à 20 heures et le samedi jusqu'à 17 heures au plus tard, avec possibilité de servir la clientèle jusqu'à 18 heures.

Le Conseil d'Etat a, en outre, décidé de refuser la demande de la société Hypermarché Romanel S.A., tendant à déplacer la limite inférieure du travail de jour du personnel de cette entreprise de 20 heures à 22 heures les mercredis et vendredis.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Que va-t-il se passer maintenant ? Carrefour — c'est de lui qu'il s'agit — va-t-il passer outre et payer ? Il comptait sur l'ouverture nocturne pour réaliser un chiffre d'affaires « intéressant »... Romanel va-t-elle courber la tête ou passer outre ? En ce cas, l'Etat a la possibilité, entre autres, de couper les subventions. Car, rappelons-le, c'est la commune de Romanel, qui avait donné à Carrefour (Hypermarché Romanel S.A.) l'autorisation d'ouvrir la nuit jusqu'à 22 h certains jours. On s'en doute, cette décision avait provoqué un tollé dans le grand commerce lausannois. D'où la récation du Conseil d'Etat, bien que les heures d'ouverture des magasins soient du ressort des communes. La loi sur le travail lui permettait cependant d'intervenir.

Mercredi soir, Carrefour étant ouvert jusqu'à 22 heures, il s'est rapidement formé des embouteillages sur la route principale Lausanne - Cheseaux, certains visiteurs ayant dû abandonner leur véhicule à deux ou trois kilomètres de leur paradis commercial.

... La police, quant à elle, ne savait plus où donner de la tête.

M. Aubert présente son nouveau département

(c) M. Aubert, chef du nouveau département de la prévoyance sociale et des assurances, a réuni la presse hier après-midi pour lui présenter ses principaux collaborateurs et les services dont ils ont la charge. Nous avons déjà dit de quoi se composait le département. Rappelons qu'il est entré en fonction le 1er avril. Depuis le 7 avril, date de la répartition des fonctions au Conseil d'Etat, il est attribué, comme prévu, à M. Aubert, M. Jean-Pierre Pradervand, président du Conseil d'Etat en est le titulaire suppléant.

Pour la première fois, les services sociaux sont regroupés dans un même département. Cette promotion des questions sociales au rang de département sanctionne une évolution profonde des habitudes. La sécurité sociale concerne tous les milieux ; les projets devront serrer la réalité de très près. La politique sociale doit être commune et soutenue par tous les milieux.

HOTEL RESTAURANT CITY NEUCHATEL
Essayés un jour...
... adoptés pour toujours...
Une renommée :
nos
scampi à l'indienne

Le nouveau pont de Saint-Georges

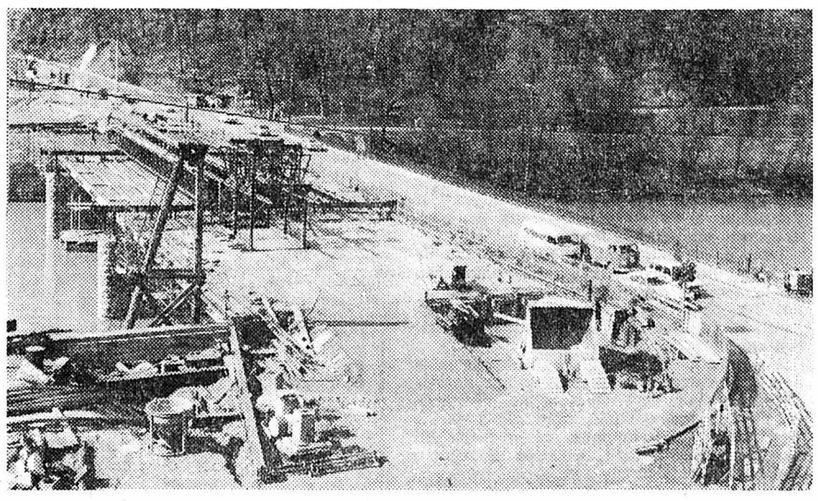

Cet important ouvrage construit sur l'Arve, à Genève, et qui relie l'autoroute au nouveau pont de Sous-Terre sera ouvert à la circulation sur la moitié de sa largeur (notre photo) avec quatre pistes. Pour le mois de septembre de cette année, la deuxième étape comprendra la démolition du pont actuel où sera construite l'autre moitié du nouveau pont avec quatre pistes également. D'un coût de 8 millions de francs, le nouveau pont de Saint-Georges sera terminé à fin 1971. (Photopress)

Dérogation pour reclasser des ouvriers étrangers licenciés

(c) Après avoir utilisé des ouvriers étrangers saisonniers pendant un certain temps, une entreprise genevoise s'est aperçue tout à coup qu'ils ne faisaient plus l'affaire et elle les a licenciés assez abruptement.

Les intéressés ont alerté les syndicats et ceux-ci ont finalement obtenu du chef du département de justice et police, le conseiller d'Etat Schmitt qu'une dérogation soit prise, à titre exceptionnel, pour que ces étrangers soient reclassés dans une autre entreprise, ce qui fut fait. D'autres licenciements sont en vue dans d'autres maisons. Ils viseront des saisonniers dont les qualifications ne correspondent pas à ce qu'ils avaient annoncé.

Que de monde pour la prison !

(c) Six mandats de dépôts ont été délivrés par la Chambre d'accusation. Cela fait donc six clients de plus pour la prison de Saint-Antoine, qui affiche pourtant « complet ». Ces amateurs de cellules sont des voleurs, de petits escrocs ou trafiquants.

Il grille un feu rouge et fauche un enfant sur un passage

(c) Un automobiliste français pressé et peu soucieux de respecter la réglementation, a délibérément passé outre à un feu rouge, à la route du pont Butin, et fauché un écolier japonais de 8 ans, le petit Shiro Sakamoto, qui traversait la chaussée dans un passage de sécurité. Grièvement blessé le garçonnet a été hospitalisé.

Et à Assy ensoleillé, un père s'écria : «Où est mon fils? Je sais qu'il est là!»

(AP). — Le ministre de la santé publique, M. Boulin qui s'est rendu sur les lieux jeudi après-midi, a déclaré que la catastrophe d'Assy était « absolument imprévisible ».

« Les sauveteurs ont sauvé ceux qui pouvaient être sauvés » a ajouté le ministre, laissant entendre qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver des survivants. « Etant donné la nature de l'accident, il faudra plusieurs jours pour retrouver tous les corps », a-t-il dit.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes du désastre, mais M. Boulin a rejeté l'accusation selon laquelle la coulée survenue le 5 avril aurait dû servir d'avertissement et entraîner l'évacuation du sanatorium.

« Cette coulée, a-t-il dit, n'avait pas provoqué de dégâts. Des experts avaient alors enquêté et établi qu'il n'y avait pas de raison de s'alarmer et qu'un glissement plus important n'était pas à craindre. S'il y avait eu le moindre doute, nous n'aurions pas hésité à évacuer les enfants immédiatement. »

ÉCHEC

Des gardes mobiles surveillaient, pendant ce temps, la pente, car une corniche de neige, instable, menaçait de s'effondrer pendant le travail des sauveteurs. Les travaux furent interrompus pour permette à deux artificiers, déposés au sommet de la corniche, de déclencher artificiellement l'avalanche au moyen de dynamite. Mais cette manœuvre échoua et les explosions n'eurent d'autre résultat que de provoquer quelques coulées de neige secondaires.

Une heure et demie plus tard, à 13 h, les hommes sont parvenus à trouver des objets ayant appartenu aux petites victimes. Ces découvertes donnèrent lieu à des scènes de désolation : un sauveteur ramassait tristement, dans un panier, des cahiers d'écolier maculés de boue.

Le soleil clair brillait sur le plateau d'Assy. Au fur et à mesure qu'ils étaient retirés de la masse de boue et de rochers, les corps étaient transportés sur des civières recouvertes de couvertures militaires, vers une chapelle d'un sanatorium tenu par des religieuses, à deux kilomètres du Roc-des-Fiz. Des scènes déchirantes se sont produites à l'arrivée des premiers parents rendus sur les lieux : « Où est mon fils, je sais qu'il est là, laissez-moi le voir » disait en pleurant un jeune paysan. Un gendarme vérifia la liste des rescapés, et déclara que l'enfant n'y figurait pas.

« Comprenez, n'insistez pas ! Vous devez comprendre qu'il n'y a plus... », mais il s'interrompit vaincu par un sanglot. L'homme avait compris le terrible aveu : « Il n'y a plus d'espoir. »

PLUS RIEN

Les trois pavillons détruits ont été, en effet, entièrement recouverts par la neige et la boue. Même les chiens d'avalanche étaient impuissants dans ce magma de neige et de boue, de plaques de béton et d'enchevêtrement de poutrelles.

Sur les routes menant au plateau, la circulation des voitures particulières a été interdite, pour faciliter le transport des blessés et l'acheminement des véhicules de secours. Seuls quelques parents ont pu joindre les lieux de la catastrophe. Les services téléphoniques ont été réservés aux services officiels seulement, mais en cinq heures la petite poste locale a reçu 500 télégrammes de parents angoissés.

QUAND MÊME

Toute la nuit, le travail s'est poursuivi à la lumière des projecteurs. Les sauveteurs emploient des détecteurs de sons déjà utilisés à Agadir et à Skopje, tandis que tous les moyens sont mis en œuvre pour les prémunir contre une éventuelle coulée.

Dans la masse de terre et de neige, les sauveteurs cherchent encore contre tout espoir. (Interpresse)

Et pourtant

Le délégué général de l'Association des villages sanatoriaux de haute altitude, M. Margueritat, a déclaré que c'est la première fois, depuis que des sanatoriums ont été construits sur le plateau d'Assy, qu'une avalanche touche l'un d'eux. « Tous ont été, en effet, construits sur les conseils des vieux montagnards de la région dans des zones qui sont d'ordinaire à l'abri de telles catastrophes », a-t-il dit.

Au fil des heures, les astronautes souffrent de plus en plus du froid

HOUSTON (AP). — Les astronautes d'Apollo 13 ont commencé jeudi à ressentir sérieusement les effets du froid dans leur « deux pièces ». Cette situation inconfortable ne doit cependant pas les gêner outre mesure, ni avoir des conséquences pour leur vaisseau.

Le module de commandement « Odyssée » se refroidit progressivement depuis que l'électricité a été coupée à bord pour économiser toute l'énergie disponible après l'accident de mardi.

La merveilleuse isolation thermique du module de commande a permis d'y maintenir une température relativement bonne pendant plus d'un jour, mais le froid intense de l'espace, où la température des objets à l'ombre est de moins 156 degrés, a commencé à gagner peu à peu la cabine.

Pour John Swigert, il fait réellement froid dans « Odyssée ».

Dans le LEM, il faisait environ 15 degrés et plus tard la température est montée de trois degrés, ce qui de toute façon était encore loin d'être très confortable.

Les trois hommes, pour combattre le froid, ont dû enfiler des combinaisons supplémentaires. Si le froid était trop vif ils pourraient revêtir leurs combinaisons isolantes et pressurisées.

CHANCES DE RÉUSSITE

Aux dernières nouvelles tout allait bien à bord d'Apollo. Deux conditions doivent être remplies pour que le retour sur Terre s'effectue bien : que la cabine emprunte absolument le couloir de rentrée de 65 km de large, selon l'angle voulu ; qu'elle supporte l'intense chaleur (plus de 3000 degrés) dégagée par le frottement contre les couches denses de l'atmosphère.

UN CORPS ÉTRANGER ?

Une cause extrêmement probable de la panne de tous les systèmes électriques de la cabine principale d'Apollo 13, lundi, pourrait être la réaction entre l'oxygène d'un réservoir et un corps étranger « non identifié », à l'intérieur du module de service, déclare-t-on dans des milieux généralement bien informés à Houston.

Au cours de ces dernières heures, de plus en plus nombreux sont les experts qui parlent d'une « explosion » à l'intérieur du compartiment de service. Celle-ci serait localisée dans la partie contenant les stocks d'oxygène.

Les adeptes de la théorie d'un corps étranger encore non identifié dans le réservoir d'oxygène précisent que cette substance aurait pu provoquer un échauffement de ce gaz si rapide que la soupape de secours du récipient n'aurait pas pu contenir une telle pression. Il en serait résulté la rupture d'une pièce importante — non identifiée elle aussi — entraînant à son tour la défaillance des trois piles à combustible du module.

Limitation des armes stratégiques : entretiens russo-américains à Vienne

VIENNE (AP-AFP). — La conférence américano-soviétique sur la limitation des armes stratégiques qui fit suite aux échanges de vues préliminaires d'Helsinki a été ouverte, jeudi, dans le fastueux palais du Belvédère de Vienne, par M. Kurt Waldheim, ministre autrichien des affaires étrangères, qui, dans son discours d'inauguration, a déclaré que le monde suit « dans une attente anxieuse, mais aussi avec espoir, ces négociations ».

Le shake hand inaugural : Semonov, délégué soviétique, à gauche, serre la main de M. Smith au palais du Belvédère. (Téléphoto AP)

Les instructions données à la délégation américaine aux entretiens pour la limitation des armements stratégiques, lui permettront de négocier des « propositions spécifiques », indique le message du président Nixon envoyé à l'ambassadeur Smith, à l'occasion de la séance d'ouverture de la deuxième phase du dialogue soviéto-américain.

Le message présidentiel, qui a été lu par l'ambassadeur Smith, chef de la délégation des Etats-Unis aux entretiens, insiste à plusieurs reprises sur le fait que les solutions envisagées par Washington, en matière de limitation et de réduction éventuelle des armements stratégiques, sont des solutions « globales ».

PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Si, dès l'ouverture de ce deuxième round des entretiens Salt, la théorie américaine selon laquelle un lien existe entre les problèmes militaires et les problèmes politiques semble être mis en avant, plusieurs indications obtenues récemment de source américaine soulignaient également la nature quasi géo-politique des entretiens Salt.

« La limitation des armements stratégiques reste une partie intégrante de notre travail visant à établir une paix durable, une paix profitable à tous les peuples », observe aussi le message du président Nixon.

L'ambassadeur Gérard Smith, de son côté, avait rendu hommage au sérieux et à la qualité de la délégation soviétique conduite par M. Vladimir Semionov.

Il avait souligné en outre que les deux délégations se heurteront vraisemblablement à des difficultés au cours de cette phase nouvelle des entretiens où, a-t-il conclu, « vont commencer des discussions sur des propositions spécifiques ».

DU COTÉ RUSSE

Pour sa part, le chef de la délégation soviétique, M. Semionov, tout en dénonçant « l'impérialisme agressif » a clairement laissé entendre qu'il souhaitait que les négociations de Vienne aboutissent à des « résultats concrets et significatifs ».

Il a du reste souligné l'évolution des rapports soviéto-américains, en relevant que les « entretiens d'Helsinki n'avaient été qu'une prise de contact », tandis que la rencontre de Vienne ouvrait les « négociations ».

Des cadavres de Vietnamiens descendent encore le Mékong

NEAK-LEUNG (AP). — Trente nouveaux cadavres de Vietnamiens sont passés jeudi matin sur le Mékong, devant Neak-leung.

Comme les 400 cadavres charriés par le fleuve mercredi, ils portaient des blessures par balles et beaucoup avaient les mains liées.

En une heure et demie, mercredi, un correspondant de l'Associated Press a dénombré plus de 120 corps. Pour la matinée entière, un officier de police local a dit en avoir compté 400.

Les cadavres observés jeudi avaient peut-être été bloqués le long des berges du fleuve, avant d'être repoussés au large par des riverains.

Les Cambodgiens qui ont l'habitude de se baigner et de faire la lessive dans le Mékong ont rebroussé chemin et un officier de marine a été pris de nausées à la vue des cadavres qui flottaient .

On ignore encore d'où viennent les corps. Mais d'après des milieux catholiques de Pnom-penh et des sources de la Croix-Rouge, 600 Vietnamiens ont été emmenés d'un village appelé Xon-bien, situé au sud de la capitale. On dit que les hommes ont été embarqués lundi matin à bord de bateaux pour une destination inconnue. Depuis, on ne sait plus rien.

Il n'est pas possible d'établir un lien entre les corps observés mercredi et jeudi à Neak-leung et les Vietnamiens emmenés lundi matin, sous la menace, mais il faudrait deux jours environ à un cadavre pour descendre le Mékong sur les 80 km entre Pnom-penh et Neak-leung.

Viet-nam : lourdes pertes américaines

SAIGON (Reuter). — Le bilan des pertes américaines au Viet-nam du Sud la semaine dernière est le plus élevé de ces sept derniers mois. Les Américains ont eu 141 morts.

Les forces américaines au Viet-nam ont connu mercredi des pertes relativement importantes pour une seule journée de combats avec 28 tués et 71 blessés. Le coup le plus dur leur a été porté par l'explosion d'un piège vietcong fabriqué sans doute à partir d'un obus américain de 105.

C'est Jeffrey Lovell, le fils du commandant de bord d'Apollo, avec le chien de la famille Christie. Tous deux attendent le retour de Jim. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Rendez-vous à Vienne

Si Américains et Soviétiques n'avaient pas découvert le moyen de se protéger contre les fusées et les avions porteurs d'engins nucléaires, des conversations sur la limitation des armements stratégiques ne se seraient pas ouvertes jeudi à Vienne.

Il fut un temps où les super-grands, lorsqu'ils ouvraient, selon McNamara, le lexique du parfait stratège, n'avaient en vue, comme parade, que d'éventuelles représailles. On n'en est plus là. Américains et Russes ont d'abord mis au point des armes d'interception devenant des armes défensives dès l'instant qu'elles permettaient à tel ou tel pays, de se prémunir contre ces représailles. Ainsi furent créées des armes, qui dans l'esprit de leurs détenteurs, non seulement permettaient une protection efficace, mais aussi une attaque par surprise. Ainsi est né, à Washington comme à Moscou, ce que les stratèges appellent « over killing capacity »... une sur-capacité de tuer.

C'est comme cela que fut mis au point outre-Atlantique le réseau ABM (antibalistic system) qui, à l'époque, où il fut préparé coûtait la bagatelle de 40 milliards de dollars, mais devait permettre aux Etats-Unis, grâce aux missiles antimissiles, de protéger les centres vitaux des Etats-Unis contre une attaque venant de Russie.

La philosophie du parti démocrate en la matière s'est révélée complètement erronée. McNamara, dont le génie organisateur n'est pas en cause, a vraiment, cette fois, frappé à côté de la porte. Dans son fameux manifeste « Sécurité américaine et paix mondiale » n'a-t-il pas commis l'erreur de penser que la vie internationale de ces dernières années avait témoigné que l'URSS « avait agi et agit encore avec prudence et réalisme » ? Le drame de l'ancien superman de la politique américaine est qu'il avait fini par minimiser l'importance de la menace soviétique, pour porter toute son attention sur une menace chinoise, dont il reconnaissait qu'elle ne pourrait pas donner quelque souci à la défense américaine avant 1980.

C'est la raison pour laquelle McNamara fit accepter par Johnson, un projet de réseau ABM « mince », projet qui ne coûtait que 5 milliards de dollars, mais laissait pas mal « de trous dans le filet ». Il est vrai que nous étions en pleine lune de miel de la coexistence, toujours sur la lancée du traité de Moscou et que la signature du traité de non-prolifération des armes nucléaires allait faire de notre monde un véritable paradis...

Bref, pendant que les démocrates donnaient la sérénade aux beaux ténébreux du Kremlin, l'URSS, quant à elle, organisait son réseau Tallinn autour de Moscou et de Leningrad. Elle établissait à partir de ses frontières terrestres et maritimes, une terrible menace, pointée vers le cœur des Etats-Unis. Et puis, le temps passa. Et nul ne pensait, alors que les Etats-Unis somnolaient, que les Russes, dans un avenir prévisible, pourraient remonter « la considérable avance américaine » dans le domaine des fusées intercontinentales.

Le 16 septembre 1969, c'était pourtant chose faite. Le 16 septembre, en effet, face aux 1054 Minutmen et Titan 2 américains, les Soviétiques possédaient déjà 1150 fusées nucléaires intercontinentales (IBCM).

A la barbe de McNamara et de son successeur Clifford, les Soviétiques avaient, entre 1965 et la fin de 1968, triplé leur parc de fusées nucléaires. En entrant au Pentagone, Clifford avait pourtant dit : « La progression soviétique dans le domaine des fusées va se ralentir considérablement.»

Voilà pourquoi, avec Nixon, on est passé du réseau « Sentinelle » à « Sauvegarde », pourquoi Nixon a porté à 7 milliards le prix à payer pour la survie des Etats-Unis. Voilà pourquoi en signant ce décret Nixon a dit : « Il s'agit de nous protéger contre une attaque directe de la Russie ».

Quant à la conférence, hélas ! qui donc y croit ?

L. GRANGER

« Enragés » et « radicaux » : violentes manifestations aux Etats-Unis

NEW-YORK (Reuter). — Cinq villes américaines et notamment Cambridge, siège de l'Université de Harvard, et Berkeley, où se dresse l'Université de Californie ont été dans la nuit de mercredi à jeudi, le théâtre de violentes manifestations contre la guerre au Viet-nam et les « impôts de guerre », servant à la poursuite de l'intervention américaine.

Le couvre-feu a été imposé à Cambridge après de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants qui ont incendié des bâtiments des voitures et des poubelles.

La police a fait usage de gaz lacrymogènes sur la place de l'Université de Harvard pour refouler les manifestants. 200 personnes ont été arrêtées. Les dégâts sont estimés à plusieurs dizaines de milliers de dollars.

A Berkeley, l'Université de Californie a été le siège de heurts violents entre étudiants et policiers. Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes pour chasser les étudiants du campus. Ces affrontements ont fait une soixantaine de blessés.

New-York également a été le théâtre de heurts entre un groupe de « radicaux » partisans de « la révolution dans la rue » et environ 5000 personnes protestant contre « les impôts de guerre ». La bataille a duré une demi-heure.

Enfin la manifestation contre la guerre au Viet-nam organisée à Boston et qui avait rassemblé au moins 60,000 personnes a dégénéré dans la soirée en violentes bagarres avec la police.

Les obligations de caisse UBS
vous rapportent dès à présent:
5 1/2 %
(5 ans et plus)
UNION DE BANQUES SUISSES
Place Pury 5

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

France : le « pater familias » est mort

PARIS (DPA). — L'Assemblée nationale française a décidé jeudi, après un débat animé de plusieurs jours, d'abroger la vieille loi du « pater familias » et d'accorder à la femme le droit de participation aux affaires familiales.

Jusqu'à présent, seul le père de famille possédait le pouvoir décisionnaire au sein de la famille. Selon le nouveau texte de loi, les deux parents possèdent ensemble l'autorité et la charge de protection de l'enfant.

Cependant, la prépondérance du mâle dans le couple n'est pas encore totalement écartée. Ainsi, lors d'une divergence de vue inconciliable, dans le choix de la résidence par exemple, la nouvelle loi française prévoit que le mari a encore le dernier mot.

100,000 agriculteurs dans Rome

ROME (AP). — Protestant parce qu'ils constituent « la classe qui travaille le plus et gagne le moins », quelque cent mille petits agriculteurs venus de toute l'Italie ont défilé à travers Rome jeudi, en brandissant des dizaines de milliers de drapeaux, pour se rassembler sur la piazza del Popolo.

C'est l'une des manifestations les plus importantes que la capitale ait connue depuis plusieurs années.

Les agriculteurs réclamaient des mesures gouvernementales pour l'amélioration de leur sort, notamment d'être traités sur le même pied que les ouvriers qui ont récemment obtenu, à la suite des grèves, des augmentations de salaires.

CEE : cela devient sérieux

BRUXELLES (AP). — Les ministres des affaires étrangères des Six auront, la semaine prochaine, leurs « premières discussions sérieuses » pour définir une position commune, afin de négocier, avec la Grande-Bretagne, son entrée dans la communauté.

Les ministres se rencontreront lundi et mardi à Luxembourg.

L'hypothèse est que la Grande-Bretagne participera à la politique agricole commune, à l'union économique et monétaire, au renforcement de la communauté, à l'Euratom, à la Communauté du charbon et de l'acier.

On « vote » à Nanterre

PARIS (AP). — Les opérations de vote ont repris dans le calme à la faculté des lettres de Nanterre, après les incidents qui avaient émaillé le scrutin la veille, et on estimait à 30 % la participation au milieu de l'après-midi.

Toutes les urnes avaient été replacées dans les salles d'où il avait fallu les retirer pour les soustraire aux violences des groupes d'agitateurs.

Les groupes maoïstes ont continué d'exercer une surveillance sur les anarchistes afin de les empêcher de commettre des excès.

Pour sauver une vie
Le rein d'un donneur suisse

LONDRES (AFP). — Un rein provenant d'un donneur suisse a été expédié par avion l'autre nuit de Zurich à Manchester pour être immédiatement greffé sur un receveur britannique.

Tandis qu'une équipe de chirurgiens de l.. « Royal infirmery » de Manchester se préparait à opérer le patient, un docteur prenait possession à l'aéroport de Manchester du flacon contenant le rein du donneur. Escorté par des gendarmes motocyclistes, il gagnait l'hôpital, où une vingtaine de minutes plus tard l'opération de greffe commençait.

Une telle coopération internationale est extrêmement inhabituelle, car les opérations de greffe sont généralement faites trois ou quatre heures au maximum après le prélèvement de l'organe sur le corps du donneur.

Dans le cas du patient de Manchester, l'opération était prévue depuis plusieurs jours et le donneur du rein avait été choisi par un ordinateur. On ne possède pour l'instant aucun détail sur l'identité du donneur et du receveur.

MOYEN-ORIENT

Sisco n'ira pas en Jordanie

WASHINGTON (Reuter). — M. Joseph Sisco, sous-secrétaire d'Etat américain, a annulé la visite qu'il devait faire en Jordanie en raison des violentes manifestations anti-américaines qui s'y déroulent, déclare-t-on de source autorisée à Washington.

M. Sisco, qui était en Israël, devait arriver aujourd'hui en Jordanie. Il doit encore se rendre au Liban, puis à Téhéran où aura lieu une conférence réunissant les ambassadeurs américains dans les pays du Proche-Orient.

ASIE

Phnom-penh demande l'aide des Etats-Unis

WASHINGTON (AFP). — Le gouvernement cambodgien du général Lon-nol a présenté aux Etats-Unis une demande formelle d'aide militaire qui est actuellement à l'étude, a annoncé jeudi le département d'Etat.

C'est la première fois que le gouvernement américain reconnaît avoir fait l'objet d'une demande d'assistance militaire de la part du nouveau régime cambodgien.

TIERCÉ...

— *soigner vos hôtes*
— *ménager votre peine*
— *profiter davantage de vos loisirs...*
— *...Emportez notre hors-d'œuvre*

Pick-me-up...

Saumon frais et peu salé, scampi d'Islande, viande séchée des Grisons, crevettes du Groenland, roastbeef, salades variées, etc.

A partir de 2 personnes : Fr. 10.50 chacune.

Buffet de la Gare Neuchâtel
Téléphone 038 5 48 53

CONTRE LA N5
AU BORD DU LAC

Lire en page 31 une déclaration de M. Max Petitpierre, ancien conseiller fédéral